

**Le traitement lexicographique du français canadien dans *Usito*,
dictionnaire québécois informatisé**

Hélène Labelle

Thèse soumise à la
Faculté des études supérieures et postdoctorales
dans le cadre des exigences
du programme de maîtrise ès arts en lettres françaises

Département de français
Faculté des études supérieures et postdoctorales
Université d'Ottawa

©Hélène Labelle, Ottawa, Canada, 2015

RÉSUMÉ

Cette thèse de maîtrise vise une réflexion critique de la norme linguistique francophone nord-américaine en proposant une étude métalexigraphique du dictionnaire québécois de langue française *Usito* (2014), en comparaison avec quatre autres dictionnaires contemporains : *Le Dictionnaire du Français Plus à l'usage des francophones d'Amérique* (1988), *Le Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (1992), *Le Dictionnaire québécois-français; Pour mieux se comprendre entre francophones* (2003 [1999]) et le *Nouveau Petit Robert* 2014 en ligne. Elle a pour objectifs principaux le dépouillement de leur nomenclature respective et l'analyse de leurs choix lexicographiques pour une sélection d'anglicismes et de diastratismes. Cette thèse montre la manière dont les outils lexicographiques sont des révélateurs des tensions qui traversent une société quant à la légitimité des diverses variétés linguistiques.

REMERCIEMENTS

Cette thèse de maîtrise est l'achèvement de deux années de longue haleine et elle n'aurait pu être possible sans le support financier de l'Université d'Ottawa et de la bourse de maîtrise Joseph-Armand Bombardier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Je remercie également le Département de français, la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université d'Ottawa, la Graduate Students' Association des étudiant.e.s diplômé.e.s de l'Université d'Ottawa et *Le français à la mesure d'un continent : un patrimoine en partage* (dir. France Martineau), subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada dans le cadre du programme des Grands Travaux de recherche concertée, pour avoir financé mes déplacements lors de colloques au Canada et à l'international.

Je tiens d'abord à exprimer toute ma reconnaissance à ma directrice de thèse, France Martineau, pour ses conseils toujours judicieux, son dévouement et sa rigueur intellectuelle.

Je remercie chaleureusement les membres de mon comité de soutenance, Bertrand Labasse et Rainier Grutman, qui m'ont fait l'honneur d'évaluer ma thèse. Votre lecture attentive et vos observations méticuleuses ont permis d'améliorer mes assises théoriques et ma démarche méthodologique.

Un profond merci aussi à Louise Dagenais (Université de Montréal) et Lori Morris (UQAM) pour m'avoir introduite aux joies de la lexicographie.

Je tiens également à remercier le Département de français de l'Université d'Ottawa et à ses professeur.e.s pour m'avoir permis de découvrir les nombreuses facettes de la recherche universitaire.

J'ai eu le plaisir de me joindre à l'équipe du laboratoire *Polyphonies du français* depuis l'hiver 2014; je souhaite exprimer à mes collègues ma gratitude pour leur accueil, ainsi que pour leur enthousiasme quotidien.

Je n'oublie pas de remercier mes étudiant.e.s passé.e.s pour leurs questions toujours pertinentes. L'enseignement est un domaine que je chéris et c'est par vous et avec vous que je grandis quotidiennement.

Un immensurable merci à mes ami.e.s pour leur affection et leur pragmatisme dans les moments plus difficiles; une pensée particulièrement pour Pénélope Boucher, Ariane Brun del Re, Mélissa Chiasson-Léger, Agnès Gendron-Mitchell, Ariane Levert Longpré, Léa Papineau Robichaud, Mathieu Simard, Benoît St-Hilaire, Emma Vicuna, Alexandra Vienneau, ainsi que la famille de *La Rotonde*. Merci aussi à tou.te.s les autres étudiant.e.s de l'AECS pour les fous rires du 302 et les bières *nostalgicaines*.

Finalement, les mots me manquent pour exprimer ma reconnaissance envers ma famille pour leur patience et leur support : Philippe, Marie-France, Linda et Pierre. Merci.

Je suis maintenant prête pour de nouveaux défis.

« Le vent se lève!... Il faut tenter de vivre! » - Paul Valéry

Introduction

La langue n'est jamais distincte des institutions qui la produisent¹. Au Québec, le débat sur la langue, sa qualité mais aussi ses normes de référence, remonte au XIX^e siècle. Pour valoriser et tenter de codifier le français en usage, la communauté québécoise de langue française s'est progressivement dotée d'outils, l'un d'entre eux étant les dictionnaires. On compte à ce jour plus de 275 glossaires et dictionnaires canadiens-français et québécois².

Bien que la langue en usage ait fait l'objet de remarques au Canada français dès le milieu du XVIII^e siècle, le père Pierre-Philippe Potier étant le premier à relever et à en noter les particularités lexicales³, ce n'est qu'au XIX^e siècle, plus précisément encore dans la décennie 1860-1870, que commence une importante production lexicographique avant tout normative : on tentait alors de corriger les écarts par rapport au français métropolitain, en s'attaquant aux anglicismes, aux archaïsmes et aux provincialismes en usage⁴. Depuis, deux courants se sont affrontés à travers le discours médiatique et dictionnaire, en rapport avec la norme linguistique à adopter : les endogénistes avancent l'existence d'une norme franco-québécoise⁵, les exogénistes croient à l'opposé que la variété québécoise de langue française

¹ Jean-Marie Klinkenberg, *La langue et le citoyen. Pour une autre politique de la langue française*, Paris, Les Presses universitaires de France, 2001, p.8.

² Annick Farina, *Dictionnaires de langue française du Canada: Lexicographie et société au Québec*, Paris, Honoré Champion, vol. 6, coll. « Lexica - Mots et dictionnaires », 2001, p.301-317.

³ Esther Poisson, « Français en usage au Québec et dictionnaires », Claude Verreault, Louis Mercier et Thomas Lavoie (dir.), *Le français, une langue à apprivoiser. Textes des conférences prononcées au Musée de la civilisation (Québec, 2000-2001) dans le cadre de l'exposition « Une grande langue : le français dans tous ses états »*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002, p.94.

⁴ Chantal Bouchard, *La langue et le nombril. Histoire d'une obsession québécoise*, Montréal, Fides, 1998, p.93.

⁵ Elmar Schafroth, « Aspects de la normativité dans les dictionnaires du français québécois », Monique C. Cormier et Jean-Claude Boulanger (dir.), *Les dictionnaires de la langue française au Québec; de la Nouvelle-France à aujourd'hui*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Paramètres », 2008, p.199-200.

ne constitue pas un système linguistique autonome⁶. Il existe ainsi une incertitude quant à la position à adopter face à un français standard qui agit comme un « corpus d'exclusion⁷ »⁸. Marie-Éva de Villers écrivait d'ailleurs en 2005 que le Québec était « toujours à la recherche du dictionnaire qui pourra contribuer pleinement à l'édification de sa norme linguistique⁹ ».

Nous avançons qu'un nouveau dictionnaire québécois de langue française commercialisé en 2013 vient potentiellement répondre à cette attente. Nommé *Usito : Parce que le français ne s'arrête jamais*, ce dictionnaire uniquement disponible en ligne a été développé sous la direction éditoriale d'Hélène Cajolet-Laganière et de Pierre Martel de l'Université de Sherbrooke, sous la direction informatique de Chantal Édith Masson et avec Louis Mercier comme conseiller éditorial. Dictionnaire général de langue française, son projet lexicographique est d'offrir une « description ouverte de la langue française qui reflète la réalité québécoise, canadienne et nord-américaine tout en créant des ponts avec le reste de la francophonie¹⁰ ». *Usito* se veut donc rassembleur de toute la francophonie nord-américaine en gardant cependant pour principal public la société québécoise.

Usito est le dernier venu dans le paysage lexicographique québécois; son étude permet de jeter un regard analytique sur l'état actuel de la norme linguistique en Amérique du Nord.

⁶ Lionel Meney, *Main basse sur la langue : idéologie et interventionnisme linguistique au Québec*, Montréal, Liber, 2010.

⁷ Le français de référence exclut de manière générale de sa description lexicographique les spécificités des variétés de français autre qu'hexagonales. Ainsi, « [s]i le terme de *corpus* désigne un ensemble d'éléments sur lequel se fonde l'étude du phénomène linguistique, il est utilisé en lexicographie différentielle pour renvoyer à un ensemble de ressources (méta-) linguistiques – d'où la notion de "corpus d'exclusion" » (Wissner, 2012 : 235).

⁸ Michel Francard, « Le français de référence : formes, normes et identités », Michel Francard (dir.), *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept*, avec la collaboration de Geneviève Geron et Régine Wilmet, *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* (Louvain-la-Neuve), vol. 27, tome 2, 2001, p.223-240.

⁹ Marie-Éva de Villers, *Le Vif désir de durer. Illustration de la norme du français québécois*, Montréal, Québec Amérique, 2005, p.25.

¹⁰ Hélène Cajolet-Laganière, Pierre Martel et Chantal Édith Masson, *Dictionnaire Usito : Parce que le français ne s'arrête jamais* [en ligne], Réalisé dans le cadre du projet *Franqus*, Sherbrooke, Édition Delisme, 2013, mis à jour le 19/02/2014, www.usito.com/dictio. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *Usito*, placé entre parenthèses dans le texte.

Il est alors judicieux d'examiner son projet lexicographique et de réaliser une analyse métalexigraphique¹¹ de sa nomenclature afin de révéler les articulations de son discours métalinguistique. Les dictionnaires de langue sont en effet traversés de discours linguistiques qui nous renseignent sur la vitalité de la langue; ils instituent la norme tout en étant des passeurs d'idéologies linguistiques. Un ouvrage dictionnaire est en ce sens un indicateur de la vitalité d'une langue en accordant une forme de légitimité aux diverses variétés qu'il met de l'avant dans sa nomenclature¹² : il devient même par sa création porteur d'une idéologie implicite¹³.

La norme linguistique d'*Usito* est un des éléments à considérer pour comprendre les enjeux actuels de la langue, non seulement au Québec, mais aussi en Amérique du Nord¹⁴. Les représentations de la langue, entre autres dans la lexicographie, définissent un imaginaire social qui a des effets sur l'individu, la société et leur perception de soi¹⁵. Des dictionnaires peuvent donc « attribuer des valeurs aux emplois en usage dans la communauté et [...] ces valeurs reflètent le sentiment linguistique des locuteurs¹⁶ ». Le discours métalexigraphique d'un dictionnaire révèle ainsi un patron idéologique linguistique. Or, il existe parfois un écart entre ce que le dictionnaire peut annoncer dans son projet lexicographique et ce qu'il met réellement de l'avant dans sa nomenclature. De ce fait, une étude métalexigraphique de la

¹¹ La métalexigraphie est une discipline dont l'objectif est l'étude des types de dictionnaires de langue et des méthodes qui président à leur constitution. Elle ne travaille pas à l'élaboration des dictionnaires, mais fait des dictionnaires, de leur histoire, de leur mode de traitement sémantique du lexique, et des problèmes pratiques, résultant du travail lexicographique, son objet de réflexion et de recherche (F. Neveu, 2004 : 189).

¹² Jean-Claude Corbeil, *L'embaras des langues. Origine, conception et évolution de la politique linguistique québécoise*, Montréal, Québec Amérique, coll. « Dossiers et documents », 2007, p.329-333.

¹³ Alain Polguère, *Lexicologies et sémantique lexicale. Notions fondamentales*, 2^e édition, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Paramètres », 2008 [2003], p.229.

¹⁴ Davy Bigot et Robert A. Papen, « Sur la « norme » du français oral au Québec (et au Canada en général) », *Langage et Société*, 2013, vol. 4, n°146, p.116.

¹⁵ Jean-Marie Klinkenberg, *op. cit.*, p.8.

¹⁶ Esther Poisson, *op. cit.*, p.98.

nomenclature et l'analyse du projet lexicographique sont ainsi complémentaires et essentielles afin de cerner la norme linguistique d'un dictionnaire dans sa globalité.

Dans cette étude, nous effectuons l'analyse métalexicographique de la nomenclature d'*Usito* pour mettre en relief ses choix lexicographiques et son orientation dans le discours sur la norme au Québec. Notre objectif principal est d'évaluer la manière dont ce nouveau dictionnaire traite de la norme québécoise, mais aussi nord-américaine, et les innovations qu'il apporte par rapport aux autres ouvrages lexicographiques présents sur le marché. Pour ce faire, nous comparons une sélection de diastratismes nord-américains¹⁷ et d'anglicismes¹⁸ de sa nomenclature à celle de trois autres dictionnaires contemporains de langue française réalisés au Québec. Nous nous penchons sur deux dictionnaires non différentiels, le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*¹⁹ et le *Dictionnaire du français plus à l'usage des francophones d'Amérique*²⁰, et un dictionnaire différentiel, le *Dictionnaire québécois-français : pour mieux se comprendre entre francophones*²¹. De plus, nous comparons les entrées du corpus d'*Usito* avec un dictionnaire non différentiel de langue française large public en ligne, le *Nouveau Petit Robert* 2014²², afin d'examiner les similarités et différences de leurs choix lexicographiques

¹⁷ Un diastratisme est une lexie ou une locution de langue française, généralement de registre familier ou de niveau bas, dont l'usage est répandu sur une pluralité de territoires, sans être nécessairement délimitée à des pays ou à des régions spécifiques (A. Thibaut, 2008 : 13).

¹⁸ Un anglicisme est un emprunt à la langue anglaise.

¹⁹ Jean-Claude Boulanger et Alain Rey, *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui : langue française, histoire, géographie, culture générale*, 2^e éd. rév. et corr., Montréal, Dicorobert, 1993. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle DQA, suivi du folio lorsque pertinent, placées entre parenthèses dans le texte.

²⁰ Claude Poirier, *Dictionnaire du français plus, à l'usage des francophones d'Amérique*, Montréal, Centre Éducatif et Culturel, 1988. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle DFP, suivi du folio lorsque pertinent, placées entre parenthèses dans le texte.

²¹ Lionel Meney, *Dictionnaire québécois-français : mieux se comprendre entre francophones*, 2^e éd. rév. et corr., Montréal, Guérin, 2003 [1999]. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle DQF, suivi du folio lorsque pertinent, placées entre parenthèses dans le texte.

²² Alain Rey, *Le Petit Robert de la langue française 2014* [en ligne], Paris, Dictionnaires Le Robert, mis à jour le 07/01/2014, <http://pr.bvdep.com/version-1/login.asp>. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle NPR, suivi du folio lorsque pertinent, placées entre parenthèses dans le texte.

respectifs. Il est également intéressant d'en observer les innovations du système de rédaction des dictionnaires, ces deux outils étant sur une plateforme informatisée. Or, cette approche comparatiste nous permet d'examiner l'évolution de la norme linguistique sur un plan diachronique dans un axe québécois, tout en rendant aussi possible une étude synchronique de la norme linguistique contemporaine dans un axe international. Le traitement des anglicismes est-il moins sévère en 2014 qu'en 1988? La description des diastratismes nord-américains varie de quelle manière entre la France au Québec? Notre recherche, visant avant tout une réflexion sur la norme écrite québécoise et nord-américaine, s'appuie donc sur une méthodologie alliant la métalexigraphie et l'analyse du discours. Cela nous permet de répondre à ces questions en actualisant la question de norme linguistique nord-américaine afin de nous renseigner en dernier lieu sur le français de référence mis de l'avant dans ce nouveau dictionnaire.

L'étude sociohistorique de la norme québécoise de langue française est essentielle et fait l'objet du premier chapitre, car elle nous renseigne sur l'origine du débat entre les endogénistes et les exogénistes. Dans ce chapitre, il est abordé la question de l'insécurité linguistique et les différentes définitions de concepts reliés à ce phénomène. Nous faisons aussi un survol de la production d'ouvrages lexicographiques canadiens-français et québécois en nous attardant plus particulièrement sur les projets lexicographiques des dictionnaires de notre corpus.

Notre deuxième chapitre consiste en une description plus approfondie du dictionnaire *Usito*, de son projet lexicographique et de son développement, ce qui permet de mieux comprendre son discours métalexigraphique. Nous y présentons sa plateforme informatique en nous penchant sur les paramètres du support informatique d'*Usito* sous deux perspectives :

la présentation informatique de ses entrées, puis les agencements de sa plateforme informatisée. Une explication de la méthodologie de notre étude métalexigraphique clôt ce chapitre.

Ensuite, dans nos troisième et quatrième chapitres, nous examinons successivement une sélection d'anglicismes canadiens-français et québécois et de diastratismes représentatifs du lexique nord-américain, retenus à partir d'études lexicographiques sur ces variétés. Nous avons opté pour ces deux types de lexies comme indicateurs de la norme linguistique dans notre étude métalexigraphique afin de vérifier deux éléments mis de l'avant dans le projet lexicographique d'*Usito* : les anglicismes nous permettent ainsi d'étudier un aspect de l'orientation normative de ce dictionnaire, tandis que les diastratismes nord-américains nous aident à vérifier son souhait de représenter un outil linguistique à la fois pour les Québécois mais aussi les francophones de l'Amérique du Nord (*Usito*). Pour mener à bien notre projet, nous nous penchons sur les projets lexicographiques des cinq dictionnaires de notre corpus et sur leur contenu respectif, en prenant en compte les plans de la macrostructure et de la microstructure. Cette démarche nous permet d'examiner le discours métalexigraphique d'*Usito* en parallèle à celui des quatre autres dictionnaires, ce qui met en lumière son apport original.

En somme, les analyses des discours métalexigraphiques de dictionnaires québécois contemporains sont de bons moyens pour comprendre la question de la norme linguistique au Québec, et pour réfléchir sur l'inscription de cette norme linguistique dans la production d'ouvrages lexicographiques. Bien qu'il soit un outil linguistique, un dictionnaire construit artificiellement un usage en hiérarchisant la langue, créant par ce fait même une norme linguistique inhérente à son traitement métalexigraphique. Or, cette étude nous permet

d'obtenir un portrait général de la ou les norme(s) linguistique(s) au Québec et en Amérique du Nord, et ce, tel que dressé par *Usito*.

Chapitre 1

Concepts de base et état de la question

1. L'insécurité linguistique

Les représentations de la langue définissent un imaginaire social qui affecte les comportements langagiers²³. En ce sens, la lexicographie, ou la science de l'élaboration des dictionnaires, est à considérer puisqu'elle « joue un rôle social dans l'évaluation et la perception de l'usage linguistique²⁴ ». Pour mieux comprendre l'influence des ouvrages lexicographiques dans la perception individuelle et collective qu'ont les usagers de leur langue, il est primordial de définir certains concepts clés de la sociolinguistique: les notions « insécurité linguistique », « norme(s) », « français standard », « français de référence » seront examinées. Nous ne prétendons pas ici à l'exhaustivité de la question, mais avons plutôt sélectionné les auteurs plus pertinents dans le contexte de cette étude.

1.1 La sociolinguistique moderne; une revue sélective

1.1.1 William Labov

Bien qu'il ne fût d'abord pas nommé comme tel, le concept d'« insécurité linguistique » s'est d'abord manifesté dans les travaux de William Labov, fondateur de la sociolinguistique variationniste moderne, domaine qui, « depuis ses origines, a montré comment la perception de l'autre et sa catégorisation sociale pouvaient être influencées par les représentations de ses pratiques linguistiques, de sa façon de parler, de son “ accent », etc. ²⁵ ». Soulevé dans ses

²³ Jean-Marie Klinkenberg, *op. cit.*, p.8.

²⁴ Esther Poisson, *op. cit.*, p. 103.

²⁵ Véronique Castellotti et Didier de Robillard, « Langues et insertion sociale : matériaux pour une réflexion sociolinguistique », *Langage et société*, n°98, 2001, p.43.

travaux de 1966 où Labov évoquait la stratification sociale de variables sociolinguistiques dans la communauté urbaine de New York²⁶, le concept d'« insécurité linguistique » est défini explicitement en 1972 lors d'une étude subséquente sur le comportement de la variable phonologique (r); Labov y avait observé les changements de ce « phonème [qui] peut se réaliser soit comme une apicale rétroflexe soit comme l'allongement de la voyelle tautosyllabique précédente²⁷ », dépendamment de divers facteurs auxquels le locuteur new-yorkais se voyait confronté. Il avait conclu qu'en présence d'une variété de langue associée à une classe sociale plus élevée, un locuteur aurait tendance à vivre une insécurité linguistique; cette dernière serait observable à travers des variations de style ou de contenu stylistique, par un effort conscient de correction chez le locuteur et par des attitudes fortement négatives de ce dernier envers leur propre variété de langue²⁸. Ainsi, pour Labov, cette insécurité est « une donnée *corrélative*, quantifiable sur une échelle qui met en rapport un comportement, des jugements de normativité et des auto-évaluations²⁹ », réalité définissable entre autres de manière statistique. La variété la plus prestigieuse recherchée par ses locuteurs de classe moyenne restait la plus valorisée socialement. L'étude de l'insécurité linguistique est donc accessible par l'examen des attitudes des locuteurs et de leurs comportements linguistiques, deux caractéristiques qui resteront présentes dans les diverses définitions subséquentes que d'autres chercheurs prêteront au concept d'insécurité linguistique.

²⁶ William Labov, *The social stratification of English in New York City*, Washington, Center for Applied Linguistics, 1966.

²⁷ Mortéza Mahnoudian, « Théorie linguistique face à la complexité des langues », *La linguistique*, vol. 45, n°2, 2009, p.12.

²⁸ William Labov, *Sociolinguistic Patterns*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1972, p.117.

²⁹ Pierre Swiggers, « L'insécurité linguistique : du complexe (problématique) à la complexité du problème », *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, vol.19, n°3/4, p.19.

1.1.2 Le marché linguistique

L'évocation de manifestations d'insécurité linguistique de la petite bourgeoisie new-yorkaise n'est pas sans rappeler la domination symbolique et les tensions linguistiques entre les classes sociales de Pierre Bourdieu dans son ouvrage *Ce que parler veut dire*, publié en 1982 : « Les rapports de communication par excellence que sont les échanges linguistiques sont aussi des rapports de pouvoir symbolique où s'actualisent les rapports de force entre les locuteurs ou leurs groupes respectifs³⁰. » C'est dans ce que Bourdieu appelle « marché linguistique », c'est-à-dire le marché qui régit les échanges langagiers, que les pratiques langagières légitimes et illégitimes se définissent et se reproduisent. Les locuteurs prêtent une valeur sociale aux variantes existant dans ce marché et octroient la légitimité à la variante symboliquement dominante³¹. Or, cette variété dominante peut être celle standardisée³² par deux groupes sociaux distincts. D'abord, elle peut l'être par l'élite d'une communauté linguistique (nommée « *overt prestige* » par Labov³³). Ensuite, la légitimité peut aussi être attribuée à la variante populaire privilégiée pour l'adhésion sociale des locuteurs (nommé « *covert prestige* » par Labov³⁴). Peter Trudgill, dans un article intitulé « Sex, covert prestige and linguistic change in the urban British English of Norwich » publié en 1972, avait démontré que l'utilisation de ce « *covert prestige* » varie selon l'âge et le sexe des locuteurs d'une langue³⁵.

³⁰ Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982, p.14.

³¹ *Ibid.*, p.40.

³² La standardisation « implique l'uniformisation de toute une série d'objets, autrement dit la suppression de la variation. Les langues standard voient le jour à mesure que des groupes de locuteurs ressentent le besoin de fixer un ensemble de normes linguistiques communes » (A. Lodge, 1997 : 38).

³³ Voir à ce sujet William Labov, *The Social Stratification of English in New York City*.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ Peter Trudgill, « Sex, covert prestige and linguistic change in the urban British English of Norwich », *Language in Society*, vol.1, n°2, octobre 1972, p.194.

Dans le but de se conformer à cette variété légitime, il peut survenir des phénomènes de correction chez les locuteurs, comme les changements de prononciation du (r) étudiés par Labov ou encore de l'hypercorrection, signes de l'insécurité des usagers. Des conditions économiques et sociales participent à la fixation de l'usage de cette variété légitime; il est nécessaire pour l'individu d'acquérir une habileté linguistique et sociale suffisante, essentielle aux échanges en société. La domination de la norme langagière sur les individus influe sur les échanges linguistiques : les pratiques linguistiques jugées illégitimes par les locuteurs sont dévalorisées au profit d'une plus-value de la forme légitime. Cela peut toucher diverses composantes de la langue, et non pas uniquement le lexique : on parle ici d'aspects phonologiques, syntaxiques et morphologiques.

Chez Bourdieu, la langue légitime qu'on fixe dans le temps et l'espace est constamment produite et reproduite dans le cadre d'échanges de discours linguistiques : lorsqu'un individu parle, il utilise et renouvelle des pratiques langagières déjà instituées. Cette langue est enseignée et corrigée par les instances qui s'institutionnalisent par l'autorité du « bon usage », notion qu'elles redéfinissent elles-mêmes. Il existe alors une dynamique constante du marché linguistique qui renouvelle et reproduit les codes de légitimité d'une langue. Le dictionnaire, lui, est perçu par Bourdieu comme le « résultat exemplaire de ce travail de codification et de normalisation [...] [puisqu'il] cumule par l'enregistrement savant la totalité des ressources linguistiques accumulées au cours du temps³⁶ ».

Nous supposons que toutes les règles du marché linguistique peuvent s'appliquer aux diverses variétés de français en usage dans la francophonie; l'ensemble de la francophonie

³⁶ Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Éditions Fayard, 2001, p.74.

peut représenter un ou plusieurs marché(s) linguistique(s). Les différentes variétés de français « se voient attribuer des valeurs différentes, certaines se trouvant promues au rang de normes de prestige et d'autres subissant une stigmatisation plus ou moins accusée³⁷ ». Il est ainsi possible de formuler plusieurs interrogations concernant les relations de légitimité de la norme entre les diverses variétés de langue française, dont les variétés franco-canadiennes, franco-américaines et européennes. Le(s) marché(s) linguistique(s) nord-américain(s) s'uniforme(nt)-il(s) à celui, ou même ceux, de France? Ou les variétés nord-américaines de langue française détiennent-elles une valeur suffisante pour servir de capital linguistique lors d'échanges discursifs?

Nous savons qu'« une langue [...] dominée accède au statut de langue officielle, elle subit une *réévaluation* qui a pour effet de modifier profondément la relation que ses utilisateurs entretiennent avec elle³⁸ ». Cependant, suivant les règles du marché linguistique, une langue officielle n'occupe et ne définit totalement un espace que si la communauté lui confère aussi un statut politique, c'est-à-dire qu'elle crée des institutions et des politiques institutionnelles pour légitimer son usage (par exemple l'instauration de son enseignement, l'établissement de lois protégeant son application, ...). Cette consécration politique amène un usage accru de la langue officielle. D'autres institutions participent alors au relais de l'établissement de cette langue comme code de société. Il s'agit de figures d'autorité comme les grands écrivains, les spécialistes de la langue et, plus important encore pour la production et la reproduction de la langue, le système d'éducation. Or, c'est grâce à cette codification institutionnelle multiple qu'une langue acquiert une légitimité supplémentaire aux yeux des locuteurs. En somme, dans

³⁷ Pierre Bouchard *et al*, « La norme dans la francophonie périphérique : externe ou interne? Une étude expérimentale en Belgique, au Québec et en Suisse », *Langues et Société*, n°42, 2002, p.51.

³⁸ Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, p.40.

une situation où une pluralité de variétés de langue est en usage, la légitimation d'une variété par les institutions est à la fois une étape essentielle qui précède et suit « le renversement des rapports de force symbolique et [...] la hiérarchie des valeurs accordées³⁹ ».

Bien que l'hégémonie parisienne ait longtemps dominé un marché linguistique de langue française mondiale, la variété locale étant de plus en plus valorisée. Cela ne signifie pas que la variété longtemps considérée comme légitime, c'est-à-dire que le français hexagonal, ne le soit plus, mais bien qu'elle semble partager un marché qu'elle dominait seule autrefois. On recherche aujourd'hui la « valorisation de sa variété à l'intérieur d'un marché restreint (au sens donné par Bourdieu)⁴⁰ » :

Il s'agit donc de [...] comprendre [la francophonie] comme un marché en transformation, un marché qui exploite les modes de signification (l'authenticité, la norme) issus de la modernité nationalisante, mais pour les utiliser comme formes de valeur ajoutée. La question à savoir qui définit ces formes de valeur, et qui les contrôle, demeure entière, et se lie davantage, à mon avis, au pouvoir de consommation qu'à celui de la production.⁴¹

Cette légitimation de la nouvelle ou des nouvelles variétés en place se poursuit par l'avènement d'outils symboliques et matériels. La théorie « Centre-Périphérie » de Pascal Singy nous permettra d'éclairer l'apparition de ces marchés restreints en repensant la distribution du pouvoir symbolique de la langue.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ Amélie-Hélène Rheault, « Analyse argumentative du discours épilinguistique au Québec : les lieux communs comme indicateurs de normes », thèse de doctorat (Linguistique), Université de Sherbrooke et Université Catholique de Louvain, Sherbrooke, septembre 2010, p.57.

⁴¹ Monica Heller, « La francophonie et ses contradictions : multiples positions, multiples intérêts (The francophonie and its contradictions : multiple positions, multiple interests) », *Sociolinguistic Studies*, vol. 5, n°3, 2011, p.436.

1.1.3 Pascal Singy et le modèle Centre-Périphérie

Dans le modèle Centre-Périphérie de Pascal Singy, élaboré en 1996, l'espace géographique d'une variété de langue la plus élevée se nomme l'« aire-foyer » et constitue la concentration de pouvoirs linguistiques; une périphérie dominée par cet aire-foyer complète son modèle⁴². Plusieurs aires-foyers peuvent cependant coexister pour une seule langue; on observe par exemple un pluricentrisme dans les pays de langue portugaise ou encore pour ceux de langue anglaise⁴³. Dans le(s) marché(s) linguistique(s) de langue française :

Le Québec occupe certes une position périphérique par rapport à la France mais tend à former le centre sociolinguistique dominant en Amérique du Nord. Les notions de centre et de périphérie ne sont donc pas figées, mais permettent plutôt d'illustrer des rapports de force qui se renégocient au fil des situations de contacts.⁴⁴

Le Québec « conteste que les Français détiennent la seule variété légitime de la langue et où s'affirme une volonté de séparatisme linguistique⁴⁵ », position partagée aussi entre autres par la Belgique et la Suisse. Or, « si une communauté linguistique⁴⁶ dispose de plusieurs centres normatifs, il est rare qu'ils aient tous le même poids. Les situations de pluricentrisme sont caractérisées [...] par une asymétrie flagrante⁴⁷ », ce qui entraîne une insécurité

⁴² Pascal Singy, « Les francophones de périphérie face à leur langue : étude de cas en Suisse Romande », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n°49, 1995-1996, p.218.

⁴³ Voir sur le sujet Bernhard Pöll, *Le français langue pluricentrique. Études sur la variation diatopique d'une langue standard*, Frankfurt, Peter Lang, 2005.

⁴⁴ Isabelle Violette, « Les représentations sociolinguistiques de locuteurs français à l'égard du « français québécois » : étude de cas à partir du concept de *risibilité* », Martineau *et al* (dir.), *Le français d'ici : Études linguistiques et sociolinguistiques sur la variation du français au Québec et en Ontario*, Toronto, Éd. du Gref, 2009, p.199.

⁴⁵ Albert Valdman, « Français des lointaines diasporas », Claudine Bavoux (dir.), *Le français des dictionnaires : L'autre versant de la lexicographie française*, Louvain-la-Neuve, Paris, Duculot/ De Boeck Université, coll. « Champs linguistiques », 2008, p.107.

⁴⁶ Une communauté linguistique est le fait de « se concevoir de manière minimale, comme un réseau regroupant des locuteurs ayant en commun au moins la reconnaissance tacite de normes linguistiques explicites et/ou implicites (reconnaissance d'inventaires de formes, de règles), indépendamment de la possibilité pour le locuteur d'utiliser concrètement et correctement ces inventaires. » (Robillard et Beniamino, 1993 : 35). Cette définition unit le critère linguistique au facteur social, évitant de limiter la communauté linguistique à « un groupe de gens qui utilisent le même système de signes linguistiques » (L. Bloomfield, 1958 : 29).

⁴⁷ Bernhard Pöll, *op. cit.*, p.20.

linguistique accrue pour certaines communautés qui peuvent se retrouver doublement dominées par deux aires-foyers. Par exemple, les autres communautés linguistiques francophones du Canada se retrouvent en périphérie de deux aires-foyers, le Québec et la France, qui ne représentent toutefois pas le même poids symbolique. C'est dans cette perspective de domination mouvante que l'insécurité linguistique peut apparaître auprès de locuteurs des périphéries dominées, les diverses variétés entrant en concurrence. Michel Francard écrit ainsi qu'il « y a insécurité linguistique lorsque le locuteur a, d'une part, une image nette des variations légitimes mais que, d'autre part, il a conscience de ne pas s'y conformer en tous points⁴⁸ ».

Aussi, comme le fait remarquer Pierre Swiggers, « la situation d'insécurité linguistique est accrue dans la mesure où le domaine d'action de normes subjectives et de normes objectives est mal délimité⁴⁹ ». Bernhard Pöll pose comme hypothèse que la formation d'aire-foyers découle de l'avènement d'une norme prescriptive d'un français de référence porté par des dictionnaires d'usage⁵⁰. Il est alors essentiel pour une aire-foyer en croissance de développer des outils linguistiques afin d'asseoir la légitimité de sa variété. Or, depuis les années 1970 au Québec, et la création de l'Office de la langue française, plusieurs mesures ont été mises en place pour doter cette variété de français de ressources linguistiques. De nombreux néologismes ont également été créés pour compenser le manque de vocabulaire français afin de nommer de nouvelles réalités nord-américaines et contrer les anglicismes régionaux en usage. Ainsi, le Québec semble avoir conforté sa position d'aire-foyer en définissant ses

⁴⁸ Michel Francard, en collaboration avec Joëlle Lambert et Françoise Masuy, « L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique », *Français et société*, n°6, Bruxelles, Service de la langue française, 1993, p.6.

⁴⁹ Pierre Swiggers, *loc.cit.*, p.23.

⁵⁰ Bernhard Pöll, *op. cit.*

normes linguistiques à travers le développement de plusieurs institutions et par l'établissement de ressources linguistiques.

L'imaginaire linguistique des usagers de la langue française se retrouve donc modifié par les territoires qu'ils occupent et par les démarches et stratégies mises en place par ces territoires pour définir leurs normes linguistiques.

1.2 Norme(s) linguistique(s) et imaginaire linguistique

La notion même de « norme » est un concept polysémique omniprésent dans les productions langagières puisque « les locuteurs n'utilisent pas le langage sans métalangage, ne parlent jamais de quelque chose sans, d'une manière ou d'une autre, dire comment ils en parlent, sur un mode souvent évaluatif⁵¹ ». Dans l'analyse de norme linguistique, il est surtout question de la légitimité ou l'exclusion d'une forme langagière comme prescription pour une variété de langue donnée⁵². Une norme linguistique est ainsi « la variété linguistique de prestige parmi toutes celles qui coexistent dans une société⁵³ ». Elle a alors « une visée unitaire qui sous-tend les jugements dominants de la société en matière de langage⁵⁴ ». Bref, la norme linguistique est avant tout artificielle, résultat des interactions des locuteurs sur le marché linguistique dans un lieu et un temps précis⁵⁵, moitié modèle, moitié état de langue⁵⁶.

⁵¹ Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier, *La langue française. Passions et polémiques*, Paris, Vuibert, 2008, p.11.

⁵² Voir sur le sujet Sonia Branca-Rosoff, « Langue prescrite, normativité, changements de normes », Sonia Branca-Rosoff *et al.* (dir.), *Langue commune et changements de normes*, Paris, Champion, 2011, p.7-26.

⁵³ Chantal Bouchard, *Méchante langue. La légitimité linguistique du français parlé au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2011, p.21.

⁵⁴ Alain Rey, « Norme et dictionnaires (domaine du français) », Édith Bédard et Jacques Maurais (dir.), *La norme linguistique*, Paris, Le Robert, coll. « L'ordre des mots », 1983, p. 565.

⁵⁵ Voir sur le sujet Bernhard Pöll, *Francophonies périphériques. Histoire, statut et profil des principales variétés du français hors de France*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces discursifs », 2011.

⁵⁶ Philippe Barbaud, « Tendances lourdes du français québécois », Patrice Brasseur (dir.), *Français d'Amérique : variation, créolisation, normalisation*, Avignon (Centre d'études canadiennes), Université d'Avignon, 1996, p.19.

Anne-Marie Houdebine (1982, 1983 et 1995) a entre autres défini le concept d' « imaginaire linguistique » en opposant les normes subjectives aux normes objectives. Selon elle, les normes objectives sont les contraintes du système de la langue qui existent en dehors de toutes idéologies (par exemple, la conjugaison du verbe « aimer »), et les normes subjectives sont les attitudes linguistiques des usagers de cette langue (par exemple, préférer l'usage d'un verbe à un autre puisqu'il est plus simple à conjuguer). Le concept même d'imaginaire linguistique se trouve à être l'idéal de la langue tel que le conçoit le locuteur. Tout comme Labov avant elle, « les jugements des locuteurs, leurs lapsus et leurs reprises, ainsi que les commentaires spontanés manifestent divers rapports à la langue, ou diverses attitudes (insécurisées ou non) – la plupart du temps prescriptives⁵⁷ ». Une norme linguistique va ainsi au-delà d'un simple modèle ou état de langue, mais comprend plutôt des facteurs à la fois psychologiques et idéologiques⁵⁸ en lien avec la « standardisation⁵⁹ [qui] soumet les locuteurs à une “ idéologie du standard⁶⁰ », qui valorise l'uniformité comme état idéal pour une langue⁶¹ ». Bref, l'approche d'Houdebine démontre « l'impossibilité de séparer les concepts de norme et de variation⁶² ».

À l'opposition normes objectives/subjectives s'ajoute traditionnellement l'opposition normes explicites/implicites. D'abord, une norme explicite « est issue d'un acte de

⁵⁷ Anne-Marie Houdebine, « De l'Imaginaire des locuteurs et de la dynamique linguistique », *Cahiers de l'Institut de Louvain*, vol. 19, n°3-4, 1993, p.33.

⁵⁸ Wim Remysen, « La variation linguistique et l'insécurité linguistique: Le cas du français québécois », *Langues et sociétés*, n° 42, 2002, p.23.

⁵⁹ Françoise Gadet considère que « [l]a standardisation [prend] la forme d'une réduction de la variation, elle fonctionne sur des exclusions tendant à n'admettre qu'un seul usage comme correct » (Gadet, 2007 : 114).

⁶⁰ Le concept de « standard » relève ici plus de l'idée que de la mise en pratique : « Le standard n'est pas une variété de français; c'est le français standard qui se réalise comme un ensemble de modalités, de variétés » (J.-P. Chambon, 2005 : 8). Françoise Gadet précise aussi sur le français standard qu' « il prétend à la neutralité devant les genres discursifs » (2003 : 20) et qu'il est réduit à « une discursive sur l'homogène » (2003 : 18).

⁶¹ Françoise Gadet, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys, 2007, p.18.

⁶² Amélie-Hélène Rheault, *op.cit.*, p.44.

réglementation (législative, politique ou institutionnelle) et est dotée d'un caractère déontologique⁶³ ». La langue standard fera l'objet d'une codification dans divers ouvrages lexicographiques ou grammaticaux. À l'opposé, une norme implicite est « le résultat d'une autorégulation parmi les locuteurs⁶⁴ ». Pour déterminer ces normes, la communauté linguistique a préséance; c'est elle « qui précise les règles et leurs applications, uniquement d'*après l'usage* effectif de la langue⁶⁵ ».

Cependant, ce sont les ouvrages linguistiques qui légitiment ces normes. Pöll écrit que : « Dans le cas de l'aménagement linguistique d'un idiome dépourvu de variété standard⁶⁶, la codification est le processus par lequel une norme prescriptive est créée et fixée⁶⁷. » Il conviendra d'observer que le lien entre « norme explicite » et « norme implicite » est ténu. La frontière entre ces termes ne tient qu'à la reconnaissance d'une variété standard pour qu'une norme implicite se métamorphose en norme explicite. Ce sont avant tout diverses « différences pragmatiques, historiques, sociosémantiques, etc., mais pas de différence structurale⁶⁸ » qui séparent une variété légitime de l'illégitime. Dans le cas du français, on parle souvent du « français standard » pour désigner la variété légitime du français en usage, découlant de notion de « français standard ». Cependant, ces deux derniers concepts ne sont également pas sans problème.

⁶³ Elmar Schafroth, *op.cit.*, p.204.

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ Bodo Müller, *Le français d'aujourd'hui*, Paris, Éditions Klincksieck, 1985, p.276.

⁶⁶ Pöll définit le concept de *variété standard* comme un : « sous-système codifié de la langue [...] employé dans des contextes formels, où la distance – physique et/ou symbolique – séparant les partenaires de la communication est importante. Cette variété bénéficie d'un certain prestige [...] et elle « est toujours une variété écrite, ce qui n'empêche pas une variété standard orale » (2005 : 40).

⁶⁷ Bernhard Pöll, *Le français langue pluricentrique*, p.54.

⁶⁸ Alain Rey, « La variation linguistique dans l'espace et les dictionnaires », Lionel Boisvert, Claude Poirier et Claude Verreault (dir.), *La lexicographie québécoise, bilan et perspectives*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1986, p.25.

1.3 Autour de la notion du « standard »

1.3.1 Langue & français standard

Il est d'abord crucial de distinguer le terme « langue standard » qui prend souvent dans le discours général le sens de « Qui est plus couramment employé au sein d'une communauté linguistique, qui correspond à l'usage dominant jugé normal, sans tenir compte des variations géographiques ou sociales⁶⁹ », tandis que dans le domaine spécialisé de la sociolinguistique, il représente plutôt un :

[t]erme qui qualifie toute forme de langue qui fonctionne comme *norme de référence*, parce que reconnue dans une communauté linguistique en tant qu'*étalon de correction*. Sur un plan plus symbolique, une langue standard remplit trois autres fonctions qui sont l'unification sous sa bannière d'un ensemble de domaines dialectaux, la séparation identificatrice par rapport aux sociétés voisines et la fonction de prestige qu'elle confère à la communauté qui s'en sert (Garvin, 1964)⁷⁰.

Haugen postule que pour qu'une langue acquière le statut de « langue standard », elle doit subir un processus de standardisation, défini en quatre opérations: sélection, *acceptance*, élaboration, codification⁷¹. Cette langue standard représente dès lors « un ensemble de normes abstraites⁷² », qui bien qu'elle relève plus particulièrement de la linguistique et de la sociolinguistique, touche éminemment la sphère sociale :

D'un point de vue social, la standardisation d'une langue a pour objectif, à terme, l'adoption par tous d'un ensemble donné de normes linguistiques suprarégionales. [...] [L]a fixation linguistique permet de parvenir à une plus grande efficacité fonctionnelle et offre des possibilités de communication considérablement étendues, aussi bien à travers l'espace que le temps⁷³.

⁶⁹ À titre d'exemple, nous avons recopié ici la définition de *standard* suivant la marque de spécialisation LINGUISTIQUE du *Trésor de la langue française*. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960), sous la direction de P. Imbs, puis de B. Quemada, Paris, Éd. Du Centre national de la recherche scientifique, puis Gallimard, 1971-10994, 16 vol, <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.

⁷⁰ Pierre Knecht, « Langue standard », Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique; Concepts de base*, Sprimont, Pierre Mardaga, p.195. La paternité du terme « français standard » est d'ailleurs généralement attribué à Paul L. Garvin, dans son article « The Standard Language Problem : Concepts and Methods » paru en 1959.

⁷¹ Einar Haugen, « Dialect, Language, Nation », *American Anthropologist*, n°68, 1966, 41-59.

⁷² Anthony Lodge, « Standardisation, koinésation et l'historiographie du français », *Revue de linguistique romane*, n°293-294, 2010, p.7.

⁷³ Anthony Lodge, *Le français, histoire d'un dialecte devenu langue*, Paris, Fayard, 1997, 119-120.

Considérant le français comme une langue historique⁷⁴, Jean-Pierre Chambon, comme plusieurs autres chercheurs avant lui (par ex. Heinz Kloss⁷⁵), avance que « le français standard est une langue qui *a été* historiquement standard *isée*⁷⁶ ».

L'idéologie du standard « nous a [quant à lui] légué une conception unitaire de la norme⁷⁷ ». Elle peut être définie comme une image homogène d'un même français partagé par tous, comme « une langue homogène, une, la même pour tous⁷⁸ » et « la seule forme langagière à laquelle on peut accorder une légitimité⁷⁹ ». La notion de « bon usage » remonte au XVII^e siècle où Claude Favre de Vaugelas le définissait comme « la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des Auteurs du temps⁸⁰ ». Le « français standard » est quant à lui aussi une autre représentation idéalisée de la langue. Sévérine Rebourcet résume les difficultés inhérentes à sa définition :

Le français standard est un concept facile à cerner mais difficile à définir. En effet, cette langue est d'abord envisagée comme le français « de base », un seuil entre ce qui est formel et ce qui ne l'est pas. Il est associé à l'usage correct : une langue épurée de tout énoncé erroné. En somme, il correspond à une entité linguistique qui peut être aussi bien écrite qu'orale. [...] Il s'agit d'un français conçu pour agencer des limites grammaticales, orthographiques et stylistiques à l'écrit comme à l'oral. [...] *Le français*

⁷⁴ Voir à ce sujet Eugenio Coseriu, « Pour une sémantique structurale », *Travaux de linguistique et de littérature*, vol. II, n°1, 1964, p.139-186.

⁷⁵ Heinz Kloss, « Abstandsprache und Ausbausprache », Ulrich Ammon, Norbert Dittmar et Klaus J. Mattheier (dir.), *Soziolinguistik: ein internationales Handbuch zur Wissenschaft von Sprache und Gesellschaft/Sociolinguistics*, vol. I, Berlin/New York, de Gruyter, 1987, 302-308.

⁷⁶ Jean-Pierre Chambon, « Après le dictionnaire des régionalismes de France : bilan et perspectives », Martin-D. Gleßgen et André Thibault (dir.), *La lexicographie différentielle du français et le Dictionnaire des régionalismes de France*, Actes de colloque en l'honneur de Pierre Rézeau pour son soixante-cinquième anniversaire, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2005, p.8.

⁷⁷ Pierre Martel, « Le français de référence et l'aménagement linguistique », *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, vol. 27, n°1-2, 2001, p.127.

⁷⁸ Annette Boudreau, « Des voix qui répondent : analyse discursive et historique des idéologies linguistiques en Acadie : l'exemple de Moncton », *Minorités linguistiques et société/ Linguistic Minorities and Society*, n°4, 2014, p.186.

⁷⁹ Annette Boudreau, « Langue(s), discours et identité », *Francophonies d'Amérique*, n°12, 2001, p.102.

⁸⁰ Claude Favre de Vaugelas, « Remarques sur la langue française, Francis Gingras (dir.), *Miroir du français; Éléments pour une histoire culturelle de la langue française*, 2^e édition, Montréal, Département des littératures de langue française, Université de Montréal, 2009[2007], p.211.

standard n'est vraisemblablement pas une donnée réelle mais s'avère être une abstraction servant de modèle à des faits de langue existants.⁸¹

C'est ainsi aux XVII^e et XVIII^e siècles qu'un français standard sera d'abord codifié afin « d'établir le tarif des valeurs sociales attribuables aux différentes variantes en circulation [...] dans la hiérarchie de la langue⁸² ». L'idée qu'il existe un français standard unique perdurera jusqu'à nous, « alimentée par la crainte de la babélisation de l'espace francophone⁸³ ». Encore aujourd'hui, « la plupart des usagers ont intériorisé l'idée qu'il n'est de bon français que de France⁸⁴ ». Le mouvement puriste a entre autres encouragé ce français uniforme et figé, qui n'existe pourtant que dans l'imaginaire linguistique des usagers :

Le purisme s'est attaqué régulièrement et constamment, au long de l'histoire de la langue, aux traits régionaux; sur le plan pratique, il en résulte une collation des particularismes linguistiques, régionaux et/ou sociaux, même si c'est généralement pour les condamner. C'est l'alliage [d'une] norme sociale à une norme subjective, pensée au plus près d'une norme linguistique d'usage, qui caractérise le discours puriste.⁸⁵

Le terme « français de référence » fera son apparition en 1977; cette appellation est d'origine québécoise⁸⁶. Il s'agirait d'un français « perçu comme une variété de français susceptible de s'actualiser dans des échanges linguistiques relevant d'un large spectre fonctionnel⁸⁷ ». Il a toutefois été utilisé pour la première fois par les rédacteurs du *Trésor de la langue française au Québec* comme « la variété française constituée par l'ensemble des

⁸¹ Séverine Rebourcet, « Le français standard et la norme : l'histoire d'un “ nationalisme linguistique et littéraire ” à la française », *Communication, lettres et sciences du langage*, vol. 2, n°1, 2008, p.108.

⁸² Anthony Lodge, « La question de la “ langue commune ” en français. Normes “ sociales ” vs normes “ communautaires ” », Sonia Branca-Rosoff *et al.* (dir.), *Langue commune et changements de normes*, Champion, 2011, p.90.

⁸³ Bernhard Pöll, « Français de référence et pluralité identitaire : un antagonisme inconciliable? », *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, vol. 27, n°1-2, 2001, p.145.

⁸⁴ Marie-Louise Moreau, « Pluralité des normes et des appartenances. Convergences et divergences en situation pédagogique », *Terminogramme*, n° 91-92, 1999, p.49.

⁸⁵ Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier, *op.cit.*, p.49.

⁸⁶ Michel Francard, « Le français de référence : formes, normes et identités », p.228.

⁸⁷ *Ibid.*, p.236.

emplois répertoriés dans les grands dictionnaires du français [...] et dans les dictionnaires usuels [...]; font également partie du corpus du français de référence les grammaires qui font autorité, par exemple *Le bon usage*⁸⁸ ». Comme le souligne Francard, ce concept a émergé de la « visée de description *différentielle* du lexique québécois⁸⁹ » dans les ouvrages lexicographiques.

Ce français de référence détient la propriété d'être dynamique; plutôt que parler d'un français standard à norme linguistique unique, la notion *des* français de référence fait son apparition pour répondre aux besoins identitaires et institutionnels des communautés socioculturelles⁹⁰. Ainsi, chaque communauté socioculturelle choisirait « des références variées (et mouvantes) [...] en cohérence avec l'ensemble de leur système écolinguistique⁹¹ ».

Francard écrit :

L'émergence d'une variété « de référence » dans une communauté donnée présuppose que soient clarifiés les rapports tant avec des variétés extérieures, en particulier celle de l'Hexagone, qu'avec des variétés coexistantes sur le même territoire (comme le joyal ou le chiac). Cette codification porte à la fois sur les aspects linguistiques (délimitation des variétés) et sociolinguistiques (jugements de normativité, etc.) C'est dire si la prise en compte des représentations linguistiques est essentielle pour réussir la construction d'une variété standard correspondant aux attentes des locuteurs.⁹²

Une valorisation de la (des) variété(s) en voie de légitimation et une augmentation de la loyauté de la part des locuteurs à cette (ces) variété(s) doivent également être des facteurs présents pour sa reconnaissance dans la communauté socioculturelle⁹³. Bref, la francophonie

⁸⁸ Marcel Juneau, Micheline Massicotte et Claude Poirier, « Notes et éclaircissements à propos du *Trésor de la langue française au Québec* », Marcel Juneau (dir.), *Problèmes de lexicologie québécoise*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1977, p.3.

⁸⁹ Michel Francard, « Le français de référence : formes, normes et identités », p.228.

⁹⁰ Une communauté socioculturelle est « un groupe d'individus qui habitent un même territoire géographique et/ou politique, qui partagent une histoire et une culture commune » (Verreault, 1999 : 23).

⁹¹ Michel Francard, *op. cit.*, p.237.

⁹² Michel Francard, « Attitudes et représentations linguistiques en contexte minoritaire: le Québec et l'Acadie », Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord : État présent*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2005, p.384.

⁹³ *Ibid.*

demeure mouvante; la redistribution des pouvoirs hexagonaux des normes linguistiques restera toutefois liée aux attitudes et comportements des locuteurs.

2. *La situation au Québec*

Dans une étude d'Hélène Cajolet-Laganière et de Pierre Martel parue en 1993 faisant le point sur les manifestations d'insécurité linguistique au Québec, les auteurs affirment que « la variation linguistique au Québec a toujours été présente dans l'esprit du peuple québécois⁹⁴ ». Pour mieux comprendre les articulations de l'imaginaire linguistique des locuteurs québécois, il conviendra de faire un bref historique des préoccupations linguistiques jusqu'aux études contemporaines sur la question. Or, les ouvrages lexicographiques, en suivant les mouvements de rectification de la langue, informent les usagers sur ce bon usage à adopter. Par ce fait, ils sont les témoins précieux des diverses pratiques linguistiques qui influent sur l'imaginaire linguistique :

Dans l'histoire culturelle du Québec, la production lexicographique a joué un rôle important dont on est loin d'avoir saisi toute la signification. Outre le fait de proposer des solutions au problème posé par la pratique du français par une petite communauté de locuteurs noyée dans un vaste ensemble géographique éloigné de la France, les lexicographes ont livré de façon régulière des témoignages sur la formation de la conscience linguistique et la construction de l'identité québécoise.⁹⁵

Ainsi, dans cette section, dans une visée de concision, nous joindrons donc la question de la lexicographie québécoise à l'évolution de l'imaginaire linguistique des Québécois, plus précisément aux XIX^e et XX^e siècles.

⁹⁴ Hélène Cajolet-Laganière et Pierre Martel, « Entre le complexe d'infériorité linguistique et le désir d'affirmation des Québécois et Québécoises, *Cahiers de l'Institut Linguistique de Louvain*, vol. 19, n°3-4, 1993, p.177.

⁹⁵ Claude Poirier, « Entre dépendance et affirmation : le parcours historique des lexicographes québécois », Monique C. Cormier et Jean-Claude Boulanger (dir.), *Les dictionnaires de la langue française au Québec; de la Nouvelle-France à aujourd'hui*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Paramètres », 2008, p.50.

Claude Vargas écrit : « La légalisation (par le dictionnaire ou le manuel de grammaire) d'une réalité linguistique est la forme de reconnaissance la plus achevée : elle est la reconnaissance officielle, liée à la valeur de l'écrit et au statut socioculturel de ce type d'ouvrage⁹⁶. » De plus, un dictionnaire peut devenir un emblème de l'identité nationale d'une communauté linguistique, symbole de la légitimité d'une variété de langue⁹⁷. Au contraire, il peut également représenter un outil de dénigrement pour une variété jugée illégitime, afin de mieux avantager une variété considérée plus légitime aux yeux du lexicographe, et par conséquent de ses usagers.

2.1 Une brève histoire du français québécois

Tandis qu'aux XVII^e et XVIII^e siècles la langue française parlée au Québec faisait l'objet d'éloges de la part des voyageurs étrangers, on retrouve dès le XIX^e siècle des témoignages sur le français déplorable des Canadiens français, tant au niveau phonétique que lexical⁹⁸. Il conviendra de se pencher sur ce changement de perception qui aura un impact sur l'insécurité linguistique au Québec, ou comme on l'appelait à l'origine, le Canada français.

2.1.1 Avant 1860

Au début de la colonisation française du territoire nord-américain, c'est-à-dire au XVII^e siècle, les colons n'avaient pas le sentiment de parler un français différent de celui de France. Ces derniers, principalement d'origine normande, de l'Île-de-France et du sud-ouest du

⁹⁶ Claude Vargas, « Norme(s) de la nomenclature », Daniel Baggioni (dir.), *Encyclopédies et dictionnaires français (Problèmes de norme(s) et de nomenclature)/Actes de la 2^e Table ronde de l'APRODEL, Association pour la promotion des études linguistiques francophones*, Venelles, 12-13 juin 1992, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1993, p.38.

⁹⁷ Isabelle Violette, « Pour une problématique de la francophonie et de l'espace francophone: réflexions sur une réalité construite à travers ses contradictions », *Francophonies d'Amérique*, n°21, 2006, p.24.

⁹⁸ Marie-France Caron-Leclerc, « Les témoignages anciens sur le français du Canada (du XVII^e au XIX^e siècle) : Édition critique et analyse », thèse de doctorat (Linguistique), Université Laval, 1998.

domaine d'oïl⁹⁹, provenaient en fait d'une France qui « était loin d'avoir réalisé son unité linguistique [puisqu'à] cette époque, le français coexistait avec les patois ¹⁰⁰ », patois répandus dans l'ensemble de la France de l'époque. Des études ont permis de démontrer que les migrants français de l'époque connaissaient en majeure partie la langue française et en particulier les français régionaux¹⁰¹. Par nécessité de communication, les colons ont rapidement cessé d'utiliser leurs patois divergents pour privilégier l'usage du français : « L'unification linguistique de la Nouvelle-France s'est traduite par l'émergence graduelle d'une variété de français homogénéisée¹⁰². » France Martineau écrit sur ces colons :

Avant même leur départ, les colons ont dû avoir accès à un français régional assez semblable à celui qui avait cours à Paris (cf. le débat entourant cette hypothèse, dans Mougeon et Béniak 1994; voir aussi Barbaud 1984). C'est l'hypothèse avancée par Morin (1994, 1996, 2002), entre autres, et qui expliquerait en partie pourquoi il y aurait eu uniformisation rapide des dialectes dans la vallée du Saint-Laurent alors que cette uniformisation s'est produite beaucoup plus tard en France [...].¹⁰³

Les Canadiens français prennent conscience au début du XIX^e siècle que les anglophones nord-américains ne considèrent pas leur français comme standard, mais bien comme un patois nommé généralement *French Canadian Patois*¹⁰⁴, dû entre autres aux anglicismes et aux emplois alors désuets en France mais présents dans leur parler. En effet, sur le plan lexical, le français canadien conserva des archaïsmes et provincialismes, du moins en regard du français parisien, et des anglicismes s'ajouteront au parler des Canadiens français,

⁹⁹ Voir sur le sujet Yves-Charles Morin, « Les sources historiques de la prononciation du français du Québec », R. Mougeon et É. Béniak (dir.), *Les origines du français québécois*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1994, p. 199-236.

¹⁰⁰ Raymond Mougeon, « Le français s'impose en Nouvelle-France », Michel Plourde (dir.), *Le français en Nouvelle-France : 400 ans d'histoire et de vie*, Québec, Fides, p. 74.

¹⁰¹ Voir à ce propos les études d'Yves-Charles Morin (1994); Hubert Charbonneau & André Guillemette (1994); France Martineau (2005; 2012).

¹⁰² Raymond Mougeon, *op. cit.*, p. 77.

¹⁰³ France Martineau, « Perspectives sur le changement linguistique : aux sources du français canadien », *The Canadian Journal of Linguistics / La revue canadienne de linguistique*, vol. 50, n°1-4, 2005, p.177.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p.68. Voir aussi à ce propos la thèse de doctorat de Beau Brock (2014).

conséquence des contacts avec les colons anglais nord-américains¹⁰⁵. La désignation du *French Canadian Patois* « a profondément marqué l’imaginaire linguistique des Québécois francophones¹⁰⁶ », ayant des répercussions aussi bien politiques qu’épilinguistiques. Pendant ce temps, en France, la langue française se modifie en évoluant rapidement suite à la Révolution française¹⁰⁷. C’est en effet à Paris que les changements linguistiques les plus considérables ont lieu, et non en Amérique du Nord; en rejetant le pouvoir royal, les Français ont aussi rejeté la norme linguistique qui y était associée et ont commencé à se servir du « grand usage », c’est-à-dire la norme de la bourgeoisie.

Loin encore de l’époque des premiers dictionnaires canadiens-français, les particularités du français en usage au Canada par les colons sont d’abord notées par le père belge Pierre Philippe Potier. Il est le premier à relever le français parlé en Nouvelle-France entre 1743 et 1752 dans son manuscrit *Façons de parler proverbiales, triviales, figurées, etc., des Canadiens au XVIII^e siècle*¹⁰⁸ : « Une des particularités de ce manuscrit réside dans le fait que l’auteur notait toutes ses remarques de nature linguistique sans porter de jugement, sans chercher à corriger et dans le seul but de décrire la langue de ses contemporains¹⁰⁹. » Le manuscrit compte environ 2000 entrées (mots ou expressions)¹¹⁰.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p.48-49.

¹⁰⁶ Claude Verreault, « Français international, français québécois ou joual : quelle langue parlent donc les Québécois? », *Culture française d’Amérique*, 2000, p.119.

¹⁰⁷ Jean-Denis Gendron, *D’où vient l’accent des Québécois? Et celui des Parisiens? Essai sur l’origine des accents*, Québec, Les Presses de l’Université Laval, 2007.

¹⁰⁸ Peter W. Halford, *Le français des Canadiens à la veille de la conquête. Témoignage du père Pierre-Philippe Potier*, Ottawa, Les Presses de l’Université d’Ottawa, coll. « Amérique française », 1994.

¹⁰⁹ Site de l’aménagement linguistique du Canada (SALIC), « (1743-1758) Façons de parler proverbiales, triviales, figurées, etc., des Canadiens au XVIII^e siècle. Père Pierre-Philippe Potier, s.j.», http://www.salic.uottawa.ca/?q=org_lexico_can_fr_1743_potier.

¹¹⁰ *Ibid.*

C'est Jacques Viger qui offre une première tentative d'un dictionnaire canadien-français en 1810, *Néologie canadienne*¹¹¹. Louise Dagenais avance entre autres que cet ouvrage se révèle de « facture normative », comme son sous-titre le laisserait entendre¹¹² :

...ou Dictionnaire des mots créés au Canada & maintenant en vogue; - des mots dont la prononciation & l'orthographe sont différentes de la prononciation & orthographe françaises, quoique employés dans une acception semblable ou contraire : et des mots étrangers qui se sont glissés dans notre langue.

Or, d'autres linguistes, comme Claude Poirier, croit plutôt que « rien dans ce titre ne dénote la moindre intention de régenter l'usage¹¹³ ». Néanmoins, Viger, en répertoriant environ 400 acceptions du parler canadien-français, glisse çà et là des remarques visant non seulement à différencier l'usage canadien de l'usage français (par exemple « sous *beurrée* “ n'est pas du tout français ”¹¹⁴ »), mais il écrit aussi parfois des commentaires à caractère plus normatif que linguistique (par exemple « il écrit sous *attisée* “ ce mot ne se dit pas ”¹¹⁵ »). Poirier avance en ce sens « que l'auteur de la *Néologie* rend compte d'un usage qu'il ne désapprouve qu'en partie¹¹⁶ ». D'après lui, « Viger témoigne, pour la première fois, du fait que la variété canadienne fonctionne comme une variété distincte de celle de Paris et qu'elle est répandue

¹¹¹ Suzelle Blais, *Néologie canadienne de Jacques Viger (manuscrit de 1810)*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Amérique française », 1988.

¹¹² Louise Dagenais, « Compte rendu; Ouvrage recensé : *Néologie canadienne* de Jacques Viger (manuscrit de 1810), par Suzelle Blais », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 28, n°1, 2000, p.154.

¹¹³ Claude Poirier, « Ouvrage recensé : Viger, Jacques, *Néologie canadienne* (manuscrits de 1810) (Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1998), 316p. Édition avec étude linguistique de Suzelle Blais », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 55, n°2, 2001, p.305.

¹¹⁴ Site de l'aménagement linguistique du Canada (SALIC), « (1810) *Néologie canadienne, ou Dictionnaire des mots créés en Canada et maintenant en vogue. Jacques Viger* », http://www.salic.uottawa.ca/?q=org_lexico_can_fr_1810_viger.

¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹⁶ Claude Poirier et Gabrielle Saint-Yves, « Quête identitaire du peuple québécois à travers sa lexicographie : la place centrale de la Société du parler français au Canada », Claude Verreault, Louis Mercier et Thomas Lavoie (dir.), *1902-2002 La Société du parler français au Canada cent ans après sa fondation : mise en valeur d'un patrimoine culturel*, Actes du colloque organisé par le Laboratoire de lexicologie et lexicographie québécoises (Université Laval, Université de Sherbrooke, Université du Québec à Chicoutimi) et tenu au Musée de la civilisation (Québec) le 25 octobre 2002, Les Presses de l'Université Laval, coll. « Langue française en Amérique du Nord », 2006, p.143.

dans toutes les couches de la société¹¹⁷ ». En ce sens, cet ouvrage reste plus descriptif qu'il n'est normatif.

Le début d'un réel mouvement de correction du français canadien-français est plutôt inauguré par Thomas Maguire en 1841 avec son *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française*. Maguire « ne voit dans les “ erreurs de langage particulières au Canada ” que des “ expressions incorrectes et dénaturées ” (*Avertissement*)¹¹⁸ ». Ce manuel « refuse tout mot qui n'est pas consigné dans les dictionnaires de France [et est] une attaque [...] contre la façon de parler des Canadiens¹¹⁹ ». Poirier pose comme hypothèse que c'est précisément la publication du *Manuel* de Maguire qui « est à l'origine d'une grande inquiétude qui se transmettra d'une génération à l'autre à travers une impressionnante collection de manuels correctifs¹²⁰ ». Depuis cet ouvrage, on ne compte en effet plus les puristes, moralistes et autres conservateurs qui ont offert au français canadien des « recueils d'“ expressions vicieuses ”, de dictionnaires de “ barbarismes ”, de “ solécismes ”, d'“ anglicismes ”¹²¹ », encourageant ainsi l'idée d'un français standard homogène et homogénéisant :

La doctrine de correction linguistique chez les puristes du 19^e siècle était fort simple : l'idée qu'il puisse exister une variété de français normatif était impensable. Si on devait corriger le français québécois, c'est que l'on voulait empêcher sa différenciation du français de France [...] il fallait donc prévenir la corruption du français canadien en patois ou parler de bas étage.¹²²

Chantal Bouchard fixe la décennie 1860-1870 comme années des « premières manifestations de l'insécurité linguistique qui prendra, vers 1940-1950, des proportions

¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹⁸ Claude Poirier et Gabrielle Saint-Yves, « La lexicographie du français canadien de 1860 à 1930 : les conséquences d'un mythe », *Cahiers de lexicologie*, tome 80, Paris, p.55.

¹¹⁹ Claude Poirier, « Une langue qui se définit dans l'adversité », Michel Plourde (dir.), *Le français en Nouvelle-France : 400 ans d'histoire et de vie*, Québec, Fides, 2008, p.172.

¹²⁰ *Ibid.*, p.173.

¹²¹ Annick Farina, *op. cit.*, p.117.

¹²² Stanley Aléong, « Discours nationaliste et purisme linguistique au Québec », *Culture*, Vol. 1, n°2, 1981, p.33.

énormes¹²³ ». Elle avance que c'est « précisément au moment où émerge le français moderne que la Cession du Canada vient rompre pour longtemps presque tous les liens entre la colonie et la France¹²⁴ », événement qu'elle considère important dans l'avènement de l'insécurité linguistique québécoise. Or, France Martineau affirme plutôt que :

le Canada français n'est pas [...] coupé de la métropole, surtout dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Il y a eu une circulation des personnes dans l'espace atlantique, en particulier des commerçants et des politiciens qui transitent souvent par l'Angleterre ou les États-Unis vers la France. Les nouvelles prononciations – et de façon générale, les nouveaux usages de l'élite, ont dû pénétrer par des locuteurs faisant partie de réseaux atlantiques.¹²⁵

En lien avec cette hypothèse, on retrouve bel et bien un mouvement correctif débuté avec Maguire dès 1841, donc bien avant la décennie 1860-1870, ce qui indique qu'une certaine élite sentait déjà que l'écart entre le français canadien et le français hexagonal semblait préoccupant, puisqu'une « partie d'entre elle sui[vai]t assez bien les usages venus de France »¹²⁶. Après les premières apparitions de la prise de conscience des Canadiens, il est toutefois aussi possible d'avancer que d'autres facteurs ont entraîné une accélération du sentiment d'insécurité linguistique, par exemple les importants changements démographiques qui ont touché le territoire du Canada français au début du XIX^e siècle, particulièrement à Montréal où le poids démographique des francophones se fera de plus en plus faible entre 1837 et 1860¹²⁷. En somme, les débuts de l'insécurité linguistique, et son évolution qui suivra, doivent être nuancés; c'est par une série d'évènements (socioéconomiques, sociopolitiques,

¹²³ Chantal Bouchard, *La langue et le nombril. Histoire d'une obsession québécoise*, p.93.

¹²⁴ *Ibid.*, p.47.

¹²⁵ France Martineau, « L'Acadie et le Québec : convergences et divergences », *Minorités linguistiques et société/ Linguistic Minorities and Society*, n°4, 2014, p.24.

¹²⁶ *Ibid.*, p.26.

¹²⁷ Paul Linteau, « La nouvelle organisation économique et sociale », Michel Plourde (dir.), *Le français en Nouvelle-France : 400 ans d'histoire et de vie*, Québec, Fides, 2008, p.209-218.

sociolinguistiques) et de contacts linguistiques que se façonnent les sentiments épilinguistiques des locuteurs.

2.1.2 De nouveaux discours sur la langue au Canada français

Les années 1880 constituent un tournant dans la parution d'ouvrages linguistiques canadiens-français par l'avènement d'un courant de mise en valeur du français canadien; Marie-Andrée Beudet remarque d'ailleurs une légère augmentation des ouvrages de la langue durant cette décennie¹²⁸. Oscar Dunn offrira ainsi au Canada français en 1880 l'ouvrage correctif intitulé *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*. Cependant, loin de lui l'idée de dévaloriser le français canadien :

Comme de nombreux écrivains et journalistes qui avaient entrepris avant lui de revaloriser le français des Canadiens, Dunn répond aux attaques faites à ce français en le présentant comme tout aussi bon voire meilleur que celui qui est parlé en France, mais il est le premier à examiner d'une manière qu'il voudrait systématique les étymologies des mots dénoncés par ses prédécesseurs, souhaitant prouver qu'ils ont exagéré le nombre des emprunts aux Anglais et sous-estimé ceux qui viennent des différentes régions de France.¹²⁹

Il s'agit d'une première démarche pour la valorisation du français canadien face aux critiques qui lui étaient adressées. Dunn ouvre la voie à son successeur Sylva Clapin pour la parution de son *Dictionnaire canadien-français* en 1894 qui, avec Dunn, constituent deux ouvrages qui inaugurent réellement le débat des endogénistes et des exogénistes¹³⁰. Narcisse-Eutrope Dionne publie quant à lui en 1909 *Le parler populaire des Canadiens français*, important dans l'histoire de la lexicographie canadienne par le grand nombre de lexies inédites

¹²⁸ Marie-Andrée Beudet, *Langues et littérature au Québec, 1895-1914. L'impact de la situation linguistique sur la formation du champ littéraire*, Montréal, L'Hexagone, « Essais littéraires », 1991, p.50.

¹²⁹ Annick Farina, *op. cit.*, p.48.

¹³⁰ Rappelons que pour les endogénistes, la langue française parlée au Canada avec ses spécificités régionales est une variété aussi légitime que le français parisien; pour les exogénistes, seul le français standard prévaut et tous les francophones doivent utiliser la variété de français la plus proche de ce français standard.

qu'il contient, recensant environ « 15 000 mots ou expressions ¹³¹ ». La Société du parler du français au Canada affirme elle aussi la spécificité de la langue française parlée au Canada dans son *Glossaire du parler français au Canada*¹³² de 1930, défendant « un langage qui réponde à la fois à l'évolution naturelle de l'idiome et aux enseignements de la tradition, aux exigences des conditions sociales nouvelles et au génie de la langue¹³³ ». Bien que ce genre d'ouvrages réclame la légitimité d'une langue française canadienne, l'insécurité linguistique sera bel et bien instaurée au sein des esprits des Canadiens français.

En parallèle avec le discours lexicographique et glossique, on voit aussi paraître à partir du dernier tiers du XIX^e siècle des chroniques de la langue dans la presse qui se positionnent implicitement ou explicitement sur la langue française des Canadiens français; « elles contiennent plus particulièrement des commentaires à propos des usages qui peuvent faire problème à ceux qui veulent se conformer au bon usage¹³⁴ ». Dans sa thèse de doctorat intitulée « Description et évaluation de l'usage canadien dans les chroniques de langage. Contribution à l'étude de l'imaginaire linguistique des chroniqueurs canadiens-français », Wim Remysen mentionne que les chroniques de langue dans les médias suivent :

les deux mouvements qui ont marqué le développement de la lexicographie canadienne-française à partir du XIX^e siècle : un mouvement correctif – conséquence directe de l'insécurité linguistique émergente chez l'élite canadienne-française [...] et un mouvement glossairiste, qui tire ses origines des glossaires publiés entre 1880 et 1930 [...].¹³⁵

¹³¹ Site de l'aménagement linguistique du Canada (SALIC), « (1909) *Le parler populaire des Canadiens français*. Narcisse-Eutrope Dionne », http://www.salic.uottawa.ca/?q=org_lexico_can_fr.

¹³² Société du parler français au Canada, *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, Action sociale, 1930.

¹³³ Adjutor Rivard, 1914, p.257, cité par Annick Farina, *op. cit.*, p.66.

¹³⁴ Wim Remysen, « L'évaluation des emplois canadiens à l'aune de leurs origines françaises : le point de vue des chroniqueurs de langage », Carmen Leblanc, France Martineau et Yves Frenette (dir.), *Vues sur les français au Canada, Québec*, Les Presses de l'Université Laval, coll. « Les Voies du français », 2010, p.242.

¹³⁵ Wim Remysen, « Description et évaluation de l'usage canadien dans les chroniques de langage. Contribution à l'étude de l'imaginaire linguistique des chroniqueurs canadiens-français », thèse de doctorat (Linguistique), Université Laval, 2009, p.401.

Ainsi, les chroniqueurs étudiés précédant 1881 écrivent majoritairement des chroniques correctives qui « participent directement du mouvement de rectification langagière qui a pour objet de réduire les écarts qui existent entre la langue des Canadiens et celle des Français¹³⁶ ».

Entre les années 1910 et 1940, de nombreux auteurs tentent de faire connaître aux détracteurs sur la place publique la différence entre admettre qu'une langue est légitime et encourager l'enseignement de cette dernière¹³⁷. Certains essaient d'« établir une filiation entre le franco-canadien et le français du XVII^e siècle, ou les variétés provinciales¹³⁸ », afin de légitimer le français en usage au Canada français. On retrouve aussi ce mouvement dans les chroniques de langue de cette époque, malgré que « le type correctif continu[e] à [y] occuper une place importante¹³⁹ ».

À partir de 1940, l'insécurité linguistique atteint un pic : « Jamais les propos ne furent plus pessimistes, jamais l'image qu'on donnait de la langue n'avait été aussi noire, et jamais l'autocritique plus dure¹⁴⁰. » Les Canadiens eux-mêmes ne sont plus certains de leurs rapports avec cette langue stigmatisée; ce sentiment explique le manque d'outils lexicographiques sur la variété canadienne de langue française pour cette période. En 1964, Pierre Gardette dénonce le premier le manque d'outils lexicographiques complets pour la langue française en usage au Canada :

¹³⁶ *Ibid.*

¹³⁷ Chantal Bouchard, *op. cit.*, p.134.

¹³⁸ *Ibid.*, p.136.

¹³⁹ Wim Remysen, « Description et évaluation de l'usage canadien dans les chroniques de langage. Contribution à l'étude de l'imaginaire linguistique des chroniqueurs canadiens-français », p.402.

¹⁴⁰ Chantal Bouchard, *La langue et le nombril. Histoire d'une obsession québécoise*, p.209.

Aucun dictionnaire ne rend compte de cette langue, aucun “ Trésor ” n’a recueilli cette richesse. A la lecture de la jeune littérature canadienne on feuillette en vain le Larousse du XX^e siècle ou le dictionnaire de P. Robert; c’est une autre langue dont ils n’ont pas la clé. C’est le devoir des Canadiens de nous donner cette clé.¹⁴¹

Farina mentionne que « ce manque ne cessera ensuite d’être réaffirmé¹⁴² ». Malgré ces commentaires pessimistes, il faut tout de même souligner l’existence du *Dictionnaire général de la langue française au Canada*, de Louis-Alexandre Bélisle, publié en 1957, où l’on trouve du français standard hexagonal mêlé à des canadianismes, indiqués par une fleur de lys dans la nomenclature. L’auteur écrit avoir mis de l’avant un vocabulaire découlant de « l’assimilation des divers éléments linguistiques tirés de [s]es origines acadienne et canadienne¹⁴³ » pour refléter, du moins comme la nouvelle *Préface* de la quatrième et dernière édition l’indique, « non seulement [le] français contemporain, mais aussi [le] français parlé et écrit en Amérique du Nord dans les diverses couches de la population francophone de naissance¹⁴⁴ ». Il a été par la suite démontré, entre autres par Nadine Vincent¹⁴⁵, que l’ouvrage de Bélisle est une adaptation d’un dictionnaire français auquel a été greffé des canadianismes, particularismes lexicaux propres à la variété canadienne-française, sans qu’un travail d’harmonisation ne soit effectué. Bélisle aurait ainsi « adapt[é] le *Littré-Beaujean* (1874) en y ajoutant ces lexies propres au Canada, notamment tirés du *Glossaire du parler français au*

¹⁴¹ Pierre Gardette, « Pour un dictionnaire de la langue canadienne », *Revue linguistique romane*, v. XVIII, n°69-70, janv.-juin 1954, p.100.

¹⁴² Annick Farina, *op. cit.*, p.91.

¹⁴³ Louis-Alexandre Bélisle, *Dictionnaire général de la langue française au Canada*, Montréal, Société des éditions Leland, 1958.

¹⁴⁴ Louis-Alexandre Bélisle, « Préface », *Dictionnaire nord-américain de la langue française*, 4^e édition, Montréal, Éd. Beauchemin, 1979.

¹⁴⁵ Nadine Vincent, « La lexicographie québécoise du 21^{ème} siècle : après les tempêtes, l’affirmation tranquille », *Repères DoRiF n° 2 Voix/voies excentriques : la langue française face à l’altérité : Autour du français québécois : Perspectives (socio-) linguistiques et identitaires*, n°2, juillet 2013, http://www.dorif.it/ezine/ezine_printarticle.php?dorif_ezine=473688a3393aa773a2677da1952b2299&art_id=80.

Canada (1930)¹⁴⁶ ». André Cossette avance que le *Dictionnaire général de la langue française au Canada* :

[ne] rend pas compte de l'usage global de la " langue française au Canada ", puisque son auteur n'a pas modifié en fonction de cet usage la nomenclature du *Littre-Beaujean* qu'il reproduit intégralement. La différence québécoise a seulement été ajoutée à la description du français de France¹⁴⁷.

Bref, au milieu du XX^e siècle, aucun outil lexicographique ne semble répondre aux besoins spécifiques des francophones du Québec. La production linguistique s'inscrit alors plus dans une perspective correctrice que descriptive.

2.1.3 Le tournant de la Révolution tranquille

La Révolution tranquille québécoise, période de réorientation de l'État québécois, déclencha un regain de la fierté des Québécois pour leur langue. Tandis que « dans les années soixante et au début des années soixante-dix, les discussions tournaient essentiellement autour du parler populaire québécois appelé " joul"¹⁴⁸ »¹⁴⁹, « l'idée du " maître chez nous " modifiait aussi le discours métalinguistique, qui se polarisait de plus en plus sur la question d'une plus grande autonomie du français québécois par rapport au français de France¹⁵⁰ ». Il faudra toutefois attendre la fin des années 1970 pour que le peuple québécois constitue une communauté linguistique:

dans un espace où leur langue n'est plus seulement langue ouvrière ou paysanne mais où elle est devenue aussi langue de prestige, un « tremplin social pour accéder à beaucoup de postes de commande », où, comme langue commune à tous, elle peut se révéler enfin comme un « tout cohérent », riche d'une multiplicité d'usages et de registres, que s'exprime la volonté d'imposer une « norme nationale » de

¹⁴⁶ *Ibid.*

¹⁴⁷ André Cossette, « Problématique d'un dictionnaire général du français québécois », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, vol. 7, n°1, janvier 1988, p.80.

¹⁴⁸ Voir sur le sujet Alexandre Lafrenière, *Le joul et les mutations du Québec : la question de la langue dans la définition de l'identité québécoise*, Saarbrücken, Éditions universitaires européennes, 2010.

¹⁴⁹ Davy Bigot, « Français québécois: histoire d'une norme inachevée », *Études de linguistique française en Espagne*, B. Lépinette et B. Gomez-Angel (dir.), *numéro spécial de la Revista Quaderns de filologia*, n°71, Valence, Preses de l'Universitat Politècnica de València, p.755.

¹⁵⁰ Elmar Schafroth, *op. cit.*, p.201.

français, et que l'on commence à concevoir le dictionnaire québécois comme devant faire partie de l'« appareil de référence » de cette nouvelle communauté.¹⁵¹

2.1.4 À la recherche du français standard d'ici

En 1977, l'Association québécoise des professeurs de français a souhaité « que la norme du français dans les écoles du Québec soit le français standard d'ici¹⁵² ». Bien que la résolution précisait que « le français standard d'ici [était] la variété de français socialement valorisée que la majorité des Québécois francophones tendent à utiliser dans les situations de communications formelles¹⁵³ », de nombreux linguistes et professeurs ont ressenti le besoin de mettre à la disposition des locuteurs québécois des dictionnaires afin de rendre compte du lexique à spécificité canadienne. Ils souhaitaient également combler le manque de clarté de la « Charte de la langue française, promulguée en 1977, [qui] ne [contenait] aucune disposition visant à définir le “ français du Québec ”, la “ norme ” ou la “ qualité de la langue ”¹⁵⁴ ».

Une nouvelle production de dictionnaires québécois débute alors; d'abord, le *Dictionnaire de la langue québécoise* de Léandre Bergeron, publié en 1980, se présente comme un dictionnaire « général complet de la langue québécoise », bien qu'il se définisse aussi « comme un complément aux dictionnaires du français standard, c'est-à-dire que s'y trouvent consignés les mots français qui, par la forme ou le sens, [sont] spécifiques au parler du Québec¹⁵⁵ ». Bergeron affirme dans sa préface l'adéquation de la langue québécoise et écrit

¹⁵¹ Annick Farina, *op. cit.*, p.166.

¹⁵² Cité par Gilles Gagné, « Norme et enseignement de la langue maternelle », Édith Bédard et Jacques Maurais (dir.), *La norme linguistique*, Québec/Paris, Gouvernement du Québec/ Le Robert, Conseil de la langue française/Coll. « L'ordre des mots », 1983, p.510.

¹⁵³ *Ibid.*

¹⁵⁴ Hélène Cajolet-Laganière et Pierre Martel, « Le français au Québec : un standard à décrire et des usages à hiérarchiser », », Michel Plourde (dir.), *Le français en Nouvelle-France : 400 ans d'histoire et de vie*, Québec, Fides, 2008, p.460.

¹⁵⁵ Richard Patry, « Compte rendu; Ouvrage recensé : *Dictionnaire de la langue québécoise* de L. Bergeron ». *Revue québécoise de linguistique*, vol. 12, n°1, 1982, p.210.

qu'il a « refusé toute norme [et a] accepté seulement le critère de l'usage que les Québécois ont fait et font de leur vocabulaire¹⁵⁶ ». Cet ouvrage, « première véritable tentative de légitimation de cette langue sous la forme d'un dictionnaire¹⁵⁷ » mettait de l'avant une norme lexicographique québécoise, et non canadienne. Il semble cependant avoir servi d'incitation pour la production lexicographique qui suivit, en réveillant « les linguistes qui se mettront à réfléchir sérieusement à la question du dictionnaire conçu en fonction des besoins locaux¹⁵⁸ ».

Ensuite paraît le *Dictionnaire du français plus à l'usage des francophones d'Amérique*, édité en 1988, de A. E. Shiaty, Pierre Auger et Normand Beauchemin, sous la direction du rédacteur principal Claude Poirier. Le site de l'aménagement linguistique au Canada (SALIC) le présente en ces termes :

Le Dictionnaire du français plus est élaboré à partir de la nomenclature d'un ouvrage de base français, soit le Dictionnaire du français (édition 1987) de la maison Hachette, auquel on a apporté des modifications en vue de l'adapter le plus possible à la réalité nord-américaine. Il est le premier répertoire global du français au Canada qui décrit les usages propres aux Canadiens français en les intégrant au reste de la description, et non en les classant dans une catégorie ou une section particulière, ou encore en les faisant précéder d'une marque (ou d'un symbole) comme québécisme, canadianisme, acadianisme, etc. (DFP, XII)

Il vise donc un public québécois ou francophone d'Amérique et se dit « un premier pas vers un Dictionnaire général de langue québécoise » (DFP, XII), bien qu'il soit un dictionnaire non différentiel. Il impose aussi « le français du Québec comme une référence¹⁵⁹ », en donnant par exemple « en premier, à chaque entrée, le sens normalement en usage au Québec¹⁶⁰ » plutôt que le sens français. Poirier mentionne avoir :

cherché en outre à recueillir les acadianismes les plus représentatifs, le français canadien se composant de deux variétés principales, le québécois et l'acadien, qui ont de nombreux traits en commun par

¹⁵⁶ Léandre Bergeron, *Dictionnaire de la langue québécoise*, Montréal, VLB éditeur, 1980, p.8.

¹⁵⁷ Annick Farina, *op. cit.*, p.183.

¹⁵⁸ Claude Poirier, « Entre dépendance et affirmation : le parcours historique des lexicographes québécois », p.45.

¹⁵⁹ Annick Farina, *op. cit.*, p. 193.

¹⁶⁰ Pierre Tétu, « Aimez-vous les dictionnaires », *Nuit blanche, magazine littéraire*, n°47, 1992, p.42.

comparaison avec les variétés européennes; mais le lexique acadien contemporain est encore mal connu et les Acadiens eux-mêmes ne se sont pas encore prononcés sur l'inclusion de leurs mots dans des dictionnaires d'usage, on s'est limité pour l'heure à certains emplois traditionnels. (DFP, XV)

Tandis que l'on recense un nombre élevé de particularismes québécois, plus exactement 4 000 québécismes¹⁶¹, aucune étude n'a toutefois analysé la place des acadianismes dans le dictionnaire. Avançant l'existence d'un « standard québécois » (DFP, X) à exporter, ce dictionnaire non-différentiel semble mettre de l'avant une norme linguistique québécoise, bien que valide pour tous les francophones d'Amérique : « En raison du rayonnement historique de la variété québécoise au Canada, ces mots, sens ou expressions sont le plus souvent utilisés par l'ensemble des Canadiens francophones. » (DFP, XV) Mentionnons l'originalité de l'ouvrage qui renverse pour la première fois les pôles lexicographiques en adoptant un point de référence québécois : « Les auteurs du [*Dictionnaire du français plus*] avaient choisi de ne pas mettre en évidence, dans les articles, les emplois caractéristiques de l'usage québécois, mais de marquer plutôt les emplois proprement hexagonaux.¹⁶² ». Ce sont les francismes qui sont notés comme tels, par la parenthèse « (*France*) » dans la microstructure des articles, et non les québécismes, ce qui montre encore une fois une réappropriation du français standard par les Québécois de langue française.

Le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, paru en 1992, est un dictionnaire non différentiel québécois de langue française. Il a été réalisé par Alain Rey et Jean-Claude Boulanger; les auteurs ont souhaité indiquer autant dans la macrostructure que dans la microstructure « la norme d'usage des Québécois¹⁶³ »;

¹⁶¹ Annick Farina, *op. cit.*, p.188.

¹⁶² Claude Poirier, « Entre dépendance et affirmation : le parcours historique des lexicographes québécois », p.46.

¹⁶³ Esther Poisson, *op. cit.*, p.271.

Les rédacteurs ont voulu que les francophones du Québec, particulièrement les élèves et les étudiants des classes secondaires et collégiales, se sentent intégrés à la grande communauté de locuteurs francophones en retrouvant leurs usages particuliers parmi les usages communs à toute la francophonie.¹⁶⁴

Tout comme le *Dictionnaire du français plus* avant lui, le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* décrit « l'essentiel du français au Québec et [s'adresse] tant au public des niveaux secondaire et collégial qu'à l'ensemble des francophones de l'Amérique du Nord » (DQA, IX). Alain Rey déclare que « politiquement, ce dictionnaire [lui semblait] important. Il s'agit de donner aux Québécois la fierté de leur usage en faisant de celui-ci une description tout à fait analogue à celle que l'on fait du français de France¹⁶⁵ ». Le dictionnaire ne marque pas les lexies québécoises; ce sont aussi les francismes qui sont indiqués comme tels dans la microstructure par la parenthèse « (*France*) » ou encore « (*Surtout en France*) ». La grande différence avec le DFP est la nomenclature retenue ainsi que les marquages des mots dont « les registres indiqués ne semblaient pas refléter le sentiment linguistique des Québécois francophones¹⁶⁶ », du moins selon la controverse médiatique qui a suivi sa publication. Les auteurs mentionnaient dans l'introduction que le dictionnaire représentait « la réalité fonctionnelle d'un usage – dont la norme sociale est aujourd'hui, malgré les polémiques qui montrent sa vitalité, en voie de constitution » (DQA, X). Or, le public s'est montré réticent quant à l'absence de marquage pour des lexies traditionnellement de registre familier, ou encore de la présence au sein du dictionnaire d'expressions populaires. Marie-Cécile Guillot indique que « ce qui ressort de [la] polémique, c'est que, pour certains, la langue qui est

¹⁶⁴ Site de l'aménagement linguistique du Canada (SALIC), « (1992) *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*. Jean-Claude Boulanger (direction éditoriale) », http://www.salic.uottawa.ca/org_lexico_can_fr_1992_boulanger.

¹⁶⁵ Alain Rey, cité dans *La Presse*, 22 novembre 1992, p. B-6, « Si on cesse d'aimer sa langue, elle cesse d'exister ».

¹⁶⁶ Marie-Cécile Guillot, « Le Dictionnaire québécois d'aujourd'hui : Enquête sur les registres », *Revue canadienne de linguistique appliquée / Canadian Journal of applied linguistics*, vol. 2, n°1-2, p.91.

présentée dans le DQA est une langue familière ou populaire, et cette langue doit rester dans ces registres. Pour d'autres, cette langue n'est pas familière : elle appartient au français québécois standard¹⁶⁷ ». De ce fait, comme nous le verrons dans les prochains chapitres, le DQA s'est montré plus accueillant que le DFP pour les emplois caractéristiques de nature familière de la variété québécoise de langue française.

Aussi, paraît un ouvrage populaire auprès des institutions scolaires du Québec, le *Multidictionnaire des difficultés de la langue française*, une première édition datant de 1988, changeant de titre à sa 3^e édition pour le *Multidictionnaire de la langue française*. Il ne s'agit pas à proprement d'un dictionnaire de langue française, mais d'un dictionnaire pragmatique, qui a « comme angle d'analyse la situation réelle d'une personne au moment d'utiliser la langue, comme point de départ de la langue de celle-ci et ayant pour objectif de fournir rapidement des réponses claires et sûres aux questions, doutes ou problèmes¹⁶⁸ ». Dès 1988, on retrouve dans sa préface le souhait de présenter dans la nomenclature les mots d'origine canadienne qui n'ont pas d'équivalents en français de France. Son projet lexicographique change quelque peu à travers les éditions : « Fidèle à sa position adoptée en 1988, le *Multidictionnaire* intègre désormais davantage de mots ou d'expressions propres au français du Québec, des emplois, de registre courant ou soutenu, qui sont essentiels à la communication¹⁶⁹. » La norme linguistique mise de l'avant est la norme la plus valorisée au Québec, sans mentionner quelle est cette dernière, tout comme celle que l'Association québécoise des professeurs de français a adoptée en 1977. Comme l'explique Jean-Claude Corbeil dans la préface du *Multidictionnaire*, « la position normative du *Mutidictionnaire* est

¹⁶⁷ *Ibid.*, p.93.

¹⁶⁸ Marie-Éva de Villers, *Multidictionnaire de la langue française*, 4^e édition, Montréal, Éditions Québec Amérique, 2003[1988], p. XI.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. XIII.

nuancée. L'ouvrage décrit le français standard, tel qu'il est expliqué par les grammaires et les grands dictionnaires, noyau dur de la langue française commune à tous les francophones¹⁷⁰ ». Le *Multidictionnaire* inclut aussi « les termes et significations conformes au bon usage québécois [...], qu'ils soient de niveau neutre, familier ou, plus rarement, littéraire. Les critères de ce choix de ces mots respectent l'Énoncé d'une politique linguistique relative aux québécismes, publié par l'Office de la langue française en 1985¹⁷¹ ». L'auteure écrit qu'une telle nomenclature permet de « refléter plus fidèlement l'usage actuel de la langue française au Québec et dans l'ensemble de la francophonie¹⁷² ».

Enfin, *le Dictionnaire québécois-français; pour mieux se comprendre entre francophones* est l'œuvre d'un seul auteur, Lionel Meney; une première édition est d'abord parue en 1999, puis une seconde en 2003. L'objectif de cet ouvrage :

a été de fournir aux Québécois, aux Français et à tous les francophones intéressés, une étude « différentielle » - sur le modèle d'un dictionnaire bilingue [...] précise, détaillée, documentée, sans jugements de valeur, en juxtaposant les différences entre les deux variétés de langue et en nous appuyant exclusivement sur des exemples québécois. (DFQ, V)

Bien qu'il nomme « le québécois » la variété de français en usage au Québec, il écrit « le québécois n'est pas une langue à part, totalement différente du français » (DQF, V). Il s'agit ainsi d'un dictionnaire différentiel, de nature bivariétale, c'est-à-dire indiquant les lexies ou acceptions homologues entre deux variétés de langue. Il n'est donc pas un dictionnaire qui offre une description globale du français en usage au Québec comme le DFP et le DQA de notre corpus pour cette thèse, mais offre une description différentielle d'un nombre limité de lexies et acceptions que l'auteur a cru bon d'intégrer à sa nomenclature. Le DQF se définit

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. XII.

¹⁷¹ *Ibid.*, p. XIV.

¹⁷² *Ibid.*, p. XII.

comme « le reflet de ce qu'on peut lire dans la littérature et dans la presse québécoise » (DQF, VI), le corpus de sa nomenclature étant basé sur les textes québécois médiatiques et littéraires. Aussi, le DQF « se veut non seulement un ouvrage linguistique, mais aussi un ouvrage culturel fournissant des clés indispensables pour mieux comprendre la réalité canadienne-française d'autrefois, [et] la réalité québécoise d'aujourd'hui » (DQF, VI) Concernant sa microstructure, Louis Mercier et Claude Verreault soulignent :

Les marques d'usage sont presque inexistantes pour ce qui est des emplois de la variété source (le « québécois ») alors qu'elles sont extrêmement développées pour ce qui est de la variété cible (le « français standard »). Ainsi, bien des emplois rares et même des hapax sont présentés sans aucune marque [...].¹⁷³

Bref, l'auteur écrit que le DQF « met à la portée des jeunes générations québécoises, et des francophones du monde entier, l'essentiel des particularités de la langue du Québec¹⁷⁴ », sans prétendre à l'exhaustivité d'un dictionnaire de langue.

Le Québec peut « se targuer d'avoir inversé une tendance qui aurait pu mener rapidement à la disparition du “ fait français ” en Amérique du Nord¹⁷⁵ » en développant des institutions et en se dotant d'outils linguistiques. Pierre Martel affirmait en 2001 que « les Québécois ne possèdent qu'une certaine “ représentation ” de la norme langagière écrite [mais qu'ils] n'y adhèrent que lorsque la description de cette dernière correspondra à l'image qu'ils s'en font¹⁷⁶ ». Or, la description du français en usage au Québec est l'un des objectifs d'*Usito* : *Parce que le français ne s'arrête jamais*. Il représente le dernier ouvrage lexicographique

¹⁷³ Louis Mercier et Claude Verreault, « Opposer français “ standard ” et français québécois pour mieux se comprendre entre francophones? Le cas du *Dictionnaire québécois-français* », *Le Français moderne*, Paris, tome 70, n°1, 2002, p.95.

¹⁷⁴ Lionel Meney, « Critique du “ Dictionnaire québécois-français ”: un mauvais procès », *Québec français*, n°121, 2001, p.92.

¹⁷⁵ Michel Francard, « Attitudes et représentations linguistiques en contexte minoritaire : le Québec et l'Acadie », p.384.

¹⁷⁶ Pierre Martel, « Le français de référence et l'aménagement linguistique », *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, vol. 27, n°1-2, 2001, p.132.

conçu pour répondre aux divers besoins langagiers de la société québécoise et pour témoigner de sa culture. Le prochain chapitre de notre étude nous renseignera plus en détail sur son projet lexicographique et la norme linguistique qu'il met de l'avant.

Chapitre 2

Cadre méthodologique

1. Usito, dictionnaire en ligne

Pour examiner la norme linguistique présente dans *Usito*, nous ferons une analyse de son projet lexicographique; il fera ainsi l'objet d'une première section de ce chapitre, dans laquelle une description des aspects de sa diffusion en ligne et des informations qui s'y retrouvent sera aussi présentée. Nous examinerons ensuite comment *Usito* perpétue une tradition dictionnaire québéco-centriste à la fois dans sa structure et dans son projet lexicographique. La présentation du corpus de lexies à l'étude et la méthodologie de l'analyse métalexicographique d'*Usito* complètera finalement ce chapitre.

Il est finalement important de noter que les informations se retrouvant dans les prochaines sections ont été relevées en date du 1^{er} septembre 2014. Depuis lors, de nombreux changements ont pu être apportés, et ce, tant en ce qui concerne la plateforme informatique qu'à la nomenclature même du dictionnaire. Ainsi, il est possible que certaines observations présentes dans cette thèse ne soit plus d'actualité.

1.1 Présentation du produit

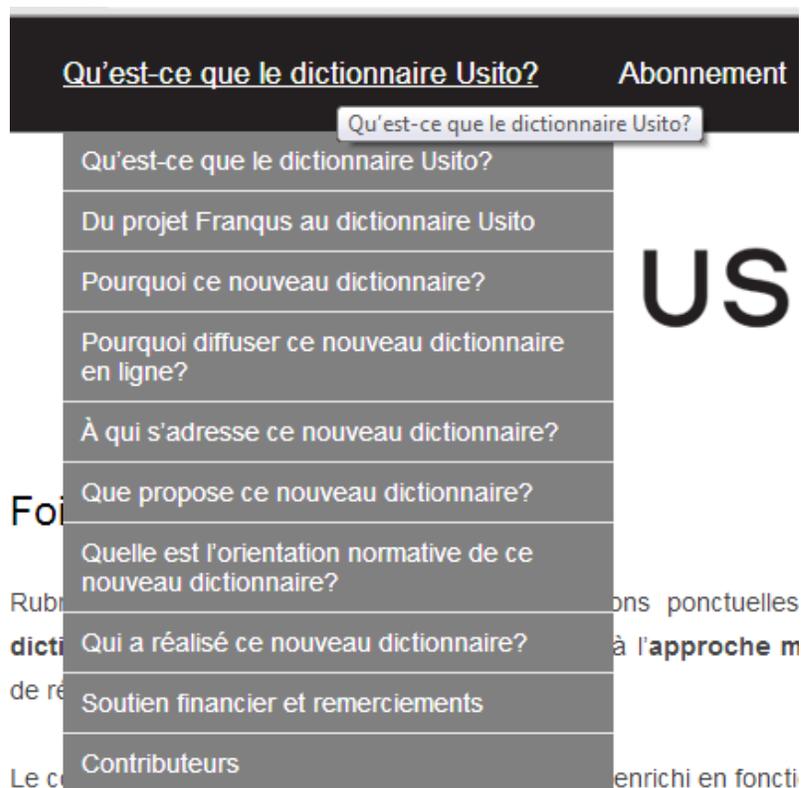
Pour comprendre de quelle manière le projet lexicographique est présenté, il faut d'abord saisir la conception de la plateforme informatique sur laquelle *Usito* se retrouve. Le site Internet du dictionnaire <http://www.usito.com/> est accessible à tous. La page d'accueil offre à l'internaute cinq options : « Qu'est-ce que le dictionnaire *Usito*? », « Abonnement », « Entrez dans le dictionnaire », « FAQ », « Nous joindre ». Seule la section « Entrez dans le

dictionnaire », c'est-à-dire l'accès à la nomenclature et aux vedettes, nécessite un abonnement préalable¹⁷⁷. Impossible donc d'accéder aux entrées lexicales sans déboursier des frais monétaires. Le projet lexicographique d'*Usito* est cependant présenté à l'extérieur de la nomenclature du dictionnaire en ligne, principalement dans l'onglet « Qu'est-ce que le dictionnaire *Usito*? ». En d'autres mots, nul besoin d'acheter le dictionnaire pour avoir accès aux informations générales du produit.

La préface informatique d'*Usito* n'est pas signée, bien que l'on sache que la direction éditoriale soit assurée par Hélène Cajolet-Laganière et Pierre Martel, avec Louis Mercier comme conseiller éditorial; les éditeurs sont normalement responsables de cette section. L'introduction est donc répartie en 10 onglets distincts sous la catégorie « Qu'est-ce que le dictionnaire *Usito*? » (Figure I).

¹⁷⁷ En date du 1^{er} septembre 2014, *Usito* offrait un accès gratuit d'un mois à l'utilisateur souhaitant se familiariser avec cet outil avant d'en faire l'achat.

Figure I

Introduction au dictionnaire *Usito* en 10 onglets1.2 *Projet lexicographique*

Il est écrit dans le premier des dix onglets « Qu'est-ce que le dictionnaire *Usito*? » que ce nouveau dictionnaire offre « une description générale et ouverte de la langue française » (*Usito*) tout en « se démarqu[ant] par une plus grande ouverture aux mots français qui font référence aux diverses composantes des contextes québécois, canadien et nord-américain » (*Usito*). Dans la présentation de son projet lexicographique, « les emplois qui caractérisent l'usage québécois du français » (*Usito*) sont mis en opposition à ceux qui « caractérisent son usage en France » (*Usito*). Ce sont là deux caractéristiques centrales qui reviendront tout au long de la présentation du dictionnaire; ces deux aspects de son projet lexicographique font de

lui un dictionnaire québécois de la langue française, ou du moins un dictionnaire québéco-centriste de langue française.

En effet, pour légitimer la production de ce nouveau dictionnaire, il est indiqué, dans « Pourquoi ce nouveau dictionnaire? », que les dictionnaires généraux de la langue française sont « conçus d'abord et avant tout en fonction du public francophone européen et notamment du public français » (*Usito*). L'accent est mis sur le francocentrisme des dictionnaires français et sur les lacunes qu'*Usito* souhaite corriger quant :

- à la description du français en usage au Québec et plus particulièrement de son registre standard.
- à la description du contexte québécois et de l'environnement nord-américain.
- et à la mise en valeur de la culture francophone québécoise et nord-américaine. (*Usito*)

Il est aussi possible de remarquer dans cette section que l'adjectif « canadien » n'est pas présent dans cette section. On ne retrouve que les termes « québécois(e) » et « nord-américain(e) ». Néanmoins, par cette nomenclature principalement québécoise, *Usito* s'inscrit dans « la voie de la lexicographie généraliste québécoise ouverte il y a une soixantaine d'années par le *Dictionnaire général de la langue française au Canada* (1954) de Louis-Alexandre Bélisle » (*Usito*) ; il se targue aussi d'être « le seul dictionnaire du français qui, tout en dressant un portrait global et actuel de cette langue, ouvre un aussi large espace à l'usage québécois » (*Usito*). L'inadéquation des dictionnaires français actuels pour le public québécois est mise de l'avant, puisque c'est bel et bien à la population québécoise à qui s'adresse prioritairement *Usito*, information que l'on retrouve dans la section « À qui s'adresse ce nouveau dictionnaire » (*Usito*).

Usito est ainsi conçu pour « répondre aux divers besoins langagiers de la société québécoise et pour témoigner de sa culture » (*Usito*). *Usito* « s'adresse également à tous les

francophones nord-américains », et plus généralement à tout usager francophone ou francophile (*Usito*). Notons cependant que la section « À qui s'adresse ce nouveau dictionnaire » débute avant tout par la mission pédagogique suivante : « De façon générale, *Usito* s'adresse aux étudiants et enseignants de tous les cycles d'enseignement. » (*Usito*) Cette information, qui apparaît avant même de spécifier le public géographique ciblé, découle du fait qu'il se réclame dictionnaire de langue française avant tout. Bien que ces deux publics cibles ne soient pas incompatibles, cette oscillation entre dictionnaire général de langue française pour le monde scolaire francophone et dictionnaire de langue française pour le public québécois montre bien la double portée voulue de ce dictionnaire.

Par exemple, dans la section « Que propose ce nouveau dictionnaire », il est d'abord indiqué qu'*Usito* propose « une description globale du lexique français », précision suivie de :

Comme dictionnaire général, *Usito* propose une description globale des mots de la langue française couvrant à la fois ceux qui constituent les ressources lexicales de base de cette langue (le patrimoine commun de la francophonie) et ceux qui sont plus directement associés à l'usage et au contexte québécois. (*Usito*)

Le projet lexicographique d'*Usito* semble donc vouloir défendre deux objectifs à la fois : celui d'outil qui peut convenir à n'importe quel francophone et celui d'outil fait sur mesure pour les Québécois. Il est possible d'expliquer cette double visée par l'objectif de joindre le plus grand nombre d'utilisateurs. Il est indiqué qu'« *Usito* est un dictionnaire général dont l'orientation normative vient directement répondre aux préoccupations de la société québécoise actuelle en matière de qualité de la langue » (*Usito*), perspective spécifiée une nouvelle fois lorsque le premier objectif normatif est défini : « Ce nouveau dictionnaire a été conçu de façon à pouvoir servir au Québec de guide linguistique et normatif. » (*Usito*) Tout comme l'Association québécoise des professeurs de français en 1977, cette norme est celle qui

« se dégage de l'observation du discours public et des écrits québécois associés à une langue de qualité » (*Usito*). Cette visée normative québécoise est aussi présente dans le second objectif normatif qui accompagne la norme linguistique en usage au Québec, celui de « bien situer l'usage québécois par rapport aux autres usages géographiques » (*Usito*). Le souhait normatif est alors à la fois d'informer les usagers québécois de langue française et de les corriger : « De façon générale, et plus particulièrement en ce qui concerne les emplois caractéristiques de l'usage québécois du français, la priorité a été donnée aux emplois du registre¹⁷⁸ standard¹⁷⁹, qui servent de base à la hiérarchisation normative de l'ensemble des usages. » (*Usito*) Sans être un dictionnaire pragmatique ni un dictionnaire de difficultés, *Usito* offre un « lexique correctif; [il] se contente de relever ce qui est considéré comme une faute et [...] en fourni[t] l'équivalent correct¹⁸⁰ ». Cette caractéristique concorde avec sa mission pédagogique.

Deux paragraphes accompagnent ces remarques normatives. D'abord, on mentionne le traitement accordé aux emprunts critiqués à l'anglais, où il est écrit que seuls ont été retenus dans la nomenclature les emprunts à l'anglais largement répandus dans la presse québécoise. On annonce qu'il n'est « accord[é] qu'un traitement partiel¹⁸¹ aux emplois qui sont très largement critiqués : leur mention permet d'introduire les emplois standards qui peuvent leur être substitués » (*Usito*). Il est également mentionné la marque géographique de l'usage de ces

¹⁷⁸ Un registre « réside [...] dans l'actualisation spécifiquement linguistique d'un ensemble plus ou moins complexe de contingences extra-, para- ou résolument non linguistiques, telles la géographie, la spécialisation, l'apprentissage du discours métalinguistique » (J.M. Paquette, 1983).

¹⁷⁹ « Le registre central [du français] est dit *standard*, par opposition à des registres *familier*, *populaire*, *vulgaire*, *argotique*... et à un registre *soutenu*, voire *littéraire* »; le registre standard relève plus spécifiquement des emplois admis lors de situations de communication formelle (M.-F. Mortureux, 2008 : 129).

¹⁸⁰ Claude Poirier, « *Usito* : Un pas en avant, un pas en arrière », disponible sur le site internet du *Trésor de la langue française Québec*, mis à jour le 28/04/2014, <http://www.tlfq.ulaval.ca/usito.asp> .

¹⁸¹ Nous verrons dans le chapitre 3 que « le traitement partiel » consiste en une entrée lexicographique sans définition lexicographique.

anglicismes : le pôle français ou le pôle québécois étant tous deux représentés¹⁸². Une remarque est ensuite faite sur les rectifications orthographiques, puisqu'*Usito* tient compte du « degré actuel d'implantation dans l'usage québécois et francophone » (*Usito*). Cependant, plutôt qu'uniformiser la présentation des rectifications orthographiques, *Usito* les dispose de la manière suivante :

Les graphies rectifiées les mieux implantées sont traitées comme des graphies bien établies et présentées en entrée, souvent accompagnées d'une autre variante graphique usuelle plus traditionnelle. Les graphies rectifiées qui sont moins bien implantées ne sont pas données en entrée, mais elles sont mentionnées en remarque. (*Usito*)

Pour déterminer si l'implantation était suffisante, les lexicographes se sont donc basés sur l'usage dans leur banque de données de lexies. Lorsque la nouvelle orthographe prévaut, l'orthographe traditionnelle est côte à côte à cette dernière. Cependant, tant que les graphies rectifiées ne sont pas passées dans l'usage, elles occupent une place différente dans l'entrée. La graphie la plus en usage est ainsi conservée dans la macrostructure, tandis que la graphie la moins usitée se retrouve intégrée à la microstructure, avant la définition lexicographique. Pour des usagers avertis, ces différences permettent de différencier les deux graphies en cours, entre autres au Québec. Cependant, pour le milieu scolaire, cette disposition peut compliquer l'enseignement de la nouvelle orthographe, puisque cette démarche encourage le maintien de l'usage actuel, qu'il s'agisse de l'orthographe traditionnelle ou rectifiée.

En date du 1^{er} septembre 2014, *Usito* comptait « quelques 60 000 mots traités ». Pour arriver à cette nomenclature, l'équipe *Franqus* a « élaboré une vaste banque de données textuelles représentatives du français en usage au Québec (plus de 52 millions de mots [...] [et]

¹⁸² Des anglicismes spécifiquement de la région de France sont intégrés à la nomenclature d'*Usito*. Par exemple, *set (de table)* est noté UF.

plus de 15 000 textes)¹⁸³ ». Aussi, d'autres ouvrages, principalement québécois, ont été utilisés afin de compléter cette base : « BiblioBranchée Québec et Europe (Eureka); le Réseau des corpus lexicaux québécois; Frantext, le *Grand Dictionnaire terminologique* de l'OQLF et autres banques linguistiques et textuelles, sans oublier les ouvrages dictionnaires disponibles¹⁸⁴ ». D'autres contributeurs ont aussi fourni de la documentation : L'ATILF, l'OQLF, le TLFQ, le Conseil supérieur de la langue française, le ministère québécois de l'Éducation, du Loisir et du Sport, l'Union des écrivaines et écrivains québécois, ainsi que les Universités d'Ottawa, de Moncton, Sorbonne-Paris IV et l'Université catholique de Louvain (*Usito*). Bref, la nomenclature a été constituée par une équipe internationale à l'aide d'une banque de mot formes en majorité québécoise. Précisons ici qu'il n'est pas possible à l'utilisateur de naviguer entre l'entrée et son usage dans la base de données, les deux entités étant entièrement indépendantes, et ce, bien que la banque de données ait servi à forger des exemples dans la nomenclature d'*Usito*. L'établissement de la nomenclature a été fait dans les années qui ont suivi la création du projet *Franqus* en 1996, de manière simultanée à la mise en place de la plateforme informatique. La rédaction elle-même du dictionnaire s'est déroulée intensivement de 2004 à 2009 par une équipe d'une vingtaine de rédacteurs auxquels se sont ajoutés des collaborateurs externes du projet *Franqus*, tant d'universités canadiennes qu'internationales. Depuis 2009, la nomenclature a été travaillée afin d'en uniformiser le contenu. Puis, en 2012, il a été mis en place un processus de commercialisation qui a mené à la mise en marché d'*Usito* en 2013. Le prix courant individuel est de 39,99\$ par année pour un accès illimité au dictionnaire, et permet d' « assurer l'enrichissement, la mise à jour et la

¹⁸³ Hélène Cajolet-Laganière et Pierre Martel, « Le système de marques d'usage et de marques normatives dans le dictionnaire du français de l'Équipe *FRANQUS* », *Les dictionnaires de la langue française au Québec, de la Nouvelle-France à aujourd'hui*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p.391.

¹⁸⁴ *Ibid.*

diffusion » d'*Usito* (*Usito*). Des tarifs sur mesure sont aussi offerts aux groupes, organismes et institutions.

1.3 La description du dictionnaire

L'accès à la nomenclature se fait par l'onglet « Entrez dans le dictionnaire », où une adresse courriel et un mot de passe sont requis. C'est un abonnement qui donne l'accès au dictionnaire; on accède par celui-ci au contenu lexicographique du dictionnaire.

Figure II

Disposition et organisation du contenu lexicographique

The screenshot displays the Usito dictionary interface. On the left, a navigation menu under 'Index' lists various terms, with 'à-pic' highlighted. The main content area shows the entry for 'à-pic' [apik] n. m., including its plural form 'à-pics', a definition: 'Endroit escarpé; versant abrupt d'une montagne, d'un terrain dont la pente est très forte.', and a quote: « L'à-pic était tel qu'elle ne pensa pas d'abord s'y engager en voiture, jusqu'à ce qu'elle aperçoive des traces de pneus sur le chemin rocailleux » (A. Apostolska, 2000). Below the definition, there is a section for 'ETYMOLOGIE' (1875 in DDL, de la locution adverbiale à pic) and a 'TABLEAU DES FORMES' table.

NOM MASCULIN		
	singulier	pluriel
à-pic	à-pic	à-pics

At the bottom of the page, it states 'Conditions d'utilisation Les Éditions Delisme © Tous droits réservés'.

1.3.1 La disposition de la nomenclature

La nomenclature est disposée en ordre alphabétique dans un menu déroulant dans le côté gauche de l'écran, sous l'onglet « Index ». Il est également possible, avant de commencer une recherche, de sélectionner l'onglet « À découvrir », pour avoir accès à « une sélection d'articles reflétant la richesse du dictionnaire dans tous les domaines de la vie courante et

professionnelle » (*Usito*); il s'agit de deux listes à caractère encyclopédique qui mettent en valeur la culture québécoise et nord-américaine. Elles se nomment la « Liste des articles thématiques » et la « Liste des gentilés et toponymes ». En date du 19 août 2014, 86 articles thématiques étaient en ligne, couvrant des sujets aussi divers que « L'automatisme et le Refus global » à « L'architecture au Québec depuis 1960 », tous en relation avec la culture québécoise et du même coup nord-américaine que promeut *Usito*. Il s'agit d'« articles thématiques consacrés à divers aspects du contexte nord-américain; Réalités linguistiques, culturelles, socioéconomiques et géographiques » (*Usito*). Aucune information expliquant le choix spécifique des sujets de ces articles n'est toutefois disponible. Ces articles thématiques sont disponibles uniquement par ordre alphabétique lors de la consultation du dictionnaire (*Usito*). Notons que les auteurs de ces articles thématiques sont distincts des rédacteurs d'*Usito*¹⁸⁵. Concernant les gentilés, toujours en date du 19 août 2014, 1 162 gentilés y étaient répertoriés. Une attention particulière est portée aux gentilés québécois, par exemple *Agathois* et *Abitibien*.

Comme on peut observer dans la Figure II, un moteur de recherche, en haut dans le coin gauche, permet la recherche de lexie; on la nomme « Fenêtre d'indexation »¹⁸⁶. Cette case est tolérante à l'approximation graphique. Ainsi, même en ne connaissant pas l'orthographe exacte d'un mot, *Usito* trouvera des occurrences semblables qu'il proposera à l'utilisateur, toujours dans le menu déroulant, dans le bas à gauche. Par exemple, un utilisateur écrivant *otographe* dans la fenêtre d'indexation se verra offrir les suggestions suivantes : « autographe », « olographe », « olographes », « holographe », « homographe » et

¹⁸⁵ Il est possible de retrouver la liste entière de ces articles à l'adresse <https://www.usito.com/auteurs-articles-th%C3%A9matiques.html>.

¹⁸⁶ Hélène Cajoleit-Laganière, « En quoi l'environnement numérique contribue-t-il au renouvellement de la pratique et du discours lexicographique », allocution présentée lors du colloque international *Du papier au numérique, la mutation des dictionnaires*, dans le cadre de la 4^e Journée québécoise des dictionnaires, le jeudi 4 octobre 2012, <https://www.youtube.com/watch?v=qdfLMuIghug>.

« autogreffe ». Cet usager n'aura alors qu'à sélectionner la lexie désirée. Aussi, cette case prend en charge toutes les formes complexes et la flexion verbale (locutions, expressions, verbes conjugués, etc.), ce qui permet des possibilités de recherche décuplées. Par exemple, un usager écrivant *ouvrit* se verra rediriger vers le verbe « ouvrir ». Finalement, la recherche dans cette case permet de retrouver une lexie recherchée dans la microstructure de tous les articles et les annexes¹⁸⁷. Par exemple, la recherche de la lexie *emploi* mènera à 25 résultats, dont des entrées comme « emploi », « contre-emploi », « sous-emploi », mais aussi le verbe « abolir » puisqu'il contient l'exemple « abolir un emploi, un poste », ainsi que *temps* pour « emploi du temps ».

Il est possible de naviguer entre une nomenclature présentée par ordre alphabétique, sous « Index », et une nomenclature reliée à la recherche en cours, sous l'onglet « Résultats », qui rassemble toutes les lexies reliées à la recherche. Par exemple, tandis que pour la lexie *emploi* l'onglet « Index » la placera entre « emplir » et « employabilité », l'onglet « Résultats » listera toutes les entrées impliquant la forme *emploi* dans l'entrée lexicale, puis mentionnera les différentes locutions ou expressions contenant *emploi* dans d'autres entrées.

Mentionnons pour conclure qu'un double-clic sur n'importe quelle lexie du dictionnaire amène l'utilisateur à la définition de ce mot¹⁸⁸. Puisque lorsqu'une recherche est faite par l'utilisateur le dictionnaire conserve les articles consultés dans un historique personnalisé à l'utilisateur, il est alors possible pour celui-ci de revenir à l'article précédent sans problème. Ce processus ne fonctionne cependant que lors d'une même consultation du dictionnaire; lorsque l'utilisateur se déconnecte du site d'*Usito*, l'historique des recherches est réinitialisé. À simple fin

¹⁸⁷ *Ibid.*

¹⁸⁸ Il en va de même pour le NPR.

de comparaison, l'autre dictionnaire en ligne de notre corpus, le NPR, conserve l'historique des recherches, peu importe les déconnexions de session.

D'autres compléments à la nomenclature sont également disponibles : il s'agit de listes et d'annexes, encore une fois accessibles dans le coin supérieur droit du dictionnaire, qui sont d'autres outils pour comprendre entre autres le discours lexicographique (par exemple une liste d'abréviations), ou l'analyse linguistique (par exemple des listes de suffixes et d'acronymes,...) d'*Usito*. Ces listes et annexes peuvent aussi apparaître dans le menu déroulant de recherche lorsque la forme recherchée est en lien avec ces dernières.

1.3.2 L'article

L'article occupe la majeure partie de l'écran; il se situe dans la partie gauche (Figure II). Il est possible d'obtenir l'affichage complet d'un article, un affichage simplifié (sans exemples et sans phraséologie¹⁸⁹), ou encore l'affichage exclusif des exemples et de la phraséologie, en sélectionnant l'option désirée dans le coin droit, en haut de l'article.

On retrouve la lexie en rouge, suivie de la transcription phonétique, et de l'information lexicogrammaticale. La section « prononciation » a été réalisée par Caroline Émond, étudiante au doctorat au moment des travaux, sous la responsabilité de Denis Dumas (*Usito*). Or, la seule étude disponible à ce jour sur la prononciation d'*Usito* est un article intitulé « La transcription phonétique du dictionnaire *Franqus* » écrit par Denis Dumas en 2006, déclarant que « la transcription phonétique du dictionnaire *Franqus* obéit à deux principes : *réalisme*, d'abord, pour garantir sa représentativité et sa légitimité sociales; *économie*, ensuite, pour assurer sa

¹⁸⁹ Nous distinguons « exemple » et « phraséologie » : « La phraséologie est le phénomène par lequel certains éléments de la phrase sont construits en transgressant les règles de sélection de leurs constituants lexicaux ou morphologiques. » (Polguère, 2008 : 164), tandis que l'exemple est une forme concrète de l'usage de l'élément lexical.

cohérence interne et contrer la redondance inutile¹⁹⁰ ». C'est ainsi l'usage standard québécois qui semble avoir été priorisé, la transcription phonétique « int[égrant] l'ensemble des faits de structure phonologiques, morphologiques et lexicaux au sens strict propres à cette variété de la langue¹⁹¹ ».

La définition est toujours en noir et en caractère gras, et la phraséologie et les exemples sont présentés en couleur brune et en italiques. Des synonymes avec lien hypertexte sont parfois aussi présentés en couleur grise et en majuscules sous la définition. Si plusieurs acceptions sont liées à la lexie, ces dernières sont numérotées et présentées tour à tour. L'étymologie suit les définitions, puis apparaît, lorsque pertinent, un « tableau des formes », qui indique les formes diverses du mot-vedette selon un changement de genre et de nombre, dans le cas des noms, ou encore la conjugaison, dans le cas de verbes.

Mentionnons que les marques UQ ou UF peuvent apparaître au début d'une vedette ou au début d'une acception pour indiquer, dans le cas de UQ, « un emploi caractéristique de l'usage au Québec » (*Usito*), et dans le cas de UF, « un emploi caractéristique de l'usage en France » (*Usito*). Cette clarification du métalangage est accessible à l'utilisateur par des bulles explicatives qui apparaissent sur tous les symboles et sur toutes les abréviations du dictionnaire. Dans ces bulles explicatives, il y a même parfois des renvois à certaines annexes et listes mentionnées plus haut, par exemple l'annexe « Tableau des termes, signes et abréviations du dictionnaire ».

¹⁹⁰ Denis Dumas, « La transcription phonétique du dictionnaire Franqus », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 37, n°2, 2006, p.99.

¹⁹¹ *Ibid.*

1.3.3 La lexicographie à l'ère numérique

Il existe un onglet intitulé « Commentaires? » qui permet une communication directe par courriels entre l'utilisateur et le lexicographe. Cela permet à l'utilisateur de s'approprier son dictionnaire en proposant, par exemple, des lexies absentes de la nomenclature actuelle, ou encore en posant une question d'ordre technique tout comme d'ordre lexicographique à l'équipe d'*Usito*. Dans la section « Foire aux questions », il est indiqué que les usagers sont même encouragés à signaler les emplois qu'un usager connaît et qu'il ne retrouve pas dans la nomenclature. *Usito* mentionne cependant un droit de réserve par rapport à des suggestions qui ne correspondraient pas à « la cohérence globale du dictionnaire » ou à sa « position éditoriale plus restrictive à l'endroit des emplois qui sont le plus négativement perçus » (*Usito*); la communication est ouverte entre spécialistes et usagers. La plateforme informatique permet donc à *Usito* d'actualiser le vocabulaire en ligne en regard des dernières recherches sur la langue française, et accorde un parachèvement régulier à la nomenclature ainsi qu'au contenu encyclopédique disponible pour l'utilisateur : « Mis à jour chaque semaine, il est continuellement enrichi par l'actualité (veille linguistique) et par les besoins exprimés par ses usagers » (*Usito*). En ayant une existence sur la toile, mentionnons qu'*Usito* accède aussi à un public élargi par rapport à ces homologues de version papier; son accessibilité lui permet de diversifier ses usagers, répondant à son projet lexicographique de servir « à tous les francophones et francophiles intéressés par une description ouverte du français » (*Usito*).

1.4 Conclusion : *Usito* : Un outil avant tout pour les Québécois

Loin d'être un simple dictionnaire de langue, *Usito* propose en dernier lieu d'instaurer une nouvelle tradition lexicographique québécoise en ligne; il offre à la communauté québécoise son premier dictionnaire de langue française en ligne personnalisé. Sa formule

inédite, un dictionnaire québécois de langue française à visée internationale, entraîne une nouvelle visibilité sur le plan mondial pour le français standard en usage au Québec. Il s'agit là d'un outil qui participe à la description de la langue française en usage au Québec, et fait bénéficier de ce fait même la description de la langue française de l'ensemble des communautés francophones canadiennes ainsi que nord-américaines.

2. Norme linguistique présente dans les dictionnaires

Nous savons que « le dictionnaire constitue assurément le lieu privilégié de l'interprétation de la norme¹⁹² »; le discours lexicographique offre une représentation subjective de la norme linguistique. Cette norme, à la fois prescriptive et subjective, peut être utilisée pour asseoir la légitimité d'une variété de langue sur un territoire géographiquement délimité.

2.1 Un concept à définir

Le discours lexicographique sur la standardisation de la langue a entraîné une certaine concordance entre la norme linguistique et la représentation de cette norme linguistique telle que mise de l'avant dans un dictionnaire.

Le titre du colloque tenu les 14 et 15 mai 2001 à l'Université de Sherbrooke dans le cadre du 69^e Congrès de l'Acfas, « La représentation de la norme dans les pratiques terminologiques et lexicographiques », montre entre autres que les différences entre ces normes sont connues et reconnues. Dès 1987, Bernard Quemada a amorcé une réflexion sur la norme linguistique telle que représentée dans les ouvrages lexicographiques. Il a séparé le

¹⁹² Jean Pruvost, « À la recherche de la norme : sa représentation lexicographique chez Larousse et Robert et la triple investigation », Pierre Boucher et Monique C. Cormier (dir.), *La représentation de la norme dans les pratiques terminologiques et lexicographiques*, Québec, Office de la langue française, coll. « Langues et sociétés », n°39, 2002, p.168.

produit (le dictionnaire) de l'objet (la langue étudiée) en introduisant la différence entre la dictionnaire, la science de l'élaboration des dictionnaires, et la lexicographie, qui représente le travail qu'est le recensement et l'étude des lexies d'une langue donnée¹⁹³ : « La lexicographie au sens quémadien du terme se situe en amont de la dictionnaire, et il est clair que tout grand dictionnaire suppose une lexicographie préalable¹⁹⁴. » Comme toute norme, celle présente dans un dictionnaire de langue reste ainsi une construction qui reflète un lieu donné et un temps précis, le dictionnaire dans lequel elle prend place visant un marché précis.

Cette norme linguistique est accessible à la fois par l'étude du projet lexicographique d'un dictionnaire, mais également par le recensement et l'étude de ses données lexicales, en particulier la place laissée aux particularismes linguistiques. L'organisation interne du système d'un dictionnaire est également à étudier afin de comprendre les éléments constitutifs mis en valeur dans son discours métalexigraphique, afin de dégager les stratégies lexicologiques mises en pratique. La confrontation de ces aspects permet de dégager de manière efficace les articulations d'une norme dans un dictionnaire.

À travers cette étude, nous tenterons de dégager la norme linguistique d'*Usito* en proposant également une description de la norme linguistique des autres dictionnaires étudiés, en tenant compte des études précédentes qui ont été faites sur le sujet. Cela nous permettra de nous pencher sur les représentations idéologiques de la langue telles que mises de l'avant par le choix de la nomenclature, le traitement de la macrostructure et la disposition de leur microstructure.

¹⁹³ Bernard Quemada, « Notes sur lexicographie et dictionnaire », *Cahiers de lexicologie*, vol. 51, n°2, 1987, p.231-242.

¹⁹⁴ Jean Pruvost, *op. cit.*, p.152.

2.2 Mouvement lexicographique

Toute norme linguistique, y compris celle qui a participé à l'élaboration du français national de France, est un construit prescriptif tel qu'imaginé par les élites. La position du Québec est bien sûr remarquable lorsqu'on considère que la lexicographie québécoise a connu un développement privilégié ces dernières décennies en comparaison avec la lexicographie des autres variétés de français au Canada. Or, l'usage québécois prévaut de plus en plus pour l'ensemble des communautés linguistiques canadiennes de langue française, mouvement auquel *Usito* participe.

2.2.1 Du français canadien vers le français québécois

À travers l'évolution de la lexicographie canadienne, il est possible d'observer que la désignation « français québécois » a remplacé progressivement « français canadien ». Comme le souligne Claude Poirier, « le terme français canadien [ayant] autrefois un sens plus restreint, [désignait] le français du Québec et les variétés qui s'y rattachent¹⁹⁵ ». Il témoigne ainsi d'une perspective historique dans la dénomination « canadien » qui, au XVIII^e et XIX^e siècle, et encore au milieu du XX^e siècle, renvoyait au Québec et à la diaspora issue de la migration québécoise vers l'Ontario et l'Ouest canadien. Dans un article traitant des rapports entre la construction identitaire et la norme linguistique telle qu'en usage dans le discours des chroniqueurs de langue canadiens-français, Wim Remysen décrit l'évolution de ces termes:

l'appellation *Québécois* [...] [est un] terme qui s'est implanté dans l'usage à partir des années 1960 seulement. Avec cette date, les francophones du Canada étaient essentiellement désignés par les expressions *Canadiens* et, surtout, *Canadiens français* et ce sont celles qu'on trouve dans les chroniques de langage plus anciennes. Ces appellations réfèrent néanmoins essentiellement aux francophones de la province de Québec (voir Oakes et Warren, 2009 : 29 et suiv.; Poirier, 2008; Remysen, 2009), auxquels s'ajoutaient leurs descendants établis à l'extérieur de la province (par exemple dans certaines

¹⁹⁵ Claude Poirier « Le français de référence et la lexicographie différentielle au Québec », *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept, numéros des Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, Michel Francard (dir.), en collaboration avec Geneviève Geron et Régine Wilmet, vol. 26, n°1-4, 2000, p.139.

régions de l'Ontario voisines du Québec), mais non les francophones des provinces maritimes, appelés *Acadiens*.¹⁹⁶

Le site de l'aménagement linguistique au Canada constate quant à lui que le français du Québec sert souvent d'étalon au reste des locuteurs francophones du Canada : « Un niveau standard, qu'on appelle le français canadien standard ou parfois appelé le français québécois standard qui sert souvent de modèle aux Canadiens de langue française des autres provinces, à l'oral comme à l'écrit¹⁹⁷. » D'autres linguistes soulignent également ce fait¹⁹⁸, mais Baggioni va plus loin en remarquant que « les termes “ québécois ” ou “ du Québec ” tendent à remplacer de plus en plus “ canadien ”, “ du Canada ”, “ nord-américain ” ou d’“ Amérique du Nord ”¹⁹⁹. Dans la documentation de ce domaine, on retrouve donc le français québécois vanté comme « le français canadien par excellence²⁰⁰ ». Il ne s'agit là que de quelques exemples qui montrent les effets du rayonnement de l'usage québécois tel que décrit entre autres dans les ouvrages lexicographiques. *Usito* ne fait pas exception à cette règle en perpétuant une représentation linguistique avant tout québécoise.

2.2.2 L'opposition UQ|UF

Les marques de répartition géographique UQ et UF sont représentatives de l'héritage dictionnaire québécois qui prévaut dans la lexicographie canadienne. Voici le texte qui

¹⁹⁶ Wim Remysen, « Les représentations identitaires dans le discours normatif des chroniqueurs de langage canadiens-français depuis le milieu du XIX^e siècle », *French Language Studies*, vol. 22, 2012, p.421.

¹⁹⁷ Site de l'aménagement linguistique au Canada (SALIC), *op. cit.*

¹⁹⁸ Voir Poisson 2002, Nemni 1998.

¹⁹⁹ Daniel Baggioni, « Norme(s) du français au Québec et dictionnaires “ québécois ” », Patrice Brasseur (dir.), *Français d'Amérique : variation, créolisation, normalisation*, Avignon : Centre d'études canadiennes, Université d'Avignon, 1998, p.267.

²⁰⁰ Bernhard Pöll, *Francophonies périphériques. Histoire, statut et profil des principales variétés du français hors de France*, p.117.

apparaît lorsque l'utilisateur pose son curseur sur UQ, qui peut apparaître dans l'entrée lexicographique avant un mot-vedette ou une acception particulière :

Emploi caractéristique de l'usage au Québec. Dire d'un emploi qu'il est caractéristique de l'usage au Québec signifie qu'il peut contribuer à distinguer cet usage de celui qui a cours en France. Cela n'implique pas que cet emploi soit exclusif à l'usage québécois. Il peut également avoir cours dans d'autres aires francophones, notamment celles voisines du Québec. Les emplois portant la marque UQ sont généralement absents des dictionnaires produits en France; quelques-uns y sont mentionnés, mais clairement identifiés comme particularismes du Québec ou du Canada. Les emplois portant les marques UQ ou UF sont généralement associés à des renvois qui permettent de faire le pont entre ces particularismes et les autres ressources lexicales du français. (*Usito*)

Il est ainsi admis qu'une lexie notée UQ n'est pas restreinte au Québec, dans un esprit d'ouverture aux francophones hors Québec. D'une part, *Usito* peut représenter un instrument linguistique pour les autres francophonies nord-américaines, qui se retrouvent souvent marginalisées par le manque d'outils linguistiques représentatifs de leur variété. D'autre part, en étendant la portée du français en usage au Québec hors de ses frontières, *Usito* perpétue en même temps, à l'instar de ses prédécesseurs, une norme linguistique québécoise pour ces francophonies hors Québec. Ces communautés linguistiques francophones sont alors à nouveau « contraintes d'adopter un français de référence “ importé ”, globalement appréhendé comme “ celui des ouvrages de référence ”²⁰¹».

Les marques de répartition géographique disponibles dans *Usito* sont pour l'instant : UQ (usage québécois), UF (usage français), UA (usage acadien), HE (helvétismes), BE (belgicismes)²⁰². Or, les marques UA, HE et BE ne se retrouvent que dans des lexiques en annexes de la nomenclature principale. Le français louisianais, pôle linguistique tout de même historique en Amérique du Nord, est quant à lui exclu de cette répartition. Cette dernière variété

²⁰¹ Michel Francard, « Le français de référence : formes, normes et identités », p.233.

²⁰² Nous reviendrons plus en détail sur les spécificités de ces marques dans notre chapitre 4.

étant partiellement tributaire du français acadien, les locuteurs louisianais peuvent toutefois y retrouver certains mots-vedettes en usage chez eux.

Il est cependant possible de s'interroger sur la présence des variétés de la Belgique et de la Suisse romande; comment ces variétés en périphérie ont-elles leur place au sein de la nomenclature d'*Usito*? Leur présence semble en partie explicable par le projet lexicographique d'*Usito* de représenter non seulement un outil pour les Québécois, les Nord-Américains, mais de vouloir aussi « faire le pont avec le reste de la francophonie » (*Usito*). Il est indiqué dans la présentation d'*Usito* que les collaborations établies pour les débuts de ce dictionnaire comptent l'Acadie, la Belgique et la Suisse (*Usito*), tandis que d'autres collaborations sont à venir, dont la Louisiane, les Antilles, le Maghreb et l'Afrique francophone (*Usito*). Il arrive d'ailleurs qu'on mentionne des aires géographiques plus précises dans des remarques suivant la définition d'une lexie (ex. : Louisiane, Burkina Faso), mais nous verrons au chapitre 4 de quelle manière ces précisions sont plutôt là à titre indicatif. Ainsi, bien qu'*Usito* soit destiné en priorité aux usagers de Québec, et de manière plus générale aux francophones de l'Amérique du Nord, *Usito* semble sous-tendre le désir d'être un dictionnaire de langue générale, et ce, en ajoutant des variétés de langue hors de l'Amérique du Nord de manière progressive.

2.2.3 Un projet lexicographique avant tout québécois

Nous avons précédemment examiné le projet lexicographique d'*Usito* qui offre un dictionnaire de langue française destiné avant tout aux Québécois. Il s'adresse cependant aussi « à tous les francophones nord-américains, qui ont beaucoup d'éléments linguistiques et socioculturels en partage avec les francophones du Québec » (*Usito*). Cependant, étant un dictionnaire qui laisse une plus large « place à l'usage québécois » et « répond plus directement

aux préoccupations normatives québécoises » (*Usito*), il participe au rayonnement de la langue française en usage au Québec, ainsi que de sa norme linguistique. De plus, la diffusion accessible par sa plateforme informatique lui permet de joindre un public plus grand de partout.

Le manque d'outils adaptés aux francophonies nord-américaines autre que québécoise rend ce dictionnaire attrayant, d'autant plus qu'il fait état des différences de connotations ou d'emplois entre le français en usage au Québec et le français en usage en France, par son projet lexicographique et son marquage géographique. Cependant, « le lexicographe n'est pas en mesure d'imposer à une communauté un ouvrage qu'elle n'est pas préparée à recevoir²⁰³ », et les communautés francophones hors Québec se dotent elles-mêmes progressivement d'outils pour assoir la légitimité de leur parler, par exemple le *Dictionnaire du français acadien* d'Yves Cormier, paru en 1999. Entre-temps, *Usito* semble offrir un compromis attrayant pour les francophones nord-américains en permettant un affranchissement linguistique et culturel de la norme parisienne, au profit d'une nouvelle norme qui n'est pas tout à fait la leur mais qui leur ressemble.

3. Présentation méthodologique

Afin d'étudier la norme lexicographique d'*Usito*, nous avons décidé d'examiner une sélection réduite d'anglicismes et de diastratismes nord-américains.

3.1 Les anglicismes

Notre chapitre 3 porte sur le traitement métalexographique des anglicismes en usage au Québec, c'est-à-dire les « formes[s] lexicales ou acceptions originaires de l'anglais et

²⁰³ Claude Poirier, « Identité québécoise, norme et lexicographie », *Terminogramme*, Office de langue française, Québec, 1992, p.1.

intégrée[s] dans l'usage linguistique québécois²⁰⁴ ». L'anglicisme est particulièrement intéressant à étudier puisqu'il est « considéré comme le symptôme par excellence de la “ perte d'identité ” des Québécois ou de leur statut de colonisés²⁰⁵ ». Il s'agit alors d'un enjeu à la fois actuel et passé, qui s'inscrit directement dans notre objectif de recherche visant à mieux comprendre les discours métalexigraphiques sur la langue au Québec.

3.1.1 Corpus d'anglicismes

En raison des limites physiques de cette thèse, il nous a fallu sélectionner un nombre réduit mais représentatif d'anglicismes en usage au Québec. Aussi, nous souhaitons, toujours dans une perspective diachronique comparative, mettre en relief le traitement métalexigraphique d'anglicismes ancrés dans l'usage québécois (corpus A; de 1765 à 1907) avec le traitement métalexigraphique d'anglicismes plus récents, c'est-à-dire après la Révolution tranquille (Corpus B; après 1970).

3.1.1.1 Corpus A : Anglicismes en usage au Québec avant 1907

Nous avons sélectionné pour notre Corpus A quarante anglicismes lexématiques dont traite Mme Thérèse Guay dans son mémoire intitulé « L'adaptation orthographique des anglicismes lexématiques au Québec : perspective historique », dirigé par Claude Poirier et soutenu à l'Université Laval en mars 2000. Mme Guay définit un anglicisme lexématique comme :

le résultat de l'emprunt direct d'un mot anglais (avec un seul ou plusieurs de ses sens); cet emprunt peut être adapté sur le plan phonétique (par exemple, le mot anglais *bean* [bi:n] est prononcé [bIn]), sur le plan orthographique (par exemple, le mot anglais *peanut* est écrit *pinotte*), ou sur le plan morphologique (par exemple, le mot anglais *to brake* prend la terminaison verbale *-er*, d'où *braker*, *bréquer*). L'adaptation peut aller jusqu'à la transformation complète de la forme de départ par

²⁰⁴ Marie-Éva de Villers, *Le Vif désir de durer. Illustration de la norme du français québécois*, p.59.

²⁰⁵ Annick Farina, *op. cit.*, p.24.

étymologie populaire (par exemple, *mâche-mâlo*, d'après le mot anglais *marshmallow*)²⁰⁶.

Afin de dégager les tendances principales des processus d'adaptation de quarante anglicismes, Mme Guay a procédé à une sélection méthodique d'anglicismes ancrés dans l'usage québécois depuis plus d'un siècle. Pour ce faire, elle a d'abord retenu une liste réduite d'anglicismes dans l'édition 1982 du *Dictionnaire des anglicismes* de Gilles Colpron²⁰⁷. Mme Guay a sélectionné dans cet ouvrage les « anglicismes de vocabulaire » (p.99-168), les « anglicismes morphologiques de désinence » (p.174), les « anglicismes graphiques » (p.175), pour un total de 1 245 mots. Elle a par la suite vérifié la présence, et le cas échéant le nombre d'attestations, dans l'inventaire informatisé du fichier du *Trésor de la langue française au Québec*²⁰⁸ (TLFQ), et n'a conservé que les mots à plus de 70 attestations. Elle a également éliminé les termes trop spécialisés de son corpus.

Son corpus d'anglicismes était alors réduit au nombre de 218. Puis, Mme Guay a procédé à un dernier filtre, en comparant ces 218 mots à la base de données de l'Index lexicologique québécois (ILQ). Cet index réunit « les mots et expressions ayant fait l'objet d'une étude ou d'un commentaire dans l'une ou l'autre des sources suivantes entre le milieu du XVIII^e siècle et le début des années 1980 : glossaires, manuels de bon usage, listes de mots, dictionnaires, articles dans des revues, etc.²⁰⁹ ». Mme Guay a finalement sélectionné les 43 anglicismes les plus fréquents à la fois dans le FTLFQ et le ILQ. Elle en a retiré les mots *piece*,

²⁰⁶ Thérèse Guay, « L'adaptation orthographique des anglicismes lexématiques au Québec : perspective historique », mémoire de maîtrise (Linguistique), Université Laval, Québec, mars 2000, p.3.

²⁰⁷ Gilles Colpron, *Dictionnaire des anglicismes*, Montréal, Éditions Beauchemin, 1982.

²⁰⁸ Le FTLFQ est un « fichier lexical [qui] s'est construit à partir du dépouillement de diverses sources : récits anciens, documents d'archives (manuscrits ou imprimés), documents administratifs, journaux et magazines, littérature et textes de création, études et textes spécialisés, manuscrits de radioromans et de téléromans, enregistrements oraux, relevés d'enquête sur le terrain. » (*Trésor de la langue française au Québec*, « Fichier lexical », <http://www.tlfq.ulaval.ca/fichier/>, texte de présentation mis à jour le 01/03/2010.

²⁰⁹ *Trésor de la langue française au Québec*, « Index lexicologique québécois », <http://www.tlfq.ulaval.ca/ilq/>, texte de présentation mis à jour le 09/09/2009.

camp et *poutine* pour diverses raisons méthodologiques. Voici les quarante anglicismes sélectionnés en ordre chronologique, ainsi que la première date d'attestation du mot dans l'usage québécois ou canadien-français entre parenthèses, toujours selon Thérèse Guay :

Bill (1765), *foreman* (1765), *punch* (1768), *express* (1775), *drive* (1785), *rubber* (1787), *grocery* (1788), *jack* (1796), *strap* (1798), *set* (1799), *canister* (1806), *sleigh* (1806), *poll* (1807), *team* (1828), *net* (1831), *stock* (1835), *bargain* (1837), *gang* (1837), *job* (1841), *wagon* (1841), *shed* (1847), *coat* (1848), *lunch* (1848), *rough* (1849), *cottage* (1850), *loose* (1851), *steak* (1859), *slack* (1860), *fun* (1865), *boss* (1870), *shop* (1870), *truck* (1872), *jobber* (1875), *bean* (1877), *peanut* (1879), *track* (1879), *watcher* (1879), *run* (1880), *smart* (1899), *chum* (1907).

Notons que les dates d'attestation de ces quarante anglicismes varient entre 1765 et 1907. Ces anglicismes étant représentatifs de la description du français québécois en usage depuis plus d'un siècle, nous avons sélectionné parmi ces quarante anglicismes vingt-et-un mots-vedettes que nous utiliserons dans notre propre recherche. Nous en avons ainsi retenus dix attestés avant 1866 : *Job*, *fun*, *set*, *sleigh*, *gang*, *bill*, *wagon*, *lunch*, *stock*, *cottage*. Nous en avons aussi sélectionné onze attestés après 1867 : *chum*, *boss*, *peanut*, *bean*, *smart*, *watcher*, *jobber*, *truck*, *track*, *run* et *shop*. Cette séparation historique nous permettra d'examiner le traitement métalexigraphique des anglicismes de manière antérieure et postérieure à la Confédération canadienne. Cette date correspond aussi approximativement au moment où les anglophones sont passés de majoritaires sur l'île de Montréal (avant 1860) à minoritaires (après 1860)²¹⁰.

Toujours dans le but d'analyser la norme lexicographique d'*Usito*, nous opposerons leurs traitements à ceux d'anglicismes d'apparition plus récente, dans notre Corpus B.

²¹⁰ Paul Linteau, *op. cit.*

3.1.1.2 Corpus B : Anglicismes en usage au Québec après 1970

Nous souhaitons étudier des anglicismes plus récents pour notre Corpus B afin d'opposer le traitement lexicographique des « anciens » anglicismes à ces « nouveaux » emprunts à l'anglais; nos lexies sont toutes attestées après 1970. De ce fait, nous n'avons sélectionné aucun anglicisme entre 1907 et 1970 dans un souci de distinguer clairement nos deux catégories. Afin de constituer ce deuxième corpus d'anglicismes, nous avons sélectionné une partie des mots de l'étude *Le Vif Désir de durer* de Marie-Éva de Villers, paru en 2005 aux éditions Québec Amérique. Cette linguiste considère que « la langue de la presse écrite constitue l'expression vivante et, par définition, ancrée dans l'actualité d'une partie des usages linguistiques de la communauté à laquelle les titres de presse sont destinés²¹¹ ». Elle a dépouillé l'ensemble des articles du journal *Le Devoir* en 1997 ainsi que tous les articles du quotidien *Le Monde*, dans l'objectif de déterminer « les mots qui appartiennent au tronc commun des francophones et ceux qui sont spécifiques du français du Québec²¹² ». Parmi les données linguistiques récoltées, Marie-Éva de Villers a dressé une liste de 341 « emprunts lexicaux à l'anglais propres au *Devoir* », incluant des emprunts avec adaptation graphique et emprunts à l'anglais dérivés, le tout relevé dans un corpus contenant plus de 25 000 articles. Nous avons sélectionné ces 341 anglicismes comme base préliminaire de notre Corpus B.

Afin de ne sélectionner que des anglicismes récents, nous avons d'abord retiré de cette liste les anglicismes de notre Corpus A, ce qui nous a permis de réduire notre liste à 331 termes. Afin d'épurer ce corpus de départ, nous avons trié ces anglicismes à l'aide de la quatrième édition de *Le Colpron : dictionnaire des anglicismes*, de Gilles Colpron, remaniée par

²¹¹ Marie-Éva de Villers, *Le Vif désir de durer. Illustration de la norme du français québécois*, p.28.

²¹² *Ibid.*, p.27.

Constance Forest et Denise Boudreau, parue en 1998²¹³. Cet ouvrage à la fois descriptif et normatif est paru pour la première fois en 1970 en offrant une compilation des anglicismes alors en usage au Québec. La version de 1998 a « fait l'objet d'une révision en vue d'éliminer les emplois devenus désuets et de rendre compte des nouveaux emprunts à l'anglais, notamment dans des domaines comme le réseau Internet, les finances, etc.²¹⁴ ». Dans le but d'examiner dans notre thèse des anglicismes contemporains à la création de la nomenclature d'*Usito*, tout en nous assurant de leur usage fréquent à la fin des années 1990 pour les mesurer au corpus de Marie-Éva de Villers, nous avons éliminé toutes les lexies qui n'étaient pas répertoriées dans cette quatrième édition, pour réduire au nombre de 112 termes. Il nous restait encore à nous assurer que les lexies sélectionnées n'étaient pas en usage au Québec avant 1907, puisqu'elles entreraient alors en conflit avec notre Corpus A d'anglicismes. Nous avons donc vérifié les lexies restantes dans le *Glossaire du parler français au Canada. Société du parler français au Canada*²¹⁵, paru en 1930, pour obtenir 74 anglicismes restant encore sur notre liste du Corpus B, c'est-à-dire un nombre trop élevé pour notre étude. Nous avons ensuite utilisé, à l'instar de Thérèse Guay, l'Index lexicologique québécois, afin de déterminer la première date d'attestation des lexies restantes dans un ouvrage métalinguistique. Durant ce processus, lors de la consultation de ces documents, nous avons décidé d'éliminer certaines lexies pour des raisons méthodologiques : les mots-vedettes *branch*, *cookie*, *no fault*, *puck*, *plug* et *pagette* ont donc été éliminés de notre corpus. Leur polysémie à travers les dernières décennies pouvait causer problème lors de leur analyse; par exemple, le mot *cookie* a pris

²¹³ Gilles Colpron, *Le Colpron : le dictionnaire des anglicismes*, 4^e éd., Laval, 1998 [1970].

²¹⁴ Site de l'aménagement linguistique du Canada (SALIC), « (1970) Les anglicismes au Québec. Répertoire classifié. Gilles Colpron », http://www.salic.uottawa.ca/?q=org_lexico_can_fr_1970_colpron.

²¹⁵ Société du parler français au Canada, *op. cit.*

plusieurs significations à travers les dernières années. Tandis qu'il peut signifier « biscuit », il est également employé pour désigner un « témoin de connexion ».

Après consultation de l'ILQ, nous avons conservé tous les anglicismes dont l'attestation dans un ouvrage métalinguistique quelconque datait de 1970 jusqu'à aujourd'hui. Nous avons tenu compte des différentes variantes graphiques dans ce processus. Ainsi, nous avons réduit notre sélection à 30 anglicismes, classés en ordre chronologique dans le paragraphe suivant:

Deadline (1970), *flashback* (1970), *freelance* (1970), *morning man* (1970), *nowhere* (1970), *standby* (1970), *membership* (1974), *showroom* (1974), *brainstorming* (1975), *display* (1975), *toxedo/tuxedo* (1976), *slot* (1977), *fastfood* (1980), *feedback* (1980), *flusher* (1980), *styrofoam* (1980), *compétionner* (1982), *doggy bag* (1982), *penthouse* (1982), *trippe* (1982), *performer* (1987), *walkman* (1990), *burnout* (1999), *friendly* (2000), *backlash* (2001), *byte* (2001), *megabyte* (-), *stakeholders* (-), *upgrader* (-), *warrior* (-).

Notons que lorsqu'aucune date n'apparaît, c'est que la lexie n'est pas répertoriée dans l'Index lexicologique québécois; nous avons ainsi décidé de les retirer de notre recherche. Cependant, vu la taille inhérente de cette thèse, nous avons été dans l'obligation de réduire de moitié ce nombre d'anglicismes, en retenant cinq anglicismes attestés dans les années 1970, cinq encore attestés dans les années 1980 et cinq autres attestés après 1990, pour obtenir la liste finale suivante de notre Corpus B; 1970 : *brainstorming*, *deadline*, *display*, *flashback*, *freelance*; 1980 : *doggybag*, *fastfood*, *feedback flusher*, *penthouse*; 1990 et 2000 : *backlash*, *burnout*, *byte*, *friendly*, *walkman*.

Nous avons estimé qu'un corpus d'anglicismes composé de trente-six lexies serait suffisant pour comprendre la manière dont la norme lexicographique s'articule en rapport aux emprunts à la langue anglaise dans *Usito*.

3.2 Les diastratismes nord-américains

Dans le cadre de notre chapitre 4, nous traitons du traitement lexicographique des diastratismes nord-américains. Au départ de ce projet, nous souhaitions plutôt traiter d'archaïsmes, c'est-à-dire les « forme[s] appartenant à un état de langue ancien, toujours vivante[s] au Québec, mais disparue[s] de l'usage contemporain de France²¹⁶ ». Nous voulions également examiner les régionalismes, qui sont, selon les termes d'Alain Rey, les « spécificités locales par rapport à un standard ou à un “ usage commun ”²¹⁷ ». Cependant, ces définitions démontrent un francocentrisme dans le traitement même de la langue, en ayant comme référence inhérente la France. Aussi, la notion de « régionalisme » entraîne un cloisonnement des lexies à un territoire ou une nation particulière, tandis que les recherches en sociolinguistique ont montré que les frontières géopolitiques ne sont pas synonymes de frontières linguistiques, en particulier en Amérique du Nord où ces frontières ont connu de nombreuses modifications au cours des derniers siècles. Ce cheminement nous a amené à envisager la notion de « diatopisme », notion dérivée de la terminologie conçue par Coseriu²¹⁸, suite à Flydal²¹⁹, « mettant l'accent sur les variations de lieux où sont parlés les idiomes²²⁰ ». Or, certaines recherches ont montré qu'[à] l'époque contemporaine, la conscience linguistique des locuteurs surtout français semble [...] dominée plus par les aspects diastratiques et

²¹⁶ Marie-Éva de Villers, *Le Vif désir de durer. Illustration de la norme du français québécois*, p.57.

²¹⁷ Alain Rey, « La variation linguistique dans l'espace et les dictionnaires », p.29.

²¹⁸ Eugenio Coseriu, « Los conceptos de “dialecto”, “nivel” y “estilo de lengua” y el sentido propio de la dialectología », *Lingüística española actual*, vol. III, n°1, Madrid, Centre Iberoamericano de Cooperación, 1981 [1958], p.12.

²¹⁹ Leiv Flydal, « Remarques sur certains rapports entre le style et l'état de langue », *Norsk tidsskrift for sprogvidenskap*, vol. XVI, 1952, p.248-253.

²²⁰ Paul Laurendeau, « La langue québécoise : un vernaculaire du français, Noël Lynn Corbett (dir.), *Langues et identité – le français et les francophones d'Amérique du Nord*, Presses de l'Université Laval, Québec, 1990, p.220.

diaphasique que diatopique²²¹ ». Nous avons préféré employer le concept de « diastratisme », c'est-à-dire :

Des lexies appartenant au diasystème du français (et non des patois), attestées çà et là sur le territoire (sans qu'il soit possible de dégager des aires cohérentes), à plusieurs époques, mais qui semblent toujours confinées à des registres très bas et dont la représentation lexicographique est toujours restée lacunaire²²².

Ce concept, au contraire du « diatopisme », permet de mettre moins l'accent sur un découpage territorial et plus sur une simple variation de registre linguistique. Le terme « diastratisme » peut s'appliquer ainsi à toutes les lexies qui font partie du tronc commun de la langue française en général; l'idée de la « régionalité » linguistique est donc évitée, la dimension de la variation stratique dans l'espace et le temps s'appliquant ainsi à toutes les variétés, sans qu'une ne soit considérée comme principale. Une telle démarche s'inscrit dans notre analyse pluricentrique de la langue, en proposant un processus égalitaire des variétés.

Nous nous pencherons donc sur les diastratismes d'une étude d'André Thibault à paraître intitulée « Le français de Louisiane et son ancrage historique dans la francophonie des Amériques ». Cet auteur a dépouillé le recueil de Barry Ancelet *Cajun and Creole Folktales : The French Oral Tradition of South Louisiana*²²³ (1994) duquel il a classé le lexique en divers catégories de diastratismes; il en a rassemblé certains dans une section intitulée « mots/sens nord-américains ». Cette section constitue donc les lexies relevées dans son corpus dont il classe l'appartenance à l'ensemble de l'Amérique du Nord, incluant donc le Québec, et

²²¹ Inka Wissner, « Les diatopismes du français en Vendée et leur utilisation dans la littérature : l'œuvre contemporaine d'Yves Viollier », thèse de doctorat (philosophie), Université de Bonn & Université Paris-Sorbonne (Paris IV), Paris, décembre 2010, p.16.

²²² André Thibault, « Le français en Louisiane et son ancrage historique dans la francophonie des Amériques », Jean-Pierre Le Glaunec et Nathalie Dessens (dir.), *La Louisiane au carrefour des cultures*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. « Voies du français », à paraître.

²²³ Barry Jean Ancelet, *Cajun and Creole Folktales : The French Oral tradition of South Louisiana*, Jackson, University Press of Mississippi, 1994.

excluant le français en usage aux Antilles. Rappelons qu'*Usito* se veut rassembleur de la langue française en Amérique du Nord (« ce nouveau dictionnaire se démarque par une plus grande ouverture aux mots français qui font référence aux diverses composantes des contextes québécois, canadien et nord-américain » (*Usito*)); une telle sélection de diastratismes nord-américains nous permettra de vérifier cet aspect de son projet lexicographique.

André Thibault présente les lexies de cette section nord-américaine de son étude en ces termes :

En théorie, ces mots pourraient être venus directement de France pendant la première moitié du XVIII^e siècle, être descendus depuis la Nouvelle-France par le Mississippi en passant par le Détroit et le Missouri, ou avoir été diffusés par les Acadiens, une combinaison de ces facteurs étant bien sûr tout aussi possible.²²⁴

Il considère ainsi qu'il s'agit de diastratismes attestés à la fois en français louisianais, acadien et laurentien. La liste de cette section compte 53 diastratismes nord-américains, que nous listons ci-dessous avec l'acception qui correspond à chaque fois à la lexie étudiée :

Appartement n. m. « pièce », *autre* adj. dans la loc. adj. *d'autre* « supplémentaire », *avant-midi* n. « matinée », *barbue* n. f. « poisson-chat », *barré* adj. « verrouillé, fermé à clef », *beaucoup* adv. antéposé « très », *boucherie* n. f. « fait de tuer le cochon pour en faire de la viande », *caler* v. intr. « s'enfoncer », *capot* n. m. « manteau », *chandelle*, *chandelle de glace* n. f. « glaçon, stalactite de glace », *char* n. m. « voiture automobile », *correct* adj. « bien, en ordre », *couverte* n. f. « couverture », *creux* adj. « profond », adv. « profondément », *croche* adj. « de travers, courbé, incurvé », *culottes* n. f. pl. « pantalon », *décompté* adj. « considéré comme perdu, sans espoir de guérison (d'un/e malade) », *déjeuner* v. « prendre le premier repas de la journée », n. m. « premier repas de la journée », *démarrer* v. tr. « détacher », *droit là* loc. adv. « juste là, exactement là », *échapper* v. tr. « laisser tomber », *élan* n. m. « moment », *épais (d'-)* loc. adv., *éronces* n. f. pl. « ronces », *espérer* v. tr. « attendre », *faire brun* loc. verb. « commencer à faire sombre, à l'heure du crépuscule », *garrocher* v. tr. « lancer, jeter, projeter », *jambette* n. f. « croc-en-jambe », *jongler* v. intr. « réfléchir, être pensif », *malpris, mal pris* (loc.) adj. « en mauvaise posture, dans une mauvaise situation », *marier* v. tr. « épouser », *mouiller* v. intr. « pleuvoir », *nique* n. m. « nid », *nué* n. m. « nuage », *ôter* v. tr. « enlever », *ouaouaron* n. m. « espèce de crapaud », *paré* adj. « prêt », *par rapport* loc. conj. causale, *piastre* n. f. « unité monétaire canadienne et américaine », *picocher* v. tr. « taquiner, embêter », *platin* n. m. « low, marshy land where water stands most of the year », *poutine* n. f. « bread pudding », *rabourer* v. tr., tr. abs. « labourer », *rapiéceter* v. tr. « rapiécer, raccommoder », *rendu* adj. « arrivé; devenu », *sacrer* v. tr. « donner (en parlant d'un coup) », *sou* n. m. « centième partie du dollar (américain ou canadien) », *souper* v. « prendre le troisième repas de la journée », n. m. « troisième repas de la journée », *talle* n. f.

²²⁴ André Thibault, *op. cit.*

« touffe ou groupe d'arbustes », *tirer* v. tr. « lancer », *tirer* v. tr. « traire », *trempe* adj. « mouillé; imbibé », *voir* adv. « donc [placé après un impératif, sert à adoucir ou à renforcer une injonction] ». ²²⁵

Nous avons originalement décidé de conserver l'ensemble de ces diastratismes nord-américains relevés par André Thibault, sans les appliquer à un quelconque filtre comme nous l'avons fait pour nos anglicismes; or, nous avons décidé de retirer les lexies *autre* de la locution adjectivale « d'autre » et *épais* de la locution adverbiale « d'épais », puisqu'il arrivait que ces mots-vedettes soient présents dans une entrée lexicographique à titre d'exemple sans qu'on en précise la spécificité. Il devenait ainsi ardu de savoir s'ils étaient attestés avec la signification retenue ou non. Comme le mot-vedette *poutine* avait été retiré par Thérèse Guay dans sa recherche²²⁶, nous avons fait de même. Aussi, nous avons retiré *paré* de notre corpus à cause de possibilités d'interprétation dans de nombreuses définitions qui laissaient place à une incertitude quant à sa signification. Finalement, nous avons enlevé la lexie *char* « voiture automobile » de la liste des diastratismes nord-américains de notre corpus. Le *Dictionnaire historique du français québécois* l'atteste à partir de 1856 « d'après “ l'anglais américain *car* ”²²⁷. ». Or, *char* faisait originalement partie de notre sélection de diastratismes, et non d'anglicismes. Le *Dictionnaire historique du français québécois* mentionne que:

pour désigner un wagon, *char* a été relevé à quelques reprises en français de France dans la première moitié du XIX^e s. (v. FEW carrus 2, 426b; P.J. Wexler, La formation du vocabulaire des chemins de fer en France, 1955, p.26, 82, 118 et 124 notam.); cet emploi, qui découle de *char* « voiture, en particulier voiture à quatre roues destinée au transport de grosses charges » (attesté en français depuis le Moyen Âge, v. TLF et GLLF), est donc sans lien de filiation directe avec l'emploi canadien. ²²⁸

²²⁵ *Ibid.*

²²⁶ Elle a retiré cette lexie « à cause de l'incertitude liée à son statut d'anglicisme » (Guay, 2000 :16).

²²⁷ Claude Poirier, *Dictionnaire historique du français québécois*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1998, p.187.

²²⁸ *Ibid.*

À cause de l'incertitude qui plane sur l'étymologie du mot-vedette *char*, nous avons décidé de le retirer de la liste de diastratismes nord-américains de cette étude.

Quarante-huit acceptions restantes représentent alors notre corpus de diastratismes nord-américains, provenant d'un corpus textuel datant d'il y a 20 ans, mais dont « les témoins enregistrés par Barry Ancelet, la plupart déjà assez âgés à l'époque des enquêtes, appartiennent à cette génération dont la vie s'est étendue sur la plus grande partie du XX^e siècle²²⁹ ». Notre objectif principal étant d'évaluer la manière dont *Usito* traite des normes québécoise et franco-canadienne et d'éclairer les innovations qu'il apporte par rapport à d'autres dictionnaires, ces mots-clés représentent un échantillon centenaire précieux du français en Amérique du Nord. André Thibault a déjà consulté leur attestation dans les principaux ouvrages lexicographiques hormis *Usito*, ce qui nous permet d'offrir une contribution originale d'un corpus textuel à la lexicographie nord-américaine.

3.3 Méthodologie

3.3.1 Les dictionnaires à l'étude

Nous adoptons dans cette thèse une approche comparative, qui consiste en la consultation transversale de plusieurs dictionnaires. En ce sens, il nous semblait essentiel de comparer *Usito* à d'autres dictionnaires semblables l'ayant précédé, et ce, dans deux axes distincts : un axe québécois et un axe international. Afin de juger *Usito* en rapport à un premier axe, celui du courant lexicographique québécois dans lequel il s'inscrit, nous avons cru pertinent de l'évaluer en rapport à deux dictionnaires québécois non différentiels de langue française, le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* et le *Dictionnaire du français plus*, et à un

²²⁹ *Ibid.*

dictionnaire différentiel, le *Dictionnaire québécois-français*. De plus, dans le but d'analyser *Usito* dans un deuxième axe international, nous avons aussi sélectionné un dictionnaire non différentiel de langue française large public en ligne, le *Nouveau Petit Robert 2014* en ligne. Ces quatre dictionnaires formeront le corpus dictionnaire secondaire de cette étude afin de répondre à nos objectifs principaux.

3.3.2 *Présentation des données*

Nous avons d'abord relevé dans ces quatre dictionnaires les trente-six anglicismes de nos Corpus A et B et les quarante-huit diastratismes nord-américains sélectionnés. Nous avons recopié l'intégralité des acceptions visées; nous avons créé des fichiers indépendants pour chacune des lexies étudiées. Notre fichier rassemble quatre-vingt-quatre fiches, pour un ensemble de quatre-cent-vingt définitions.

Nous avons par la suite examiné la répartition des lexies étudiées dans la nomenclature de chacun des dictionnaires, que nous présentons sous forme de statistiques en tableaux au début de chacun des chapitres. Ensuite, par souci de dégager chacun des axes de notre recherche, nous avons séparé respectivement l'analyse métalexicographique des chapitres 3 et 4 en deux parties : axe québécois et axe international. Une conclusion clôt chacun des chapitres afin de réunir les données linguistiques des axes et présenter les résultats obtenus sur la norme lexicographique telle que mise de l'avant dans *Usito*.

3.3.3 *Interprétation des données*

3.3.3.1 *Spécificités de la démarche propres aux anglicismes*

Les Corpus A et B d'anglicismes ont été traités de manière séparée dans le chapitre 3. Dans chacune de ces sous-sections, nous traitons dans une première partie des similarités et

des différences dans la macrostructure entre les dictionnaires, mais aussi entre les entrées d'*Usito* lui-même, puisque nous avons relevé des disparités quant au traitement des anglicismes. Nous avons examiné les anglicismes rejetés et ceux acceptés en les comparant avec les autres dictionnaires à l'étude. Ensuite, une analyse de la microstructure a été faite sur des anglicismes d'*Usito*, où sont analysés tour à tour les renvois analogiques, les marques de registre de langue, les marques de connotation, les précisions rhétoriques, sans oublier la définition. Ces observations ont par la suite été mises en parallèle avec la microstructure des autres dictionnaires. Nous offrons finalement une analyse commune de nos Corpus A et B pour établir des critères d'acceptation ou de refus des anglicismes dans *Usito*, et ainsi préciser la norme lexicographique d'*Usito* en ce qui a trait aux anglicismes. Pour conclure, nous évaluons ces données linguistiques en regroupant nos observations, et ce, en regard du projet lexicographique d'*Usito* présenté dans ce chapitre.

3.3.3.2 *Spécificités de la démarche propres aux diastratismes nord-américains*

Nous débutons notre analyse en proposant une analyse distributionnelle des diastratismes nord-américains dans chacun des cinq dictionnaires à l'étude. Ensuite, nous commentons nos principales observations faites sur la microstructure, où les renvois analogiques, les marques de répartition géographique et remarques à caractère géographique, les marques de registre de langue, les marques de connotation et les marques temporelles font chacun l'objet d'analyses séparées. Un examen des définitions est par la suite offert, puisqu'*Usito* reprend de manière très semblable des définitions d'autres outils lexicographiques à l'étude. Notre conclusion porte sur la conciliation possible entre le caractère québéco-centriste d'*Usito* et son apport partiel à la description de la variété de français en usage en Amérique du Nord.

3.4 Limites de cette thèse

Nous avons conscience de privilégier l'étude des anglicismes et des diastratismes nord-américains comme points de référence de la norme lexicographique d'*Usito*, tandis qu'ils ne représentent pas l'objet principal de sa nomenclature, qui est plutôt le registre standard en usage au Québec. Or, ces catégories de lexies sont des sujets sensibles dans la représentation de la langue française au Québec et dans la reconnaissance d'une variété québécoise de langue française distincte des autres variétés nord-américaines. En combinant métalexigraphie et analyse du discours, nous souhaitons ainsi observer les dernières avancées de la mobilisation lexicographique québécoise pour comprendre les tensions linguistiques à l'intérieur et à l'extérieur des frontières de la province du Québec. Pour terminer, notons que nous avons conscience du nombre limité de lexies étudiées dans notre thèse : nous nous garderons ainsi de généraliser nos résultats à l'échelle de la nomenclature entière d'*Usito*.

Chapitre 3

Les anglicismes

1. Introduction

Nous proposons dans ce chapitre une analyse métalexigraphique des anglicismes de nos Corpus A et B afin d'étudier leur processus de sélection au sein de la nomenclature d'*Usito* et leur traitement lexicographique, tant au niveau macrostructurel que microstructurel. Cette démarche nous permet de dégager la norme linguistique mise de l'avant dans *Usito* et son discours métalinguistique en ce qui a trait aux emprunts propres à la langue anglaise. Pour ce faire, nous évaluerons d'abord nos Corpus A et B sous une perspective quantitative afin d'en offrir une analyse distributionnelle; seront examinés les anglicismes acceptés et refusés dans la nomenclature d'*Usito*. Puis, nous étudierons la présentation des anglicismes dans chacun des dictionnaires de notre étude. Finalement, nous nous pencherons sur le traitement métalexigraphique des articles en deux sections. Dans une perspective comparatiste, nous opposerons d'abord la microstructure des articles d'*Usito* à ceux du NPR en ligne, puis à ceux des trois autres dictionnaires québécois, le DQA, le DFP et le DQF. Cela nous permettra en dernière analyse de postuler des principes généraux qui sous-tendent les choix du traitement métalexigraphique des anglicismes de la nomenclature d'*Usito*, et ce, en les confrontant à son projet lexicographique.

2. Analyse distributionnelle

Pour commencer, nous avons relevé les anglicismes présents dans chacun des dictionnaires afin de distinguer la distribution de nos Corpus A et B dans leur nomenclature

respective, et ce, dans le but de pouvoir situer *Usito* à la fois par rapport à son homologue français et aux autres dictionnaires québécois. Le tableau 1 montre les anglicismes présents et absents dans chacun des dictionnaires :

Tableau 1

Dépouillement des anglicismes des Corpus A et B pour l'ensemble du corpus

dictionnairique²³⁰

Lexie	<i>Usito</i>	NPR	DFP	DQA	DFQ
Corpus A – Avant 1866					
1. bill	&	&	&	&	&
2. cottage	&	&	&	&	&
3. fun	&	&	x	&	&
4. gang	&	&	&	&	&
5. job	&	&	&	&	&
6. lunch	&	&	&	&	&
7. set	&	x	&	&	&
8. sleigh	&	x	x	&	&
9. stock	&	&	&	&	&
10. wagon	&	&	&	&	&
Corpus A – Après 1867					
11. bean	x	x	x	&	&
12. boss	&	&	x	x	&
13. chum	&	&	x	&	&
14. jobber	x	x	x	x	&
15. peanut	&	&	x	&	&
16. run	x	x	x	x	&
17. shop	x	x	x	x	&
18. smart	x	x	x	&	&
19. track	x	x	x	&	&
20. truck	x	x	x	x	&
21. watcher	x	x	x	x	&
Corpus B					
22. backlash	x	x	x	x	&
23. brainstorming	&	&	&	x	x
24. burnout	&	&	x	&	&
25. byte	x	&	x	x	x

²³⁰ Le signe & indique la présence de l'anglicisme et le signe x indique plutôt son absence. Le NPR représente le *Nouveau Petit Robert* 2014 en ligne, d'Alain Rey, le DFP le *Dictionnaire du Français Plus*, de Claude Poirier, le DQA le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, de Jean-Claude Boulanger, et le DFQ le *Dictionnaire québécois-français*, de Lionel Meney.

26. deadline	x	x	x	x	&
27. display	x	x	x	x	&
28. doogy bag	x	x	x	x	&
29. fastfood	&	&	x	&	x
30. feedback	&	&	x	&	&
31. flashback	&	&	x	&	&
32. flusher	x	x	x	x	&
33. freelance	&	&	x	x	&
34. friendly	x	x	x	x	x
35. penthouse	&	&	x	x	&
36. walkman	&	&	&	&	x

À la suite de cette compilation, nous avons calculé le pourcentage des entrées présentes de nos Corpus A et B dans ces cinq dictionnaires; on retrouve dans le tableau 2 les statistiques des anglicismes relevés.

Tableau 2²³¹

Distribution des anglicismes des Corpus A et B pour l'ensemble du corpus dictionnaire

	<i>Usito</i>	NPR	DFP	DQA	DQF
Corpus A	13/21	11/21	7/21	15/21	21/21
	61,9%	52,3%	33,3%	71,4%	100%
Corpus B	8/15	9/15	2/15	5/15	10/15
	53,3%	60%	13,3%	33,3%	66,7%
Total /36	21	20	9	20	31
Total %	58,3 %	55,6%	25%	55,6%	86,1%

Au premier abord, il est possible de noter le pourcentage élevé d'anglicismes présents dans le DQF, avec un résultat de 86,1% au total, et 100% de présence du Corpus A. Il est suivi par *Usito* avec 58,3%. Arrive ensuite le DQA et le NPR avec 55,6%. Le DQA offre cependant dans sa nomenclature une présence importante de nombreux anglicismes québécois d'avant

²³¹ Le NPR représente le *Nouveau Petit Robert* 2014 en ligne, d'Alain Rey, le DFP le *Dictionnaire du Français Plus*, de Claude Poirier, le DQA le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, de Jean-Claude Boulanger, et le DFQ le *Dictionnaire québécois-français*, de Lionel Meney.

1907; on parle ici de 71,4% de notre Corpus A qui y est présent. Finalement, le DFP termine dernier avec 25%, résultat qui pourrait s'expliquer par son ancienneté; dictionnaire de 1988, de nombreux mots-vedettes du Corpus B font leur apparition avec sa publication. Or, le pourcentage d'anglicismes du Corpus A est aussi très bas dans sa nomenclature; nos statistiques semblent ainsi montrer que le DFP a été en général peu accueillant envers les anglicismes en usage au Québec. Concernant spécifiquement la nomenclature d'*Usito*, nous retrouvons 61,9% de présence de notre Corpus A, le troisième pourcentage le plus élevé derrière le DFQ (100%) et le DQA (71,4%). Concernant le Corpus B, *Usito* arrive aussi troisième avec 53,3% de présence, devancé encore par le DQF (66,7%) et le NPR (60%).

Il est intéressant d'observer les résultats finaux très semblables d'*Usito* et du NPR, malgré que ce dernier soit avant tout un dictionnaire régularisant l'usage du français en France. Tandis qu'*Usito* retient tous les mots attestés avant 1866, le NPR ne retient pas *set* ni *sleigh*. Les deux dictionnaires retiennent sensiblement les mêmes mots-vedettes attestés après 1867. Quant à notre Corpus B, *Usito* et le NPR retiennent les mêmes lexies, sauf *byte*, retenu uniquement par le NPR. La sélection d'anglicismes d'*Usito* est ainsi plutôt conservatrice. Il laisse place aux anglicismes ancrés dans l'usage québécois, mais n'admet pour les anglicismes attestés après 1867 que ceux attestés aussi par le NPR.

2.1 Anglicismes présents et absents dans *Usito*

Tous les anglicismes de notre Corpus A attestés avant 1866 sont présents dans *Usito* (*bill, cottage, fun, gang, job, lunch, set, sleigh, stock, wagon*). Trois seulement sont présents dans la sélection d'après 1867. Il s'agit de *boss, chum* et *peanut*. Ainsi, *bean, jobber, run, shop, smart, track, truck* et *watcher* sont absents de sa nomenclature. Concernant la répartition du Corpus B, huit anglicismes sont présents dans *Usito*. Sur les cinq anglicismes attestés dans les

années 1970, trois sont présents (*brainstorming, flashback, freelance*) et deux sont absents (*deadline* et *display*). Sur les cinq anglicismes attestés dans les années 1980, trois sont présents (*fastfood, feedback* et *penthouse*) et deux sont absents (*doggybag* et *flusher*). Tandis que les deux mots-vedettes attestés en 1990 sont présents (*burnout* et *walkman*), aucun n'est attesté après l'an 2000 (*backlash, byte, friendly*).

2.2 Sélection lexicographique

Le haut décompte d'anglicismes (86,1%) pour le DQF est explicable par son projet lexicographique; comme nous l'avons observé dans notre chapitre 2, il s'agit d'un dictionnaire différentiel de langue française qui s'est intéressé aux différences spécifiques entre la langue française parlée au Québec et en France. Dans sa nomenclature, « pratiquement tous les mots » (DQF, XI) « d'un important corpus de textes québécois » (DQF, XI) avaient été retenus, et ce, « quel que soit leur niveau de langue²³² » (DQF, XI); en ce sens, le DQF n'offre pas de système de registre dans la macrostructure. Le DQF retient ainsi, comme *Usito*, tous les anglicismes attestés avant 1866. Contrairement à ce dernier, il retient cependant l'ensemble des anglicismes de notre Corpus A attestés après 1867; *Usito* n'en retient que trois. Quant au Corpus B, on peut observer dans le Tableau 1 que le DQF et *Usito* retiennent généralement des anglicismes différents, malgré leur résultat plutôt semblable (*Usito* atteste 53,3% et le DQF 66,7%) : Les deux dictionnaires retiennent à la fois *burnout, feedback, flashback, freelance* et *penthouse*, mais *Usito* est le seul des deux à intégrer à sa nomenclature *brainstorming, fastfood* et *walkman*, tandis que le DQF mentionne *backlash, deadline, display, doggybag, flusher*. Or, le projet lexicographique d'*Usito* a pour caractéristique de donner « la priorité [...] aux emplois

²³² « La notion de niveau de langue est [...] liée à la différenciation sociale en classes ou en groupes de divers types » (Dubois *et al.*, 1973 : 337).

du registre standard, qui servent de base à la hiérarchisation normative de l'ensemble des usages » (*Usito*). *Usito* a ainsi procédé à une sélection d'anglicismes plus restreinte que le DQF, puisqu'il se présente comme « un dictionnaire des anglicismes courants » (*Usito*), ne s'attardant qu'aux emprunts de langue anglaise les plus communs. Cette ligne directrice est d'ailleurs expliquée dans son projet lexicographique. Le paragraphe suivant indique certaines stratégies pour la sélection des anglicismes traités dans sa nomenclature, disponible en ligne :

Au Québec, pour diverses raisons, dont des raisons historiques, les emprunts à l'anglais sont généralement mal perçus socialement. Si certains d'entre eux réussissent à s'intégrer à l'usage standard, ce n'est pas le cas du plus grand nombre dont l'emploi est critiqué. Malgré ces critiques, un certain nombre d'emprunts à l'anglais se maintiennent dans l'usage, non seulement à l'oral, mais aussi à l'écrit. On a essentiellement retenu ceux qui sont largement répandus dans la presse québécoise (*Usito*).

Les deux caractéristiques principales mises de l'avant pour justifier la sélection lexicographique des anglicismes dans *Usito* sont à la fois en usage au Québec et appartenant au registre standard de l'écrit. Nous postulons quant à nous un troisième critère, celui d'un certain ancrage historique qui peut être aussi considéré pour l'admissibilité dans la nomenclature d'*Usito* : le choix d'accepter ou non un anglicisme familier est associé étroitement à son importance dans le patrimoine linguistique québécois.

En effet, tous les mots-vedettes du Corpus A d'avant 1866 apparaissent dans *Usito*, et ce, même s'ils appartiennent en majorité à un registre non standard, comme nous l'indique leur entrée lexicographique respective dans *Usito*. Ces anglicismes s'inscrivent également dans une tradition lexicographique québécoise, puisque le DQA et le DQF les avaient aussi déjà tous enregistrés dans leur propre nomenclature²³³.

²³³ Il est néanmoins à noter qu'*Usito* n'écrit pas avoir utilisé le DQA, le DFP ou le DQF dans la construction de sa nomenclature (*Usito*).

Nous pouvons cependant observer dans notre tableau 3 que tous les anglicismes de notre Corpus A après 1867 sélectionnés par *Usito*, et ce, sans exception, ont aussi auparavant été répertoriés dans au moins un autre dictionnaire québécois. De plus, tous les anglicismes retenus par *Usito* se retrouvent aussi dans le NPR en 2014.

Tableau 3²³⁴

Acceptation ou rejet des anglicismes du Corpus A après 1867 dans la nomenclature des dictionnaires à l'étude

Lexies	<i>Usito</i>	NPR	DFP	DQA	DQF	Total /5
1. bean	X	x	x	&	&	2
2. boss	&	&	x	x	&	3
3. chum	&	&	x	&	&	4
4. jobber	x	x	x	x	&	1
5. peanut	&	&	x	&	&	4
6. run	x	x	x	x	&	1
7. shop	x	x	x	x	&	1
8. smart	x	x	x	&	&	3
9. track	x	x	x	&	&	2
10. truck	x	x	x	x	&	1
11. watcher	x	x	x	x	&	1
	3/11	4/11	0/11	5/11	11/11	

Parmi les mots-vedettes les plus fréquemment sélectionnés par ses prédécesseurs, *Usito* a cependant choisi de ne pas traiter *bean*, *smart* et *track*, possiblement, suivant son projet lexicographique, à cause de leur usage insuffisant dans la presse québécoise contemporaine. La caractéristique du registre standard semble plus ou moins s'appliquer pour ces « anciens » anglicismes, puisque ces mots-vedettes appartiennent au même registre familier que *boss*,

²³⁴ Le signe & indique la présence de l'anglicisme et le signe x indique plutôt son absence. Le NPR représente le *Nouveau Petit Robert* 2014 en ligne, d'Alain Rey, le DFP le *Dictionnaire du Français Plus*, de Claude Poirier, le DQA le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, de Jean-Claude Boulanger, et le DFQ le *Dictionnaire québécois-français*, de Lionel Meney.

chum, *peanut*. En effet, si l'on regarde par exemple le traitement lexicographique de *bean*, *smart*, *track* et de *chum*, *boss* et *peanut* dans le DQA, on remarque que *chum* est noté FAMILIER tout comme *track* et *peanut* qui sont relevés comme anglicismes familiers, tandis que *smart* est relevé uniquement comme anglicisme. *Boss* et *bean* ne sont quant à eux pas répertoriés. Or, dans le NPR, *boss* est noté FAMILIER, *chum* est attesté comme un anglicisme à l'emploi critiqué, *pinotte* est relevé comme un anglicisme familier. Quant aux lexies non retenues par *Usito*, *bean*, *smart* et *track* ne sont pas non plus répertoriés dans le NPR.

Bref, lorsqu'on examine les anglicismes de notre Corpus A présent dans *Usito*, il est possible d'observer que ce dernier a suivi exactement les mêmes choix que le NPR, dans un désir possible d'alignement à la norme française, plutôt que de s'aligner sur le traitement lexicographique qui l'a précédé chez les dictionnaires québécois. Cet alignement au NPR plutôt qu'au DQA et au DQF est aussi observable dans notre Corpus B. Comme il est possible d'observer dans le tableau 4, que les anglicismes retenus par *Usito* avaient en effet déjà fait l'objet d'une entrée lexicographique dans la nomenclature du NPR, mais aussi dans au moins un dictionnaire québécois.

Tableau 4²³⁵

Acceptation ou rejet des anglicismes du Corpus B dans la nomenclature des dictionnaires à l'étude

Lexies	<i>Usito</i>	NPR	DFP	DQA	DQF	Total /5
12. backlash	x	x	x	x	&	1
13. brainstorming	&	&	&	x	x	3

²³⁵ Le signe & indique la présence de l'anglicisme et le signe x indique plutôt son absence. Le NPR représente le *Nouveau Petit Robert* 2014 en ligne, d'Alain Rey, le DFP le *Dictionnaire du Français Plus*, de Claude Poirier, le DQA le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, de Jean-Claude Boulanger, et le DFQ le *Dictionnaire québécois-français*, de Lionel Meney.

14. burnout	&	&	x	&	&	4
15. byte	x	&	x	x	x	2
16. deadline	x	x	x	x	&	1
17. display	x	x	x	x	&	1
18. doogy bag	x	x	x	x	&	1
19. fastfood	&	&	x	&	x	3
20. feedback	&	&	x	&	&	4
21. flashback	&	&	x	&	&	4
22. flusher	x	x	x	x	&	1
23. freelance	&	&	x	x	&	3
24. friendly	x	x	x	x	x	0
25. penthouse	&	&	x	x	&	3
26. walkman	&	&	&	&	x	4
	8/15	9/15	2/15	5/15	10/15	

Les anglicismes de Corpus B traités par *Usito* font donc partie d'un fond commun d'anglicismes québécois couramment relevés au Québec, comme leur traitement lexicographique par d'autres ouvrages métalexigraphiques l'ayant précédé en témoigne. Tous les mots-vedettes du Corpus B dont *Usito* ne traite pas ne sont ainsi pas relevés par le NPR, le DFP ou le DQA. Le DQF fait exception à la règle, différence explicable entre autres par sa qualité de dictionnaire différentiel que nous avons déjà abordée; il reste le dictionnaire ayant recensé le plus d'anglicismes de notre corpus, toutes sections confondues.

Bref, on peut constater que tous les anglicismes notés par *Usito* appartiennent à une catégorie de lexies qui ont déjà fait l'objet de recherche par au moins un autre dictionnaire québécois. Il est possible d'avancer que leur présence dans *Usito* est légitimée par un héritage lexicographique qui leur apporte une raison supplémentaire d'apparaître dans la nomenclature d'un dictionnaire de langue française de registre standard québécois, mais notre analyse semble aussi montrer un désir d'alignement à la norme française puisqu'*Usito* ne fait que recenser les mêmes anglicismes de notre Corpus A après 1867 que le NPR. *Usito* est donc

plutôt conservateur dans sa sélection d'anglicismes québécois en présentant des choix lexicographiques semblables à ses prédécesseurs.

3. *Conception et présentation d'anglicismes*

Afin de mieux comprendre le discours normatif d'*Usito* par rapport aux autres dictionnaires, nous clarifierons d'abord la notion d'anglicisme dans chacun des cinq dictionnaires. Pour ce faire, nous nous attarderons à la fois à la définition de l'anglicisme dans leur nomenclature respective ainsi qu'aux préfaces, introductions et autres commentaires métalinguistiques sur le sujet. Nous nous pencherons évidemment plus en profondeur sur les caractéristiques d'*Usito*.

3.1 *Usito*

Usito définit l'anglicisme dans sa nomenclature comme un « Fait de langue propre à l'anglais; emprunt à cette langue », avec un sous-sens marqué SPÉCIALITÉ « Emprunt critiqué à l'anglais ». Il est possible d'avancer que lorsqu'il indique la marque dianormative ANGLICISME, il se rapporte au premier sens de cette définition, puisque lorsqu'il condamne un anglicisme de sa nomenclature, il est spécifié « Anglicisme critiqué » dans l'article correctif concerné plutôt que la simple marque ANGLICISME. Aussi, lorsque la mention « Anglicisme critiqué » est présente dans l'article lexicographique, un hyperlien est systématiquement proposé à l'utilisateur : « Voir l'article thématique *Les emprunts à l'anglais au Québec* ». Cet article thématique est un texte de Michel Théoret, professeur retraité de l'Université de Sherbrooke, qui explique dans un texte concis ce qu'est un anglicisme et dans quelles conditions son utilisation est acceptable.

Cet article thématique est divisé en six sections : *L'emprunt, phénomène courant et normal, Pourquoi emprunter?, Comment emprunter?, L'intégration de l'emprunt, L'emprunt*

critiqué, L'emprunt au Québec. Sont vantés les échanges interlinguistiques et sont signalés les problèmes reliés à la condamnation des anglicismes. L'auteur admet que « les jugements à porter sur les emprunts utilisés au Québec doivent donc être empreints de prudence » (*Usito*), et explique la subjectivité inhérente à la critique des emprunts. Plutôt que de vanter un purisme linguistique, l'argumentation de M. Théoret afin d'encourager une utilisation modérée des anglicismes s'articule autour de la raison suivante: « Les emprunts à l'anglais, ou leurs équivalents, ne sont pas toujours les mêmes au Québec et dans le reste de la francophonie : une meilleure communication, sur le plan international, est à ce prix. » (*Usito*) Cette phrase qui clôt l'article thématique explique en partie le traitement lexicographique sévère appliqué aux anglicismes d'*Usito*. Rappelons qu'*Usito* « a été conçu pour mettre en valeur le tronc commun du français » (*Usito*). La démonstration de M. Théoret est donc cohérente avec la motivation d'*Usito* de condamner l'usage d'anglicismes nuisant à une meilleure compréhension entre francophones.

Au sein de sa nomenclature, *Usito* peut être considéré comme un dictionnaire normatif, qui « régularis[e], corrig[e] ou amélior[e] d'une manière ouverte le comportement linguistique²³⁶ » des usagers. *Usito* ne proscrie ou n'accepte cependant pas tous les anglicismes de la même manière; une hiérarchie normative est instaurée. *Usito* a choisi d'intégrer à son dictionnaire de langue française des remarques correctives concernant les anglicismes, mais sous trois différentes formes suivant, toujours selon son projet lexicographique, « la norme qui se dégage de l'observation du discours public et des écrits associés à une langue de qualité » (*Usito*).

²³⁶ Elmar Schafroth, *op.cit.*, p.208.

Les anglicismes peuvent être présentés de trois manières distinctes: « Acceptés sans remarque normative », « Acceptés avec remarque normative » ou encore « Anglicismes critiqués ».

Comme il est possible d'observer dans le tableau 5, quatorze des vingt-et-un anglicismes de nos corpus présents dans *Usito* sont critiqués (deux en partie seulement), quatre autres font l'objet de réserve en étant accompagnés d'une remarque normative et trois autres ont un article lexicographique purement descriptif.

Tableau 5²³⁷

Classement normatif des anglicismes dans *Usito*

	Accepté sans remarque	Accepté avec remarque	Anglicisme critiqué
Corpus A			
Avant 1866			
1. bill			&
2. cottage			& (en partie)
3. fun		&	
4. gang		&	
5. job		&	
6. lunch	&		
7. set			& (en partie)
8. sleigh			&
9. stock	&		
10. wagon	&		
Après 1867			
11. boss			&
12. chum		&	
13. peanut			&
Corpus B			
14. brainstorming			&
15. burnout			&
16. fastfood			&
17. feedback			&
18. flashback			&

²³⁷ Le signe & indique la section du classement normatif de l'anglicisme.

19. freelance			&
20. penthouse			&
21. walkman			&
Total	3	4	14

Nous illustrerons et examinerons tour à tour ces trois catégories qui démontrent en partie l'orientation normative d'*Usito*.

3.1.1 Acceptés sans remarque normative

Wagon, lunch, stock sont trois emprunts à l'anglais qui sont acceptés dans l'usage; ils ne font pas l'objet de critique de la part d'*Usito*. Il s'agit de trois anglicismes de notre Corpus A qui sont ancrés dans l'usage québécois depuis plus de 150 ans. Leur origine à la langue anglaise est repérable dans l'entrée lexicographique avec l'information « mot anglais » dans l'étymologie. Cependant, sur ces trois mots-vedettes acceptés par *Usito*, l'un d'entre eux fait l'objet d'une certaine forme de justification en ce qui a trait à son admissibilité au sein de la langue standard. En effet, l'article *lunch* se termine par la remarque « Ce mot, parfois critiqué, est passé dans l'usage standard ». Cette démarche explicative se rapproche d'un procédé de légitimation dans l'acceptation de ces anglicismes dans la langue française telle que parlée au Québec.

À fin de comparaison, nous avons examiné le traitement de *wagon, lunch* et *stock* par le grand dictionnaire terminologique (GDT) de l'Office québécois de la langue française²³⁸. Il apparaît que *wagon* est considéré dans l'usage français pour les acceptions « Véhicule roulant sur une voie ferrée et employé au transport des marchandises », « chemin de fer », « véhicule

²³⁸ Office québécois de la langue française, *Le grand dictionnaire terminologique (GDT)*, <http://www.granddictionnaire.com/>.

assurant sur une voie ferrée le transport de voyageurs », « manutention et stockage »²³⁹. Le GDT accepte aussi *stock* pour ses nombreuses acceptions dans la langue française, équivalentes aux sens relevés dans *Usito*²⁴⁰. Or, *lunch* mérite un traitement différent au sein du GDT; on relève que l'Office de la langue française privilégie *collation*, *casse-croûte*, *encas* (ou *en-cas*) et *goûter* pour « Repas très léger consommé rapidement en dehors des heures de repas habituelles », tandis que pour le sens « Repas du midi », le terme *dîner* est préféré. On peut donc supposer que la remarque normative à la fin de l'article *lunch* peut neutraliser d'avance certaines réserves institutionnelles, dont la position du GDT, en adoptant toutefois une attitude quelque peu défensive quant à sa norme linguistique.

3.1.2 Acceptés avec remarque normative

Quatre autres anglicismes, *job*, *fun*, *gang*, *chum*, ont quant à eux aussi une entrée lexicographique traditionnelle, mais sont tous précédés de la remarque : « L'anglicisme *x*, courant au Québec dans le discours familier, à l'oral et à l'écrit, est critiqué comme synonyme non standard de *y*, *z*,... [synonymes de registre standard] » (*Usito*). Bien qu'ils soient acceptés dans la nomenclature, il est possible de constater qu'ils restent donc critiqués. Par exemple, pour *fun*, on retrouve la remarque normative suivante : FAM. REM. « L'anglicisme *fun*, courant au Québec dans le discours familier, à l'oral et à l'écrit, est critiqué comme synonyme non standard de *plaisir*, *agrément*, *amusement*, etc. » L'orientation normative d'*Usito* combine ici

²³⁹ *Ibid.*

²⁴⁰ « Biens qu'une entité détient à un moment donné en vue de les vendre ou de les utiliser pour fabriquer un produit ou fournir un service », « Fraction d'une population, simple ou composite, sur laquelle s'exerce l'action des engins de pêche », « Ensemble d'individus qui, du fait de caractéristiques biologiques homogènes, peut constituer une unité de gestion (stock) ou une unité d'évaluation biologique (stock biologique) », « Groupe de plantes appartenant à une même lignée et qui, quoique taxonomiquement semblables à celles appartenant à la même espèce ou variété, s'en distinguent par leur productivité, ou vigueur, ou résistance, ou d'autres caractères d'ordre écologique ou physiologique », « Masse intrusive de roche, plus petite qu'un batholite mais semblable de section horizontale circulaire, elliptique ou irrégulière, normalement avec des côtés très abrupts », « Quantité d'une marchandise quelconque qui se trouve dans les entrepôts ou sur les marchés d'une place de commerce ». (*Ibid.*)

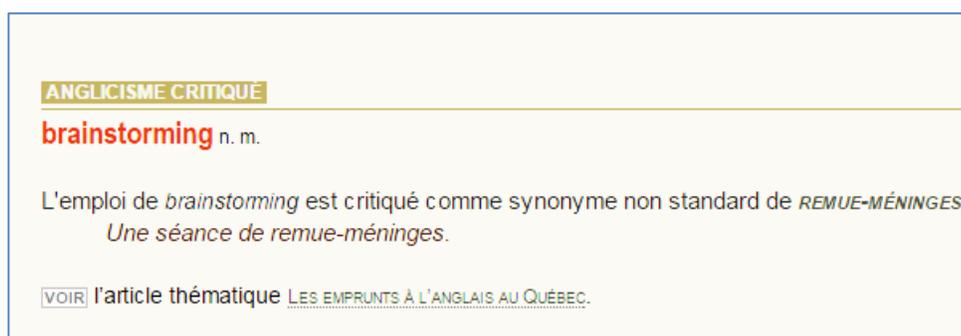
description lexicographique et orientation normative en proposant des équivalents en français standard à une lexie de registre familier. La remarque normative s'ajoute donc à la marque FAMILIER : l'utilisateur est alors doublement mis en garde contre le caractère familier de ces anglicismes.

3.1.3 Anglicismes critiqués

Enfin, quatorze anglicismes de nos corpus sont considérés comme des anglicismes condamnés, marqués « Anglicisme critiqué » dans *Usito*. À la différence de la section précédente, ces anglicismes critiqués n'ont pas d'entrée lexicographique traditionnelle. La Figure III illustre le traitement réservé aux anglicismes critiqués, dont tous les anglicismes de notre Corpus B font partie (*set, sleigh, bill, cottage, boss, peanut, brainstorming, flashback, freelance, fastfood, feedback, penthouse, burnout, walkman*).

Figure III

L'exemple de *brainstorming* dans *Usito*



Les anglicismes critiqués ont ainsi droit à une étiquette lexicographique, « Anglicisme critiqué », de laquelle suivent des synonymes standards proposés. Lorsqu'on glisse le curseur sur cette étiquette, de l'information supplémentaire apparaît afin d'aviser l'utilisateur sur ce traitement lexicographique différent :

Nous présentons dans cette rubrique les emprunts à l'anglais qui, d'une part, sont largement attestés dans nos corpus textuels de référence et qui, d'autre part, sont ouvertement critiqués dans les principaux ouvrages utilisés au Québec comme références normatives. Dans un souci pédagogique, nous faisons suivre chacun des emprunts critiqués des emplois français qui sont le plus généralement proposés comme substituts standards, parmi lesquels nous identifions ceux qui font l'objet d'une recommandation officielle (ou d'une proposition) de la part de l'Office québécois de la langue française (OQLF) ou d'une autre autorité normative francophone. (*Usito*)

En modifiant l'entrée lexicographique pour un article correctif « dans un souci pédagogique » (*Usito*), en retirant ainsi la définition lexicographique comme il est possible d'observer à la figure A, *Usito* s'inscrit lui aussi dans la lignée des ouvrages linguistiques contre l'anglicisation de la langue française en stigmatisant certains emprunts à l'anglais propres à la variété canadienne. *Usito* modifie donc ses paramètres pour offrir un compromis linguistique entre la présence lexicographique des anglicismes rejetés et en intégrant un discours normatif explicite.

Concernant le projet lexicographique d'*Usito* et les anglicismes critiqués, on lit dans la présentation du dictionnaire en ligne :

Dans un souci pédagogique, on n'accorde dans *Usito* qu'un traitement partiel aux emplois qui sont très largement critiqués : leur mention permet d'introduire les emplois standards qui peuvent leur être substitués. Dans le cas des emprunts à l'anglais qui ne sont pas perçus de la même façon au Québec et en France, *Usito* précise dans quel contexte ces emprunts sont critiqués. (*Usito*)

Nous verrons dans les prochains paragraphes qu'*Usito* offre une voie supplémentaire dans le traitement de ses anglicismes, c'est-à-dire en en tolérant certains dans sa nomenclature. Or, bien qu'il les admette au sein de sa nomenclature, ses anglicismes tolérés restent doublement critiqués par leur caractère familier et par la présence d'une remarque normative; leur usage est stigmatisé, mais non pas rejeté. La majeure différence avec l'anglicisme critiqué est que la critique normative de l'anglicisme toléré ne se fait pas au détriment de la description de ce dernier; le jugement normatif ne prévaut pas à l'entrée lexicographique. L'utilisateur

conserve ainsi ses outils linguistiques pour rendre compte de l'usage de ces anglicismes tolérés.

Bref, cette triple hiérarchisation des anglicismes dans *Usito* souligne sa visée didactique normative. Aussi, on comprend son obligation comme dictionnaire contemporain de langue française du Québec d'intégrer à sa nomenclature les anglicismes courants, en cohérence avec la lignée dictionnaire dans laquelle il s'inscrit.

3.2 *Le NPR*

Dans le NPR, lorsqu'un mot-vedette porte la marque ANGLICISME, cela signifie « mot anglais, de quelque provenance qu'il soit, employé en français et critiqué comme emprunt abusif ou inutile (les mots anglais employés depuis longtemps et normalement en français ne sont pas précédés de cette marque) », information que l'on retrouve dans le tableau des abréviations de l'Index de la section « l'aide en ligne ». De ce fait, la conception lexicographique de l'anglicisme est foncièrement différente de celle d'*Usito*, puisque pour ce dernier, le concept d'« anglicisme » et d'« anglicisme critiqué » sont deux concepts distincts; la démarche du NPR critique plutôt systématiquement tous les anglicismes dès qu'ils sont marqués comme tels. Or, il est cependant intéressant d'observer que la conception lexicographique de l'anglicisme est divergente de la conception linguistique d'anglicisme dans l'entrée du nom masculin *anglicisme* de sa nomenclature. En effet, la définition lexicographique de l'anglicisme est évoquée de manière neutre : « Locution propre à la langue anglaise », accompagnée du sous-sens « emprunt à l'anglais » (NPR).

Nous séparerons quant à nous en trois différentes sections la manière dont le NPR présente ses anglicismes. Il peut y avoir un article inexistant, anglicisme critiqué avec ou sans

recommandation officielle, ou mot anglais. Le tableau 6 recense ces diverses catégories pour l'ensemble des mots-vedettes présents dans le NPR.

Tableau 6²⁴¹

Classement normatif des anglicismes dans le NPR

	Article inexistant	Anglicisme critiqué	Mot anglais
Corpus A			
Avant 1866			
1. bill			&
2. cottage			&
3. fun		&	
4. gang			&
5. job		&	
6. lunch			&
7. stock			&
8. wagon			&
Après 1867			
9. boss			&
10. chum		&	
11. peanut		&	
Corpus B			
12. brainstorming		&	
13. burnout	&		
14. byte			&
15. fastfood		&	
16. feedback		&	
17. flashback		&	
18. freelance		&	
19. penthouse		&	
20. walkman		&	
Total	1	11	8

Le classement normatif des anglicismes du NPR peut être divisé en trois sections.

D'abord, il peut arriver que le NPR renvoie l'utilisateur à un synonyme standard français par un

²⁴¹ Le signe & indique la section du classement normatif de l'anglicisme. Le NPR représente le *Nouveau Petit Robert* 2014 en ligne, d'Alain Rey.

hyperlien automatique. Par exemple, lorsqu'on interroge le moteur de recherche pour *burnout*, ce dernier renvoie l'utilisateur de manière automatique dans *épuisement*. Il faut par la suite lire l'article en entier pour le retrouver à la toute fin de la page sous l'expression « syndrome d'épuisement professionnel, caractérisé par une fatigue intense et une grande détresse causée par le stress au travail. REM. On emploie aussi l'anglic. *burn-out*. » Le NPR va ici plus loin que les articles correctifs d'*Usito* dans l'utilisation de son statut d'autorité linguistique puisque *burn-out* n'a pas d'entrée propre.

Ensuite, un mot-vedette peut être marqué ANGLICISME, donc connoté négativement de manière automatique dans le NPR. Ce dernier peut faire ou non l'objet d'une recommandation officielle en offrant des synonymes standards de langue française ou encore d'autres « termes et expressions approuvés ou recommandés par arrêté ministériel, en application des décrets relatifs à l'enrichissement de la langue française », comme le NPR le spécifie dans son métatexte en ligne. Ces recommandations proviennent donc d'institutions françaises, mais sont parfois aussi accompagnées de recommandations québécoises. Par exemple, le mot-vedette *brainstorming* est noté ANGLICISME au début de son entrée lexicographique; à la fin de son entrée, c'est-à-dire après la définition lexicographique et les exemples/les citations, on trouve « Recommandation officielle *remue-méninges* ». Le mot-vedette *flash-back*, noté ANGLICISME, indique plutôt « Recommandation officielle *retour en arrière* (au Québec *rétrospective*) ».

Finalement, certains anglicismes ne sont reconnaissables que par la section étymologique de l'entrée, où l'on mentionne « mot anglais ». Par exemple, le mot-vedette *stock* est présenté comme « mot anglais “ souche ” », mais la marque ANGLICISME n'apparaît pas. L'intégration de ces mots anglais à la langue française est complète aux yeux des

lexicographes du NPR et leur statut d'emprunt ne mérite donc pas d'être souligné, donc critiqué.

Bref, la hiérarchie des anglicismes du NPR couvre un large spectre normatif, mais ne permet pas de zone grise. Un anglicisme est critiqué ou accepté, au contraire d'*Usito* qui offre un discours normatif pluriel, souhaitant encourager une norme commune en proposant des corrections possibles à certaines habitudes linguistiques des usagers. Par l'étude du NPR il est donc possible d'observer l'originalité dans la démarche d'*Usito*, qui intègre ainsi une troisième voie dans le traitement des anglicismes; les anglicismes tolérés. Aussi, avec onze anglicismes critiqués (et un n'ayant pas d'article propre) et huit anglicismes acceptés, le NPR est tout de même plus accueillant qu'*Usito* dans l'acceptation des anglicismes au sein de sa nomenclature. Rappelons qu'*Usito* avait lui quatorze anglicismes condamnés, quatre tolérés bien que critiqués, et seulement trois admis dans l'usage.

3.3 Le DFP

Le DFP définit l'anglicisme dans sa nomenclature comme « 1. Façon de parler, locution propre à la langue anglaise. 2. Mot emprunté à l'anglais » (DFP, 71). Dans la présentation de son projet lexicographique, Claude Poirier ne fait aucune référence particulière à la marche à suivre lorsque l'on rencontre la marque dianormative ANGLICISME. Cependant, à la toute fin du dictionnaire, on retrouve un article de trois pages et demie qui traite de « L'anglicisme en France et au Québec », où l'auteur mentionne que « le terme *anglicisme* peut recouvrir tous les aspects de l'emprunt linguistique (prononciation, orthographe, syntaxe, etc.), mais il est plus souvent utilisé avec le lexique » (DFP, 1848). D'une manière plus subjective, il ajoute que « les Québécois demeurent globalement réfractaires à l'inclusion de ces emprunts dans le parler soigné » (DFP, 1851) mais écrit aussi que « l'observation des productions langagières,

notamment de celles des écrivains, permet de constater que certains anglicismes sont beaucoup mieux reçus» (DFP, 1851). Ainsi, il n'est indiqué nulle part clairement dans le DFP l'orientation normative de ce dernier par rapport aux anglicismes. Claude Poirier préfère décrire ce qu'est un anglicisme, sans y ajouter de marque subjective.

Cette neutralité se poursuit jusque dans les entrées lexicographiques. Mentionnons d'abord que le DFP traite les anglicismes de nos corpus de deux manières. Il note certains anglicismes « mot anglais » à la fin de l'entrée lexicographique et mentionne parfois ANGLICISME au début de certaines entrées; il privilégie ainsi une approche étymologique. Tous les anglicismes avant 1866 ne sont notés que « mot anglais », par exemple *bill*, tandis que les deux qu'il atteste de notre Corpus B sont indiqués à la fois « mot anglais » et « anglicisme », par exemple *brainstorming* est noté « Anglic. » et « Mot angl., de *brain*, “cerveau” et *to storm*, “se déchaîner” ». Le tableau 7 montre le classement des anglicismes dans le DFP :

Tableau 7²⁴²

Classement normatif des anglicismes dans le DFP

Mot-vedette	Mot anglais	Anglicisme
Corpus A		
Avant 1866		
1. bill	&	
2. cottage	&	
3. gang	&	
4. job	&	
5. lunch	&	
6. stock	&	
7. wagon	&	
Après 1867 - Aucun		
Corpus B		
8. brainstorming	&	&

²⁴² Le signe & indique la section du classement normatif de l'anglicisme. Le DFP représente le *Dictionnaire du Français Plus*.

walkman	&	&
Total	9	2

À l'extérieur de notre corpus, il peut également indiquer un emprunt avec « mot américain », « argot américain », « pour traduire de l'anglais », « de l'anglais » et « d'après l'anglais ». En d'autres mots, le discours normatif des anglicismes semble absent du DFP, puisqu'on ne le retrouve ni dans le métatexte ni à l'intérieur même du dictionnaire. Or, il est possible d'avancer que la norme linguistique que le DFP met de l'avant dans son dictionnaire est plutôt le choix d'inclure ou non des anglicismes au sein même de sa nomenclature. En effet, il n'atteste après tout que 25% des anglicismes de notre corpus; son discours normatif, s'il en est un, se trouverait ainsi dans la sélection de la nomenclature, et non dans le traitement métalexographique de ses mots-vedettes.

3.4 *Le DQA*

Tandis que dans la nomenclature le DQA définit l'anglicisme comme « 1. Mot, sens, locution ou tournure propre à la langue anglaise – américanisme 2. Emprunt à la langue anglaise » (DQA, 42), la marque ANGLICISME est définie dans la liste des « Signes conventionnels, conventions et abréviations » comme « Mot anglais employé en français et critiqué comme emprunt abusif ou inutile (certains mots anglais employés depuis longtemps et normalement, en français, ne sont pas précédés de cette rubrique) » (DQA, 33). Dans sa préface, on retrouve le souhait de « propose[r] délibérément un traitement de l'anglicisme plus conforme au sentiment des Québécois et restitué dans sa véritable perspective historique » (DQA, XI), c'est-à-dire :

Les anglicismes passés en français sans grandes modifications orthographiques et sentis comme très usuels sont consignés sans autre notation que leur origine anglaise [...] tandis que le plupart des anglicismes adaptés ou calqués sont répertoriés sans marque particulière [...] ou sont marqués du registre familier

(fam.) quand ils ne relèvent pas du niveau neutre ou courant [...]. Lorsque l'anglicisme ou le calque qui en résulte sont critiqués, on a signalé ces réserves intégrées dans la rubrique REMARQUE [...]. Par ailleurs, certains anglicismes sémantiques ou des calques phraséologiques ne sont pas étiquetés comme tels; ils se sont si bien intégrés à l'usage qu'il n'a pas semblé opportun de signaler leur origine étymologique anglaise. Ils sont généralement notés comme appartenant au niveau de langue familier [...]. (DQA, XI-XII)

Comme mentionné dans ce passage, on retrouve les anglicismes présentés sans la marque ANGLICISME, ni même mention de leur origine anglaise, tandis que d'autres emprunts à la langue anglaise, une majorité des anglicismes de nos corpus, se retrouvent marqués ANGLICISME, et ce, au début des entrées lexicographiques. Le tableau 8 recense en ce sens le traitement lexicographique réservé aux anglicismes dans le DQA.

Tableau 8²⁴³

Classement normatif des anglicismes dans le DQA

Mot-vedette	Absence	Anglicisme
Corpus A		
Avant 1866		
1. bill		&
2. cottage		&
3. fun		&
4. gang	&	
5. job		&
6. lunch	&	
7. set		&
8. sleigh		&
9. stock		&
10. wagon		&
Après 1867		
11. bean		&
12. chum		&
13. peanut		&
14. smart		&
15. track		&
Corpus B		
16. burnout		&

²⁴³ Le signe & indique la section du classement normatif de l'anglicisme. Le DQA représente le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*.

17. fastfood		&
18. feedback		&
19. flashback		&
20. walkman		&
Total	2	18

Il peut arriver qu'une remarque officielle ou une préférence linguistique close l'entrée lexicographique. D'autres indications d'emprunt apparaissent cependant dans le DQA mais pas dans notre corpus, comme « calque de l'anglais » et « mot anglais ».

Bref, le traitement des anglicismes de notre corpus dans le DQA est majoritairement normatif, dix-huit des vingt anglicismes de notre corpus sont critiqués : le mot est ainsi fautif ou accepté. Tout comme le DFP ou le NPR avant lui, l'utilisateur n'est pas face à une normativité plurielle comme dans *Usito*.

3.5. Le DQF

Nous avons précédemment vu que le DQF est un dictionnaire différentiel. Dans la présentation de ce dictionnaire, Meney propose les informations suivantes quant à la « langue québécoise » : « Une des caractéristiques du québécois est que les anglicismes touchent tous les aspects de la langue : prononciation (voir Phonétique), morphologie (voir ce mot), syntaxe (voir ce mot), lexique et phraséologie. » (DQF, XXII) Il s'en suit une exemplification des anglicismes selon leurs différentes catégories de classement (emprunts directs, calques,...) sans qu'une position normative soit clairement énoncée à leur propos.

À l'intérieur de sa nomenclature, le DQF ne propose pas de définition lexicographique traditionnelle dans la microstructure de l'entrée « anglicisme ». Il note plutôt « emprunt à l'anglais » et mentionne en fin d'article que :

En français standard, le mot « anglicisme » désigne toute forme d'emprunt à l'anglais (empr. lexicaux, syntaxiques, phonétiques, etc.). Au Québec, beaucoup ont tendance à ne considérer comme « anglicismes » que les emprunts lexicaux directs (par ex. « week-end »), mais pas les calques (par ex. « magasinage ») ou la prononciation « à l'anglaise » des mots anglais. Par ailleurs, au Québec, le terme « anglicisme » a presque toujours des connotations négatives, tout anglicisme étant considéré par beaucoup comme une « faute », ce qui n'est pas le cas : beaucoup d'« anglicismes » font partie du français standard (le mot « anglicisme » lui-même est... un anglicisme!).

Le DQF préfère les termes neutres comme « emprunts dir. à l'anglais », « calque de l'anglais », « influence de l'anglais » à l'intérieur mais plus souvent à la fin d'une entrée lexicographique pour mentionner les anglicismes dans son ouvrage, possiblement afin d'éviter l'utilisation du terme « anglicisme » perçu négativement au Québec. Il arrive aussi que ces informations linguistiques soient accompagnées de détails concernant l'adaptation phonétique ou orthographique du mot. À l'extérieur de notre corpus, pour indiquer un emprunt, on retrouve une panoplie de mentions : « anglicisme », « calque de l'américain », « emprunt direct à l'argot américain », « calque de l'anglais canadien », « pour traduire en anglais », « traduction libre de l'anglais ». Cependant, toutes ces indications sont plus neutres que connotées de manière positive ou négative.

Meney, seul auteur de ce dictionnaire, explique dans un article paru en 2001 qu'il a préféré s'abstenir de mettre des marques d'usage pour les mots qu'il recense : « N'étant pas “locuteur natif”, je n'ai pas voulu prendre le risque de me tromper²⁴⁴ ». À cet égard, il dénonce le manque de travaux à ce sujet de la part des lexicographes québécois durant les trente dernières années²⁴⁵.

Bref, s'il y a condamnation d'un emprunt à la langue anglaise, ce sont les détails de la microstructure qui laissera paraître son orientation normative. Or, le DQF reste néanmoins le

²⁴⁴ Lionel Meney, « Critique du « Dictionnaire québécois-français » : un mauvais procès », p.91.

²⁴⁵ *Ibid.*

dictionnaire qui accueille le plus grand nombre d'anglicismes de nos corpus, avec 86,1% de présence. Par l'acceptation de ces anglicismes au sein de sa nomenclature et en leur donnant un équivalent en français hexagonal, le DQF se rapproche du traitement métalexigraphique des anglicismes tolérés et critiqués dans *Usito*. En effet, il admet lui aussi leur usage au Québec, en offrant cependant au locuteur québécois de langue française, à l'instar d'*Usito*, des synonymes « standards » plus appropriés à un registre de français de référence. La seule différence avec *Usito* est alors le nombre d'anglicismes qu'il admet dans sa nomenclature, étant plus accueillant pour les lexies familières que ce dernier.

3.6 Conclusion de la présentation de l'anglicisme

La triple séparation du traitement des anglicismes d'*Usito* montre la prise de position normative qui évoque une attitude plutôt semblable à ses prédécesseurs. Plus sélectif que le DQF, *Usito* accepte certains anglicismes ancrés dans l'usage. Il conserve une zone grise pour certains autres anglicismes de langue familière, laissant à l'usager la discrétion de faire le choix d'utiliser ces anglicismes stigmatisés par une critique sous-jacente à leur entrée lexicographique. Il condamne cependant vivement les anglicismes dits « critiqués » en leur refusant même une définition lexicographique. Les dictionnaires détiennent un pouvoir normatif par le choix de leur nomenclature; insérer des articles et des énoncés correctifs est une autre manière d'exercer une prescription normative. Nous verrons dans la microstructure comment *Usito* se démarque de ses prédécesseurs en usant de cet aspect d'outil correctif pour rendre un discours normatif plus sévère que ses prédécesseurs, tout en respectant néanmoins son souhait de servir de « guide linguistique et normatif ». L'identité dictionnaire de *Usito* doit donc être comprise en continuation des autres dictionnaires : un guide linguistique doit servir de référence en manière de bon usage. Tandis que nous avons vu que le choix d'inclure

ou non des anglicismes dépend de leur usage au Québec, de leur registre de langue et de leur tradition lexicographique, nous tenterons maintenant de mieux comprendre le discours normatif d'*Usito* en nous penchant sur sa microstructure.

4. *Microstructure*

Nous nous penchons maintenant sur la microstructure des vingt-et-un anglicismes de nos deux corpus que nous retrouvons dans la nomenclature d'*Usito*. Nous organisons notre étude en deux temps en comparant successivement l'axe international (*Usito*/NPR) puis l'axe québécois (*Usito*/DFP-DQA et *Usito*/DFQ) afin de mieux comprendre les innovations qu'*Usito* propose par rapport à la tradition lexicographique française et celle québécoise, différentielle et non différentielle. Pour mieux résumer nos observations, nous les diviserons en deux parties : les anglicismes acceptés et tolérés, puis les anglicismes critiqués, dont l'entrée est limitée à des renvois synonymiques de registre standard suivie de l'étymologie. Nous terminerons cette section en tentant de trouver des lignes directrices quant au discours normatif d'*Usito* sur les anglicismes.

4.1. *Axe international*

L'un des objectifs de la création d'*Usito* était le souhait de renverser le pôle linguistique parisien exclusif en proposant un nouveau centre normatif linguistique en Amérique du Nord. Tout en gardant à l'esprit le discours normatif d'*Usito* sur les anglicismes, nous tenterons d'étudier comment le traitement lexicographique des anglicismes participe au décroisement des francophonies.

4.1.1 Anglicismes acceptés et tolérés

Nous débuterons donc en analysant les anglicismes acceptés dans l'usage dans *Usito*, c'est-à-dire *lunch*, *stock*, *wagon*, et ceux tolérés avec une remarque normative²⁴⁶, c'est-à-dire *chum*, *fun*, *gang*, *job*.

4.1.1.1 Comparaison de la norme en place

Les entrées *wagon*, *lunch*, *stock* ne sont pas critiquées dans le NPR, tout comme elles ne le sont pas non plus dans *Usito*. Quant à *job*, *fun*, *chum*, tandis qu'ils sont tolérés dans *Usito*, leur usage est critiqué dans le NPR; ils sont tous les trois notés comme « anglicismes », avec la connotation négative qui y est rattachée dans ce dictionnaire français.

De plus, *Usito* tolère le mot-vedette de registre familier *chum* en lui attribuant la marque FAMILIER et en précédant son entrée lexicographique par « L'anglicismes *chum*, courant au Québec dans le discours familier, à l'oral et à l'écrit, est critiqué comme synonyme non standard de *ami*, *camarade*, *copain*, *amoureux*, etc. », le NPR note que son emploi est critiqué au Canada, ce qui montre deux stratégies de critique ou de restriction de l'emploi de la norme linguistique. Nous avons aussi relevé d'autres distinctions, que nous détaillerons dans les sections suivantes.

4.1.1.2 Distinction entre marques de répartition géographique et indicateurs géographiques

Usito se démarque d'abord du NPR en distinguant marques de répartition géographique (UQ et UF) et indicateurs géographiques afin de différencier le caractère spécifique d'un

²⁴⁶ Rappelons que les anglicismes tolérés d'*Usito* ont une entrée lexicographique traditionnelle, mais sont tous précédés de la remarque : « L'anglicisme *x*, courant au Québec dans le discours familier, à l'oral et à l'écrit, est critiqué comme synonyme non standard de *y*, *z*, ... [synonymes de registre standard] ».

emploi linguistique du concept linguistique, c'est-à-dire les statalismes²⁴⁷. Par exemple, pour *lunch*, l'indicateur géographique « (Dans les pays de culture anglo-saxonne) » précède l'acception « Repas rapide et léger pris au milieu du jour » dans *Usito*, puis un sous-sens s'en suit, noté UQ pour « Repas léger que l'on apporte au travail, à l'école ». Le NPR indique plutôt la marque RÉGIONAL (CANADA) pour la deuxième acception de *lunch* « Repas léger, collation ». Ce sont là deux stratégies différentes pour rendre compte de la spécificité géographique de cette acception, *Usito* distinguant l'usage géographique de la réalité linguistique; il s'agit là de particularités linguistiques qui sont accessibles par une connaissance des réalités nord-américaines. *Usito* atteint donc son objectif de combler des omissions des dictionnaires français en proposant des définitions et des marques plus justes quant aux spécificités nord-américaines.

4.1.1.3 Souche anglophone évoquée

Un rappel de l'origine anglaise des anglicismes est inscrit dans la section étymologique des deux dictionnaires. Cependant, *Usito* mentionne également systématiquement les racines anglaises des emprunts à l'intérieur même de l'entrée lorsque ceux-ci font partie de locutions ou d'expressions. Le NPR, en plus de l'étymologie, rappelle une seule fois la réalité anglaise du mot *lunch* en mentionnant suite à la première acception : « *Des lunches*. On emploie aussi le pluriel anglais *des lunches* ». Le discours lexicographique d'*Usito* indique quant à lui à de nombreuses reprises le statut d'emprunt de *lunch* et des locutions formées à partir de ce dernier.

²⁴⁷ Signifiant originalement « Tout fait de signification ou de comportement, observable dans un pays, quand il est arrêté ou nettement raréfié au passage d'une frontière » (Jacques Pohl, 1985 : 10). Comme le souligne le GDT, « [d]epuis, le terme a été employé avec d'autres sens par différents linguistes, notamment celui de « trait lexical désignant des réalités des domaines politique, administratif, socioéconomique et culturel qui sont propres à une communauté linguistique et politique donnée ». Certains étendent sa signification pour y inclure les traits lexicaux désignant les réalités naturelles (géographie, faune et flore) propres au territoire où vit une communauté linguistique et politique donnée » (Office de la langue française, *Le grand dictionnaire terminologique*).

Ainsi, *Heure du lunch* est suivi de la parenthèse « De l'anglais *lunch hour* », tout comme *Boîte à lunch* et *sac à lunch* se retrouvent avec leurs équivalents anglais. En évoquant constamment l'emprunt linguistique, *Usito* vient quelque peu alourdir les entrées lexicographiques d'informations métalinguistiques en multipliant la portée normative du statut d'emprunt de la lexie, mais ces informations métalinguistiques peuvent cependant être aussi perçues d'une manière positive, puisqu'elles ont aussi une visée didactique. Elles permettent alors à l'utilisateur de mieux maîtriser les expressions et locutions dérivées d'anglicismes et de les utiliser en connaissance de cause.

4.1.1.4 Priorités d'acceptions différentes

Usito, dictionnaire québécois de langue française, a sélectionné l'ordre lexicographique des acceptions d'une entrée comme suit : Tronc commun de la francophonie, sens québécois, sens français. Comme l'illustre la première définition lexicographique de *lunch* dans *Usito* « Repas rapide et léger pris au milieu du jour », *Usito* va plus loin que valoriser la définition québécoise en cherchant plutôt des caractéristiques communes entre la signification française et la signification québécoise afin d'offrir une première définition sans marque de répartition géographique. Par la suite, on retrouve dans cette acception d'*Usito* un sous-sens noté UQ « Repas léger que l'on apporte au travail, à l'école ». Finalement, un deuxième sens apparaît à la fin de l'article noté UF pour « Collation composée de plats froids, de pâtisseries, de rafraichissements, servie en buffet à l'issue d'une cérémonie, au cours d'une réception. » Le NPR proposait plutôt cette dernière acception d'*Usito* comme première de l'article *lunch*, « repas léger que l'on sert en buffet, à la place d'un déjeuner », avec la nuance « réunion au cours de laquelle on sert un lunch ». Le deuxième sens était par la suite « RÉGIONAL (CANADA) FAM. Repas léger, collation », avec la mention de la nuance « Repas que l'on apporte sur son

lieu de travail, à l'école ». Bref, cet exemple illustre le désir d'amener une perspective différente sur la langue française; tout en étant un dictionnaire québécois de langue française, les définitions lexicographiques de sa microstructure révèlent un désir d'unifier la langue française en présentant une norme linguistique plus internationale que québécoise, en se voulant rassembleur dans la définition de la première acception. Il s'agit là d'un aperçu de procédures lexicographiques faites afin, conformément à son projet lexicographique, de « mettre en valeur le tronc commun du français ».

4.1.1.5 Expressions et locutions : Pour des entrées complètes

Cependant, tout en mettant en valeur ce fonds commun français, *Usito* a travaillé à mettre de l'avant les expressions et locutions québécoises dans le corps des articles, ce qui permet un décodage spécifique à la réalité québécoise. Par exemple, l'article *fun* comporte « Pour le fun », « Avoir du fun », « Avoir un fun noir » et « Le fun », toutes absentes du NPR. Ces expressions et locutions sont accompagnées d'une panoplie d'exemples culturels qui apporte une nouvelle perspective de la langue française telle que vue du Québec.

Les entrées avec remarques normatives, c'est-à-dire *fun*, *job*, *gang*, *chum*, comportent les articles les plus longs de notre corpus : plusieurs définitions lexicographiques nuancent les sens présents dans le NPR, une multitude d'exemples, présence de nombreuses locutions, dont certaines notées TRÈS FAM., par exemple « Faire la job à qqn ou faire une job à qqn : régler son compte à qqn; par ext. battre qqn, tuer qqn ». Ce traitement est sans doute explicable par le fait que ces mots sont très courants et entrent dans plusieurs expressions familières.

4.1.2. Axe international – anglicismes critiqués

Nous avons déjà observé que les anglicismes critiqués ont droit à des articles correctifs à la place d'entrées lexicographiques traditionnelles dans *Usito*. Celui-ci utilise à cet effet des descriptions sémantiques composées de synonymes de langue française. En ce sens, *Usito* se différencie du NPR, qui lui préfère des définitions analytiques pour les anglicismes dont il critique l'usage.

4.1.2.1 Corpus A

Les anglicismes critiqués de notre Corpus A sont *bill*, *boss*, *cottage*, *peanut*, *set* et *sleigh*. Tandis que *cottage* au sens de maison à deux étages, *set* au sens d'ensemble et *sleigh* sont des mots-vedettes absents du NPR, *bill*, *boss* et *peanut* (*pinotte*) sont présents dans sa nomenclature.

4.1.2.1.1 Des définitions analytiques aux synonymes

L'orientation normative et le traitement lexicographique des anglicismes divergent sur plusieurs points entre *Usito* et le NPR. Au contraire d'*Usito*, le NPR ne condamne ni *bill*, qu'il définit plutôt comme « Projet de loi du Parlement anglais », et par extension, « La loi votée ». Le NPR marque cependant *boss* FAMILIER en le définissant comme « Patron, chef d'une entreprise ». Ces définitions analytiques contiennent les synonymes proposés par *Usito* dans ses articles correctifs, puisqu'*Usito* renvoie *bill* à « projet de loi » et *boss* à « Employeur, patron ».

Peanut présente toutefois une légère différence. Le NPR définit *pinotte* comme : « (Canada) ANGLICISME, FAMILIER Graine d'arachide, cacahouète. *Du beurre de pinotte(s)* ». *Usito* écrit plutôt : « L'emploi de *peanut*, ou de sa variante *pinotte*, est critiqué comme synonyme non standard de ARACHIDE. *Allergie aux arachides.* » *Usito* utilise ainsi le synonyme

« arachide » à la place de reprendre « graine d’arachide ou cacahouète », qui, comme l’inscrit *Usito* en remarques dans l’article *cacahouète*, est « le fruit et la graine de cette plante, généralement désignés sous le nom de *cacahuète* en France, sont plus couramment appelés *arachide* au Québec ». Ainsi, le synonyme de l’anglicisme *peanut* noté UQ en est un appartenant à l’usage canadien (*arachide*), contrairement au NPR qui proposait une définition analytique dont le vocabulaire appartient à un lexique avant tout français (*cacahouète*).

4.1.2.1.2 *Présence d’expressions malgré l’absence de définition*

Tandis qu’*Usito* se refuse à offrir une entrée lexicographique aux anglicismes québécois critiqués, il note tout de même les expressions et locutions populaires dans les entrées correctives. Par exemple, *Usito* relève *beurre de peanut(s)* sous l’entrée *peanut*. Le NPR avait plutôt noté cette expression comme exemple du mot-vedette *pinotte*. *Usito* se refusant à exemplifier les anglicismes, l’inscription des locutions et expressions est alors le seul moyen d’introduire dans sa microstructure ces éléments linguistiques afin de les marquer fautifs eux aussi. Concernant la lexie *peanut*, mentionnons au passage que le NPR ne relève que la variante orthographique *pinotte*, tandis qu’*Usito* relève à la fois *peanut* et *pinotte*.

4.1.2.1.3 *L’absence de définition pour un anglicisme accepté en France*

Parfois, le choix de traiter les anglicismes critiqués en présentant un article correctif se fait aux dépens d’anglicismes acceptés en France, ce qui démontre entre autres le déplacement du pôle normatif de la France au Québec dans *Usito*. Par exemple, *Usito* traite *boss* en mentionnant « L’emploi de *boss* est critiqué au Québec comme synonyme non standard de *employeur, patron* », puis ajoute la remarque suivante : « L’emploi de *boss* n’est généralement pas critiqué en France ». De ce fait, l’application de la norme québécoise aux anglicismes traités dans *Usito* entraîne la priorisation de la norme linguistique québécoise sur celle

française. L'anglicisme accepté en France n'a pas droit à une entrée lexicographique; la norme québécoise est ici priorisée jusque dans la politique rédactionnelle. Ce fait est explicable par le projet lexicographique d'*Usito* de décrire le « français en usage au Québec et en Amérique du Nord » pour « combler les lacunes des dictionnaires européens », mais il désavantage l'autre aspect de leur projet lexicographique de décrire le « tronc commun du français ». Cette tension démontre bien le cheminement délicat d'*Usito*, cherchant à la fois à être un dictionnaire québécois de langue française et un dictionnaire de langue française.

4.1.2.2 *Corpus B*

Les anglicismes critiqués de notre Corpus B sont *brainstorming*, *burnout*, *fastfood*, *feedback*, *flashback*, *freelance*, *penthouse*, *walkman*, qui se retrouvent tous dans la macrostructure du NPR.

4.1.2.2.1 *Les recommandations officielles*

Les mots-vedettes *brainstorming*, *flashback* et *walkman* ont, suite à une définition lexicographique complète, une « Recommandation officielle » dans le NPR, c'est-à-dire qu'on recommande officiellement un autre mot pour remplacer l'anglicisme fautif. Concernant le mot-vedette *brainstorming*, *Usito* et le NPR conseillent tous les deux le synonyme *remue-méninges*, le NPR le notant à la fin de l'entrée lexicographique de *brainstorming* (« Recommandation officielle *remue-méninges* ») et *Usito* précisant : « L'emploi de *brainstorming* est critiqué comme synonyme non standard de REMUE-MÉNINGES. *Une séance de remue-méninges.* » Aussi, du côté d'*Usito*, seuls *flashback* et *walkman* font l'objet de la remarque suivante à la fin de l'article correctif : « L'emploi de *x* a fait l'objet d'une recommandation officielle en France ». Le traitement lexicographique de *flashback* est cependant différent d'un dictionnaire à l'autre. En effet, le NPR mentionne dans son entrée

que la « Recommandation officielle [est] *retour en arrière* », mais indique à la suite entre parenthèses « au Québec *rétrospective* ». *Usito* propose plutôt les synonymes standards « retour en arrière » et « rétrospective » sans distinction géographique dans son énoncé normatif correctif, mais mentionne en remarque plus loin que « L'emploi de *retour en arrière* a fait l'objet d'une recommandation officielle en France ». Cette structure montre le déplacement normatif de la France au Québec, puisque la recommandation officielle française est traitée de manière séparée dans *Usito*, tandis que la québécoise l'est chez le NPR. Parallèlement à cela, les recommandations officielles québécoises ne sont pas mises de l'avant dans *Usito*; les substituts standards québécois et français se retrouvent côte à côte, à pied d'égalité dans l'avis correctif. Il s'agit là d'un effort pour mettre de l'avant un tronc commun d'équivalents aux anglicismes, dans ce qui semble être un désir d'unicité entre la France et le Québec. L'énoncé « Pour mieux se comprendre entre francophones » prend là tout son sens : établir des synonymes communs en les présentant de manière semblable participe au caractère rassembleur de la francophonie.

4.1.2.2.2 *Des articles correctifs à l'entrée lexicographique*

Les articles correctifs d'*Usito* peuvent parfois se rapprocher de la structure d'une entrée lexicographique. Nous avons précédemment vu que l'article correctif contient des exemples avec les synonymes standards en jeu. Il peut aussi comporter diverses acceptions, tout comme une entrée lexicographique. Ces acceptions sont parfois énumérées lorsqu'une entrée est polysémique. Par exemple, l'article correctif *fast-food* est séparé en trois acceptions correctives différentes, comme on peut le voir à la Figure IV :

Figure IV

L'exemple de *fast-food* dans *Usito*

L'emploi de *fast-food* est critiqué comme synonyme non standard de **RESTAURATION RAPIDE**.

Une multinationale de la restauration rapide.

L'emploi de *fast-food* est critiqué comme synonyme non standard de **RESTAURANT RAPIDE**.

Une chaîne de restaurants rapides.

L'emploi de *fast-food* est critiqué comme synonyme non standard de **ALIMENT MINUTE, MALBOUFFE, REPAS RAPIDE**.

Manger de la malbouffe.

Bien qu'*Usito* se refuse à des définitions lexicographiques, ces trois paragraphes s'assimilent à des définitions lexicographiques par synonymes. Pour donner le synonyme standard adéquat à utiliser à l'utilisateur, les acceptions *fast-food* ont dû être plus détaillées : une telle structuration démontre une dualité entre étude analytique du lexique inhérente au travail du lexicographe et prescription linguistique immanente d'un « guide linguistique et normatif ». La polysémie de *fastfood* entraîne en effet une difficulté supplémentaire pour l'utilisateur qui, sans définition, se retrouve à décoder des phénomènes collocatifs ou d'exemples d'usage des synonymes standards de ces anglicismes pour décider de l'acception à choisir dans son texte. Bref, l'absence de définitions lexicographiques et d'une microstructure complète peut entraîner un décodage difficile de cet anglicisme polysémique.

4.1.3 Conclusion de l'axe international

La comparaison d'*Usito* et du NPR permet d'observer différentes caractéristiques de l'axe international de notre recherche. Après Bélisle, *Usito* représente une nouvelle étape dans

l'interrelation des normes linguistiques française à celles québécoises. Ces normes sont représentées à nouveau côte à côte dans un souci de décrire de manière globale la langue française, et ce, tout en mettant en valeur les spécificités québécoises et françaises. La norme linguistique québécoise reste cependant prioritaire dans le classement des anglicismes : les anglicismes québécois tolérés méritent des entrées plus complètes et la structure des articles correctifs écarte la description d'anglicismes français non critiqués. De ce fait, *Usito* se veut un outil normatif avant tout pour les Québécois, fidèle à son projet lexicographique. Le français de référence en usage au Québec s'inspire cependant grandement de recommandations ou de tendances observables en France pour le traitement des anglicismes contemporains.

Notons également qu'*Usito* et le NPR continuent de stigmatiser le terme « anglicisme » dans leur traitement lexicographique des mots empruntés dans l'anglais et entrés dans l'usage. En effet, le NPR l'utilise de manière systématiquement négative pour en critiquer son usage. *Usito*, quant à lui, l'utilise toujours en collocation avec l'adjectif « critiqué ». Deux pôles existent ainsi pour le dictionnaire québécois : « mot anglais », présent dans l'étymologie, et « anglicisme critiqué ». Ces manifestations démontrent donc encore la réticence des lexicographes québécois d'employer ces emprunts à l'anglais.

4.2 Axe québécois

Usito écrit vouloir « s'inscri[re] dans la voie de la lexicographie généraliste québécoise » afin de « donner une description plus ancrée en Amérique » (*Usito*). Nous verrons comment il se montre plutôt conservateur dans la foulée de la lexicographie québécoise quant à son traitement des anglicismes. Nous comparerons successivement les anglicismes acceptés, tolérés et critiqués avec les autres dictionnaires non différentiels, c'est-à-dire le DFP et le

DQA, puis avec le dictionnaire différentiel DQF. Nous dégagerons les tendances générales de sa conception normative du français de référence.

4.2.1 DFP et DQA

4.2.1.1 Anglicismes acceptés et tolérés- Corpus A

Nous débuterons en nous penchant sur les analyses des anglicismes acceptés dans *Usito*, c'est-à-dire *wagon*, *lunch*, *stock*, puis tolérés avec remarques normatives, c'est-à-dire *job*, *fun*, *chum*, *gang*.

4.2.1.1.1 Statut d'anglicismes

En raison de l'augmentation des données lexicographiques, à cause de la comparaison d'*Usito* avec deux dictionnaires, nous présenterons sous forme de tableaux certaines informations métalinguistiques de l'axe québécois. Le tableau 9 montre la manière dont sont traités les anglicismes dans les trois dictionnaires non différentiels québécois de notre corpus. Rappelons qu'*Usito* distingue les anglicismes qu'il accepte dans l'usage en notant dans la notice étymologique « mot anglais », distinct des anglicismes qu'il tolère en notant en début d'entrée lexicographique : « L'anglicisme *x*, courant au Québec dans le discours familier, à l'oral et à l'écrit, est critiqué comme synonyme non standard de *y*, *z*,... [synonymes de registre standard]. »

Tableau 9²⁴⁸

Comparaison des anglicismes dans les dictionnaires québécois non différentiels

Lexie	<i>Usito</i>	DFP	DQA
1. wagon	Mot anglais	Mot anglais	Anglicisme (critiqué)

²⁴⁸ Le DFP représente le *Dictionnaire du Français Plus*, de Claude Poirier, et le DQA le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, de Jean-Claude Boulanger.

2. lunch	Mot anglais	Mot anglais	Aucun commentaire
3. stock	Mot anglais	Mot anglais	Anglicisme (critiqué)
4. gang	Mot anglais	Mot anglais	Aucun commentaire
5. job	Anglicisme + Rem.	Mot anglais	Anglicisme (critiqué)
6. fun	Anglicisme + Rem.	Absent	Anglicisme (critiqué)
7. chum	Anglicisme + Rem.	Absent	Anglicisme (critiqué)

Nous avons précédemment observé que tous nos anglicismes du Corpus A avant 1866 sont reconnus dans *Usito* comme des emprunts à la langue anglaise, bien intégrés à l'usage et acceptables dans plusieurs situations de communication formelles ou familières. Le DFP ne critique aucun de ces anglicismes, y compris *job*, tandis que le DQA les condamne vivement lorsqu'intégrés à sa nomenclature, à l'exception de *lunch* et *gang*, qui ne sont pas non plus critiqués par *Usito*. Concernant ces deux anglicismes, ils semblent tous deux avoir intégrés l'usage depuis au moins 1988, date de la parution du DFP. Notons également l'absence de *fun* et *chum* dans le DFP, deux lexies critiquées dans le registre standard à la fois dans *Usito* et dans le DQA; leur rejet de la nomenclature du DFP est probablement explicable par leur caractère familier, souligné par ses deux autres homologues québécois.

4.2.1.1.2 Un discours normatif plus nuancé

Usito se situe à mi-chemin entre le DFP et le DQA puisque plutôt que d'uniformiser son discours par rapport aux anglicismes, il nuance sa position en admettant tous ces anglicismes avec réserve. *Usito* use de stratégies lexicologiques comme outil de discours normatif : l'ajout de remarques normatives au début de *job*, *fun*, *chum*, comme « L'anglicisme *x*, courant au Québec dans le discours familier, à l'oral et à l'écrit, est critiqué comme synonyme non standard de *y*, *z*,... », lui permet de nuancer sa position normative. *Wagon* en

est un autre exemple où une remarque normative est présente, mais cette fois insérée à même l'intérieur de l'article. Dans les définitions lexicographiques du DFP et DQA, il était relevé implicitement dans les définitions lexicographiques des diverses acceptions l'écart entre l'usage de *wagon* pour de la marchandise contre l'usage d'un *wagon* pour des passagers. Cependant, *Usito* insère une remarque normative pour expliciter cette réalité : « Même si dans l'usage courant, *wagon* est souvent employé dans ce sens, dans la langue spécialisée ou administrative, on fait une distinction entre *wagon* et *voiture*, le premier servant au transport de marchandises ou d'animaux et le second au transport de voyageurs. » Tout comme il le faisait précédemment en modifiant la structure d'entrées lexicographiques pour critiquer des anglicismes, il conçoit ses entrées dictionnairiques de manière pédagogique, en cohérence avec son but d'être un « guide normatif et linguistique ». Ces avis normatifs lui permettent une plus grande transparence en ce qui a trait à son orientation normative.

4.2.1.1.3 La marque FAMILIER comme double avertissement pour les anglicismes tolérés

d'Usito

Lorsque l'on examine les marques d'usage présentes dans les trois dictionnaires, il est possible d'observer une prédominance de la marque FAMILIER dans le traitement lexicographique des anglicismes. Nous avons recherché dans la microstructure de notre corpus les marques dianormatives²⁴⁹ et diastratiques²⁵⁰. Cependant, comme on peut l'observer dans le tableau 10, la marque FAMILIER est cependant la seule qui apparaisse²⁵¹. Lorsque la marque FAMILIER ne s'appliquait qu'à une acception de l'entrée, nous avons ajouté au tableau 10 la

²⁴⁹ Des marques dianormatives « véhiculent le degré de déviation face au standard culturel » (Hausman, 1989 : 651). (C'est moi qui traduis). Ces marques peuvent indiquer un usage neutre, fautif ou recommandé.

²⁵⁰ Des marques diastratiques associent un mot-vedette à un groupe social spécifique, hiérarchisant l'usage de la langue.

²⁵¹ Nous aurions pu retrouver des marques telles *vulgaire*, *littéraire*, *populaire*, ...

définition lexicographique à laquelle la marque était liée. Lorsque la marque FAMILIER s'appliquait à l'ensemble de l'entrée, nous n'avons inscrit dans le tableau 10 que FAMILIER.

Tableau 10²⁵²

Marques dianormatives et diastratiques des dictionnaires non différentiels de notre corpus

Lexies	<i>Usito</i>	DFP	DQA
1. chum	FAMILIER L'anglicisme <i>chum</i> , courant au Québec dans le discours familier, à l'oral et à l'écrit, est critiqué comme synonyme non standard de <i>ami, camarade, copain, amoureux, etc.</i>	Absent	FAMILIER
2. fun	FAMILIER L'anglicisme <i>fun</i> , courant au Québec dans le discours familier, à l'oral et à l'écrit, est critiqué comme synonyme non standard de <i>plaisir, agrément, amusement, etc.</i>	Absent	FAMILIER
3. gang	Mot anglais	FAMILIER (au sens de Groupe de personnes)	I. FAMILIER; Groupe de personnes réunies
4. job	FAMILIER L'anglicisme <i>job</i> , courant au Québec dans le discours familier, à l'oral et à l'écrit, est critiqué comme synonyme non standard de <i>travail, emploi, poste, etc.</i>	FAMILIER Rem. Sous l'infl. du français de France, parfois masc. et perçu comme moins familier.	FAMILIER
5. lunch	Mot anglais Ce mot, parfois critiqué, est passé dans l'usage standard.	2. (Régional, Canada) FAMILIER; Repas léger, collation.	Aucune marque
6. stock	Mot anglais	1. FAMILIER; Réserve (sous-sens de « Quantité de marchandises en réserve »).	2. FAMILIER; Choses en réserve, provisions.
7. wagon	Mot anglais	Aucune marque	Aucune marque

²⁵² Le DFP représente le *Dictionnaire du Français Plus*, de Claude Poirier, et le DQA le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, de Jean-Claude Boulanger.

Il est possible d'observer un traitement lexicographique semblable pour l'indication de la marque lexicographique FAMILIER. Celle-ci apparaît dans *Usito* et dans le DQA pour *fun* et *chum*, ainsi que dans les trois dictionnaires pour une acception de *gang*, une autre de *stock*, ainsi que pour l'ensemble du mot-vedette *job*. Il est possible d'observer une certaine réserve de la part du DFP lorsque ce dernier marque FAMILIER l'acception canadienne *lunch*, et ajoute une remarque normative à *job* pour une acception spécifique à la variété québécoise de langue française. Dans *Usito*, il est aussi possible de remarquer que tous les emprunts notés ANGLICISMES sont aussi marqués FAMILIER.

4.2.1.2 Anglicismes critiqués Corpus A et B

Examinons le traitement des anglicismes critiqués pour voir si les tendances qui s'en dégagent sont les mêmes que pour le Corpus A.

4.2.1.2.1 Statut d'anglicismes – Corpus A

Le tableau 11 montre le traitement lexicographique des anglicismes critiqués dans *Usito*, c'est-à-dire *bill*, *boss*, *cottage*, *set*, *sleigh*, et *peanut*. Nous y avons intégré les marques diastratiques, diachroniques²⁵³ et dianormatives, vu leur nombre limité. Encore une fois, si une marque ne concernait qu'une acception, nous y avons ajouté la définition lexicographique.

²⁵³ Les marques diachroniques font référence à la relation du mot-vedette avec le temps ou une période précise dans l'évolution de la langue.

Tableau 11²⁵⁴Traitement des anglicismes critiqués du Corpus A d'*Usito* en comparaison avec le DFP et leDQA

Lexie	<i>Usito</i>	DFP	DQA
1. bill	Anglicisme critiqué	Mot anglais; Vieilli	Anglicisme (critiqué) 1. Vieilli Projet de loi soumis au vote des députés fédéraux ou provinciaux.
2. boss	Anglicisme critiqué	Absent	Absent
3. cottage	Anglicisme critiqué	Absent	Anglicisme (critiqué)
4. set	Anglicisme critiqué	Absent	Anglicisme (critiqué) II. Fam. Ensemble, service
5. sleigh	Anglicisme critiqué	Absent	Anglicisme (critiqué)
6. peanut	Anglicisme critiqué	Absent	Anglicisme (critiqué) fam.

À l'exception de l'entrée *bill* qui est considérée par le DFP comme « mot anglais » VIEILLI, le traitement lexicographique de ces anglicismes est sensiblement le même pour les *Usito* et le DQA, ainsi que dans le DFP lorsque le mot est attesté. Lorsque ces anglicismes de notre Corpus A sont présents dans la nomenclature de ces dictionnaires, ils sont tous condamnés.

4.2.1.2.2 *Marques diachroniques*

Malgré la condamnation presque uniforme de ces anglicismes, *bill* étant la seule exception, le DQA a aussi choisi, en plus de le critiquer, de faire figurer la marque FAMILIER au mot-vedette *peanut* et à une acception de *set*. La marque diachronique VIEILLI apparaît aussi à *bill* au sens de « projet de loi », bien qu'il soit aussi condamné comme anglicisme. *Bill* semble

²⁵⁴ Le DFP représente le *Dictionnaire du Français Plus*, de Claude Poirier, et le DQA le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, de Jean-Claude Boulanger.

donc avoir subi une évolution normative du côté québécois, passant du statut de « mot anglais » accepté au statut d' « anglicisme critiqué ». Rappelons que le NPR ne critiquait pas l'usage de *bill*.

Dans un but de concision, nous poursuivrons l'analyse du Corpus A en intégrant le discours métalinguistique du Corpus B, puisque s'il y a constances, ce sont les mêmes.

4.2.1.2.3 Statut d'anglicismes – Corpus B

Rappelons que les anglicismes du Corpus B sont : *brainstorming, flashback, freelance, fastfood, feedback, penthouse, burnout, walkman*. *Usito* critique unanimement tous les anglicismes du Corpus B, tout comme le DFP et le DQA qui sont tout aussi sévères à l'égard de ces anglicismes quand ils n'ont tout simplement pas droit de cité dans le dictionnaire. Nous pouvons en voir le classement dans le tableau 12 :

Tableau 12²⁵⁵

Traitement des anglicismes critiqués du Corpus B d'*Usito* en comparaison avec le DFP et le

DQA

Lexie	<i>Usito</i>	DFP	DQA
1. burnout	Anglicisme critiqué	Absent	Anglicisme
2. brainstorming	Anglicisme critiqué	Anglicisme + Mot anglais	Absent
3. fastfood	Anglicisme critiqué	Absent	Anglicisme
4. feedback	Anglicisme critiqué	Absent	Anglicisme
5. flashback	Anglicisme critiqué	Absent	Anglicisme
6. freelance	Anglicisme critiqué	Absent	Absent
7. penthouse	Anglicisme critiqué	Absent	Absent
8. walkman	Anglicisme critiqué	Anglicisme + Mot anglais	Anglicisme

²⁵⁵ Le DFP représente le *Dictionnaire du Français Plus*, de Claude Poirier, et le DQA le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, de Jean-Claude Boulanger.

Ces anglicismes contemporains sont rejetés lorsqu'ils apparaissent dans la nomenclature de ces dictionnaires, un phénomène qui démontre bien la fermeture de la norme linguistique québécoise aux emprunts modernes à l'anglais. Le discours métalinguistique est ainsi univoque sur cette préoccupation normative québécoise.

4.2.1.2.4 *Des substituts de langue française*

Depuis la parution du DFP, les institutions francophones se sont penchées sur la recherche d'équivalents français à ces anglicismes contemporains. Tandis que *brainstorming* n'avait pas de synonyme français adéquat en 1988 dans le DFP pour désigner cette activité, *Usito* peut offrir en 2014 un équivalent satisfaisant qui figure dans sa nomenclature. Le remplacement de ces anglicismes par des synonymes de langue française s'est fait progressivement, comme l'entrée *fastfood* par exemple. Absente du DFP, on mentionne dans le DQA comme remarque que « le terme restauration rapide est parfois proposé pour remplacer fast-food », puis on peut observer dans *Usito* trois synonymes standards en français pour équivaloir cet « anglicisme critiqué ».

Bref, le traitement lexicographique des anglicismes critiqués a subi une évolution à travers les ouvrages normatifs. Il y a eu d'abord condamnation par la marque ANGLICISME ou le choix de ne pas inclure ces anglicismes critiqués dans la nomenclature des dictionnaires. Lorsqu'une autre lexie était disponible, elle était recommandée dans l'entrée de l'anglicisme fautif. Puis, outillée de synonymes standards, *Usito* a simplement poursuivi l'évolution des tendances linguistiques québécoises en décidant de rejeter certains anglicismes pour ne plus que mettre de l'avant ces substituts standards. Le traitement des anglicismes modernes a donc gagné en rigidité durant les 25 dernières années, mais de manière progressive en lien avec l'apparition d'équivalents français pour justifier l'inutilité des anglicismes. En opposition aux

anglicismes plus modernes, les « anciens » anglicismes présentent aussi des équivalents en français. Or, dans les cas d'anglicismes considérés patrimoniaux, les synonymes figurent dans l'entrée lexicographique, bien qu'en retrait.

4.2.2 DQF

La riche microstructure des articles du DQF est entre autres explicable par une plus petite macrostructure, puisqu'il ne contient que 9 000 entrées, en comparaison avec le DFP qui compte 62 000 mots et le DQA qui contient 40 000 mots, dont « 10 000 mots sont totalement ou partiellement québécois²⁵⁶ ». Avec 86,1% de présence d'anglicismes, le DQF est plus accueillant que tous les autres dictionnaires de langue française avant lui; vu sa nomenclature restreinte, cela semble indiquer qu'il accorde une grande proportion de ses entrées aux anglicismes. Rappelons cependant que le DFQ est un dictionnaire différentiel; il n'a retenu dans sa nomenclature que les mots « inconnus du français standard [...]; présents en français standard, mais ayant un sens différent [...]; présent en français standard, mais ayant une fréquence d'emploi différente [...]; souvent critiqués au Québec, mais ayant aussi une diffusion en France [...] » (DQF, p. VI). Les anglicismes québécois font donc partie des différences majeures qui existent entre les variétés québécoise et hexagonale de langue française. Par sa grande intégration des anglicismes au sein de sa nomenclature et par l'absence de marquage de sa macrostructure qui rend plus ardu l'analyse de son discours normatif, nous traitons ce dictionnaire dans une section différente des dictionnaires non différentiels.

²⁵⁶ Pierre Cardinal et Jean-Pierre Joussetin, « Le dictionnaire québécois d'aujourd'hui », *Québec français*, n°90, 1993, p.62.

4.2.2.1. Anglicismes acceptés et tolérés

Tous les anglicismes acceptés et tolérés se retrouvent amplement exemplifiés dans la microstructure des entrées du DQF. Pour comparer l'orientation normative du DQF avec *Usito*, nous avons analysé les commentaires métalinguistiques où Meney compare l'usage de la langue française au Québec à ce qu'il nomme « français standard ».

4.2.2.1.1 Anglicismes acceptés ou tolérés

Afin d'observer la manière dont le discours métalinguistique du DQF s'éloigne de celui d'*Usito*, nous avons répertorié dans le tableau 13 l'information métalinguistique de nature géolinguistique des entrées acceptées et tolérées dans *Usito* (*wagon, lunch, stock, job, fun, chum, gang*).

Tableau 13²⁵⁷

Répartition des informations métalinguistique dans le DQF en comparaison d'*Usito*

Lexie	<i>Usito</i>	DQF
1. chum	FAMILIER L'anglicisme <i>chum</i> , courant au Québec dans le discours familier, à l'oral et à l'écrit, est critiqué comme synonyme non standard de <i>ami, camarade, copain, amoureux, etc.</i>	Emprunt direct à l'anglais.
2. fun	FAMILIER L'anglicisme <i>fun</i> , courant au Québec dans le discours familier, à l'oral et à l'écrit, est critiqué comme synonyme non standard de <i>plaisir, agrément, amusement, etc.</i>	Emprunt direct à l'anglais; le français standard a emprunté le mot plus récemment dans l'expression « être fun » : « La musique, ça c'est fun! » (appartient au langage des jeunes et au langage branché).
3. gang	Mot anglais	Emprunt direct à l'anglais; le français standard a emprunté le mot dans un sens plus restreint, toujours péjoratif : un « gang » (masc.)

²⁵⁷ Le DFQ représente le *Dictionnaire québécois-français*, de Lionel Meney.

		désigne une bande de malfaiteurs, de gangsters.
4. Job	FAMILIER L'anglicisme <i>job</i> , courant au Québec dans le discours familier, à l'oral et à l'écrit, est critiqué comme synonyme non standard de <i>travail, emploi, poste, etc.</i>	Emprunt direct à l'anglais; en français standard, le mot « job » est masc.; son emploi est moins fréquent et plus spécialisé qu'en québécois.
5. lunch	Mot anglais Ce mot, parfois critiqué, est passé dans l'usage standard.	Emprunt direct à l'anglais; en français standard, le mot « lunch » désigne un repas léger qu'on sert comme buffet au cours d'une réunion, d'une cérémonie.
6. stock	Mot anglais	Calque de l'angl. « stock » a) marchandises en magasin; b) marchandises en réserve, en stock; le français standard n'a emprunté que le second sens.
7. wagon	Mot anglais	Emprunt direct à l'anglais; « wagon » (= charriot), avec la plupart du temps adaptation phonétique et ortho. au québécois; le français standard a emprunté le mot « wagon » (prononciation francisée) pour désigner une voiture de chemin de fer.

Tandis qu'*Usito* tente de réunir les variétés de français des deux côtés de l'Atlantique, l'approche différentielle du DQF offre plutôt une nomenclature qui traduit la langue française en usage au Québec vers le français en usage en France. La langue n'est pas ici le premier objet d'intérêt à décrire; ce sont plutôt les rapports entre ces deux variétés qui sont mises de l'avant. Aussi, le DQF rapporte les anglicismes à l'aide du syntagme « Emprunt direct à l'anglais » et « Calque de l'anglais », tandis qu'*Usito* étiquette certains de ces mots comme des anglicismes.

4.2.2.1.2 *Un discours foncièrement différent*

En offrant une approche d'équivalents, pour ne pas dire de traduction, de manière unidirectionnelle, la nomenclature du DQF tente de faire comprendre aux Québécois l'écart entre leur lexique et celui du « français standard ». Il ne s'agit que d'une énumération qui, dans notre corpus, ne présente pas de remarques normatives sur la variété en usage au Québec. Aucune marque diaphasique n'est d'ailleurs présente pour les mots-vedettes. Cependant, la mention constante de « français standard » montre à l'utilisateur de ce dictionnaire que l'autre français, celui en usage au Québec, est périphérique au français standard.

4.2.2.1.3 *Anglicismes critiqués*

Comparer les microstructures du DQF avec *Usito* est plutôt ardu pour les anglicismes critiqués, puisque *Usito* présente un article correctif sans définition lexicographique et que le DQF ne présente pas d'orientation normative apparente dans sa microstructure, si ce n'est que par la comparaison constante entre le « québécois » et ce qu'il appelle le « français standard ». Il offre cependant, tout comme il le faisait pour les anglicismes acceptés et tolérés, un examen attentif des lexies en usage au Québec, en proposant, contrairement à *Usito*, une démonstration des liens paradigmatiques des lexies, ou encore une riche combinatoire de lexies à travers des exemples et la mise de l'avant de locutions.

4.2.1.1.4 *Exemples et collocations*

Le DQF concurrence ainsi *Usito* sur la question des exemples, collocations, locutions et des renvois analogiques, et ce, pour l'ensemble des anglicismes acceptés, tolérés et critiqués. Par exemple, tandis que pour l'entrée *chum* dans *Usito* on recense comme renvois analogiques trois synonymes pour l'acception « Personne avec laquelle on entretient une relation amicale », *ami*, *camarade*, *copain*, le DQF mentionne quatre synonymes « [en parlant d'un homme] »,

c'est-à-dire *ami, copain, pote, poteau* et trois synonymes « [en parlant d'une femme] », *amie, amie-i-e, copine*. Or, le DQF donne là des synonymes en usage en France, et non au Québec. En comparaison, *Usito* offre à l'usager des synonymes en usage au Québec, encourageant ainsi la norme linguistique québécoise. Aussi, tandis que le mot-vedette n'est jamais marqué dans le DQF, ses équivalents contiennent de nombreuses informations métalinguistiques par un riche système de marques : marques diastratiques, diachroniques et aussi dianormatives. Pour *chum*, dans *Usito*, sept exemples sont présents pour cette acception. Dans le DQF, on retrouve plutôt sept exemples et cinq locutions. Or, encore une fois, malgré la riche microstructure du DQF, ces exemples et citations ne sont pas tous québécois; c'est encore la norme hexagonale qui est mise majoritairement de l'avant dans cet aspect de l'entrée lexicographique. Bien que d'un point de vue exclusivement descriptiviste, *Usito* présente des articles plus concis en illustrant moins les anglicismes que chez le DQF, sa description correspond aux besoins des usagers visés par ce dictionnaire.

4.2.2.2 DQF-Conclusion

Comparer le DQF à *Usito* permet de voir une approche pédagogique et normative plutôt semblable dans le traitement des anglicismes, malgré leur projet différent. La structure d'*Usito* montre comment le traitement métalexigraphique peut amener à une meilleure compréhension de la lexie décrite. Aussi, sa comparaison permet de rendre compte du cheminement de la norme linguistique québécoise en ce qui a trait à son affirmation par rapport au français standard. Mettre l'accent sur les différences linguistiques était peut-être un passage obligé pour la lexicographie québécoise dans l'affirmation d'un français standard québécois et dans la construction d'un modèle linguistique qui rendrait compte de la langue française pour les usagers d'une variété de langue différente de celle française. En passant de la notion de

« québécois » utilisée par le DQF à celle d'« usage nord-américain » d'*Usito*, et en cherchant des caractéristiques communes à ces variétés plus que d'en souligner les particularités, *Usito* permet d'envisager la langue française sans évoquer une notion d'insuffisance ou de périphérie.

4.3 Conclusion des anglicismes de l'axe québécois

Malgré les nombreuses critiques formulées à l'instar du DQF, *Usito* peut être vu à la fois comme un contrecoup du projet de Lionel Meney, et une amélioration du DFP et du DQA. Tandis que le DFP se voulait une tentative de québéçiser un dictionnaire français, tout en présentant un marquage plus restreint des lexies, le DQA ne différenciait pas ce qui était propre au français en usage au Québec par rapport au français commun. Le DQF signalait quant à lui ce qui est différent du français standard, sans que le tronc commun ne soit recherché. Fort d'un projet lexicographique qui se veut rassembleur de la francophonie tout en offrant un dictionnaire vu du Québec, *Usito* construit à travers le traitement lexicographique d'anglicismes une norme linguistique originale québécoise qui tient cependant compte de l'existence de la norme française. Bien qu'il ne traite que d'anglicismes ayant déjà été relevés par un autre dictionnaire, le choix de sa nomenclature n'étant pas très innovant, il nuance sa position normative pour créer une catégorie d'anglicismes tolérés, et durcit sa position normative pour les anglicismes qu'il considère inutiles à l'usage québécois : d'autres entrées de langue française peuvent décrire ces réalités. Son discours normatif est aussi plus transparent que le DFP, le DQA et le DQF avant lui.

5. Conclusion sur les aspects de normativité d'Usito

L'analyse de la norme linguistique et l'étude métalexigraphique d'*Usito* permettent donc d'observer une partie des discours métalinguistiques sur la norme linguistique au Québec

en 2014, discours qui se distingue de ses prédécesseurs sur quelques paramètres. Nous résumerons sous trois traits majeurs le discours métalinguistique qu'il met de l'avant en ce qui a trait aux anglicismes :

5.1. *Intervention linguistique non dissimulée*

Usito est un dictionnaire normatif, qui admet ouvertement ses positions normatives. En plus d'utiliser les marques d'usage comme régulateurs linguistiques, il ajoute à l'aide de remarques normatives explicites la norme linguistique qu'il met de l'avant, quitte à doubler l'information métalinguistique pour l'utilisateur. Il développe un modèle normatif en ce qui a trait aux anglicismes lorsqu'il instaure une hiérarchie normative transparente entre anglicismes acceptés, tolérés et critiqués. Concernant le traitement métalexigraphique d'*Usito*, nous avons pu observer que la méthodologie de sélection pour les anglicismes familiers tolérés dans sa nomenclature est restreinte à ceux ancrés dans l'usage, perpétuant la perception de l'usage nuisible d'un anglicisme familier dans un texte formel. Quant à la politique rédactionnelle qu'il met de l'avant pour les anglicismes critiqués, c'est-à-dire l'article correctif, elle entraîne un décodage limité des anglicismes en question; sans définition lexicographique, l'utilisateur doit se fier uniquement aux exemples donnés dans l'article afin de trouver le synonyme standard équivalent à l'acceptation qu'il tente de corriger.

5.2. *Choix conformiste de la nomenclature*

Usito n'innove pas dans l'acceptation d'anglicismes dans sa microstructure, cet aspect de son approche linguistique s'inscrivant généralement en continuité avec la production dictionnaire qui l'a précédé, à l'exception du DQF. Or, il est ardu de le comparer avec *Usito*, et même les autres dictionnaires non différentiels de notre étude à ce dictionnaire, puisque le DFQ n'est pas un dictionnaire général de langue française. Plusieurs critiques, dont

Marthe Faribault, ont démontré qu'il n'est pas « un dictionnaire descriptif complet, car qui dit différentiel dit description partielle²⁵⁸ ». Chantal Bouchard ajoute en ce sens que du « français québécois, il ne retient que ce qui n'est pas connu en France, non seulement les signifiants, mais aussi les acceptions, les locutions²⁵⁹ » et qu'il ne peut ainsi pas prétendre au statut de dictionnaire correctif, puisque « les niveaux de langue des entrées ne sont que rarement indiqués, sinon de manière indirecte par le biais des équivalents, ce qui ne permet pas toujours de savoir quelle connotation s'attache à telle ou telle forme²⁶⁰ ».

Pour revenir au discours métalinguistique d'*Usito*, ce dernier est ainsi en faveur de l'admission dans sa nomenclature d'emprunts anciens à l'anglais : il admet l'importance symbolique d'anglicismes du patrimoine linguistique québécois, tout comme le DQA et le DQF avant lui, même si son orientation normative s'oppose généralement par la suite à leur usage. Pour lui, l'évolution de ces faits linguistiques dans le temps semble importante dans l'acquisition de leur légitimité dans le français en usage au Québec. Tandis qu'il offre des jugements de langue nuancés pour d'autres anglicismes ancrés dans l'usage québécois depuis plus de cent ans, parce qu'ils appartiennent au registre de langue familière, il condamne de manière univoque tout anglicisme contemporain. En effet, peu importe l'intégration, l'utilité et la fréquence, tout anglicisme contemporain est nécessairement fautif pour *Usito*. Les tentatives d'intégration sont plus souvent condamnées qu'acceptées; c'est après tout ce que ses articles correctifs démontrent lorsque ces derniers ne présentent pas de définitions

²⁵⁸ Marthe Faribault, « Compte rendu; *Dictionnaire québécois-français. Mieux se comprendre*, par Lionel Meney », *Recherches sociographiques*, vol. 43, n°3, 2002, p.621.

²⁵⁹ Chantal Bouchard, « Compte rendu; *Dictionnaire québécois-français*, par Lionel Meney », *TTR : traduction, terminologie, rédaction*, vol. 13, n°1, 2000, p.202.

²⁶⁰ *Ibid.*, p.203.

lexicographiques, mais bien des renvois analogiques que lui permettent son statut de dictionnaire en ligne.

5.3. Français de référence et identités

Le bon usage qui se dégage du discours métalinguistique d'*Usito* est donc un français de référence qui valorise à la fois les emprunts anglais ancrés dans l'usage tout en s'opposant à l'addition de nouveaux anglicismes dans un contexte contemporain où des institutions génèrent des équivalents français. Nous l'avons vu, tout anglicisme à venir est donc aussi à condamner; la langue française doit pouvoir se suffire à elle-même.

Il est possible que cette attitude puisse être causée par un désir de limiter les différences inutiles entre variétés de langue pour « mieux se comprendre entre francophones », comme l'énonce le projet lexicographique d'*Usito*. Néanmoins, après les échecs commerciaux du DQA et du DFP, et l'inadéquation de dictionnaires français, *Usito* représente une avancée non négligeable sur le point de la reconnaissance des anglicismes patrimoniaux de la variété québécoise, ou même nord-américaine de langue française, tout en proposant une ligne de conduite claire pour l'utilisation des anglicismes au Québec et en Amérique du Nord, voire en France.

Chapitre 4

Les diastratismes

1. Introduction

Il sera proposé dans ce chapitre une analyse métalexiconographique des quarante-huit lexies de notre corpus²⁶¹ de diastratismes nord-américains. Nous opposerons la présentation qu'*Usito* fait des particularismes nord-américains au traitement métalexiconographique qu'il met réellement en œuvre dans sa nomenclature. Notre étude nous amènera à nous interroger sur la place qu'occupe le français nord-américain au sein d'*Usito*, et ce, tout en dégagant les articulations de son discours normatif sur les diastratismes nord-américains. Pour ce faire, nous évaluerons d'abord notre corpus sous une perspective quantitative pour en proposer une analyse distributionnelle. Puis, nous passerons en revue les projets lexicographiques des cinq dictionnaires de notre étude (*Usito*, NPR, DFP, DQA, DQF) en ce qui a trait à l'acceptation et au traitement des particularismes francophones nord-américains. Ensuite, nous nous

²⁶¹ *Appartement* n. m. « pièce », *avant-midi* n. « matinée », *barbue* n. f. « poisson-chat », *barré* adj. « verrouillé, fermé à clef », *beaucoup* adv. antéposé « très », *boucherie* n. f. « fait de tuer le cochon pour en faire de la viande », *caler* v. intr. « s'enfoncer », *capot* n. m. « manteau », *chandelle*, *chandelle de glace* n. f. « glaçon, stalactite de glace », *correct* adj. « bien, en ordre », *couverte* n. f. « couverture », *creux* adj. « profond », adv. « profondément », *croche* adj. « de travers, courbé, incurvé », *culottes* n. f. pl. « pantalon », *décompté* adj. « considéré comme perdu, sans espoir de guérison (d'un/e malade) », *déjeuner* v. « prendre le premier repas de la journée », n. m. « premier repas de la journée », *démarrer* v. tr. « détacher », *droit là* loc. adv. « juste là, exactement là », *échapper* v. tr. « laisser tomber », *élan* n. m. « moment », *éronces* n. f. pl. « ronces », *espérer* v. tr. « attendre », *faire brun* loc. verb. « commencer à faire sombre, à l'heure du crépuscule », *garrocher* v. tr. « lancer, jeter, projeter », *jambette* n. f. « croc-en-jambe », *jongler* v. intr. « réfléchir, être pensif », *malpris*, *mal pris* (loc.) adj. « en mauvaise posture, dans une mauvaise situation », *marier* v. tr. « épouser », *mouiller* v. intr. « pleuvoir », *nique* n. m. « nid », *nué* n. m. « nuage », *ôter* v. tr. « enlever », *ouaouaron* n. m. « espèce de crapaud », *par rapport* loc. conj. causale, *piastre* n. f. « unité monétaire canadienne et américaine », *picocher* v. tr. « taquiner, embêter », *platin* n. m. « low, marshy land where water stands most of the year », *rabourer* v. tr., tr. abs. « labourer », *rapiéceter* v. tr. « rapiécer, raccommoder », *rendu* adj. « arrivé ; devenu », *sacrer* v. tr. « donner (en parlant d'un coup) », *sou* n. m. « centième partie du dollar (américain ou canadien) », *souper* v. « prendre le troisième repas de la journée », n. m. « troisième repas de la journée », *talle* n. f. « touffe ou groupe d'arbustes », *tirer* v. tr. « lancer », *tirer* v. tr. « traire », *trempe* adj. « mouillé ; imbibé », *voir* adv. « donc [placé après un impératif, sert à adoucir ou à renforcer une injonction] ».

attarderons au traitement métalexigraphique des diastratismes nord-américains au sein même d'*Usito*, c'est-à-dire entre sa nomenclature principale et celle de ses différents lexiques d'acadianismes, de belgicismes et d'helvétismes. Nous passerons par la suite à l'analyse de la microstructure, d'abord dans une perspective internationale (*Usito/NPR*), puis dans un axe québécois (*Usito/DFP-DQA-DQF*). Nous concluons finalement sur le possible compromis entre dictionnaire québécois et dictionnaire nord-américain.

2. Analyse distributionnelle

Nous avons relevé les diastratismes nord-américains présents dans chacun des cinq dictionnaires de notre corpus. Suite à ce dépouillement, nous avons chiffré la présence de notre corpus de diastratismes nord-américains en pourcentages pour chacun des dictionnaires. Comme il est possible d'observer dans le Tableau 14, sous une perspective purement quantitative, *Usito* arrive au troisième rang. Tout comme il l'était pour les anglicismes et malgré sa nomenclature restreinte, le DQF se fait aussi beaucoup plus accueillant pour les diastratismes nord-américains, par conséquent le français en usage en Amérique du Nord.

Tableau 14²⁶²

Analyse distributionnelle des diastratismes de l'ensemble de notre corpus dictionnaire

	<i>Usito</i>	NPR	DFP	DQA	DQF
Corpus de diastratismes	31/48	25/48	18/48	32/48	36/48
	64,6%	52,1%	37,5%	66,7%	75%

²⁶² Le signe & indique la présence du diastratisme nord-américain et le signe x indique plutôt son absence. Le NPR représente le *Nouveau Petit Robert* 2014 en ligne, d'Alain Rey, le DFP le *Dictionnaire du Français Plus*, de Claude Poirier, le DQA le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, de Jean-Claude Boulanger, et le DQF le *Dictionnaire québécois-français*, de Lionel Meney.

Le tableau 15 indique plus en détails les diastratismes nord-américains présents et absents dans chacun des dictionnaires, correspondant aux statistiques du tableau 14 :

Tableau 15

Dépouillement des diastratismes pour l'ensemble du corpus dictionnaire²⁶³

Lexie	<i>Usito</i>	NPR	DFP	DQA	DFQ
1. appartement	&	x	&	&	&
2. avant-midi	&	&	x	&	&
3. barbue	&	x	x	x	&
4. barré	&	&	&	&	&
5. beaucoup	x	&	x	x	x
6. boucherie	&	&	x	&	&
7. caler	&	&	&	&	&
8. capot	&	x	&	&	&
9. chandelle [de glace]	x	x	x	x	x
10. correct	&	&	&	&	&
11. couverte	&	x	x	&	&
12. creux	&	x	x	&	&
13. croche	&	&	&	&	&
14. culottes	&	&	&	&	&
15. décompté	x	x	x	&	&
16a. déjeuner (nom)	&	&	&	&	&
16b. déjeuner (verbe)	&	&	&	&	&
17. démarrer	x	x	x	x	x
18. droit là	x	x	x	x	&
19. échapper	&	&	&	&	&
20. élan	x	x	x	x	x
21. éronces	x	x	x	x	x
22. espérer	&	&	&	&	x
23. faire brun	x	x	x	x	&
24. garrocher	&	&	x	&	&
25. jambette	&	&	x	&	&
26. jongler	&	x	x	&	&
27. malpris	x	x	x	&	&
28. marier	&	&	&	&	&

²⁶³ Le signe & indique la présence du diastratisme nord-américain et le signe x indique plutôt son absence. Le NPR représente le *Nouveau Petit Robert* 2014 en ligne, d'Alain Rey, le DFP le *Dictionnaire du Français Plus*, de Claude Poirier, le DQA le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, de Jean-Claude Boulanger, et le DFQ le *Dictionnaire québécois-français*, de Lionel Meney.

29. mouiller	&	&	&	&	&
30. nique	x	x	x	x	&
31. nué	x	x	x	x	x
32. ôter	&	&	&	&	x
33. ouaouaron	&	&	x	&	&
34. par rapport	x	x	x	x	&
35. piastre	&	&	&	&	&
36. picocher	x	x	x	x	&
37. platin	x	x	x	x	x
38. rabourer	x	x	x	x	x
39. rapiéceter	x	x	x	x	x
40. rendu	&	&	&	&	&
41. sacrer	&	x	x	&	&
42. sou	&	&	&	&	&
43a. souper (nom)	&	&	&	&	&
43b. souper (verbe)	&	&	&	&	&
44. talle	&	&	&	&	&
45. tirer « lancer »	&	x	x	x	&
46. tirer « traire »	&	&	x	&	&
47. trempe	&	&	x	&	&
48. voir	x	&	x	&	x
Total / 48	31/48	25/48	18/48	32/48	36/48
%	64,6%	52,1%	37,5%	66,7%	75%

En premier lieu, il est possible de noter le pourcentage élevé de diastratismes nord-américains présents dans le DQF, avec un résultat de 75% de présence de notre corpus. Il était également celui qui avait le plus pourcentage élevé de nos Corpus A et B d'anglicismes, sa caractéristique de dictionnaire différentiel l'expliquant en partie; nous y reviendrons lorsque nous étudierons son projet lexicographique. Le DQA et *Usito* le suivent d'une manière comparable avec respectivement des résultats de 66,7% et 64,6%. De ce fait, les trois dictionnaires québécois les plus récents ont une présence accrue de diastratismes nord-américains par rapport à leur homologue français, le NPR, qui obtient sans surprise 52,1% de présence de diastratismes nord-américains. Finalement, le DFP termine dernier, tout comme il l'était aussi au chapitre 3, avec un pourcentage de 37,5%. Nous confronterons ces chiffres à leur projet lexicographique dans la prochaine section.

Il est à noter que huit diastratismes nord-américains tirés par André Thibault du recueil de Barry Ancelet *Cajun and Creole Folktales : The French Oral Tradition of South Louisiana* sont absents de l'ensemble des dictionnaires de notre corpus: *chandelle [de glace]* pour « glaçon, stalactite de glace », *démarrer* pour « détacher », *élan* pour « moment », *éronces* pour « ronces », *nué* au masculin pour « nuage », *platin* pour « marais », *rabourer* pour « labourer », *rapéceter* pour « rapiécer ». Cette absence peut être expliquée par leur caractère trop familier ou encore une fréquence relative insuffisante, voire une répartition régionale limitée. Il est ainsi possible que ces lexies soient aujourd'hui en usage majoritairement en Louisiane et non au Québec, ou encore qu'elles n'aient qu'une faible attestation sur l'ensemble de l'Amérique du Nord. En effet, l'étude d'André Thibault mentionne que ces lexies seraient bel et bien réparties sur l'ensemble du continent nord-américain, sans préciser pouvoir témoigner de leur fréquence²⁶⁴.

Quant à leur absence dans le NPR, elle peut être expliquée par leur caractère simplement nord-américain, puisque comme nous le verrons, ce dictionnaire français ne retient qu'une petite partie des régionalismes du Canada et des États-Unis.

2.1 Diastratismes nord-américains présents et absents dans *Usito*

Huit diastratismes nord-américains sont absents dans *Usito* alors qu'ils sont présents dans la nomenclature d'au moins un autre dictionnaire. L'adverbe *beaucoup* pour « très » n'apparaît que dans le NPR (devant un adj.), noté VIEUX. Il est ainsi possible qu'il soit sorti de l'usage nord-américain, raison qui expliquerait son absence dans l'ensemble de la lexicographie québécoise étudiée dans cette thèse. Ensuite, quatre autres diastratismes nord-

²⁶⁴ André Thibault, *op. cit.*

américains n'apparaissent que dans le DQF : *droit là, faire brun, nique, picocher*. Ce dictionnaire ayant choisi « de retenir pratiquement tous les mots de [son] corpus, même si certains sont peu employés ou ne sont plus employés du tout [...] et quel que soit leur niveau de langue » (DQF, VI), cela peut expliquer que le DQF les inclut à sa nomenclature et non *Usito*. Aussi, *décompté* et *malpris/ mal pris* sont présents dans le DQA et le DQF, tandis que *voir*, dans le sens « donc », lorsque placé après un impératif, est présent uniquement dans le NPR et le DQA. Le verbe *décompter* est noté FAMILIER dans le DQA; quant à *malpris/mal pris*, les équivalents de français hexagonal que lui donnent Meney dans le DQF sont tous familiers, ce qui peut aussi laisser croire que *malpris/mal pris* lui-même est de nature familière. L'adverbe *voir* est également noté FAMILIER dans le NPR. Le registre de langue de ces diastratismes nord-américains peut donc expliquer leur absence dans *Usito*, puisqu'il privilégie avant tout le registre standard dans la composition de sa nomenclature : « De façon générale, et plus particulièrement en ce qui concerne les emplois caractéristiques de l'usage québécois du français, la priorité a été donnée aux emplois du registre standard » (*Usito*). Les particularismes non retenus par *Usito* étant tout de même caractéristiques de l'usage québécois du français, il est fort probable que cet aspect du projet d'*Usito* explique leur absence dans sa nomenclature. *Usito* semble aussi démontrer une certaine volonté de ne retenir que les diastratismes nord-américains bien établis et bien répandus dans l'usage québécois. Aussi, lorsqu'on examine les trente-et-un diastratismes de notre corpus présents dans *Usito*, il est possible d'observer que presque tous les diastratismes nord-américains sélectionnés apparaissaient au minimum dans deux dictionnaires québécois avant lui. Ce tableau nous permet d'observer que les lexies *décompté* et *malpris* échappent toutefois à cet ancrage dictionnaire. Ces deux mots-vedettes sont en effet bien présents dans deux dictionnaires avant lui, mais *Usito* a choisi de ne pas les inclure au sein de sa nomenclature, sans doute à

cause de leur usage trop familier. Le DQA note en effet FAMILIER le mot-vedette *décompté*, mais n'ajoute pas de marque d'usage pour la locution « Être mal pris ».

2.2. Conception et présentation des diastratismes

2.2.1 *Usito*

Usito met de l'avant dans son projet lexicographique sa caractéristique d'être « un dictionnaire des québécismes » en écrivant contenir « plus de 10 000 québécismes et mots caractéristiques des contextes canadien et nord-américain » (*Usito*). Il se dit ainsi représenter « une ressource unique [de] mots, [de] sens et [d'] expressions du français d'Amérique et d'ailleurs », tout en « contribu[ant] à la mise en valeur de la culture francophone québécoise et nord-américaine » (*Usito*). Or, si l'on se fie à notre corpus de diastratismes nord-américains d'un point de vue purement quantitatif, et en prenant compte des limites inhérentes à notre recherche, il nous a été possible de vérifier que le DQA et le DQF avaient auparavant aussi mis de l'avant un nombre appréciable de diastratismes nord-américains dans leur nomenclature respective, et qu'*Usito* ne semble pas se démarquer sur ce point.

En plus de servir de « guide linguistique et normatif », *Usito* écrit défendre un deuxième but dans la section « L'orientation normative », « celui de bien situer l'usage nord-américain par rapport aux autres usages géographiques du français » (*Usito*). Il va de soi que l'étude de la description des différentes variétés de français est un défi complexe vu le vaste territoire géographique nord-américain qui les recoupe : « Comme tout groupe linguistique répandu sur un vaste territoire, la situation sociale, historique et linguistique des différentes variétés en question varie grandement d'un pays à l'autre, d'un état ou d'une province à l'autre, voire

d'une communauté à une autre²⁶⁵. » L'état de la recherche de ces communautés est encore aujourd'hui inégal d'une région à l'autre; le projet lexicographique d'*Usito* reflète le problème de concevoir la francophonie nord-américaine dans sa globalité à travers les distinctions propres à chacune de ces communautés linguistiques. En effet, afin de répondre à ce deuxième objectif, *Usito* procède à la présentation d'informations géolinguistiques en usant de plusieurs paramètres lexicographiques ou d'aspects terminologiques qui lui permettent une approche différentielle appliquée à une description globale de la langue française : « L'approche différentielle est inévitable si l'on veut aboutir à une image globale du français parlé dans le monde²⁶⁶. » Les particularités lexicales québécoises et françaises sont indiquées et mises de l'avant par les marques UQ et UF, conformément à son projet lexicographique, tandis que les autres francophonies, nord-américaines et mondiales, ne sont pas toujours indiquées. Si elles le sont, il arrive qu'elles soient représentées d'une manière inégale et lacunaire en comparaison à son homologue français. Par exemple, tandis qu'*Usito* marque UQ le mot-vedette *ouaouaron*, le NPR mentionne « RÉGIONAL (Canada, Louisiane) ». Un autre exemple est le traitement du verbe *souper*. *Usito* distingue « UQ Prendre le repas du soir » et « UF Prendre un repas fin à une heure tardive ». L'entrée d'*Usito* renvoie aussi aux *Lexiques de belgicisms* et *d'helvétismes*. Le NPR marque l'acception « Prendre le repas du soir » « VIEUX ou RÉGIONAL (Belgique, Canada, Suisse, Congo, Burundi et Rwanda) » et note MODERNE « Faire un souper ».

²⁶⁵ Luc Baronian, « Les français d'Amérique : état des faits, état de la recherche, perspectives futures », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 37, n°2, 2006, p.10.

²⁶⁶ Claude Poirier, « Les variantes topolectales du lexique français », Michel Francard et Daniel Latin (dir.), *Le régionalisme lexical*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1995. p.21.

Nous passerons maintenant en revue les nombreuses stratégies mises en œuvre pour inclure les francophonies nord-américaines et mondiales, surtout celles québécoise et française, dans le traitement métalexigraphique des diastratismes nord-américains d'*Usito*.

2.2.1.1 Usage de UQ et UF

Il arrive que les marques géolinguistiques UQ et UF apparaissent pour indiquer un usage particulier au pôle québécois ou français²⁶⁷. La marque UQ peut apparaître seule, comme pour la lexie *caler* où l'acception « S'enfoncer dans une matière molle ou liquide, en parlant d'un être vivant ou d'un objet » est notée UQ. C'est également le cas pour les acceptions visées par notre corpus des mots-vedettes *correct*, *échapper*, *ouaouaron*, *piastre*, *sacrer*, *talle*, *tirer pour* « lancer » et « traire », *trempe*, tous marqués UQ. Cependant, l'utilisation des marques UQ et UF peut être additionnée à plusieurs autres caractéristiques qui participent à l'intégration d'information à caractère géolinguistique au sein de sa nomenclature. Il s'agit de remarques géolinguistiques (par ex. « Le mot *a* est en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment *x*, *y*, *z* »), de remarques normatives et de diastratismes critiqués (par ex. « L'emploi de *a*, courant dans la langue familière et parfois critiqué au Québec comme synonyme non standard de *x*, *y*, *z* »), de marques ou remarques d'usage (par ex. FAMILIER), de renvois à différents lexiques sur des plateformes distinctes (par ex. « Voir les articles thématiques du *Lexique x, y, z* »), ou encore de définition lexicographique à spécificité nord-américaine (par ex. *barbue* : « Barbue (de rivière) : poisson d'eau douce de l'Amérique du Nord »). Enfin, il peut également arriver que certains diastratismes nord-américains de notre corpus échappent

²⁶⁷ Ces marques géolinguistiques ont été expliquées au chapitre 2.

à tout marquage (par ex. *ôter* au sens « d'enlever »). Nous exemplifierons plus amplement ces traits dans les sections suivantes.

2.2.1.2 Remarques géolinguistiques

Certaines informations géolinguistiques peuvent ainsi être retrouvées dans la microstructure sous forme d'une remarque géolinguistique. Cette remarque va comme suit : « Ce mot est en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment *x*, *y*, *z* ». La lexie *Avant-midi* est un exemple : Elle est à la fois notée UQ et son article se termine sur la remarque « ce mot est en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Acadie et en Belgique ». Il en va de même aussi pour *boucherie*, (UQ) « notamment en Suisse », *garrocher* (UQ) « notamment en Louisiane », *marier* (UQ), « notamment en Belgique ». Quant à *déjeuner* et *souper*, marquées UQ, elles sont toutes deux notées : « Cet emploi, vieilli dans la plupart des régions de France, est également en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Belgique et en Suisse ». Les régionalismes français sont aussi soulignés dans ces remarques, sans qu'ils soient néanmoins détaillés. Par exemple *mouiller*, notée UQ, indique : « *Mouiller* est également en usage dans certaines régions de France. » Ce choix de ne pas préciser les régions françaises montre le point de vue foncièrement nord-américain du discours métalexigraphique d'*Usito* qui s'attarde avant tout aux communautés francophones nord-américaines; détailler l'usage français ne fait pas partie de son projet lexicographique.

2.1.1.3 Remarques normatives et diastratisme critiqué

Il peut également arriver qu'une lexie fasse l'objet d'une remarque normative à la suite d'une remarque géolinguistique, par exemple *barré*, notée UQ et accompagnée de la remarque : « L'emploi de *barré*, courant dans la langue familière et parfois critiqué au Québec comme synonyme non standard de *fermé à clé*, *verrouillé*, est également en usage dans

certaines régions de France et dans d'autres aires de la francophonie. » Il en va de même pour *couverte*, notée UQ où la remarque de fin lie usage géographique à remarque normative : « L'emploi de *couverte* est également en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Acadie. Il est sorti de l'usage en France. Au Québec, l'emploi de *couverte* est parfois critiqué comme synonyme non standard de *couverture*. » Il arrive cependant que ces remarques normatives apparaissent seules, comme pour *jongler*, notée UQ : « L'emploi de *jongler* est parfois critiqué comme synonyme non standard de *être songeur, réfléchir à, songer à*. » Ainsi, tout comme pour les anglicismes, plusieurs diastratismes nord-américains reçoivent un traitement lexicographique liant description lexicographique et orientation normative.

2.2.1.4 Marques diachroniques et remarques temporelles

La langue française a subi des évolutions différentes selon les territoires géographiques sur lesquels elle se déploie. Il peut arriver que certains diastratismes nord-américains soient vieillis ou en perte d'usage dans une variété, mais toujours présents dans une autre. Pour représenter cette variation géographique du français, *Usito* utilise parfois les marques VIEILLI ou ANCIENNEMENT. Dans ce dictionnaire, « la marque *anciennement* est utilisée pour signaler un mot étroitement associé à une réalité du passé, proche ou lointain, qui continue à s'employer aujourd'hui lorsqu'on veut faire référence à cette réalité historique ». C'est le cas pour *culottes* marquée ANCIENNEMENT pour « Vêtement masculin qui couvre le bas du corps de la ceinture au-dessous du genou », en opposition à l'acception notée MODERNE de « Tout vêtement qui couvre le bas du corps à part la ceinture et qui comporte deux jambes de longueur variable ». Un traitement lexicographique semblable s'applique à *sou*, où on différencie une acception en usage en France notée ANCIENNEMENT à l'acception notée UQ MODERNE : « L'appellation non officielle de la centième partie du dollar canadien; pièce de monnaie valant un cent. » La

marque VIEUX « indique que l'emploi décrit est sorti de l'usage, qu'il relève d'un état ancien du français » (*Usito*), tandis que VIEILLI « indique que l'emploi décrit tend à sortir de l'usage, même s'il est encore connu ou compris; le plus souvent, un autre mot est venu le remplacer dans l'usage actuel » (*Usito*). C'est le cas pour *appartement* au sens de « pièce », qui présente une remarque dans sa microstructure, plutôt que de présenter une marque temporelle : « L'emploi du mot *appartement* au sens de pièce (d'une maison, d'un logement, etc.) est vieilli. » Il arrive aussi qu'on spécifie la différence d'usage entre le Québec et la France, comme pour *creux* au sens de profond, « UQ [...] Cet emploi est vieilli en France » ou encore *croche* : « UQ [...] Ces emplois sont vieillis en France. » Ces exemples démontrent bien comment la marque géolinguistique prévaut sur la marque temporelle, et la manière dont l'axe québécois est privilégié. En d'autres mots, la marque UQ aurait pu ne pas apparaître pour *croche* et *creux*, puisque l'emploi est toujours répertorié en France, bien que vieilli. Cependant, on a préféré s'approprier l'usage de cette lexie et faire paraître l'usage français en second plan.

La marque UQ est aussi présente lorsqu'une lexie est sortie de l'usage en France, tandis qu'elle est toujours attestée dans le français en usage au Québec, par exemple pour *jambette* : « UQ [...] Cet emploi de *jambette* est sorti de l'usage en France. » Aussi, il arrive parfois que l'axe temporel soit additionné à une remarque métalinguistique à caractère géographique, comme pour *capot* au sens de « manteau », marqué UQ VIEILLI, où l'on mentionne aussi « Cet emploi est sorti de l'usage en France ».

2.2.1.5 Renvoi(s) aux Lexiques d'acadianismes, d'helvétismes et/ou de belgicismes

À la fin de certains articles, des renvois à des articles thématiques sont parfois disponibles pour renseigner l'utilisateur sur d'autres variétés de français. Il s'agit plus précisément de trois lexiques de particularismes qui présentent une sélection d'acadianismes, de

belgicisms et d'helvétismes offerts en compléments du dictionnaire. Ces lexiques s'apparentent à des annexes et sont rédigés par des auteurs distincts. Leurs projets lexicographiques sont cependant fondamentalement différents de celui d'*Usito*; comme il est indiqué dans la section « Foire aux questions » d'*Usito*, ces listes « présentées en annexe [ont] été établies[s] en fonction d'objectifs et de critères de sélection différents de ceux qui ont prévalu lors de l'établissement de la nomenclature du dictionnaire » (*Usito*). En effet, leurs contenus ne reflètent entre autres pas le français standard de ces régions francophones : il s'agit plutôt d'échantillons du français vernaculaire. Il semblerait ainsi qu'il ne s'agisse que de trois partenariats distincts à l'équipe *Franqus*.

On retrouve en introduction du *Lexique d'acadianismes* de Louise Péronnet que sa liste de 167 lexies est « un échantillon significatif de la variante acadienne du français au Canada » (*Usito*). Elle précise en ce sens : « Nous avons vérifié leur emploi dans différents textes littéraires et journalistiques ainsi que dans divers corpus que nous avons constitués; nous avons également fait quelques vérifications au moyen d'enquêtes sur le terrain menées spécialement à cette fin. » (*Usito*) Sur la sélection faite, elle écrit : « Le choix des mots et des sens que nous présentons ici reflète le parler actuel. » (*Usito*) Cette liste a été conçue spécialement pour *Usito* par Louise Péronnet; en ce sens, on retrouve en références bibliographiques quatre sections : « Dictionnaires et lexiques », « Presse écrite », « Œuvres littéraires » et « Autres sources bibliographiques ». Plusieurs ouvrages ont donc été utilisés pour l'élaboration de ce lexique : Le *Lexique acadien (fichier)*, du Centre d'Études Acadiennes de l'Université de Moncton; le *Dictionnaire du français acadien*, d'Yves Cormier; le *Dictionnaire des canadianismes*, de Gaston Dulong; *Les parlers français d'Acadie* de Geneviève Massignon; *Le parler acadien du*

Sud-Est du Nouveau-Brunswick : éléments grammaticaux et lexicaux, de Louise Péronnet et *Le glossaire acadien* de Pascal Poirier. (*Usito*)

Le *Lexique de belgicisms* par Michel Francard contenant 151 entrées ne comporte pas d'introduction ou de présentation, ni de bibliographie (*Usito*). Or, Michel Francard a déjà rédigé, avec l'aide de collaborateurs, un *Dictionnaire des belgicisms* qui regroupe environ 2 000 particularismes de la Belgique²⁶⁸. Il n'est cependant inscrit nulle part si ce lexique est inspiré de cet ouvrage.

On lit dans le *Lexique d'helvétismes* d'André Thibault qu'il est offert « une petite sélection » du français de Suisse romande : 127 entrées sont présentes (*Usito*). Sur la sélection de ces lexies, André Thibault écrit : « Nous avons pris soin d'inclure de nombreux mots que la Suisse a en commun avec le Québec (il s'agit le plus souvent d'archaïsmes, c'est-à-dire de mots qui faisaient autrefois partie du français général, mais qui sont peu à peu sortis de l'usage “ central ”. » (*Usito*) Une bibliographie complète le lexique, composée de trois sections : « Sources lexicographiques exploitées », « Sources documentaires citées dans les articles », et « Sources littéraires citées dans les articles ». Ainsi, cette liste d'helvétismes semblerait avoir été montée à l'aide de quatre éléments lexicographiques : deux dictionnaires d'abord, le *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, de William Pierrehumbert, et le *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain*, d'André Thibault; un article du collectif *Français du Canada – Français de France*, intitulé « Québécois et helvétismes : éclairages réciproques », d'André Thibault et finalement, la

²⁶⁸ Michel Francard, Geneviève Geron, Régine Wilmet et Aude Wirth, *Dictionnaires des belgicisms*, Bruxelles, De Boeck/Duculot, 2010.

Banque de données lexicographiques francophones, volet « Suisse », a aussi été consultée (*Usito*).

L'existence de ces articles thématiques ne serait pas problématique si leur macrostructure n'apparaissait pas dans le moteur de recherche d'*Usito*. Or, c'est le cas : la nomenclature d'*Usito* se mêle librement au contenu de ces lexiques lors de l'interrogation du moteur de recherche. Aussi, les entrées lexicographiques d'*Usito* présentent des différences par rapport aux trois lexiques. Par exemple, si un usager recherche *couverte*, noté UQ FAMILIER dans la nomenclature principale d'*Usito*, il obtiendra aussi comme résultat un hyperlien vers le *Lexique d'acadianismes*, où la lexie *couverte* n'est pas marquée FAMILIER. Aussi, dans *Usito*, *couverte* pour « couverture » est définie comme « Couverture », suivi de l'exemple « S'abriter avec une couverture » et de deux citations. Le syntagme « Sous la couverture » est aussi relevé; finalement, on retrouve en remarques que « L'emploi de *couverte* est également en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Acadie. Il est sorti de l'usage en France. Au Québec, l'emploi de *couverte* est parfois critiqué comme synonyme non standard de *couverture* ». Dans le *Lexique d'acadianismes*, on retrouve, marqué UA pour « usage acadien », la définition « couverture », suivie d'une citation. Or, à cause du manque d'informations en présentation de ces listes, l'utilisateur ne sait pas si ces listes sont *de facto* des lexies de registre standard, ou s'il existe une norme linguistique différente ayant régi leur sélection. L'utilisateur ignore aussi si *couverte* est particulier à l'Acadie, puisque le renvoi au *Lexique d'acadianismes* le laisse entendre.

En outre, les lexies sélectionnées dans les trois lexiques ne représentent pas nécessairement du français de registre standard, au contraire de ce qu'*Usito* privilégie pour sa propre nomenclature, bien que cette dernière comporte aussi certains mots-vedettes notés

FAMILIER (l'exemple de *couverte* plus haut en fait foi). Dans les lexiques sont plutôt présents des particularismes de niveaux linguistiques variables, parfois très familiers. Mettre un hyperlien disponible pour ces annexes n'ayant pas le même projet linguistique et présentant un niveau de langue parfois plus populaire donne une vision quelque peu biaisée, voire négative de ces variétés; ils y reçoivent ainsi un traitement lexicographique double, voire triple. Certaines lexies de notre corpus sont en effet présentes dans la nomenclature d'*Usito*, une seconde ou une troisième fois dans un lexique de particularismes, accompagnées d'un traitement lexicographique distinct. L'information linguistique est ainsi dispersée dans différents espaces du dictionnaire. Tout comme *couverte*, il y a donc un hyperlien dans les articles d'*avant-midi* (*Lexiques d'acadianismes* et *de belgicismes*), ainsi que ceux de *déjeuner* et de *souper* (*Lexiques de belgicismes* et *d'helvétismes*). Entre ces listes, ils reçoivent aussi un traitement différent. Par exemple, dans *Usito*, *avant-midi* est noté UQ et « Partie de la journée qui s'étend du lever du soleil jusqu'à midi », présentée avec trois exemples et une citation, et est accompagnée de la remarque « Ce mot est en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Acadie et en Belgique ». Dans le *Lexique d'acadianismes*, on le présente avec UA « Usage acadien » et définie par synonymes : « Matin, matinée », suivi d'un exemple. Dans le *Lexique des belgicismes*, notée BE pour « belgicismes », *avant-midi* est décrit comme « Partie de la journée qui va du lever du soleil jusqu'à l'heure de midi; PAR EXT. Durée de cette partie de la journée ». Trois exemples l'accompagnent, ainsi que l'information suivante : « Se rencontre sporadiquement en France et est également employé au Québec et en Louisiane, ainsi qu'au Rwanda et au Burundi. » Le traitement lexicographique est ainsi différent entre la nomenclature principale et les lexiques en ce qui concerne les définitions, le choix de citations ou exemples et dans les informations géolinguistiques. Sans que ce traitement lexicographique

soit foncièrement problématique dans le décodage de la lexie, il reste que l'utilisateur peut retrouver trois informations métalinguistiques distinctes sur une même lexie.

D'autres lexies détiennent à la fois une entrée lexicographique dans la nomenclature principale d'*Usito* et apparaissent dans un lexique de particularismes, sans qu'un hyperlien les relie toutefois dans le corps de l'entrée principale d'*Usito*. Ils n'apparaissent que dans les résultats du moteur de recherche lors de l'interrogation de ce dernier. C'est le cas pour les lexies *piastre*, *mouiller*, *jongler* et *garrocher*, en usage en Acadie. Bien que l'usage acadien de ces lexies ne soit pas mentionné dans l'entrée de la nomenclature principale, elles sont dans *Lexique d'acadianismes*. Toutefois, il peut aussi arriver que des remarques géolinguistiques apparaissent à la fin de l'article afin d'indiquer leur usage nord-américain hors Québec. C'est le cas pour *marier* (*Lexique de belgicismes*). Dans l'entrée principale d'*Usito*, on le retrouve noté UQ et la remarque géolinguistique « Cet emploi est en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Belgique » est présente.

L'absence du marquage de l'usage est ainsi problématique, puisque « le dictionnaire nord-américain du français » comme il se qualifie lui-même, ignore ainsi, du moins dans les entrées de notre corpus, l'usage acadien dans la nomenclature principale de son corpus. On retrouve ainsi une prédominance du français québécois dans le traitement de ces particularismes nord-américains.

2.2.1.6 Définition lexicographique à spécificité nord-américaine

Une autre façon avec laquelle le français en usage au Québec est mis de l'avant dans *Usito* est la présence de statalismes québécois au sein de sa nomenclature, tels que décrits dans notre chapitre 3. Rappelons brièvement que des statalismes sont des faits linguistiques dont les

traits lexicaux correspondent à des réalités spécifiques à une communauté linguistique donnée. Par exemple, la deuxième acception de *barbue* est : « Barbue (de rivière) : poisson d'eau douce de l'Amérique du Nord, voisin de la barbotte, à corps massif dépourvu d'écaillés et à queue très fourchue, dont la tête est large et pourvue de quatre paires de barbillons; chair de ce poisson²⁶⁹. » En insérant « de l'Amérique du Nord » à l'intérieur même de la définition lexicographique, et non en marques ou remarques géolinguistiques, *Usito* différencie l'usage de cette lexie et la spécificité nord-américaine de cette acception. Cette stratégie microstructurelle permet une meilleure compréhension du vocabulaire nord-américain; sont distinguées la variété québécoise de langue française et les réalités linguistiques québécoises.

2.2.1.7 Aucune information géolinguistique

Finalement, certaines de nos acceptions ne sont pas relevées comme diastratismes nord-américains. Il s'agit d'*espérer* au sens « d'attendre », *ôter* au sens « d'enlever » et *rendu* au sens « d'arrivé ». Sur ce propos, Claude Poirier avait déjà fait la remarque « qu'un certain nombre de québécismes évidents n'ont pas été marqués²⁷⁰ » dans la nomenclature d'*Usito*. Il se peut aussi que ces lexies ne soient pas marquées parce que partagées par les diverses variétés de langue française, selon les recherches menées par l'équipe *Franqus*. Il s'agit peut-être aussi d'un effort d'alignement au NPR. Pour *espérer*, il se peut ainsi qu'*Usito* le considère avant tout dans le sens « Vx ou dial. Attendre » relevé par le DFP. Il est également possible qu'il s'aligne avec le NPR, qui indique plutôt RÉGIONAL le sens d' « attendre (qqn) », marquage général qui empêche une délimitation territoriale. En ce sens, la lexie *ôter* est accompagnée dans le NPR de la remarque « Ôter est d'un emploi moins cour. que *enlever* (sauf dans les

²⁶⁹ C'est moi qui souligne.

²⁷⁰ Claude Poirier, « *Usito* : Un pas en avant, un pas en arrière ».

parlers région., dans quelques expr.) », mais le NPR ne marque pas non plus son usage spécifiquement nord-américain. Quant à *rendu*, il n'est pas du tout marqué ou accompagné d'une remarque dans le NPR.

2.2.1.8 Conclusion d'*Usito*

Bref, le traitement des diastratismes nord-américains dans *Usito* souligne sa visée principale de mettre de l'avant le français en usage au Québec, en l'opposant à l'usage français hexagonal : ces deux variétés sont les plus documentées et les plus présentes dans sa nomenclature (UQ/UF). Nous verrons dans l'analyse de la microstructure comment les autres variétés de français en usage en Amérique du Nord, mais aussi ailleurs, se greffent de manière inégale à sa nomenclature. De plus, on retrouve des remarques normatives et des marques ou remarques géolinguistiques et temporelles qui soulignent sa visée didactique. Pour conclure, le système complexe mis en place fournit malgré tout de nombreuses informations métalinguistiques entourant le traitement lexicographique des diastratismes nord-américains dans sa nomenclature.

2.3 Le NPR

Dans la *Préface du Nouveau Petit Robert (1993)*, par Josette Rey-Debove et Alain Rey, disponible avec le NPR en ligne, les régionalismes sont présentés de la manière suivante :

Témoins de la variété dans l'espace, les **régionalismes** de France et d'ailleurs sont mentionnés comme RÉGION. ou précisés par la mention de leur domaine géographique d'usage. Ce dernier est souvent indispensable lorsqu'il s'agit de refléter certains emplois du français hors de France, [...]. Pour les mots et usages propres à ces pays et territoires, on précise la zone d'emploi (« Québec », « français d'Afrique », etc.). Les termes institutionnels, pour leur part, sont distingués lorsqu'ils n'ont cours qu'en français de France, ou en français de Suisse ou de Belgique, ou du Canada francophone, par une mention : Au Québec, En Suisse, etc. (NPR)

L'objectif principal du NPR reste cependant « la description du français général, d'un français commun à l'ensemble de la francophonie, coloré par des usages particuliers, et seulement lorsque ces usages présentent un intérêt pour la majorité de locuteurs » (NPR). Le NPR mentionne aussi les limites de sa démarche dans cette *Préface*. Il écrit « décri[re] fondamentalement une norme du français de France » en incluant cependant « certains régionalismes, de France et d'ailleurs, pour souligner qu'il existe plusieurs “ bons usages ” » (NPR). Quant à la manière dont le NPR traite des diastratismes nord-américains, il le fait lui aussi à l'aide d'une structure organisationnelle complexe, qui est composée de cinq stratégies que nous détaillerons dans les prochaines lignes.

D'abord, il peut indiquer entre parenthèses avant la définition lexicographique les aires géographiques dans lesquelles la lexie ou l'acception se trouve. C'est le cas pour « *avant-midi* (Belgique, Canada) » et « *talle* (Canada) ». Ces parenthèses peuvent parfois être précédées de la marque RÉGION., pour « régional ». Le sens de *régional* nous est donné lorsqu'un curseur est posé sur cette marque : « RÉGIONAL : mot ou emploi du français parlé propre à une ou plusieurs régions (France, pays francophones), mais qui n'est pas d'usage général ou qui est senti comme propre à une région » (NPR). La parenthèse peut aussi être précédée de VIEUX : « Mot, sens ou emploi ancien, incompréhensible ou peu compréhensible de nos jours et qui n'est plus employé, sauf par effet de style (archaïsme) » (NPR). Dans le cas de *barrer*, l'acception « Fermer avec une barre » est notée VIEUX ou RÉGIONAL, tandis que la nuance « Fermé à clé » est notée « RÉGIONAL (Nord, Ouest; Canada) ». Cette présentation est aussi utilisée pour *boucherie* « RÉGIONAL (Suisse, Canada) »; *caler, piastre* « RÉGIONAL (Canada) »; *croche* « VIEUX ou RÉGIONAL (Canada, Louisiane) »; *déjeuner* « VIEILLI ou RÉGIONAL (Nord; Belgique, Canada, Suisse, Congo, Burundi, Rwanda) »; *échapper* « RÉGIONAL (Lorraine,

Franche-Comté, Centre, Sud-Est, Sud-Ouest; Canada) »; *garrocher* « RÉGIONAL (Ouest; Canada, Louisiane) », *jambette* « RÉGIONAL (Anjou; Canada, Louisiane) »; *marier* « RÉGIONAL (Nord; Belgique, Canada) »; *mouiller* « VIEUX ou RÉGIONAL (Ouest, Lyonnais; Canada) »; *ouaouaron* « RÉGIONAL (Canada, Louisiane) »; *souper* « VIEUX ou RÉGIONAL (Belgique, Canada, Suisse, Congo, Burundi, Rwanda) »; *trempe* « RÉGIONAL (Centre, Sud-Ouest, Sud-Est; Suisse, Canada, Louisiane, Maghreb) ». D'ailleurs, certaines acceptions ne peuvent être marquées que par RÉGIONAL, sans qu'aucune information géolinguistique supplémentaire n'apparaisse. C'est entre autres le cas pour *espérer* au sens d' « attendre » et *tirer* au sens de « traire ».

On retrouve également un diastratisme nord-américain dans la nomenclature étudiée qui ne porte pas une marque géolinguistique; une remarque sur l'usage apparaît plutôt dans son entrée. Pour *ôter*, on peut lire une remarque au début de l'article : « *Ôter* est d'un emploi moins COUR. que *enlever* (sauf dans les parlers région., et dans quelques expressions) ». Certains diastratismes nord-américains peuvent être considérés comme des anglicismes, donc fautifs, comme *correct* qui est indiqué « ANGLIC. (Courant au Canada) »²⁷¹. Aussi, il arrive que la marque « Au Canada » apparaisse à même la définition, comme pour l'entrée *sou*. Le sens principal est noté ANCIENNEMENT, mais la subdivision est nuancée « Au Canada, Cent ». Finalement, tout comme pour *Usito*, certains diastratismes nord-américains ne présentent aucune marque particulière, comme *rendu* « arrivé à destination ».

²⁷¹ *Usito* ne considère pas cette acception comme un anglicisme, mais bien comme FAMILIER. Nous verrons dans notre analyse de quelle manière les dictionnaires québécois traitent parfois différemment ce que le NPR considère comme anglicisme, et ce qu'*Usito*, et les autres dictionnaires québécois, considèrent comme particularismes, souvent notés FAMILIER d'ailleurs.

Mentionnons qu'il est possible d'avancer que les mots-vedettes qui ne sont pas relevés comme des diastratismes nord-américains ni par *Usito* ni par le NPR sont possiblement des lexies de l'usage général de la langue française plutôt que spécifique à la région nord-américaine. Le classement d'André Thibault, chez qui nous avons sélectionné notre échantillon de lexies à spécificité nord-américaine, pourrait ainsi être revu à la lumière de nos recherches; certaines lexies sont en ce sens toujours en usage en Europe.

2.4 *Le DFP*

Pour commencer, le DFP mentionne dans sa section « II Le contenu du dictionnaire » qu'il « comprend tout le vocabulaire usuel du français, de même que les emplois disparus ou à valeur historique que le francophone cultivé se doit de connaître » (DFP, p. XV). Concernant les diastratismes, on mentionne que « ce vocabulaire usuel inclut évidemment les faits de langue caractéristiques du français québécois, que les spécialistes essaient de circonscrire tant bien que mal par l'appellation de québécismes (V. ce mot) » (DFP, XV). Voilà comment le DFP définit le québécisme :

n.m. Ling Fait de langue (prononc., mot, tournure, etc.) caractéristique du français du Québec. (REM Le terme *canadianisme*, qui s'employait autrefois de façon spécifique en parlant d'un fait de langue propre au français du Québec, est aujourd'hui une appellation générale englobant les acadianismes et les québécismes.) – De *Québec*, et *-isme*. (DFP, 1371)

Bien que l'objet d'étude du DFP soit le français québécois, il présente un résultat surprenant de seulement 37,5% de présence de diastratismes nord-américains. Aussi, pour le DFP, « le québécois et l'acadien » apparaissent comme les deux variétés principales du français canadien. Claude Poirier dit avoir « cherché en outre à recueillir les acadianismes les plus représentatifs [...] mais comme le lexique acadien contemporain est encore mal connu [...], [il] s'est limité pour l'heure à certains emplois traditionnels » (DFP, XV). Finalement, le

DFP précise que « la marque RÉG. [régional], sans précision supplémentaire, signifie qu'un emploi est limité à une région du Québec. » (DFP, XVIII). Il existe à l'opposé la marque (France), qui « placée devant un mot, un sens ou une expression, vise à attirer l'attention sur le fait que l'emploi en cause caractérise avant tout la variété en usage dans ce pays » (DFP, XVIII). De plus, « cette marque signifie qu'il s'agit d'un emploi inusité ou peu usuel au Québec, ou auquel un locuteur québécois ne recourt normalement que par référence au français hexagonal » (DFP, XVIII). De ce fait, le système de marques et d'information géolinguistique ne note pas l'usage québécois, mais souligne plutôt l'usage spécifiquement régional québécois, ainsi que la variété française de France. Lorsqu'on examine le traitement métalexigraphique du DFP, il est possible de repérer des diastratismes marqués (France). Par exemple, la première acception de *déjeuner* (verbe) est « Prendre le repas de matin », tandis que la deuxième est notée « (France) Prendre le repas du milieu du jour ». Il en va de même pour *souper*.

Il arrive que les marques MODERNE et VIEUX se retrouvent dans la même entrée pour désigner deux sens différents diachroniquement; certaines acceptions de nos diastratismes sont donc marquées MODERNE en opposition à d'autres acceptions marquées VIEUX, par exemple *caler*. Il est marqué MODERNE au sens de « S'enfoncer dans l'eau » contre VIEUX « Abaisser (un mât supérieur, une basse vergue) ». Ce traitement métalexigraphique du DFP permet ainsi d'observer l'évolution des significations des mots dans le temps.

Aussi, d'autres lexies sont accompagnées de marques temporelles, comme VIEILLI OU TRADITIONNELLEMENT, par exemple *capot*, ou simplement VIEUX, comme *croche*, ou encore à la fois VIEUX OU DIALECTAL, comme *espérer*. Notons qu'aucun diastratisme de notre corpus n'est noté RÉGIONALISME. Conformément au projet lexicographique du DFP de décentraliser la norme française, la plupart des mots-vedettes de notre corpus, c'est-à-dire douze lexies, ne

présentent aucune marque ou remarque géolinguistique : *barré, correct, culottes, échapper, pleuvoir, ôter, piastre, rendu, sou, talle, tirer* au sens de « lancer ». Cependant, il peut arriver que des remarques sur l'usage se retrouve en fin d'article, par exemple pour *appartement*, il est possible de lire « Auj. moins usuel que pièce ». Finalement, une lexie de notre corpus est critiquée; il s'agit de *marier* où l'on indique COURANT puis entre parenthèses « Emploi critiqué, attribué à tort à l'angl. to marry ».

2.5 *Le DQA*

Le DQA offre une nomenclature de 35 000 à 40 000 mots, soit au moins 20 000 de moins qu'*Usito*. Il « est conçu comme un ouvrage de référence décrivant les mots dans leur usage contemporain dans cette partie de la francophonie » (DQA, IX), c'est-à-dire le Québec comme l'indique son titre. Aussi, « son objet [...] est le français actuel en usage sur le territoire du Québec et, pour l'essentiel, d'autres régions du Canada » (DQA, X). Il écrit néanmoins ne pas mettre le français en usage en France de côté dans son traitement lexicographique : « Il inclut ce qu'il faut connaître des particularités du français de France, avec lequel nous sommes en contact quotidiennement par la lecture, le cinéma, la télévision, les revues et les journaux, etc. » (DQA, X) Un troisième aspect important de son projet sur la question est le lexique français en usage sur le territoire nord-américain depuis ses débuts; il a donc été ajouté « ce qu'il faut encore connaître du français des époques passées, particulièrement depuis le XVII^e siècle, alors que la Nouvelle-France s'est peuplée de colons français » (DQA, X). Quant à la sélection lexicographique de sa nomenclature, il écrit « dresser un bilan culturel de la langue québécoise » (DQA, X), en insérant entre autres « les unités lexicales archaïques, désuètes, vieilles, à caractère historique ou qui reflètent des concepts anciens (Antiquité grecque ou romaine, Moyen Âge, Renaissance, Régime français, etc.) [...] dans la mesure où elles servent

à éclairer des formes ou des sens actuels » (DQA, X). Les marques VIEUX ou VIEILLI « s'appliquent à des mots qui ne s'emploient plus, ou fort peu, mais qui se trouvent dans les textes anciens ou peuvent être utilisés comme archaïsmes » (DQA, X). Ces marques sont donc utilisées pour noter l'usage vieilli par rapport à l'usage québécois (et non par rapport à celui de France), ce qui montre encore une fois une stratégie du DQA pour mettre de l'avant la norme linguistique québécoise et non hexagonale dans le traitement de ses mots-vedettes. Les marques « ANCIENNEMENT [...] et HISTOIRE [...] concernent des réalités du passé, et non pas l'usage du mot » (DQA, X). Quant au marquage géographique, le DQA « ne marque pas les mots qui constituent des particularismes de la langue française au Québec » (DQA, XX) puisqu'il « envisage le français du Québec comme un tout très cohérent du point de vue historique, qui a ses propres équilibres et ses variations internes » (DQA, XXI). La pratique de marquage géographique qu'il met de l'avant « est réduite au minimum : [...] seules la francophonie canadienne, l'Acadie, la Louisiane et la France » (DQA, XX) sont notées. Aussi, « à quelques exceptions près [...], les régionalismes internes au Québec n'ont pas été retenus, la taille plutôt réduite de la nomenclature ne se prêtant pas à cette ouverture sur la variation québécoise » (DQA, XX). Il mentionne aussi « les mots et les sens particuliers à la France (les **francismes**) qui sont les plus nombreux » (DQA : XXI).

Un exemple de l'utilisation de « France » est la lexie *déjeuner*, où la première acception est « Prendre le repas du matin », puis où la deuxième acception est « (France) Prendre le repas du milieu de la journée (repas du midi) ». *Souper* subit un traitement lexicographique semblable. La plupart des diastratismes nord-américains de notre corpus ne sont pas marqués géographiquement, tout comme ils ne l'étaient pas dans le DFP, en conformité avec leur projet lexicographique de recentraliser la norme linguistique au Québec. C'est le cas pour

appartement, avant-midi, capot, automobile, correct, couverte, creux, croche, culottes, échapper, espérer, garrocher, jambette, jongler, mouiller, piastre, rendu, sacrer, talle, tirer au sens de « lancer » et au sens de « traire », *trempe*. Cette liste de lexies non géographiquement marquées est évidemment plus longue que celle du DFP. En comparaison, le DFP marquait *appartement, capot, espérer*; quant à *avant-midi, couverte, creux, croche, garrocher, jambette, jongler*, et *sacrer*, ils ne sont simplement pas répertoriés dans le DFP.

Il arrive cependant qu'une information métalinguistique apparaisse dans la définition lexicographique lorsqu'il s'agit d'un statalisme. Par exemple, la lexie *ouaouaron* est définie comme une « grenouille géante, particulière à l'Amérique du Nord, pouvant atteindre [...] ». Il en va de même pour *sou*, « centième partie du dollar canadien ». Aussi, *Faire boucherie* est noté RURAL, tandis que *barré* est noté terme de SPÉCIALT (spécialement) « fermé à clé », bien que son sens de « fermé à l'aide d'un mécanisme » ne soit pas lui marqué. Aussi, d'autres mots-vedettes comme *marier* sont notés COUR., ce qui veut dire « courant ou couramment ». Il semble qu'il s'agirait là d'une autre manière de marquer de manière normative une lexie. Une entrée peut également commencer par une remarque sur la fréquence du diastratisme, par exemple *ôter* : « Synonyme moins courant de *enlever* ».

2.6 Le DQF

Le DQF, dictionnaire différentiel, ne s'attarde qu'aux différences entre la France et le Québec en ce qui concerne le lexique : son pourcentage élevé de présence de diastratismes nord-américains de notre corpus témoigne du traitement qu'il a réservé au lexique en usage en Amérique du Nord. Meney écrit que le DQF est « le reflet de ce qu'on peut lire dans la littérature et dans la presse québécoises » (DQF, VI). Dans la section « Présentation », on peut aussi y lire que ce dictionnaire :

montre éloquemment au détour de nombreux mots, de maintes expressions que le québécois est intimement lié au français, à son passé, à son présent et, souhaitons-le, à son avenir, non seulement par sa phonologie, sa morphologie ou sa syntaxe, mais aussi par son exploitation des possibilités lexicales et phraséologiques de la langue. (DFQ, VI)

Pour chaque acception québécoise, le DQF cherche donner les équivalents hexagonaux pour un même registre. Pour *appartement*, il est donné l'équivalent « pièce », mais une remarque historique vient compléter l'entrée, le DFQ mettant particulièrement l'accent sur l'étymologie : « fr. class. : “ appartement ” (= partie d'un grand logis, Furetière, XVII^e s.); sens maintenu jusqu'au XIX^e s.; cf. le DLF qui précise : “ Ne dites pas non plus « appartement » pour une simple chambre ”; et infl. de l'angl. “ apartment ” (= pièce) ». Il retrace ainsi plus en détail l'étymologie des termes *caler*, *capot*, *correct*, *couverte*, *creux*, *croche*, *échapper*, *jambette*, *sou*. Pour *ouaouaron*, il mentionne l'emprunt en notant « mot iroquois ».

Avec *Usito*, il est le seul dictionnaire québécois de notre corpus à mentionner aussi d'autres aires de la francophonie à l'occasion, à l'exception de la France, présente dans l'ensemble des dictionnaires québécois de notre corpus. Par exemple, pour *avant-midi*, il est précisé « forme parallèle à “ après-midi ”; s'emploie dans d'autres régions de la francophonie : Belgique, Suisse, Afrique subsaharienne ». C'est aussi le cas pour *déjeuner* et *souper* « fr. class.; sens maintenu en France (dans certaines régions rurales), en Belgique et en Suisse ». Pour *garrocher* et *trempe*, le dictionnaire s'attarde plus longuement aux dialectes français que ne le fait *Usito*, les remarques de fin d'article sont respectivement « dial.; parlars de l'Ouest de la France » et « dial.; s'est dit/se dit dans certaines régions de France (Bourgogne, etc.) ».

Aussi, concernant les statalismes, il les définit selon leur réalité nord-américaine, tout en ajoutant de l'information sur la variété de France en remarque de fin d'article. Par exemple, la lexie *barbue* est définie comme « (poisson d'eau douce de la famille des *Ictaluridae*

(*Ictalurus punctatus*), muni de barbillons) : grand poisson-chat », mais mentionne aussi « En français standard, le mot “ barbue ” désigne un poisson de mer [...]. » Il en va de même pour le diastratisme *barré*. Ses marques d’usage diffèrent des autres dictionnaires de cette étude. Par exemple, pour *faire boucherie*, il est mentionné « autref. à la campagne », ou encore pour *culottes*, il est écrit qu’ « en québécois, le mot “ culottes ” s’emploie au pl. pour désigner une seule culotte; il s’agit d’un trait archaïsant ». Pour *marier*, il écrit qu’il est « considéré comme région. ou pop. en français standard »; pour *mouiller*, qu’il « appartient au français rural ». Parfois, il ne fait que donner le synonyme français, sans plus. C’est le cas pour *jongler*, *piastre*, *sacrer*, *tirer* pour « lancer » et « traire ». Le DQF peut aussi mentionner la différence de fréquence, par exemple pour *rendu* : « diff. de fréq.; emploi plus rare en français standard, qui dit : “ Nous voici rendus ”; “ Rendu à destination ”. » C’est aussi le cas pour *talle* : « emploi très fréq. en québécois. »

2.7 Conclusion

Usito se démarque difficilement de ses prédécesseurs et de son homologue français en ce qui a trait au traitement lexicographique des diastratismes nord-américains. Il n’est pas le premier dictionnaire québécois à marquer systématiquement l’usage québécois plutôt que de préférer l’absence de marque géolinguistique. Or, il montre plutôt l’inscription de la variété québécoise dans le tronc commun de la langue française, en insérant également en opposition de l’information géolinguistique sur la France. Tout comme le DQF avant lui, *Usito* fait aussi place aux autres variétés de français au sein de sa nomenclature. Les diastratismes nord-américains ne semblent cependant n’être admis que si leur usage est aussi présent au Québec, caractéristique que l’on peut remarquer par le marquage UQ presque systématique à notre corpus; nous y reviendrons plus en détails dans l’analyse microstructurale.

3. *Microstructure*

Nous nous pencherons maintenant sur le traitement lexicographique de la microstructure des trente-deux diastratismes nord-américains qui figurent dans *Usito*. Pour commencer, nous nous attarderons à la répartition des marques géographiques au sein même du dictionnaire d'*Usito*, c'est-à-dire à travers ses différents lexiques et dans sa nomenclature principale. Puis, nous diviserons notre analyse en deux sections en nous attardant successivement sur l'axe international (*Usito*/NPR) et l'axe québécois, d'abord non différentiel (*Usito*/DFP-DQA) puis différentiel (*Usito*/DQF) afin de pouvoir dégager les différences de traitement métalexographique dans deux perspectives distinctes. Nous réunirons ces différents axes dans une étude analytique à la fin de ce chapitre.

3.1 *Les plateformes variées d'Usito*

Nous nous étions interrogés sur la pertinence d'inscrire les *Lexiques d'acadianismes, de belgicismes et d'helvétismes* dans notre étude puisqu'ils suivent d'autres principes lexicographiques que celui d'*Usito*. En effet, lorsqu'un usager interroge le moteur de recherche, les lexies de ces lexiques lui sont proposées comme résultats, aux côtés de la nomenclature principale d'*Usito*. Aussi, certains des diastratismes nord-américains de notre corpus offre des hyperliens à ces lexiques à l'intérieur même de leur entrée lexicographique. Ce paramètre du moteur de recherche et cette caractéristique du discours métalexographique nous ont donc convaincus de la nécessité d'observer la manière dont les diastratismes sont représentés dans l'ensemble du dictionnaire en ligne, et non uniquement dans sa nomenclature principale.

Pour ce faire, nous avons rassemblé dans le tableau 16 les diverses marques géolinguistiques au sein d'*Usito* qui figurent tant dans sa nomenclature principale que dans les trois lexiques qui l'accompagnent.

Les deuxième, troisième et quatrième colonnes du tableau 16 concernent uniquement la nomenclature principale d'*Usito*, et non les lexiques. En ce sens, la deuxième colonne « UQ ou absent » mentionne les marques géolinguistiques UQ ou son absence dans l'entrée lexicographique principale. La troisième colonne montre les remarques géolinguistiques présentes dans cette entrée principale. La quatrième indique quant à elle les lexiques offerts en hyperliens à l'utilisateur à la fin de l'entrée lexicographique.

Ensuite, la cinquième colonne porte spécifiquement sur les *Lexiques d'acadianismes, de belgicismes et d'helvétismes* : cette colonne sert à répertorier les marques géolinguistiques présentes à l'intérieur même de ces lexiques (s'il y a lieu).

Tableau 16

Les Lexiques d'acadianismes, de belgicismes et d'helvétismes comparés à la nomenclature principale d'*Usito*²⁷²

Lexie	UQ ou absent	Remarques	Lexique	Dans ces lexiques
1. appartement	-	-	-	-
2. avant-midi	UQ	D'autres aires de la francophonie + Acadie + Belgique	Lexique d'acadianismes Lexique de belgicismes	BE : Sporadiquement en France/Louisiane/Rwanda/Burundi AC : Aucun
3. barbue	-	-	-	-
4. barré	UQ	Certaines régions de France	-	-

²⁷² Le BE fait référence au *Lexique de Belgicismes*, le HE au *Lexique des Helvétismes* et AC au *Lexique d'acadianismes*.

		+ D'autres aires de la francophonie		
5. boucherie	UQ	D'autres aires de la francophonie + Suisse	-	-
6. caler	UQ	-	-	-
7. capot	UQ	Sorti de l'usage en France	-	-
8. correct	UQ	-	-	-
9. couverte	UQ	D'autres aires de la francophonie + Acadie + Sorti de l'usage en France	Lexique d'acadianismes	AC : Aucun
10. creux	UQ	Vieilli en France	-	-
11. croche	UQ	Vieilli en France	-	-
12. culottes		-	-	-
13. déjeuner (nom)	UQ	Vieilli dans la plupart des régions de France + D'autres aires de la francophonie + Belgique + Suisse	Lexique d'helvétismes Lexique de belgicismes	HE : France + Dans de nombreuses zones, dont bien sûr le Québec. BE : Également enregistré dans le Nord et l'Est de la France (surtout en Normandie, en Picardie, dans le Nord-Pas-de-Calais, en Lorraine, dans le Jura, en Savoie), dans la région Rhône-Alpes, les Alpes-Maritimes, en Provence, dans le Midi pyrénéen et en Aquitaine; employé aussi en Suisse romande, au Québec, en Louisiane, au Rwanda et au Burundi.
13. déjeuner (verbe)	UQ	Vieilli dans la plupart des régions de France + D'autres	Lexique d'helvétismes Lexique de belgicismes	HE : <i>Ibid.</i> au nom <i>déjeuner</i> . BE : Également enregistré dans plusieurs régions françaises en Suisse romande,

		aires de la francophonie + Belgique + Suisse		au Québec, en Louisiane, au Rwanda et au Burundi.
14. échapper	UQ	Sorti de l'usage en France	-	-
15. espérer	-	-	-	-
16. garrocher	UQ	Régional en France + D'autres aires de la francophonie + Louisiane	Lexique d'acadianismes	AC : Aucun
17. jambette	UQ	Sorti de l'usage en France	-	-
18. jongler	UQ	-	Lexique d'acadianismes	AC : Aucun
19. marier	UQ	D'autres aires de la francophonie + Belgique	Lexique de belgicisms	BE : Également employé dans plusieurs régions de France, au grand-duché de Luxembourg, en Suisse romande, au Québec, en Louisiane et dans certains pays d'Afrique subsaharienne.
20. mouiller	UQ	Certaines régions de France	Lexique d'acadianismes	AC : Aucun
21. ôter	-	-	-	-
22. ouaouaron	UQ	-	-	-
23. piastre	UQ	-	Lexique d'acadianismes	AC : Aucun
24. rendu	-	-	-	-
25. sacrer	UQ	-	-	-
26. sou	UQ	-	-	-
27. souper (nom)	UQ	Vieilli en France + D'autres aires de la francophonie + Belgique + Suisse	Lexique de belgicisms Lexique d'helvétismes	BE : Également enregistré dans plusieurs régions de France, en Suisse romande, au Québec, en Louisiane, au Congo-Kinshasa, au Rwanda, au Burundi et au Sénégal. HE : Archaïsme. Le mot jouit encore d'une vitalité certaine dans la plus grande partie de

				la France, en particulier en milieu rural et dans les petites villes. Il est en outre tout à fait courant dans le Val d'Aoste, en Belgique (d'où il est passé au Zaïre et au Rwanda) et dans toutes les variétés de français d'Amérique du Nord.
27. souper (verbe)	UQ	Vieilli en France + D'autres aires de la francophonie + Belgique + Suisse	Lexique de belgicisms Lexique d'helvétismes	BE : Également enregistré dans plusieurs régions de France, en Suisse romande, au Québec, en Louisiane, au Congo-Kinshasa, au Rwanda et au Burundi. HE : HE : <i>Ibid.</i> au nom <i>souper</i> .
28. talle	UQ	-	-	-
29. tirer « lancer »	-	-	Lexique d'acadianismes	-
30. tirer « traire »	UQ	-	Lexique d'acadianismes	-
31. trempe	UQ	Régional en France	-	-

3.1.1 Une toile d'informations métalinguistiques

Les trois lexiques ne font pas partie de la nomenclature centrale d'*Usito*. Or, la présence d'information métalinguistique supplémentaire dans ces trois suppléments permet parfois l'accès à une meilleure représentation de l'étendue géographique de certains diastratismes nord-américains, non seulement en Amérique du Nord, mais dans le reste de la francophonie. Sur les trente-et-un diastratismes nord-américains recensés dans *Usito*, vingt-quatre sont notés UQ, pour un pourcentage de 77,4%. Concernant les remarques géolinguistiques à l'intérieur des entrées lexicographiques de la nomenclature principale d'*Usito*, elles n'apparaissent dans l'entrée que si la marque géolinguistique UQ est présente. Lorsque ces remarques comportent des régions hors France, elles commencent toujours par le terme générique « D'autres aires de

la francophonie ». Y sont ajoutées par la suite les régions de l'Acadie, la Belgique et/ou la Suisse.

Dans notre corpus de diastratismes nord-américains, la Louisiane n'est évoquée qu'une seule fois dans la nomenclature principale d'*Usito*, pour l'entrée *garrocher*; comme nous l'avons spécifié, *Usito* s'enrichira dans le futur d'une collaboration avec la Louisiane dans les prochaines mises à jour de la nomenclature du dictionnaire; or, pour l'instant, le français louisianais est représenté d'une manière anémique au sein de ce dictionnaire nord-américain du français. En ce sens, *Usito* oppose avant tout français québécois et français acadien. Aussi, la région française n'est mentionnée que si un usage doit être défini par rapport au pôle québécois; certains diastratismes nord-américains peuvent toujours avoir cours dans certaines régions de France, bien qu'ils puissent aussi être mentionnés être sortis de son usage ou vieillis en France/dans la plupart des régions de France. On ne retrouve ainsi pas de diastratismes français, à moins que ceux-ci soient aussi utilisés au Québec; *Usito* indique alors que leur usage est considéré comme régional en France.

Finalement, le tableau 16 montre qu'il n'y a pas toujours cohérence des remarques géolinguistiques dans l'entrée lexicographique. Par exemple, l'entrée lexicographique principale de *boucherie* indique son usage en Suisse, mais il n'apparaît pas dans le *Lexique d'helvétismes* d'André Thibault. Aussi, plusieurs acadianismes, comme *jongler*, *mouiller*, *piastre*, *tirer*, sont uniquement notées UQ dans l'entrée principale d'*Usito*, et leur usage acadien n'est pas indiqué en remarques géolinguistiques. Or, ils apparaissent par la suite dans le *Lexique d'acadianismes*. Cette observation renforce ainsi l'hypothèse que ces lexiques semblent indépendants de la nomenclature principale d'*Usito*; il semblerait aussi ne pas avoir eu de travail d'harmonisation pour faire concorder les lexies en usage en Acadie et au Québec.

Chaque lexique suit une démarche lexicographique différente, dont on connaît mal la position scientifique. Les lexiques sont foncièrement autonomes, caractéristique observable quant à la diversité des informations géolinguistiques. En ce sens le *Lexique d'helvétismes* d'André Thibaut offre des remarques géolinguistiques générales comme de « nombreuses zones », préférant éviter le découpage régional français, par exemple « la plus grande partie de la France, en particulier en milieu rural et dans les petites villes ». Il généralise parfois aussi sur l'Amérique du Nord, comme lorsqu'on peut lire « toutes les variétés de français d'Amérique du Nord », et il mentionne aussi plus précisément l'Italie (Val d'Aoste), le Zaïre, le Rwanda. En plus d'apporter de l'information géolinguistique précise, le *Lexique d'helvétismes* indique aussi souvent l'évolution du mot à travers ces territoires. Quant au *Lexique de belgicismes*, il indique des informations géolinguistiques d'Afrique, d'Europe et d'Amérique du Nord, plus précisément de l'information géolinguistique sur les aires de la Louisiane, du Rwanda, du Burundi, du Congo-Kinshasa, du Sénégal, parfois plus généralement comme « dans certains pays d'Afrique subsaharienne » et précise de nombreuses régions de la France (le Nord et l'Est de la France (surtout en Normandie, en Picardie, dans le Nord-Pas-de-Calais, en Lorraine, dans le Jura, en Savoie, Rhône-Alpes, Alpes-Maritimes, Provence, Midi pyrénéen, Aquitaine, grand-duché de Luxembourg).

Bref, en plus d'être indépendants de la démarche d'*Usito*, ces lexiques sont aussi distincts les uns des autres, ce qui peut apporter une certaine confusion, voire une incohérence quant à la répartition d'informations métalinguistiques, dont géolinguistiques. À travers cette toile d'informations métalinguistiques qui s'étend sur plusieurs plateformes du dictionnaire, *Usito* tente et parvient jusqu'à une certaine mesure à faire « le pont avec le reste de la francophonie », mais celle-ci est principalement acadienne, suisse et belge, « collaborations

actuelles » du dictionnaire. L’Afrique et l’Italie ne sont quant à elles qu’évoquées par les lexiques. Son identité de dictionnaire nord-américain est toutefois un projet en mouvement. Néanmoins, il est possible de s’interroger sur la manière dont le dictionnaire va maintenir son cap de dictionnaire nord-américain s’il poursuit l’intégration de variétés de français extérieurs à l’Amérique du Nord. Il faudra en ce sens observer si leur intégration au dictionnaire sera plus cohérente que leur présentation actuelle, et en quoi les autres variétés nord-américaines sont priorisées dans sa plateforme et dans sa nomenclature.

3.1.2 *Des définitions distinctes*

Par leur place au sein de la plateforme d’*Usito*, les lexiques peuvent plus s’apparenter à des banques textuelles en marge du dictionnaire principal qu’à une partie du dictionnaire lui-même. Nous examinerons les variations spécifiques entre lexiques et des lexiques à la nomenclature principale dans les sections suivantes.

3.1.2.1 *Lexique d’acadianismes*

Huit renvois mènent au *Lexique d’acadianismes*. Il s’agit d’*avant-midi*, *couverte*, *garrocher*, *jongler*, *mouiller*, *piastre* et *tirer* au sens de « lancer » et « traire ». Il peut arriver qu’une acception notée FAMILIER dans *Usito* n’apparaisse pas dans le *Lexique d’acadianismes*. C’est le cas pour le mot-vedette *couverte*, noté UQ FAMILIER dans *Usito*, mais qui est seulement présenté à l’aide d’un exemple dans le lexique. Il en va de même pour *garrocher*, *jongler*, *mouiller* et *piastre*. Concernant *tirer* au sens de « traire », il apparaît dans *Usito* accompagné des marques VIEILLI ou FAMILIER, tandis qu’aucune marque n’est présente dans le lexique. Nous pouvons ainsi supposer que les lexies recensées dans les lexiques sont avant tout des mots-vedettes familiers, ce qui renforce encore une fois l’idée que ces lexiques sont à

considérer comme indépendants d'*Usito*. L'utilisateur se retrouve alors confronté à une panoplie d'informations métalinguistiques incohérentes.

Par contre, il arrive que le *Lexique d'acadianismes* offre des acceptions supplémentaires pour un mot-vedette, ce qui vient enrichir le contenu lexical d'*Usito*. Le mot-vedette *garrocher* en est un exemple. On y retrouve l'acception « Féliciter, rendre hommage », qui n'apparaît pas dans la nomenclature principale d'*Usito*, tout comme l'acception *jongler* pour « Broyer du noir » se retrouve uniquement dans le lexique d'acadianismes; c'est probablement parce que ces acceptions ne sont pas attestées en français québécois. Or, l'utilisateur ne peut le savoir puisque la nomenclature principale n'indique pas que ces acceptions soient acadiennes. Bref, le passage de la nomenclature principale au lexique obéit non seulement à un critère géolinguistique, mais aussi à celui de niveaux de langue, sans que l'utilisateur n'en soit informé. Cependant, sous une autre perspective, cette information supplémentaire participe aussi à augmenter l'information linguistique panaméricaine d'*Usito*.

3.1.2.2 *Lexique de belgicisms*

Quatre mots-vedettes étudiés sont présents tant dans le *Lexique de belgicisms* que dans la nomenclature principale d'*Usito*. Il s'agit d'*avant-midi*, *déjeuner*, *marier* et *souper*. Ce *Lexique de belgicisms* peut offrir un article plus complet qu'*Usito* en notant une extension de sens, comme il le fait pour *avant-midi*. En effet, dans la nomenclature principale d'*Usito*, la lexie *avant-midi* est définie comme « Partie de la journée qui s'étend du lever du soleil jusqu'à midi ». Dans le *Lexique des belgicisms*, on retrouve plutôt « Partie de la journée qui va du lever du soleil jusqu'à l'heure de midi » et le sens supplémentaire « Par ext. Durée de cette partie de la journée ». Aussi, on peut retrouver dans ce lexique des locutions originales, comme *Souper-conférence* pour « Conférence donnée devant des convives à l'occasion d'un repas du

soir », absente de la nomenclature principale d'*Usito*. Cela peut donner l'impression que l'emploi est belge alors qu'il existe aussi au Canada. Quant aux acceptions relevées dans les entrées *déjeuner*, *marier* et *souper*, le *Lexique de belgicisms* ne recense que les sens différents de la norme parisienne, ou plutôt spécifiques à sa région géographique, qui se recourent toutefois avec les sens de la nomenclature principale d'*Usito*. Notons encore une fois l'absence de marque d'usage pour les entrées de ce lexique, par exemple *marier* qui est noté FAMILIER dans *Usito* et non dans le *Lexique de belgicisms*.

3.1.2.3 Lexique d'helvétismes

Les helvétismes recensés de notre corpus sont *déjeuner* et *souper*. Pour *déjeuner*, ce lexique rassemble en une seule entrée le verbe et le nom, où définition lexicographique et exemple(s) se succèdent. Une remarque sur l'usage en Suisse romande prend place :

L'équivalent du français de référence, *petit-déjeuner*, s'entend et surtout se lit assez souvent en Suisse romande, en particulier dans l'hôtellerie et la restauration, mais aussi dans la littérature; contrairement à déjeuner et à dîner, petit-déjeuner ne peut avoir qu'un sens et n'entraîne pas de malentendus, ce qui favorise sa diffusion.

Une même remarque clôt l'entrée *souper*, qui rassemble nom et verbe encore une fois : « Dans l'usage littéraire, *souper* est concurrencé par *dîner*, mais reste tout de même très fréquent. » Il s'en suit une information pour situer l'usage de cet helvétisme par rapport au français parisien : « Dans la lexicographie française, *souper* est défini comme un “ repas ou collation qu'on prend à une heure avancée de la nuit ”. » Ce lexique participe donc lui aussi à dégager les spécificités du français suisse par rapport à celui parisien.

3.1.2.4 Conclusion sur les lexiques

Les variétés acadienne, belge et suisse romande sont situées dans un espace intercalaire entre annexes et données lexicographiques d'*Usito*. Les *Lexiques d'helvétismes* et de

belgicisms ont été conçus avant tout pour dégager la spécificité du français suisse et belge par rapport au français parisien, et ce, en faisant quelque liens avec le reste de la francophonie sans que le Québec soit privilégié dans leur traitement différentiel. Leurs choix de lexies semblent ainsi s'inscrire dans un axe plutôt européen (Suisse/Belgique/France), puisque les définitions n'ont pas été repensées en fonction de l'axe Amérique du Nord/Europe, perspective pourtant essentielle dans la nomenclature principale d'*Usito*. Quant au *Lexique d'acadianismes*, le traitement lexicographique de ses lexies semble tout aussi indépendant, mais ses définitions s'articulent entre le Québec et l'Acadie, privilégiant le pôle normatif québécois dans l'élaboration de la norme linguistique mise de l'avant dans cette liste. Ces trois lexiques restent tout de même accessibles à l'utilisateur de manière égale et uniforme par le moteur de recherche; par cette stratégie, *Usito* crée donc « le pont avec le reste de la francophonie » en offrant sur une même plateforme diverses variétés de français, mais sans déployer des liens entre celles-ci.

3.2 Axe international

Usito explique entre autres la pertinence de sa présence sur le marché linguistique francophone par les lacunes qui existent dans les dictionnaires français de langue française, lesquelles décrivent la langue « principalement basée sur l'usage européen du français ». *Usito* souhaite ainsi offrir une meilleure description du français en usage au Québec et en Amérique du Nord. Rappelons que 64,6% de nos lexies étaient présentes dans *Usito*, contre 52,1% chez le NPR. Cet écart s'explique par la présence de neuf lexies dans *Usito* que le NPR ne répertorie pas, mais aussi parallèlement par l'absence de deux diastratismes dans *Usito*. Ainsi, *Usito* répertorie seul *appartement, barbue, capot, couverte, creux, jongler, sacrer, et tirer* « lancer »,

tous des diastratismes nord-américains à l'exception d'*appartement*, mentionné comme d'usage vieilli.

3.2.1 L'information géolinguistique

Le tableau 17 contient la compilation de l'information géolinguistique présente dans le NPR et dans *Usito*. Nous souhaitons les mettre en parallèle afin de vérifier le second objectif normatif d'*Usito*, soit celui de « bien situer l'usage nord-américain par rapport aux autres usages géographiques du français ». Comment indique-t-il cet usage nord-américain? En accord avec son projet lexicographique, le fait-il « en informant aussi ses utilisateurs de la norme qui a cours à l'extérieur de l'Amérique du Nord »? Comment ses stratégies lexicographiques se démarquent de celle du NPR? Pour ce faire, nous n'avons retenu pour *Usito* que l'information géolinguistique à l'intérieur de sa nomenclature principale. Vu le statut incertain des lexiques au sein même du dictionnaire en ligne, nous avons préféré nous abstenir de les considérer comme formant un tout.

Tableau 17²⁷³

Informations géolinguistiques du NPR et d'*Usito*

Lexies	<i>Usito</i>	NPR
1. avant-midi	UQ Ce mot est en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Acadie et en Belgique.	(Belgique, Canada)
2. barré	Qui est fermé par une barre. Porte barrée. 2. Par ext. UQ FAM. Fermé au moyen d'un mécanisme quelconque [...]. En usage dans certaines régions de France et dans d'autres aires de la francophonie.	VIEUX ou RÉGIONAL Fermer avec une barre. <i>Barrer la porte</i> . RÉGIONAL (Nord, Ouest; Canada) Fermer à clé

²⁷³ Le NPR représente le *Nouveau Petit Robert* 2014 en ligne.

3. boucherie	UQ Cet emploi est également en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Suisse.	RÉGIONAL (Suisse, Canada)
4. caler	UQ	RÉGIONAL (Canada)
5. correct	UQ FAM	ANGLIC. (COURANT au Canada)
6. croche	UQ FAM Ces emplois sont vieillis en France	VIEUX ou RÉGIONAL (Canada, Louisiane)
7. culottes	MODERNE ²⁷⁴	MODERNE
8a. déjeuner (verbe)	UQ Cet emploi, vieilli dans la plupart des régions de France, est également en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Belgique et en Suisse.	RÉGIONAL
8b. déjeuner (nom)	UQ Cet emploi, vieilli dans la plupart des régions de France, est également en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Belgique et en Suisse.	VIEILLI ou RÉGIONAL (Nord; Belgique, Canada, Suisse, Congo, Burundi, Rwanda)
9. échapper	UQ Cet emploi est sorti de l'usage en France.	RÉGIONAL (Lorraine, Franche-Comté, Centre, Sud-Est, Sud-Ouest; Canada)
10. espérer	-	RÉGIONAL
11. garrocher	UQ FAM Ce mot, régional en France, est en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Louisiane.	RÉGIONAL (Ouest; Canada, Louisiane) FAM
12. jambette	UQ Cet emploi de <i>jambette</i> est sorti de l'usage en France.	RÉGIONAL (Anjou; Canada, Louisiane) FAM
13. marier	UQ FAM Cet emploi est en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Belgique.	RÉGIONAL (Nord; Belgique, Canada)
14. mouiller	UQ FAM Également en usage dans certaines régions de France.	VIEUX ou RÉGIONAL (Ouest, Lyonnais; Canada)
15. ôter	-	Ôter est d'un emploi moins cour. que <i>enlever</i> (sauf dans les parlars région., et dans quelques expr.).
16. ouaouaron	UQ	RÉGIONAL (Canada, Louisiane)

²⁷⁴ Dans le sens de « Vêtement masculin qui couvre le bas du corps de la ceinture au-dessous du genou », *Usito* indique l'usage ANCIENNEMENT. Dans le sens recensé par André Thibault, c'est-à-dire « pantalons », le sens est noté MODERNE dans *Usito*, avec une utilisation plurielle possible, toujours au sens de « pantalons ».

17. piastre	UQ MOD FAM	SPÉCIALT (de la <i>piastre espagnole</i>) RÉGIONAL (Canada) FAM
18. rendu	-	-
19. sou	UQ MOD.	VIEILLI Le vingtième du franc ou cinq centimes. ▫ Au Canada, Cent*.
20a. souper (nom)	UQ Cet emploi, vieilli en France, est en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Belgique et en Suisse.	VIEUX ou RÉGIONAL (Belgique, Canada, Suisse, Congo, Burundi, Rwanda, etc., là où <i>dîner</i> s'emploie pour « repas de milieu du jour »).
20b. souper (verbe)	UQ Cet emploi, vieilli en France, est en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Belgique et en Suisse.	VIEUX ou RÉGIONAL (Belgique, Canada, Suisse, Congo, Burundi, Rwanda).
21. talle	UQ	(Canada)
22. tirer au sens de « traire »	UQ VIEILLI OU FAM	RÉGIONAL
23. trempe	UQ FAM – Cet emploi est régional en France.	RÉGIONAL (Centre, Sud-Ouest, Sud-Est; Suisse, Canada, Louisiane, Maghreb)

Tout comme le NPR englobe les variétés canadiennes sans distinction par l'utilisation de la marque générale « Canada », le classement régional français disparaît dans *Usito*. Par exemple, *barré* pour « fermer à clé » est considéré « RÉGIONAL (Nord, Ouest, Canada) » dans le NPR, tandis qu'*Usito* écrit UQ avec « En usage dans certaines régions de France », mais précise également « dans d'autres aires de la francophonie » pour rendre compte de l'usage panfrancophone de certains diastratismes, non exclusif à un marquage Québec/France. Aussi, contrairement au NPR, il ne mentionne pas dans sa nomenclature principale l'usage de certains diastratismes dans certaines régions ou pays de l'Afrique. Ce dernier continent est mentionné dans les entrées *déjeuner*, *souper* et *trempe* du NPR. Or, tandis que pour *déjeuner* et *souper*, tant pour leur traitement lexicographique des noms que des verbes, *Usito* mentionne que leur usage a cours dans « d'autres aires de la francophonie », *trempe* n'est mentionné que pour UQ

et « régional en France ». Bien qu'il soit indiqué dans le projet lexicographique d'*Usito* que sa nomenclature va s'enrichir de collaborations futures, pour l'instant, son traitement des francophonies hors Québec se résume aux variétés acadienne, suisse et belge, sans plus. Il est ainsi possible de lire son projet lexicographique, non pas comme ce qui doit être présent dans la nomenclature, mais ce qu'il vise en dernier lieu à la fin de son projet.

Aussi, de nombreux diastratismes nord-américains portent la marque FAMILIER dans *Usito*, tandis que cette marque apparaît plus rarement dans le NPR. En effet, sept diastratismes sont notés uniquement dans *Usito* comme FAMILIER : *barré*, *correct*, *croche*, *marier*, *mouiller*, *tirer* au sens de « traire », *trempe*. Aussi, deux autres sont marqués FAMILIER dans les deux dictionnaires (il s'agit de *garrocher* et de *piastre*) tandis que le NPR marque seul FAMILIER *jambette*. L'absence de marquage pour *jambette* est surprenante dans *Usito*. Sa définition lexicographique de *jambette* est : « Action d'accrocher la jambe, les jambes de qqn avec le pied pour le faire tomber. » Cependant, deux exemples accompagnent cette définition, dont une du journal *Le Devoir* de 2013 : « Souffre-douleur de ses collègues de classe, elle subit dès dix ans, la violence verbale de ses collègues. À l'école secondaire, Caroline encaisse les jambettes, les bousculades. » Il est possible d'avancer que l'utilisation de *jambette* dans le discours médiatique, tel *Le Devoir*, ait justifié l'absence de la marque FAMILIER dans *Usito*.

Plusieurs entrées de diastratismes nord-américains comportent aussi des remarques normatives. Pour les lexies *barré*, *couverture* et *jongler*, on retrouve la formule « L'emploi de *x* est parfois critiqué comme synonyme non standard de *y*, *z*,... ». Ces ajouts normatifs permettent à *Usito* de « servir de guide linguistique et normatif », mais il reste néanmoins que son usage de la marque FAMILIER et des remarques normatives/emploi critiqué rend son discours normatif plus rigide que le NPR.

Deux hypothèses sont possibles pour expliquer le traitement différent des diastratismes nord-américains dans le NPR et dans *Usito*. D'une part, *Usito* étudie avant tout la norme qui prévaut au Québec et veut « situer les emplois décrits par rapport à la norme qui se dégage de l'observation du discours public et des écrits associés à une langue de qualité ». Rappelons qu'afin d'établir la nomenclature d'*Usito*, l'équipe *Franqus* a « élaboré une vaste banque de données textuelles représentatives du français en usage au Québec²⁷⁵ ». Le discours normatif qui se dégage du traitement lexicographique découle ainsi de l'examen de la norme par ses partenaires et de la documentation à la base de sa nomenclature. Une autre hypothèse, complémentaire à la première, est qu'il est possible qu'*Usito* élabore simplement un discours plus sévère sur la place des diastratismes dans l'usage au Québec et en Amérique du Nord; cette catégorie de lexies ne constitue pas les mêmes enjeux pour *Usito* et pour le NPR. *Usito* voit les diastratismes nord-américains, et du même coup les anglicismes québécois, comme des spécificités à utiliser avec parcimonie dans un français standard normatif nord-américain de l'utilisateur moyen, il se doit donc de rigidifier son discours normatif afin de servir de guide du « bon usage ».

Or, en France, il existe aussi des diastratismes et des anglicismes, qui ne sont pas nécessairement ceux en usage au Québec, et dont les dictionnaires français traitent eux-mêmes avec prudence à travers leurs propres traditions lexicographiques. Pour *Usito*, l'enjeu est différent puisque les lexicographes québécois en sont à construire la norme québécoise et nord-américaine. Cette norme englobe les diastratismes à spécificités québécoises et nord-américaines, qui font partie du français à décrire pour un dictionnaire québécois nord-

²⁷⁵ Hélène Cajolet-Laganière et Pierre Martel, « Le système de marques d'usage et de marques normatives dans le dictionnaire du français de l'Équipe *FRANQUS* », p.391.

américain. Le NPR, de par son pôle européen, les relègue dans sa périphérie, et hors de sa norme linguistique, puisque son objectif géolinguistique est ailleurs. *Usito* se doit ainsi de répondre aux besoins spécifiques de son public, québécois et nord-américain. Ainsi, avant d'entreprendre ce projet lexicographique québécois, l'équipe *Franqus* a mené « une vaste enquête sous forme de questionnaire écrit, dans six régions du Québec, auprès de plus de huit cents personnes de différents âges et fonctions²⁷⁶ ». Les résultats de cette étude ont été les suivants :

Il ressort de cette enquête que les Québécoises et Québécois désirent essentiellement un dictionnaire de type « normatif », c'est-à-dire qui les informe sur leur bon usage. Ils veulent connaître, d'une part, les emplois « reçus » ou « acceptés » selon un certain « standard québécois » et, d'autre part, les emplois « critiqués » de même que les emplois qui peuvent varier en fonction de certaines situations de communication. Ils souhaitent un dictionnaire général à l'intérieur duquel les mots et les sens employés dans les autres pays francophones à l'aide d'une marque quelconque.²⁷⁷

Lorsqu'*Usito* insère des remarques normatives au sein même des articles, il répond alors aux besoins exprimés par les usagers. L'usage de certains particularismes nord-américains reste cependant quelque peu découragé par un tel traitement lexicographique.

3.2.2 Difficultés géolinguistiques

Les outils lexicographiques sont souvent des révélateurs des relations qu'entretiennent des communautés linguistiques au sein d'une même société ainsi que sur la légitimité des diverses variétés. *Usito* sépare les deux variétés francophones canadiennes principales à l'aide de la marque UQ en ajoutant sporadiquement la remarque géolinguistique « notamment en Acadie », tout comme il offre des liens pour accéder au *Lexique d'acadianismes* de Louise Péronnet. Le NPR, lui, se montre plus générique lorsqu'il présente le français canadien comme

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 388.

²⁷⁷ *Ibid.*, p. 388-389.

un tout homogène. Or, *Usito* ne cherche pas à développer une norme acadienne par la présence de remarques géolinguistiques acadiennes et par la présence d'un lexique d'acadianismes, mais montre plutôt la diffusion géographique possible de la marque UQ au-delà du territoire québécois, avec certains liens qui existent entre ces deux variétés.

Michel Francard souligne le fait que l'Acadie recherche « un “ modèle linguistique ”, dont le besoin se fait de plus en plus sentir, en particulier dans les communications formelles²⁷⁸ ». La difficulté de la normalisation d'un français acadien découle entre autres de la diversité des contextes sociolinguistiques, selon les provinces, la démographie francophone, les situations de communication, et autres aspects qui diversifient l'usage acadien.

Bref, le NPR, dans sa nomenclature, préfère limiter son marquage géographique à l'ensemble du Canada par la marque CANADA. Le dictionnaire français détaille plutôt ses propres régions plutôt que s'attarder à celles des pays francophones, qui ne font après tout que compléter sa nomenclature. *Usito*, par son identité nord-américaine, s'attarde plutôt à son propre territoire en évitant de voir le français canadien comme un tout uniforme.

Aussi, tandis que les diastratismes nord-américains *croche*, *garrocher*, *jambette*, *ouaouaron* et *trempe* sont tous indiqués comme étant en usage en Louisiane dans le NPR, seul *garrocher* est indiqué comme tel dans *Usito*. Or, la Louisiane reste après tout le troisième pôle linguistique francophone à valeur historique de l'Amérique du Nord, par sa nature d'ancien « foye[r] principa[l] de peuplement français [qui y] ont vu le jour²⁷⁹ ». Les remarques « notamment en Acadie/en Louisiane » ou les renvois au *Lexique d'acadianismes* ne sont pas

²⁷⁸ *Ibid.*, p.383.

²⁷⁹ Yves Frenette, « L'évolution des francophonies canadiennes. Éléments d'une problématique », Simon Langlois et Jocelyn Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2004.

faites d'une manière systématique; leurs applications ne sont pas homogènes. Aussi, bien que la marque UQ signifie « emploi caractéristique de l'usage au Québec » (*Usito*), elle peut aussi « avoir cours dans d'autres aires francophones, notamment celles voisines du Québec » (*Usito*). Or, UQ peut difficilement s'appliquer à l'Acadie et la Louisiane, à moins de considérer que le syntagme « voisines du Québec » ait une très grande portée, c'est-à-dire l'ensemble de l'Amérique du Nord. Or, pourquoi alors utiliser des marques et remarques géolinguistiques de l'Acadie et de la Louisiane, sauf possiblement pour désigner des lexies qui n'existeraient pas au Québec (ce qui n'est pas le cas pour *garrocher* par exemple)? *Usito* ne semble ainsi pas entièrement répondre à son projet lexicographique de décrire le français en usage en Amérique du Nord. Il offre un marquage partiel de la variété acadienne et ne présente que peu de liens avec la variété louisianaise, du moins selon les diastratismes nord-américains de notre corpus ici étudié.

3.2.3 Conclusion de l'axe international

Usito se démarque du NPR dans son traitement lexicographique des diastratismes en intégrant à sa nomenclature plus de particularismes nord-américains et en séparant le français canadien dans ses marques et remarques à caractère géographique, et ce, en distinguant deux variétés principales, québécoise et acadienne. Il est conforme à son projet lexicographique lorsqu'il dit « décrire le français standard en usage au Québec », mais, selon notre corpus étudié, son traitement des variétés hors Québec reste plus ou moins intégré en son sein. La présence de la Louisiane est moindre que dans le NPR, pourtant français, et l'Afrique (francophone et magrébine) est presque entièrement évacuée de son propos. Le français en usage au Québec est quant à lui détaillé plus précisément en ce qui concernant les registres de langue. Sa démarche permet facilement à l'usager de différencier le français standard, selon

les critères d'*Usito*, du français en usage spécifiquement au Québec, souvent noté FAMILIER. Sa démarche montre ainsi son identité fondamentalement québécoise, bien que des liens avec les autres francophonies soient en construction.

3.3 Axe québécois

Dans cette section, nous analyserons successivement les diastratismes nord-américains du DFP et du DQA dans une même section, puis ceux du dictionnaire différentiel DQF dans un deuxième temps, et ce, afin d'examiner l'axe québécois du traitement lexicographique d'*Usito*. Rappelons que le DQA et le DQF comptaient un nombre légèrement plus élevé de diastratismes nord-américains de notre corpus qu'*Usito*, avec des résultats de 66,7% pour le DQA et 75% pour le DQF, contre 64,6% pour *Usito*. À travers l'analyse de sa microstructure, nous examinons s'il « est le seul à offrir d'une manière aussi détaillée une description du monde à laquelle les Québécois et les autres francophones peuvent s'identifier », ou si ses prédécesseurs remplissaient déjà, partiellement ou non, ce but.

3.3.1 DFP et DQA

Nous avons rassemblé dans le tableau 18 à la fois les marques d'usage et l'information géolinguistique qu'on retrouve dans les deux dictionnaires québécois non différentiels de langue française. Dans la deuxième colonne, nous avons ajouté les informations géolinguistiques d'*Usito*, afin de les examiner en miroir à ce dernier. Lorsque la marque « Absent » est présente, cela signifie que le mot-vedette ne se trouvait pas dans la nomenclature du dictionnaire. Un trait (-) signifie quant à lui qu'aucune information métalinguistique n'était présente dans l'article lexicographique.

Tableau 18²⁸⁰Informations géolinguistiques sur les diastratismes dans *Usito*, le DFP et le DQA

Lexie	<i>Usito</i>	DFP	DQA
1. appartement	L'emploi du mot <i>appartement</i> au sens de pièce (d'une maison, d'un logement, etc.) est vieilli.	REM. Auj. moins usuel que pièce.	-
2. avant-midi	UQ Ce mot est en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Acadie et en Belgique.	Absent	-
3. barré	2. Par ext. UQ FAMILIER Fermé au moyen d'un mécanisme quelconque et, spécialement, verrouillé, fermé à clé. En usage dans certaines régions de France et dans d'autres aires de la francophonie.	FAMILIER	COURANT
4. boucherie	UQ Cet emploi est également en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Suisse.	Absent	RURAL
5. caler	UQ	MODERNE	-
6. capot	UQ VIEILLI Cet emploi est sorti de l'usage en France.	VIEILLI ou TRADITIONNEL	-
8. correct	UQ FAMILIER	FAMILIER	FAMILIER
9. couverte	UQ FAMILIER L'emploi de <i>couverte</i> est également en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Acadie. Il est sorti de l'usage en France. Au Québec, l'emploi de <i>couverte</i> est parfois critiqué comme synonyme non standard de <i>couverture</i> .	Absent	FAMILIER
10. creux	UQ Cet emploi est vieilli en France.	Absent	-

²⁸⁰ Le DFP représente le *Dictionnaire du Français Plus*, de Claude Poirier, et le DQA le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, de Jean-Claude Boulanger.

11. croche	UQ FAMILIER Ces emplois sont vieillis en France.	VIEUX	-
12. culottes	MODERNE	S'emploie généralement au plur. (notam. dans paire* de culottes) et, dans l'usage FAMILIER comme syn. de pantalon.	(Souvent au pluriel)
13a. déjeuner (nom)	UQ Cet emploi, vieilli dans la plupart des régions de France, est également en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Belgique et en Suisse.	(France) Repas du milieu du jour.	(France) Repas du milieu de la journée. <i>Notons qu'il mentionne aussi le sens canadien de déjeuner, sans utiliser d'informations géolinguistiques pour le désigner comme tel.</i>
13b. déjeuner (verbe)	UQ Cet emploi, vieilli dans la plupart des régions de France, est également en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Belgique et en Suisse.	(France) Prendre le repas du milieu du jour.	(France) Prendre le repas du milieu de la journée (repas du midi) REM Dans les circonstances officielles, on emploie petit déjeuner au lieu de déjeuner (1) et déjeuner (2) au lieu de dîner. En France, on dit parfois et familièrement déjeuner (1) au lieu de petit déjeuner. <i>Notons qu'il mentionne aussi le sens canadien de déjeuner, sans utiliser d'informations géolinguistiques pour le désigner comme tel.</i>

14. échapper	UQ Cet emploi est sorti de l'usage en France.	-	-
15. espérer	-	VIEUX ou DIALECTAL	-
16. garrocher	UQ FAMILIER Ce mot, régional en France, est en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Louisiane.	Absent	FAMILIER
17. jambette	UQ Cet emploi de <i>jambette</i> est sorti de l'usage en France.	Absent	-
18. jongler	UQ FAMILIER L'emploi de <i>jongler</i> est parfois critiqué comme synonyme non standard de <i>être songeur</i> , <i>réfléchir à</i> , <i>songer à</i> .	Absent	FAMILIER
19. marier	UQ FAMILIER Cet emploi est en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Belgique.	COURANT (Emploi critiqué, attribué à tort à l'angl. <i>to marry</i> .)	COURANT
20. mouiller	UQ FAMILIER Également en usage dans certaines régions de France.	FAMILIER	FAMILIER
21. ôter	-	-	Synonyme moins courant de <i>Enlever</i>
22. ouaouaron	UQ	Absent	REM. Dans ce mot d'origine amérindienne, l'élision est rare.
23. piastre	UQ MODERNE FAMILIER	FAMILIER Rem Fréquemment écrit <i>piasse</i> pour rendre la prononc. fam du mot. + Article encyclopédique	FAMILIER REM. La variante <i>piasse</i> est très fréquente.
24. rendu	-	-	-
25. sacrer	UQ FAMILIER	Absent	FAMILIER
26. sou	UQ MODERNE	Le mot <i>cent</i> (ou <i>cenne</i>), au fém., est perçu comme plus FAMILIER que <i>sou</i> , sauf	-

		dans un trente-sous qui est FAM.. comparativement à un vingt-cinq cents. + Article encyclopédique	
27a. souper (nom)	UQ Cet emploi, vieilli en France, est en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Belgique et en Suisse.	(France) Repas qu'on prend plus tard dans la soirée, après le spectacle.	(France) Repas, collation pris(e) tard en soirée. <i>Notons qu'il mentionne aussi le sens canadien de souper, sans utiliser d'informations géolinguistiques pour le désigner comme tel.</i>
27b. souper (verbe)	UQ Cet emploi, vieilli en France, est en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Belgique et en Suisse.	(France) Prendre un repas tard dans la soirée.	(France) Prendre un repas ou une collation à une heure avancée de la nuit, après un spectacle, au cours de la soirée REM. Dans les circonstances officielles, on emploie <i>dîner</i> (2) au lieu de <i>souper</i> (1). <i>Notons qu'il mentionne aussi le sens canadien de souper, sans utiliser d'informations géolinguistiques pour le désigner comme tel.</i>
28. talle	UQ	AGRICULTURE	-
29. tirer « lancer »	UQ FAMILIER	Absent	-
30. tirer « traire »	UQ VIEILLI OU FAMILIER	Absent	-

31. trempe	UQ FAMILIER – Cet emploi est régional en France	Absent	FAMILIER
------------	---	--------	----------

3.3.1.1 Une ouverture remarquable à la francophonie

L'examen du tableau 18 montre qu'à l'exception des diastratismes *déjeuner* et *souper*, tant pour le verbe que pour le nom, ni le DFP ni le DQA ne mentionnent les autres francophonies, nord-américaines ou autres, dans leur nomenclature. Leurs propos tournent essentiellement autour de l'usage québécois, en opposition à celui de France.

Le deuxième objectif normatif d'*Usito*, de « situer l'usage nord-américain par rapport aux autres usages géographiques du français », lui permet donc d'innover par rapport à cette lignée dictionnaire non différentielle. Il se démarque du lot en intégrant à sa démarche linguistique un marquage géolinguistique original, qui, conformément à son projet lexicographique, s'articule particulièrement autour des « emplois partagés par l'ensemble des francophones », mais surtout « les particularismes caractéristiques des usages de la France et du Québec ».

Le DFP se donnait toutefois le mandat en 1988 de présenter une nomenclature couvrant aussi l'ensemble de l'Amérique du Nord. Il est énoncé dans la « Présentation du dictionnaire » qu'en « raison du rayonnement historique de la variété québécoise au Canada, ces mots, sens ou expressions sont le plus souvent utilisés par l'ensemble des Canadiens francophones » (DFP, XV). Conséquence de cette raison que donne Poirier, le « Dictionnaire du français Plus vis[ait] à mettre à la portée de l'utilisateur québécois et nord-américain une vaste documentation analysée et structurée, à la fois linguistique et encyclopédique » (DFP, XV). Le DQA, lui, indiquait également dès les premières pages de son « Introduction », être :

fondé sur le besoin, ressenti depuis longtemps, de mettre à la disposition des Québécois un ouvrage lexicographique décrivant l'essentiel du français au Québec et s'adressant tant au public des niveaux scolaires et collégial qu'à l'ensemble des francophones de l'Amérique du Nord. (DQA, IX)

De ce fait, *Usito* est le seul, dans le marquage et les remarques à caractère géolinguistique, à répondre, du moins partiellement, à l'aspect de son projet lexicographique de pouvoir servir d'outil pour les francophones de l'Amérique du Nord. Il présente ainsi une ouverture plus marquée que ces prédécesseurs aux francophonies hors Québec.

3.3.1.2 La marque FAMILIER et le discours normatif

Nous avons noté lors de la comparaison avec le NPR que la marque FAMILIER revenait à de nombreuses reprises dans le marquage des diastratismes nord-américains d'*Usito* en comparaison avec le traitement lexicographique offert par le NPR. Cette marque est une forme de critique ou de restriction de l'emploi de cette forme : son utilisation représente un indice sous-jacent du discours normatif du dictionnaire. Or, sur les trente diastratismes nord-américains qu'on retrouve partagé par *Usito* avec le DFP et/ou le DQA, douze dans *Usito* comportent cette marque (*barré, correct, couverte, croche, garrocher, jongler, marier, mouiller, piastre, sacrer, tirer* « lancer », *trempe*), et un de plus comporte VIEILLI OU FAMILIER, *tirer* pour « traire », contre quatre chez le DFP (*barré, correct, mouiller, piastre*) et huit chez le DQA (*correct, couverte, garrocher, jongler, mouiller, piastre, sacrer, trempe*). Cependant, ces chiffres vont de pair avec le marquage général des lexies. En effet, *Usito* comporte un système de marques d'usage et de remarques normatives plus large que le DFP et le DQA. À l'exception d'*espérer* pour « attendre », d'*ôter* et de *rendu*, toutes les lexies sont marquées ou comportent des remarques, normatives ou géolinguistiques. Aussi, en dehors de FAMILIER, les autres marques d'usage du DFP et du DQA ne concernent pas le registre de langue. Par

exemple, le DFP emploie la marque AGRICULTURE pour *talle* et le DQA mentionne RURAL pour *boucherie*. La prédominance du système de marques dans *Usito* comparé au DFP et au DQA nous permet donc de vérifier en partie notre hypothèse avancée dans l'analyse de la microstructure avec le NPR, soit que le discours normatif d'*Usito* est plus sévère que les autres dictionnaires de notre corpus. Un seul usage est en effet condamné dans le DFP; il s'agit de *marier* qui est indiqué comme « COURANT (Emploi critiqué, attribué à tort à l'angl. *to marry*) ». Aucun usage n'est critiqué dans le DQA. Les remarques normatives et la présence accrue de marques de registre de langue permettent ainsi à l'usager de mieux différencier l'usage québécois familier du français standard. Cet aspect du traitement métalexicographique d'*Usito* est donc aussi une innovation de sa part par rapport à ses prédécesseurs québécois.

Finalement, il est curieux de souligner que sur les douze diastratismes nord-américains notés FAMILIER, huit, c'est-à-dire les deux tiers, comportent des remarques à caractère géolinguistique : *barré*, *couverte*, *croche*, *garrocher*, *marier*, *mouiller*, *piastre* et *trempe*. Par exemple, pour *trempe*, on retrouve « Cet emploi est régional en France ». Il est ainsi possible d'avancer que ces informations métalinguistiques supplémentaires apportent une certaine légitimité à leur inscription dans un dictionnaire de langue française; leur ancrage historique et leur usage encore d'actualité dans certaines parties du monde participant à la légitimation des lexies, et ce, malgré leur caractère familier.

3.3.1.3 Conclusion sur le DQF/DQA

Il est possible que les différences de traitement des diastratismes nord-américains entre *Usito* et le DFP/DQA soient dues à une évolution de la perception du français standard en usage au Québec; une norme linguistique évolue à travers les décennies et le discours

lexicographique peut refléter les changements d'attitudes et de perceptions de ce discours normatif. Cependant, trois aspects ressortent de notre analyse du DFP et du DQA.

D'abord, la multiplication de la marque FAMILIER dans *Usito* montre la volonté de situer ces registres, et donc de montrer que le français en usage au Québec, et en Amérique du Nord, détient plusieurs registres de langue. L'existence de ces registres de langue en usage au Québec permet ainsi de légitimer une norme linguistique québécoise, et ainsi offrir un modèle linguistique québécois aux locuteurs de cette variété. De plus, l'usage de particularismes nord-américains, spécialement dans un contexte de mondialisation de la francophonie, peut être considéré comme un frein à la compréhension entre francophones; les réceptions médiatiques du DFP et du DQA ont d'ailleurs montré que le cloisonnement du français québécois n'était pas recherché. Finalement, la caractéristique de « dictionnaire correctif » d'*Usito* correspond à sa démarche d'appliquer un marquage plus sévère que ses prédécesseurs.

3.3.2 Le DQF

Le DQF offre une quantité sensiblement importante de notre sélection de diastratismes nord-américains. Avec 75% de présence, il dépasse le résultat d'*Usito*, qui a obtenu 64,6%; soulignons encore une fois que ces pourcentages correspondent à un infime échantillon de la nomenclature d'*Usito*, et que nous présentons ces statistiques à titre indicatif. Henri Béjoint souligne sur la nomenclature du DQF qu'il n'y a pas de « critère de bienséance [...], pas de critère géographique [...] [et] pas de critère de fréquence (DQF, VI), pas plus que de critère d'actualité : un québécismes, même rare, même archaïque, peut avoir été retenu s'il a été trouvé dans un source²⁸¹ ». Qu'en est-il cependant du traitement métalexiconographique

²⁸¹ Henri Béjoint, « Le Dictionnaire québécois-français vu de France, un regard perplexe », Monique C. Cormier et Jean-Claude Boulanger (dir.), *Les dictionnaires de la langue française au Québec; de la Nouvelle-France à aujourd'hui*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Paramètres », 2008, p.246-247.

qu'il fait des diastratismes nord-américains de notre corpus? Nous avons recensé par section les informations métalinguistiques autres que les synonymes donnés par Meney dans ses entrées lexicographiques, et ce, pour les vingt-neuf diastratismes que partagent *Usito* et le DQF.

3.3.2.1 Francophonies

Plutôt que de ne se concentrer que sur les variétés québécoise et française dans sa nomenclature, le DQF présente des remarques géolinguistiques qui éclairent l'étendue de l'usage des diastratismes nord-américains. Le tableau 19 recense les cas où de l'information métalinguistique de nature géolinguistique est présente au sein du DQF, en miroir à la microstructure d'*Usito*.

Tableau 19²⁸²

Informations géolinguistiques des diastratismes dans le DQF et dans *Usito*

	<i>Usito</i>	DQF
1. avant-midi	UQ Ce mot est en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Acadie et en Belgique.	Forme parallèle à « après-midi »; s'emploie dans d'autres régions de la francophonie : Belgique, Suisse, Afrique Subsaharienne.
2. couverte	UQ FAMILIER L'emploi de <i>couverte</i> est également en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Acadie. Il est sorti de l'usage en France. Au Québec, l'emploi de <i>couverte</i> est parfois critiqué comme synonyme non standard de <i>couverture</i> .	moy fr.; s'est dit/se dit dans la région située à l'est du Morvan; se dit aussi en arg. français; cf. Aristide Bruant (1851-1925) : « <i>J'ai bien souvent passé mes nuits/Sans couverte.</i> »

²⁸² Le DFQ représente le *Dictionnaire québécois-français*, de Lionel Meney.

3. déjeuner (nom)	UQ Cet emploi, vieilli dans la plupart des régions de France, est également en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Belgique et en Suisse.	fr. class.; sens maintenu en France (dans certaines régions rurales), en Belgique et en Suisse.
4. garrocher	UQ FAMILIER Ce mot, régional en France, est en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Louisiane.	dial.; parlés de l'Ouest de la France.
5a. souper (nom)	UQ Cet emploi, vieilli en France, est en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Belgique et en Suisse.	fr. class.; sens maintenu en France (dans certaines régions rurales, en Belgique et en Suisse (voir tableau des termes désignant les repas à « déjeuner »).
5b. souper (verbe)	UQ Cet emploi, vieilli en France, est en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Belgique et en Suisse.	Voir ci-dessous « souper ».
6. trempe	UQ FAMILIER – Cet emploi est régional en France.	dial.; s'est dit/se dit dans certaines régions de France (Bourgogne, etc.).

Les différentes remarques géolinguistiques utilisées par le DQF se différencient de celles d'*Usito*, puisque c'est avant tout la francophonie à l'extérieur de la variété nord-américaine qui est traitée. Le DFP mentionne à ce sujet la Belgique, la Suisse, l'Afrique Subsaharienne. Tout comme le NPR, il soulève également l'usage de certains diastratismes dans des régions françaises. Il mentionne à ce sujet « certaines régions rurales », « à l'Est du Morvan » et « dial.; s'est dit/se dit dans certaines régions de France (Bourgogne, etc.) ». En privilégiant les autres variétés nord-américaines à sa nomenclature, *Usito* représente ainsi le premier outil de langue française qui conçoit la variété acadienne comme un pôle linguistique à part entière, différent de la variété québécoise.

Aussi, la démarche du DQF pour légitimer le français québécois est distincte de celle d'*Usito*. En ce sens, il se rapproche du *Glossaire du parler français au Canada* en indiquant à la fois des remarques historiques et des remarques sur l'emploi dans les différentes régions françaises, ce qui a pour effet de légitimer la variété québécoise en démontrant le patrimoine historique commun. *Usito* préfère une approche où la variété québécoise est légitimée par sa seule existence plutôt que démontrer l'héritage historique du lexique en usage au Québec. Ces deux stratégies ont toutefois le but commun de reconnaître les distinctions entre le français en usage au Québec et en France.

3.3.2.2 Remarques de fréquence

Il arrive que le DQF compare la fréquence d'usage entre le Québec et la France pour certains diastratismes. Le tableau 20 indique les deux cas où le DQF l'indique; *rendu* et *talle*. Ces deux exemples montrent aussi l'inconstance dans les remarques du DQF dans le traitement de sa nomenclature. Il inscrit de deux manières disparates un même phénomène : « emploi plus rare en français standard » et « emploi très fréquent en québécois ». Au contraire, *Usito* garde toujours comme principal propos le pôle québécois à l'aide de sa marque UQ; il ne présente quant à lui pas de remarques de fréquence.

Tableau 20²⁸³

Marques de fréquence du DQF contre leur absence dans *Usito*

	<i>Usito</i>	DQF
23. rendu	Aucun	diff. de fréq.; emploi plus rare en français standard, qui dit : « Nous voici rendus »; « Rendu à destination ».

²⁸³ Le DFQ représente le *Dictionnaire québécois-français*, de Lionel Meney.

27. talle	UQ	emploi très fréq. en québécois; selon le DMR, le mot « talle » désigne : a) « une branche enracinée qu'un arbre pousse à son pied »; b) les « branches ou jeunes tiges qui s'élèvent soit de la racine, soit de la tige souterraine des plantes annuelles, et qui forment par leur réunion une touffe plus ou moins considérable »; le mot « talle » se dit en Bourgogne dans le sens de « pied de vigne » et, sous la forme « tolle », au sens de « branche ».
-----------	----	--

3.3.2.3 Étymologie

Le DQF privilégie l'information étymologique dans son entrée, allant même jusqu'à retracer l'évolution d'un mot-vedette en France, mais aussi du côté québécois. *Usito* indique d'une manière plus succincte cette information dans sa section étymologie : « La rubrique étymologique n'accorde qu'une attention limitée à la question de l'histoire du français au Québec²⁸⁴. » De plus, *Usito*, au contraire du DQF, utilise des marques d'usage ou des remarques d'usage ou temporelles courtes pour exprimer le gain ou la perte d'un sens, comme il est possible de l'observer dans le tableau 21. Notons que l'information métalinguistique peut aussi parfois porter sur des aspects grammaticaux, comme l'article *échapper* qui rappelle l'usage transitif direct du verbe au XVII^e siècle, conservé par l'usage québécois.

Tableau 21²⁸⁵

Étymologie des diastratismes du DQF en comparaison aux informations métalinguistiques

d'*Usito*

	<i>Usito</i>	DQF
--	--------------	-----

²⁸⁴ Claude Poirier, « *Usito* : Un pas en avant, un pas en arrière ».

²⁸⁵ Le DFQ représente le *Dictionnaire québécois-français*, de Lionel Meney.

1. appartement	L'emploi du mot <i>appartement</i> au sens de pièce (d'une maison, d'un logement, etc.) est vieilli.	Fr. class. : « appartement » (= partie d'un grand logis, Furetière, XVII ^e s.); sens maintenu jusqu'au XIX ^e s.; cf. le DLF qui précise : « Ne dites pas non plus “ appartement ” pour une simple chambre »; et infl. de l'angl. « apartment » (= pièce).
5. boucherie	UQ Cet emploi est également en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Suisse.	(autref. à la campagne) tuer un animal pour le consommer.
6. caler	UQ	ext. de sens d'un terme de la marine; en français standard, « un navire qui cale » est un navire qui s'enfonce dans l'eau; cf. aussi le DLF (XIX ^e s.) : « caler (terme de pêche) : s'enfoncer dans l'eau ».
7. capot	UQ VIEILLI Cet emploi est sorti de l'usage en France.	moy. fr. : « capot » (=sorte de manteau à capuchon); le DLF (XIX ^e s.) donne : « capot (terme de marine) : grande redingote pour le mauvais temps »; auj., en français standard, le mot « capote » désigne un grand manteau, à l'origine avec un capuchon (« capote militaire »).
9. correct	UQ FAM.	calque de l'angl. « all right »; en français standard, l'adj. « correct » signifie « qui respecte les règles ».
11. creux	UQ Cet emploi est vieilli en France.	fr. clas.; cf. La Fontaine (XVII ^e s.) : « Vos cavernes creuses/Ne vous sauveront pas, je vous en avertis ».
12. croche	UQ FAM Ces emplois sont vieillis en France.	moy. fr. : attesté en 1520.
13. culottes	ANCIENNT VS MOD.	(remarque sur le nombre : en québécois, le mot « culottes » s'emploie au pl. pour désigner une seule culotte; il s'agit d'un trait archaïsant; le DLF (XIX ^e s.) dit : « culotte : on dit aussi “ paire de culottes ” ou, simplement, “ culottes ” »; cf. Diderot (XVIII ^e s.) : « Les culottes du médecin ne tomberaient pas d'elles-mêmes le soir entraînées par le poids de l'argent... »; auj., en français standard, le mot « culotte » s'emploie au sing. pour désigner un seul objet.

15. échapper	UQ Cet emploi est sorti de l'usage en France.	En fr. class., le v. « échapper » pouvait être transitif direct; cf. le cardinal de Retz (XVII ^e s.) : « ceux qui ont échappé le glaive »; cf. aussi Jean Giraudoux (XX ^e s.) : « <i>Jamais je n'échappe un verre ou une bague</i> ».
17. jambette	UQ Cet emploi de <i>jambette</i> est sorti de l'usage en France.	En moy. fr., le mot « jambette » voulait dire « croc-en-jambe »; en fr. class., « petit couteau »; en fr. région. « petit couteau de poche à la lame rentrante ».
21. ouaouaron	UQ	mot iroquois : « grenouille verte ».

Or, bien que l'étymologie soit retracée, il reste qu'on trouve une inconstance, passant d'une remarque étymologique très complète comme *appartement* à la mention simple « autrefois à la campagne » pour *boucherie*. Ce traitement inégal des entrées contraste avec une recherche historique plus uniforme pour l'ensemble de sa nomenclature dans *Usito*: il indique d'une manière résumée, organisée et structurée l'information étymologique ainsi que des remarques sur son usage. Aussi, Meney emploie parfois des termes francocentristes pour retracer l'évolution de la variété québécoise. Par exemple, il mentionne dans l'entrée *culottes* que son usage pluriel est un « trait *archaïsant* », tandis qu'*Usito* préfère le terme ANCIENNEMENT.

3.3.2.4 L'usage québécois contre l'usage français

Les remarques d'usage de Meney peuvent parfois s'apparenter aux définitions synonymiques de sa nomenclature. Ainsi, un mot-vedette d'usage semblable au mot-vedette étudié est proposé à l'usager. Nous en avons fait le dépouillement dans le tableau 22. Cette volonté de tout vouloir rapporter à la variété française crée parfois des liens intéressants entre les deux usages au sein d'un même article. En effet, le synonyme de *piastre* en français

standard est « balle », qui représente difficilement le synonyme d'un statalisme québécois, ces derniers ne pouvant pas être « traduits » en variété française.

Tableau 22²⁸⁶

Juxtaposition des variétés de langue pour les diastratismes d'*Usito* et du DQF

	<i>Usito</i>	DQF
3. barbue	L'emploi de <i>barbue de rivière</i> a été officialisé par l'OQLF.	En français standard, le mot « barbue » désigne un poisson de mer (genre : <i>Scophthalmus</i> , famille : <i>Pleuronectifae</i>), voisin du turbot, pouvant atteindre 70 cm; cf. Scarron (XVII ^e s.) : « <i>Si quelque saumon, ou barbue/N'en a point fait une repus.</i> »
4. barré	Qui est fermé par une barre. Porte barrée. 2. Par ext. UQ FAMILIER Fermé au moyen d'un mécanisme quelconque [...]. En usage dans certaines régions de France et dans d'autres aires de la francophonie.	Auj., en français standard, seule une route peut être « barrée » (= fermée, coupée obstruée, etc.).
19. marier	UQ FAMILIER Cet emploi est en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Belgique.	Considéré comme région. ou pop. en français standard; cf Roger Ikor (XX ^e s.) : « <i>Hé! il l'aurait volontiers mariée, sa Jeanne! Seulement, il était promis à Catherine [...]</i> »; par ailleurs, l'angl. dit cour. dans le sens « <i>to marry somebody</i> ».
20. mouiller	UQ FAMILIER Également en usage dans certaines régions de France.	Appartient au fr. rural; cf. le poème enfantin : « <i>Il pleut, il mouille, c'est la fête à la grenouille</i> ».
22. piastre	UQ MODERNE FAMILIER.	(n. cour. du « dollar » En français standard, le mot « balle » n.fém.) désigne fam. le « franc » (« T'as pas cent balles? » : T'as pas cent francs?).
25. sou	UQ MODERNE	terme fam. pour désigner la centième partie du dollar. Autref., en France, le mot « sou » désignait une pièce de monnaie valant 1/20 de la livre; auj., le mot s'emploie

²⁸⁶Le DFQ représente le *Dictionnaire québécois-français*, de Lionel Meney.

		dans de nombreuses expr. figées (« un sou est un sou », etc.) et, au pl., pour désigner fam. l'argent (« manquer de sous »).
28. tirer « lancer »	UQ FAMILIER	En français standard, le v. « tirer » signifie « lancer qqch. au moyen d'un instrument (arc, fusil, canon, etc.) ».
29. tirer « traire »	UQ VIEILLI OU FAMILIER	forme du français pop. rural; se dit dans plusieurs régions de France; considéré comme région. par le NPR.

Tout comme *Usito* le fait pour la variété québécoise de langue française, le DQF met de l'avant les acceptions françaises, par exemple lorsqu'il précise pour l'entrée *barré* qu'« aujourd'hui, en français standard, seule une route peut être “ barrée ” (= fermée, coupée, obstruée) ». Le DQF fait ainsi tour à tour référence au « français standard », à « l'argot français », au « français rural » et au « français populaire rural » pour expliquer l'usage de ces lexies du côté français, en comparant sans cesse la variété québécoise à la variété qu'il appelle « standard ».

3.3.2.5 DQF- Conclusion

Tandis que le DQF souhaite donner les équivalents standards aux lexies de la variété québécoise, *Usito* travaille plutôt à la reconnaissance d'un registre standard de la variété québécoise. *Usito* entreprend entre autres dans sa nomenclature, contrairement au DQF, de montrer que les équivalences ne sont parfois pas possibles entre les deux variétés.

3.4 Conclusion sur le traitement des diastratismes nord-américains

L'analyse de l'acceptation et du traitement métalexigraphique des diastratismes nord-américains d'*Usito* permet de le considérer comme un dictionnaire avant tout québécois de langue française. Notre analyse est en accord avec celle de Claude Poirier lorsqu'il énonce :

« Peut-on dire quand même que, de façon générale, le traitement des québécismes dans USITO est supérieur à celui des dictionnaires de France? Assurément²⁸⁷. »

Usito n'est cependant pas un NPR québécois, bien qu'il s'y apparente par le traitement des diastratismes nord-américains. Au contraire de ce dernier, *Usito* accepte de considérer la variété québécoise de langue française comme équivalente à la variété française, tandis que le NPR explique dans sa nomenclature que la norme française prévaut, en accord avec l'usage qu'il se fait de la langue française. Par rapport au NPR, *Usito* démontre un intérêt plus grand pour les diastratismes nord-américains qu'il recueille en quantité plus généreuse et il centralise leur traitement lexicographique à partir d'une norme québécoise, en avantageant l'utilisation de la marque UQ au profit d'un tronc commun, par exemple lorsque l'usage d'une lexie était vieillie en France. Plutôt que de s'attarder en détail aux régions françaises, il traite séparément la variété acadienne de celle québécoise, puisque ce sont là les variétés qui occupent ses aires géographiques d'étude.

La multiplication de la marque FAMILIER et l'énonciation de remarques normatives explicites renforcent l'identité d'*Usito* comme dictionnaire correctif, tout comme son traitement des anglicismes le faisait aussi. Il développe pour les diastratismes nord-américains un modèle normatif à la fois plus rigide que ses prédécesseurs et que son homologue français en marquant de manière presque systématique les diastratismes nord-américains de son corpus, parfois à l'aide d'une marque d'usage restrictive. Il outille du même coup l'utilisateur pour le guider à travers les registres des particularismes nord-américains qui sont parties intégrantes de la variété québécoise.

²⁸⁷ Claude Poirer, « *Usito* : Un pas en avant, un pas en arrière ».

Usito, dictionnaire québécois de langue française, est d'abord conçu pour répondre aux divers besoins langagiers de la société québécoise et pour témoigner de sa culture. Or, *Usito* représente encore un travail en chantier qui gagnerait à travailler sur une plus grande inclusion des autres variétés de français, surtout nord-américaines, au sein de sa nomenclature.

Conclusion

Le français est la seule langue officielle dans la province du Québec, qui s'est doté d'institutions pour la protéger, la promouvoir et l'enseigner. Or, selon Bourdieu, un autre critère qui se doit d'être rempli dans la légitimation d'une langue pour une communauté linguistique donnée est une codification institutionnelle. Cette normalisation inclut la production d'ouvrages linguistiques, dont dictionnaires, afin de séparer normes objectives et subjectives; au Québec, on retrouve dès 1810 chez Viger le besoin de recueillir les particularismes canadiens, mouvement qui prendra une visée quelque plus corrective dans le siècle qui suivra. Un deuxième mouvement évoluera en parallèle jusqu'à nous; celui des défenseurs de la variété canadienne-français, puis québécoise. Tandis que Bélisle offre aux Canadiens français leur premier dictionnaire de langue française en réunissant dans un même recueil la langue hexagonale et certains canadianismes, il faudra attendre 1988 pour que débute réellement une production dictionnaire québécoise, composée du DFP, du DQA et du DQF, qui seront tous tour à tour critiqués par les médias. *Usito*, parce que le français ne s'arrête jamais a ainsi tenté à nouveau l'expérience en 2013 d'offrir aux locuteurs québécois de langue française un outil décrivant la langue standard au Québec, mais en visant aussi l'Amérique du Nord.

Dans cette étude, nous avons proposé une analyse métalexigraphique de la nomenclature d'*Usito*, dernier dictionnaire québécois de langue française, afin d'appréhender ses choix lexicographiques et de dégager les articulations de son discours sur la norme au Québec, mais aussi en Amérique du Nord, au XXI^e siècle. Nos objectifs principaux étaient d'évaluer la façon dont *Usito* présente la norme québécoise et franco-canadienne et de faire

ressortir ses innovations par rapport aux autres ouvrages lexicographiques disponibles pour l'usager québécois et nord-américain.

Notre recherche a démontré qu'il offre « une description générale et ouverte de la langue française » (*Usito*), bien que son point de vue reste foncièrement québécois et que sa démarche de légitimation se fasse sans cesse en opposition au français hexagonal. Plusieurs stratégies sont donc utilisées pour entériner sa légitimation en regard de la norme parisienne. D'abord, en opposant avant tout la variété québécoise et la variété française par son principal système de marquage de répartition géographique, UQ/UF, *Usito* montre que le français de France reste le pôle linguistique le plus fort. Aussi, il a été observé dans notre chapitre sur les anglicismes qu'un désir d'alignement sur le NPR, donc la France, reste toujours présent tant dans ses choix lexicographiques que dans le discours normatif qu'il met de l'avant. Finalement, *Usito* énonce clairement dans son projet lexicographique vouloir combler les lacunes des dictionnaires français en ce qui a trait à la description du français en usage au Québec. Bref, la vision franco-française sous-tend à la fois son existence et semble participer à la norme linguistique mise de l'avant dans *Usito* en servant de modèle normatif à imiter.

Or, *Usito* représente une étape de plus dans la production de dictionnaires de langue française; il marque au sein de sa nomenclature à la fois l'usage québécois et l'usage français, en n'indiquant cependant pas ce qu'il considère appartenir au tronc commun du français. De ce fait, il reconnaît le français en usage au Québec comme l'égal du français en France, tout en mettant l'accent sur les particularités du français en usage au Québec. Nous avons en effet pu observer dans le traitement des anglicismes et des diastratismes nord-américains qu'*Usito* documente davantage les spécificités nord-américaines.

Concernant son discours normatif, nous avons pu observer qu'*Usito* pouvait être considéré comme un « dictionnaire correctif » de par les remarques normatives et le traitement métalexigraphique des anglicismes critiqués. Il remplit ainsi son souhait de servir de « guide linguistique et normatif » aux usagers québécois et nord-américains. La norme linguistique qu'il met de l'avant est cependant plus rigide que son homologue français, le NPR, à la fois pour les anglicismes et les diastratismes de nos corpus. Les anglicismes et les diastratismes nord-américains étant un sujet sensible pour la variété québécoise, il était attendu qu'*Usito* leur prête une attention plus particulière afin de délimiter clairement ce qui appartient ou non au registre standard.

Or, le traitement lexicographique des anglicismes laisse entrevoir une norme tout aussi rigidifiée, sinon plus, que ses prédécesseurs. D'abord, *Usito* encourage une perception négative de l'anglicisme en le couplant invariablement avec l'adjectif « critiqué ». Aussi, dans notre corpus, *Usito* s'est montré conservateur dans la sélection des anglicismes à accepter dans sa nomenclature, tout comme il s'est montré réticent à leur usage dans le registre standard; en encadrant les anglicismes de marques d'usage et de remarques normatives explicites, il renforce leur inadmissibilité au sein de l'usage québécois. Seuls les anglicismes ancrés dans l'usage québécois et attestés en France peuvent ainsi être acceptés dans les situations de communication formelle. En ce sens, il condamne irrévocablement tout anglicisme contemporain. En limitant les différences lexicales, cette démarche rigoureuse permet à *Usito* de répondre à son souhait de restreindre les écarts inutiles entre variétés de langue pour « mieux se comprendre entre francophones » (*Usito*). Bien qu'il modère l'acceptation d'anglicismes dans l'usage québécois, il s'ouvre aux particularismes québécois et nord-américains dans sa nomenclature, essentiels aux situations de communication entre francophones nord-

américains. En contrepartie, notre recherche a démontré qu'il reste plutôt réticent à admettre d'autres usages, diastratismes et anglicismes plus familiers ou moins formels, pourtant bien implantés au Québec.

Usito se démarque de son homologue français et des dictionnaires non différentiels de langue française québécois dans le traitement lexicographique des diastratismes nord-américains dans sa nomenclature. Ses diastratismes présentent toutefois une riche microstructure à visée clairement didactique; on trouve de nombreuses remarques normatives, marques et remarques géolinguistiques et temporelles pour informer l'utilisateur de la spécificité de ces particularismes. Cependant, encore une fois, *Usito* restreint l'usage de ces particularismes en multipliant la marque FAMILIER pour les acceptions à spécificité nord-américaine, ce qui peut décourager un locuteur de les utiliser en situation formelle. Il outille cependant mieux l'utilisateur moyen en lui fournissant de plus amples renseignements sur ces diastratismes nord-américains que les autres dictionnaires disponibles sur le marché.

Usito répond partiellement aussi à son but de créer « le pont avec le reste de la francophonie » en réunissant au sein d'un même dictionnaire des acadianismes, des belgicismes et des helvétismes. Bien que des remarques géolinguistiques soient présentes à l'intérieur des entrées lexicographiques de sa nomenclature principale, portant uniquement sur l'Acadie, la Belgique, la Suisse, la France et « d'autres aires de la francophonie » non précisées, les trois lexiques mêlés à son moteur de recherche causent cependant problème. Nous avons pu établir dans notre étude que ces lexiques étaient indépendants du projet lexicographique d'*Usito*. Or, les hyperliens proposés à l'utilisateur dans les entrées lexicographiques principales et dans le moteur de recherche encouragent le mélange de ces lexiques à la macrostructure d'*Usito*. Il serait important d'en harmoniser leur contenu, puisque

nous avons démontré que leurs informations métalexigraphiques respectives étaient disparates, ou encore de les diviser clairement dans le contenu lexicographique d'*Usito*.

Quant à son ouverture sur la francophonie nord-américaine, nous avons démontré que les deux variétés qu'il met le plus de l'avant est le français en usage au Québec et en Acadie, le deuxième étant moins représenté que le premier, en concordance avec son projet lexicographique d'être un outil pour les Québécois avant tout. Or, *Usito* semble se limiter à la description du français en usage au Québec, sans réellement démontrer l'usage des autres variétés laurentiennes (Ouest, Ontario) ou nord-américaines au sein de son corpus. Il mise avant tout sur le tronc commun existant entre la variété québécoise et les autres variétés nord-américaines afin de servir d'outil pour ces locuteurs francophones nord-américains hors Québec, sans plus. Son choix de lexique et son marquage géolinguistique ne permet pas en ce sens de décrire la complexité des français nord-américains; rappelons que la Louisiane est présentement absente de son corpus, et que le français acadien n'est présent qu'en périphérie de sa nomenclature principale. Une étude complémentaire plus poussée portant sur les diastratismes spécifiques de l'Ouest du Canada, de l'Ontario ou de la Louisiane permettrait de confirmer le québécocentrisme de sa démarche lexicographique. En somme, la langue française qu'*Usito* met de l'avant est un français standard à de la variété québécoise; il valorise à travers les articulations de son discours l'usage avant tout québécois.

Pour les usagers québécois, il reste néanmoins un outil intéressant. La multiplication des marques d'usage a pour conséquence de montrer à l'utilisateur que le français en usage au Québec détient plusieurs registres de langue; *Usito* participe en ce sens à la légitimation de la norme linguistique québécoise en montrant qu'il existe un standard québécois. *Usito* propose à l'aide de plateformes un modèle linguistique complet, avec une orientation normative

toutefois plus rigide que les dictionnaires québécois de langue française l'ayant précédé; la légitimation de la langue en usage au Québec est liée à une retenue quant à la place que doivent occuper des lexies propres au Québec dans les situations de communication formelle. Sans doute voulait-il éviter les querelles qui ont suivi les publications du DFP, du DQA et du DQF, mais il est possible de s'interroger sur la réserve qu'il a à admettre dans sa nomenclature des lexies québécoises, ou encore de noter de manière générale des diastratismes nord-américains avec la marque FAMILIER. La norme québécoise doit-elle se construire en parallèle à celle hexagonale? Son discours normatif est en ce sens très semblable au NPR lorsqu'il s'agit de restreindre l'usage d'une lexie, par un marquage ou par une condamnation dans sa nomenclature. Quel est le juste milieu entre revendication linguistique et communication internationale entre francophones? *Usito* a placé cette limite en rejetant en bloc les anglicismes non connus en France, mais en admettant dans sa nomenclature les particularismes les plus importants de la langue québécoise, qui sont cependant aussi dans une grande majorité admis dans le NPR. Pour la suite de l'évolution d'*Usito*, il sera aussi intéressant de voir s'il arrivera à se démarquer de la norme parisienne dans son discours normatif, puisque pour l'instant, le pôle linguistique québécois semble toujours en émergence dans une position d'opposition constante à la norme française.

Il faudra suivre l'évolution d'*Usito* dans les prochaines années afin de voir s'il deviendra un dictionnaire nord-américain en plus d'être un dictionnaire québécois qui répondra aux besoins linguistiques de l'ensemble des communautés hors Québec. Déjà depuis la rédaction de cette thèse, certains changements ont pris place. Par exemple, les marques UQ et UF ont disparu en hiver 2015 pour se faire remplacer par les marques Q/C « Particularisme de l'usage québécois et canadien » et F/E « Particularisme de l'usage français et européen ».

Ainsi, les diastratismes de notre étude notés UQ, auparavant identifiés comme « emploi[s] caractéristique[s] de l'usage au Québec » sont maintenant des « emploi[s] [...] caractéristique[s] de la variété de français qui a cours au Québec et qui est largement répandue au Canada » (*Usito*). La nouvelle version Q/C indique aussi « que cela n'implique pas que cet emploi soit [...] bien implanté dans la variété acadienne (qui se démarque du français québécois sur un certain nombre de points) » (*Usito*). De ce fait, la terminologie d'*Usito* reste en mouvement; ses lexicographes semblent chercher un moyen d'exprimer leur apport aux variétés de français nord-américains hors Québec sans pour autant renier l'identité foncièrement québécoise d'*Usito*. Or, lors de l'examen de la nomenclature de nos corpus, nous avons pu constater que le traitement lexicographique de nos lexies est resté sensiblement semblable que lors de notre étude en date du 1^{er} septembre 2014; la variété québécoise reste prioritaire, et la variété acadienne n'est pas encore présente dans la nomenclature principale. Bref, l'équilibre entre ses différents objectifs visés par son projet lexicographique est délicat.

BIBLIOGRAPHIE

I. Le corpus

BOULANGER, Jean-Claude et Alain REY, *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui : langue française, histoire, géographie, culture générale*, 2^e éd. rév. et corr., Montréal, Dicorobert, 1992.

CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène, Pierre MARTEL et Chantal-Édith MASSON, *Dictionnaire Usito : Parce que le français ne s'arrête jamais* [en ligne], Réalisé dans le cadre du projet *Franqus*, Édition Delisme, mis à jour le 01/21/2015, www.usito.com/dictio.

GUAY, Thérèse, « L'adaptation orthographique des anglicismes lexématiques au Québec : perspective historique », mémoire de maîtrise (Linguistique), Université Laval, Québec, mars 2000.

MENEY, Lionel, *Dictionnaire québécois-français : mieux se comprendre entre francophones*, 2^e éd. rév. et corr., Montréal, Guérin, 2003 [1999].

POIRIER, Claude, *Dictionnaire du français plus, à l'usage des francophones d'Amérique*, Montréal, Centre Éducatif et Culturel, 1988.

REY, Alain, *Le Petit Robert de la langue française 2014* [en ligne], Paris, Dictionnaires Le Robert, mis à jour le 07/01/2014, [http://pr.bvdep.com/version-1/login .asp](http://pr.bvdep.com/version-1/login.asp).

THIBAUT, André, « Le français en Louisiane et son ancrage historique dans la francophonie des Amériques ». Jean-Pierre Le Glaunec et Nathalie Dessens (dir.), *La Louisiane au carrefour des cultures*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. « Voies du français », à paraître.

VILLERS, Marie-Éva de, *Le Vif désir de durer. Illustration de la norme du français québécois*, Montréal, Québec Amérique, 2005.

II. Les ouvrages et les articles théoriques

BLOOMFIELD, Leonard, *Languages*, London, George Allen, 1958.

BOUDREAU, Annette, « Langue(s), discours et identité », *Francophonies d'Amérique*, n°12, 2001, p.93-104.

BOURDIEU, Pierre, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982.

BOURDIEU, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Fayard, 2001.

CHAMBLON, Jean-Pierre, « Après le dictionnaire des régionalismes de France : bilan et perspectives », Martin-D. Gleßgen et André Thibault (dir.), *La lexicographie différentielle du français et le Dictionnaire des régionalismes de France*, Actes de colloque en l'honneur de Pierre Rézeau pour son soixante-cinquième anniversaire, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2005, p.3-29.

COSERIU, Eugenio, « Los conceptos de “dialecto”, “nivel” y “estilo de lengua” y el sentido propio de la dialectología », *Lingüística española actual*, vol. III, n°1, Madrid, Centre Iberoamericano de Cooperación, 1981 [1958], 1-32.

COSERIU, Eugenio, « Pour une sémantique structurale », *Travaux de linguistique et de littérature*, vol. II, n°1, 1964, p.139-186.

DUBOIS, Jean *et al.*, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1973.

FLYDAL, Leiv, « Remarques sur certains rapports entre le style et l'état de langue », *Norsk tidsskrift for sprogvidenskap*, vol. XVI, 1952, p.241-258.

FRANCARD, Michel, « Le français de référence : formes, normes et identités », Michel Francard (dir.), *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept*, avec la collaboration de Geneviève Geron et Régine Wilmet, *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* (Louvain-la-Neuve), vol. 27, tome 2, 2001, p.223-240.

HAUGEN, Einar, « Dialect, Language, Nation », *American Anthropologist*, n°68, 1966, p.41-69.

HAUSMANN, F.J. *et al.*, « Die Markierung im allgemeinen einsprachigen Wörterbuch: ein Übersicht », *Dictionaries*, vol. 1, Berlin/New York, Walter de Gruyter, 1989, p.649-657.

HOUDEBINE, Anne-Marie, « De l'Imaginaire des locuteurs et de la dynamique linguistique », *Cahiers de l'Institut de Louvain*, vol. 19, n°3-4, 1993, p.31-40.

KLINKENBERG, Jean-Marie, *La langue et le citoyen. Pour une autre politique de la langue française*, Paris, Les Presses universitaires de France, 2001.

KNECHT, Pierre, « Langue standard », Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistiques; Concepts de base*, Sprimont, Pierre Mardaga, 1997.

LABOV, William, *The social stratification of English in New York City*, Washington, Center for Applied Linguistics, 1966.

LABOV, William, *Sociolinguistic Patterns*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1972.

LAURENCE, Jean-Marie, « Français universel et bon usage », *Meta : journal des traducteurs/Meta : Translators' Journal*, vol. 13, n°3, 1968, p.111-115.

LODGE, Anthony, *Le français, histoire d'un dialecte devenu langue*, Paris, Fayard, 1997.

LODGE, Anthony, « Standardisation, koinéisation et l'historiographie du français », *Revue de linguistique romane*, n°293-294, 2010, p.5-25.

MAHNOUDIAN, Mortéza, « Théorie linguistique face à la complexité des langues », *La linguistique*, vol. 45, n°2, 2009, p.3-30.

MORTUREUX, Marie-Françoise, *La lexicographie entre langue et discours*, 2^e édition, Paris, Armand Colin, 2008 [1997].

NEVEU, Frank, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin, 2004.

PAQUETTE, Jean-Marcel, « Procès de normalisation et niveaux/registres de langue », Édith Bédard et Jacques Maurais (dir.), *La norme linguistique*, Québec/Paris, Gouvernement du Québec/ Le Robert, Conseil de la langue française/Coll. « L'ordre des mots », 1983.

POIRIER, Claude, « Les variantes topolectales du lexique français : propositions de classement à partir d'exemples québécois », Michel Francard et Danièle Latin (dir.). *Le Régionalisme lexical*, Louvain-la-Neuve, Duculot, coll. « Champs linguistiques » Recueils/Paris, Aupelf-Uref, coll. « Universités francophones », Actualité scientifique, 1995, p.13-56.

POIRIER, Claude, « Le français de référence et la lexicographie différentielle au Québec », *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept, numéros des Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, Michel Francard (dir.), en collaboration avec Geneviève Geron et Régine Wilmet, vol. 26, n°1-4, 2000, p.139-155.

POLGUÈRE, Alain, *Lexicologies et sémantique lexicale. Notions fondamentales 2^e édition*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Paramètres », 2008 [2003].

PÖLL, Bernhard, « Français de référence et pluralité identitaire : un antagonisme inconciliable? », *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, vol. 27, n°1-2, 2001, p.141-151.

PÖLL, Bernhard, *Le français langue pluricentrique. Études sur la variation diatopique d'une langue standard*, Frankfurt, Peter Lang, 2005.

ROBILLARD, Didier de, « Normalisation de la régionalité/régionalisation de la norme », Daniel Baggioni (dir.), *Encyclopédies et dictionnaires français (Problèmes de norme(s) et de nomenclature)/Actes de la 2^e Table ronde de l'APRODEL, Association pour la promotion des études linguistiques francophones*, Venelles, 12-13 juin 1992, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1993, p.141-173.

ROBILLARD, Didier de, Michel BENIAMINO et Claudine BAVOUX, « Le français dans l'espace francophone : problématique », Didier de Robillard et Michel Beniamino (dir.), *Le français dans l'espace francophone. Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*, Paris, Honoré Champion Éditeurs, coll. « Politique linguistique », 1993-1996, p.17-47.

SINGY, Pascal, « Les francophones de périphérie face à leur langue : étude de cas en Suisse Romande », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n°49, 1995-1996, p.213-235.

THIBAUT, André, « Français des Antilles et français d'Amérique : les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais », *Revue de linguistique romane*, vol. 72, p.115-156.

VERRAULT, Claude, « L'enseignement du français en contexte québécois : de quelle langue est-il question? », *Terminogramme*, Montréal, n°91-92, 1999, p.21-40.

WISSNER, Inka, « Les grands corpus du français moderne : des outils pour étudier le lexique diatopiquement marqué? », *SKY Journal of Linguistics*, vol. 25, 2012, p.233-272.

III. Les ouvrages et les articles sur le corpus

ALÉONG, Stanley, « Discours nationaliste et purisme linguistique au Québec », *Culture*, vol. 1, n°2, 1981, p.31-41.

ANDRIANNE, René, « Belgicisms et canadianismes : pertinence et définition », *Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain* (Leuven/Louvain-la-Neuve), vol. X, n°1-3, 1984, p.5-16.

ARRIGHI, Laurence et Annette BOUDREAU, « La construction discursive de l'identité francophone en Acadie ou " comment être francophone à partir des marges " ? », *Minorités linguistiques et société/ Linguistics Minorities and Society*, n°3, 2013, p.80-92.

BAGGIONI, Daniel, « Norme(s) du français au Québec et dictionnaires " québécois " », Patrice Brasseur (dir.), *Français d'Amérique : variation, créolisation, normalisation*, Avignon : Centre d'études canadiennes, Université d'Avignon, 1998, p.261-292.

BARBEAU, Philippe, « Tendances lourdes du français québécois », Patrice Brasseur (dir.), *Français d'Amérique : variation, créolisation, normalisation*, Avignon (Centre d'études canadiennes), Université d'Avignon, 1996, 17-36.

BARONIAN, Luc, « Les français d'Amérique : état des faits, état de la recherche, perspectives futures », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 37, n°2, 2006, p.9-20.

BEAUDET, Marie-André, *Langues et littérature au Québec, 1895-1914. L'impact de la situation linguistique sur la formation du champ littéraire*, Montréal, L'Hexagone, « Essais littéraires », 1991.

BÉJOINT, Henri, « Le Dictionnaire québécois-français vu de France, un regard perplexe », Monique C. Cormier et Jean-Claude Boulanger (dir.), *Les dictionnaires de la langue française au Québec; de la Nouvelle-France à aujourd'hui*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Paramètres », 2008, p.239-266.

BIGOT, Davy, « Français québécois : histoire d'une norme inachevée », *Études de linguistique française en Espagne*, B. Lépinette et B. Gomez-Angel (dir.), *numéro spécial de la Revista Quaderns de filologia*, n°71, Valence, Preses de l'Universidad Politècnica de Valencia, p.59-74.

BIGOT, Davy et Robert A. PAPEN, « Sur la " norme " du français oral au Québec (et au Canada en général), *Langage et Société*, vol. 4, n°146, 2013, p.115-132.

BLAIS, Suzelle, *Néologie canadienne de Jacques Viger (manuscrit de 1810)*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Amérique française », 1988.

BOUCHARD, Chantal, « De la “ langue du grand siècle ” à la “ langue humiliée ” : les Canadiens français et la langue populaire, 1879-1970 », *Recherches sociographiques*, vol. 29, n°1, 1988, p.7-21.

BOUCHARD, Chantal, *La langue et le nombril. Histoire d'une obsession québécoise*, Montréal, Fides, 1998.

BOUCHARD, Chantal, « Compte rendu; *Dictionnaire québécois-français*, par Lionel Meney », *TTR : traduction, terminologie, rédaction*, vol. 13, n°1, 2000, p.202-203.

BOUCHARD, Chantal, *Méchante langue. La légitimité linguistique du français parlé au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2011.

BOUCHARD, Pierre, *et al.*, « La norme dans la francophonie périphérique : externe ou interne? Une étude expérimentale en Belgique, au Québec et en Suisse », *Langues et Société*, n°42, 2002, p.51-71.

BOUDREAU, Annette, « Les mots des jeunes Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick », Lise Dubois et Annette Boudreau (dir.), *Les Acadiens et leur(s) langue (s) : quand le français est minoritaire*, actes du colloque organisé par le Centre de recherche en linguistique appliquée de l'Université de Moncton et tenu du 19 au 21 août 1994, Moncton, Éditions d'Acadie, 1996, p.137-150.

BOUDREAU, Annette, « Des voix qui répondent : analyse discursive et historique des idéologies linguistiques en Acadie : l'exemple de Moncton », *Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and Society*, n°4, 2014, p.175-199.

BOUDREAU, Annette, « La construction des représentations linguistiques : le cas de l'Acadie », France Martineau, Raymond Mougeon, Terry Nadasdi et Mireille Tremblay (dir.), *Canadian Journal of Linguistics/Revue canadienne de linguistique*, n°54, vol. 3, 2009, p. 439-459.

BRANCA-ROSOFF, Sonia, « Langue prescrite, normativité, changements de normes », Sonia Branca-Rosoff *et al.* (dir.), *Langue commune et changements de normes*, Paris, Champion, 2011, p.7-26.

BROCK, Beau, « Language Attitudes towards Canadian French and English, 1691-1902 : The Emergence of the Canadian Voices », thèse de doctorat (Linguistique), Université de Toronto, 2014.

CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène, « En quoi l'environnement numérique contribue-t-il au renouvellement de la pratique et du discours lexicographique », allocution présentée lors du colloque international *Du papier au numérique, la mutation des dictionnaires*, dans le cadre de la 4^e Journée québécoise des dictionnaires, le jeudi 4 octobre 2012, mis à jour 28/12/2012, <https://www.youtube.com/watch?v=qdfLMuIghug>.

CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène et Pierre MARTEL, « Entre le complexe d'infériorité linguistique et le désir d'affirmation des Québécois et Québécoises, *Cahiers de l'Institut Linguistique de Louvain*, vol. 19, n°3-4, 1993, p.169-185.

CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène et Pierre MARTEL, « Le français au Québec : un standard à décrire et des usages à hiérarchiser », Michel Plourde (dir.), *Le français en Nouvelle-France : 400 ans d'histoire et de vie*, Québec, Fides, 2008, p.459-473.

CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène et Pierre MARTEL, « Le système de marques d'usage et de marques normatives dans le dictionnaire du français de l'Équipe *FRANQUS* », *Les dictionnaires de la langue française au Québec, de la Nouvelle-France à aujourd'hui*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2008, 387-411.

CARON-LECLERC, Marie-France, « Les témoignages anciens sur le français du Canada (du XVII^e au XIX^e siècle) : Édition critique et analyse », thèse de doctorat (Linguistique), Université Laval, 1998.

CASTELLOTTI, Véronique et Didier de ROBILLARD, « Langues et insertion sociale : matériaux pour une réflexion sociolinguistique », *Langage et société*, n°98, 2001, p.43-75.

CHARBONNEAU, Hubert et André GUILLEMETTE, « Provinces et habitats d'origine des pionniers de la vallée laurentienne », Claude Poirier (dir.), avec la collaboration d'Aurélien Boivin, Cécyle Trépanier et Claude Verreault, *Langue, espace, société : les variétés du français en Amérique du Nord*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1994, p.157-183.

CORBEIL, Jean-Claude, *L'embaras des langues. Origine, conception et évolution de la politique linguistique québécoise*, Montréal, Québec Amérique, coll. « Dossiers et documents », 2007.

COSSETTE, André, « Problématique d'un dictionnaire général du français québécois », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, vol. 7, n°1, janvier 1988, p.79-95.

DAGENAIS, Louise, « Compte rendu; Ouvrage recensé : Néologie canadienne de Jacques Viger (manuscrit de 1810), par Suzelle Blais », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 28, n°1, 2000, p.153-159.

DUBOIS, Jean et Claude DUBOIS, *Introduction à lexicographie : le dictionnaire*, Paris, Larousse, 1971.

DUBOIS, Lise et Annette BOUDREAU (dir.), *Les Acadiens et leur(s) langue(s) : quand le français est minoritaire : actes du colloque*, Moncton, Centre de recherche en linguistique appliquée, Éditions d'Acadie, 1997.

DUGAS, Jean-Yves, « Bilan des réalisations et des tendances en lexicographie québécoise », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 17, n°2, 1988, p.9-35.

DUMAS, Denis, « La transcription phonétique du dictionnaire *Franqus* », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 37, n°2, 2006, p.99-110.

FARIBAULT, Marthe, « Compte rendu; *Dictionnaire québécois-français. Mieux se comprendre*, par Lionel Meney », *Recherches sociographiques*, vol. 43, n°3, 2002, p.619-622.

FARINA, Annick, *Dictionnaires de langue française du Canada : Lexicographie et société au Québec*, Paris, Honoré Champion, vol. 6, coll. « Lexica - Mots et dictionnaires », 2001.

FRANCARD, Michel, en collaboration avec Joëlle LAMBERT et Françoise MASUY, « L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique », *Français et société*, n°6, Bruxelles, Service de la langue française, 1993.

FRANCARD, Michel, « Attitudes et représentations linguistiques en contexte minoritaire : le Québec et l'Acadie », Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord : État présent*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2005, p.371-388.

FRENETTE, Yves, « L'évolution des francophonies canadiennes. Éléments d'une problématique », Simon Langlois et Jocelyn Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2004.

GADET, Françoise, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys, 2007.

GAGNÉ, Gilles, « Norme et enseignement de la langue maternelle », Édith Bédard et Jacques Maurais (dir.), *La norme linguistique*, Québec/Paris, Gouvernement du Québec/ Le Robert, Conseil de la langue française/Coll. « L'ordre des mots », 1983.

GARDETTE, Pierre, « Pour un dictionnaire de la langue canadienne », *Revue linguistique romane*, v. XVIII, n°69-70, janvier-juin 1954, p.85-100.

GENDRON, Jean-Denis, *D'où vient l'accent des Québécois? Et celui des Parisien? Essai sur l'origine des accents*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007.

Le grand dictionnaire terminologique (GDT), Office québécois de la langue française, <http://www.granddictionnaire.com/>.

GUILLOT, Marie-Cécile, « Le Dictionnaire québécois d'aujourd'hui : Enquête sur les registres », *Revue canadienne de linguistique appliquée / Canadian Journal of applied linguistics*, vol. 2, n°1-2, p.91-105.

HALFORD, Peter W., *Le français des Canadiens à la veille de la conquête. Témoignage du père Pierre-Philippe Potier*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Amérique française », 1994.

HELLER, Monica, « La sociolinguistique et l'éducation franco-ontarienne », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n°1, 1994, p.155-166.

HELLER, Monica, « La francophonie et ses contradictions : multiples positions, multiples intérêts (The francophonie and its contradictions : multiple positions, multiple interests) », *Sociolinguistic Studies*, vol. 5, n°3, 2011, p.423-439.

JUNEAU, Marcel, Micheline MASSICOTTE et Claude POIRIER, « Notes et éclaircissements à propos du *Trésor de la langue française au Québec* », Marcel Juneau (dir.), *Problèmes de lexicologie québécoise*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1977, p.1-14.

KLINKENBERG, Jean-Marie, « Le français : une langue en crise? », Marc Wilmet *et al.* (dir.), *Le français en débat*, Bruxelles, Service de la langue française, coll. « Français et Société 4 », 1992, p.25-45.

LAFRENIÈRE, Alexandre, *Le joul et les mutations du Québec : la question de la langue dans la définition de l'identité québécoise*, Saarbrücken, Éditions universitaires européennes, 2010.

LAURENDEAU, Paul, « La langue québécoise : un vernaculaire du français, Noël Lynn Corbett (dir.), *Langues et identité – le français et les francophones d'Amérique du Nord*, Presses de l'Université Laval, Québec, 1990, p.219-227.

LINTEAU, Paul, « La nouvelle organisation économique et sociale », Michel Plourde (dir.), *Le français en Nouvelle-France : 400 ans d'histoire et de vie*, Québec, Fides, 2008, p.209-218.

LODGE, Anthony, « La question de la “ langue commune ” en français. Normes “ sociales ” vs normes “ communautaires ” », Sonia Branca-Rosoff, Jean-Marie Fournier, Yana Grinshpun et Anne Régent-Susini (dir.), *Langue commune et changements de normes*, Paris, Champion, 2011, p.77-92.

MARTINEAU, France, « Perspectives sur le changement linguistique : aux sources du français canadien », *The Canadian Journal of Linguistics/ La revue canadienne de linguistique*, vol. 50, n°1-4, 2006, p.173-213.

MARTINEAU, France, « Normes et usages dans l'espace francophone atlantique », Serge Lusignan, France Martineau, Yves Charles Morin et Paul Cohen (dir.), *L'introuvable unité du français. Contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XII^e-XVIII^e siècles)*, coll. « Les Voies du français », Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2012, p.227-317.

MARTINEAU, France, « L'Acadie et le Québec : convergences et divergences », *Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and Society*, n°4, 2014, p. 16-41.

MARTINEAU, France et Terry NADASDI (dir.), *Le français en contact. Hommages à Raymond Mugeon*, coll. « Les Voies du français », Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2011.

MARTEL, Pierre, « Le français de référence et l'aménagement linguistique », *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, vol. 27, n°1-2, 2001, p.123-139.

McLAUGHLIN, Anne, « Dictionnaire nord-américain de la langue française de Louis-Alexandre Bélisle (Éd. Beauchemin) », *Lettres québécoises : la revue de l'actualité littéraire*, n°22, 1981, p.72-73.

MENEY, Lionel, « Critique du “ Dictionnaire québécois-français ” : un mauvais procès », *Québec français*, n°121, 2001, p.89-92.

MENEY, Lionel, *Main basse sur la langue : idéologie et interventionnisme linguistique au Québec*, Montréal, Liber, 2010.

MERCIER, Louis et Claude VERREAULT, « Opposer français “ standard ” et français québécois pour mieux se comprendre entre francophones? La cas du *Dictionnaire québécois-français* », *Le Français moderne*, Paris, 2002, tome 70, n°1, p.87-108.

MOLINARI, Chiara, « Vers un croisement des typologies définitoires “ Le cas du blogue. Les amoureux du français ” », *Publif@rum* 11, 2010, mis à jour le 10/12/2014, http://www.publifarum.farum.it/ezone_articles.php?art_id=124.

MOREAU, Marie-Louise, « Pluralité des normes et des appartenances. Convergences et divergences en situation pédagogique », *Terminogramme*, n° 91-92, 1999, p.41-64.

MORIN, Yves-Charles, « Les sources historiques de la prononciation du français du Québec », Raymond Mougéon et Édouard Beniak (dir.), *Les origines du français québécois*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1994, p. 199-236.

MOUGEON, Raymond, « Du québécois à l'ontarais : aperçu sur le français ontarien », *Francophonies d'Amérique*, n°3, 1993, p.61-78.

MOUGEON, Raymond, « Le français s'impose en Nouvelle-France », Michel Plourde (dir.), *Le français en Nouvelle-France : 400 ans d'histoire et de vie*, Québec, Fides, 2008, p.74-81.

MÜLLER, Bodo, *Le français d'aujourd'hui*, Paris, Éditions Klincksieck, coll. « Bibliothèque française et romane », 1985.

NEMNI, Monique, « Le français au Québec : représentation et conséquences pédagogiques », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 26, n°2, 1998, p.151-175.

PATRY, Richard, « Ouvrage recensé : *Dictionnaire de la langue québécoise*, L. Bergeron, VLB éditeur, 1980 », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 12, n°1, 1982, p.209-216.

PAVEAU, Marie-Anne et Laurence ROSIER, *La langue française. Passions et polémiques*, Paris, Vuibert, 2008.

POLH, Jacques, « Le français de Belgique est-il belge? », *Présence francophone*, n°27, 1985, p.9-19.

POIRIER, Claude, « Identité québécoise, norme et lexicographie », *Terminogramme*, Office de langue française, Québec, 1992, p.1-5.

POIRIER, Claude, « Les variantes topolectales du lexique français », Michel Francard et Daniel Latin (dir.), *Le régionalisme lexical*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1995, p.13-56.

POIRIER, Claude, « L'apport du *Dictionnaire du français québécois* à la description du français acadien », Lise Dubois et Annette Boudreau (dir.), *Les Acadiens et leur(s) langue(s) : quand le français est minoritaire*, actes du colloque organisé par le Centre de recherche en linguistique appliquée de l'Université de Moncton et tenu du 19 au 21 août 1994, Moncton, Éditions d'Acadie, 1996, p.189-203.

POIRIER, Claude, « Une langue qui se définit dans l'adversité », Michel Plourde (dir.), *Le français en Nouvelle-France : 400 ans d'histoire et de vie*, Québec, Fides, 2008, p.161-174.

POIRIER, Claude, « Entre dépendance et affirmation : le parcours historique des lexicographes québécois », Monique C. Cormier et Jean-Claude Boulanger (dir.), *Les dictionnaires de la langue française au Québec; de la Nouvelle-France à aujourd'hui*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Paramètres », 2008, p.13-60.

POIRIER, Claude, « *Usito* : Un pas en avant, un pas en arrière », disponible sur le site du *Trésor de la langue française Québec*, mis à jour le 28/04/2014, <http://www.tlfq.ulaval.ca/usito.asp>.

POIRIER, Claude et Gabrielle SAINT-YVES, « La lexicographie du français canadien de 1860 à 1930 : les conséquences d'un mythe », *Cahiers de lexicologie*, tome 80, Paris, p.55-76.

POIRIER, Claude et Gabrielle SAINT-YVES, « Quête identitaire du peuple québécois à travers sa lexicographie : la place centrale de la Société du parler français au Canada », Claude Verreault, Louis Mercier et Thomas Lavoie (dir.), *1902-2002 La Société du parler français au Canada cent ans après sa fondation : mise en valeur d'un patrimoine culturel*, Actes du colloque organisé par le Laboratoire de lexicologie et lexicographie québécoises (Université Laval, Université de Sherbrooke, Université du Québec à Chicoutimi) et tenu au Musée de la civilisation (Québec) le 25 octobre 2002, Les Presses de l'Université Laval, coll. « Langue française en Amérique du Nord », 2006, p.141-173.

POISSON, Esther, « Français en usage au Québec et dictionnaires », Claude Verreault, Louis Mercier et Thomas Lavoie (dir.), *Le français, une langue à apprivoiser. Textes des conférences prononcées au Musée de la civilisation (Québec, 2000-2001) dans le cadre de l'exposition « Une grande langue : le français dans tous ses états »*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002, p.93-111.

POISSON, Esther, « Le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* : un jalon important dans l'évolution de la lexicographie au Québec », Monique C. Cormier et Jean-Claude Boulanger (dir.), *Les dictionnaires de la langue française au Québec; de la Nouvelle-France à aujourd'hui*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Paramètres », 2008, p.267-290.

PÖLL, Bernhard, *Francophonies périphériques. Histoire, statut et profil des principales variétés du français hors de France*, Paris, L'Harmattan, 2001.

PRUVOST, Jean, « À la recherche de la norme : sa représentation lexicographique chez Larousse et Robert et la triple investigation », Pierre Boucher et Monique C. Cormier (dir.), *La représentation de la norme dans les pratiques terminologiques et lexicographiques*, Québec, Office de la langue française, coll. « Langues et sociétés », n°39, 2002, p.139-170.

QUEMADA, Bernard, « Notes sur lexicographie et dictionnaire », *Cahiers de lexicologie*, vol. 51, n°2, 1987, p.229-242.

REBOURCET, Séverine, « Le français standard et la norme : l'histoire d'un “ nationalisme linguistique et littéraire ” à la française », *Communication, lettres et sciences du langage*, vol. 2, n°1, 2008, p.107-118.

REMYSEN, Wim, « La variation linguistique et l'insécurité linguistique : Le cas du français québécois », *Langues et sociétés*, n° 42, 2002, p.23-36.

REMYSEN, Wim, « Description et évaluation de l'usage canadien dans les chroniques de langage. Contribution à l'étude de l'imaginaire linguistique des chroniqueurs canadiens-français », thèse de doctorat (Linguistique), Université Laval, 2009.

REMYSEN, Wim, « L'emploi des termes *canadianisme* et *québécoisme* dans les chroniques de langage canadiennes-françaises », France Martineau, Raymond Mougeon, Terry Nadasdi et Mireille Tremblay (dir.), *Le français d'ici : Études linguistiques et sociolinguistiques sur la variation du français au Québec et en Ontario*, Toronto, Éd. du Gref, 2009, p.207-231.

REMYSEN, Wim, « L'évaluation des emplois canadiens à l'aune de leurs origines françaises : le point de vue des chroniqueurs de langage », Carmen Leblanc, France Martineau et Yves Frenette (dir.), *Vues sur les français au Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. « Les Voies du français », 2010, p.241-266.

REMYSEN, Wim, « L'application du modèle de l'Imaginaire linguistique à des corpus écrits : le cas des chroniques de langage dans la presse québécoise », *Langage et société*, n° 135, 2011, p. 47-65.

REMYSEN, Wim, « Les représentations identitaires dans le discours normatif des chroniqueurs de langage canadiens-français depuis le milieu du XIX^e siècle », *French Language Studies*, vol. 22, 2012, p.419-445.

REMYSEN, Wim, « Le rôle des dictionnaires français dans le discours normatif d'Étienne Blanchard, chroniqueur de langue », *Revue de linguistique romane*, vol. 77, n°307-308, juillet-décembre 2013, p.517-540.

REY, Alain, « Norme et dictionnaires (domaine du français) », Édith Bédard et Jacques Maurais (dir.), *La norme linguistique*, Paris, Le Robert, coll. « L'ordre des mots », 1983, p.541-569.

REY, Alain, « La variation linguistique dans l'espace et les dictionnaires », Lionel Boisvert, Claude Poirier et Claude Verreault (dir.), *La lexicographie québécoise, bilan et perspectives*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1986, p.23-40.

RHEAULT, Amélie-Hélène, « Analyse argumentative du discours épilinguistique au Québec : les lieux communs comme indicateurs de normes », thèse de doctorat (Linguistique), Université de Sherbrooke et Université Catholique de Louvain, Sherbrooke, septembre 2010.

SALIC, (Site de l'aménagement linguistique au Canada), <http://www.salic.uottawa.ca/?q=accueil> .

SCHAFROTH, Elmar, « Aspects de la normativité dans les dictionnaires du français québécois », Monique C. Cormier et Jean-Claude Boulanger (dir.), *Les dictionnaires de la langue française au Québec; de la Nouvelle-France à aujourd'hui*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Paramètres », 2008, p.199-238.

SIMON, Jean-Pascal, « Le Français de Touraine “ mérite ”-t-il un dictionnaire », Claudine Bavoux (dir.), *Le français des dictionnaires : L'autre versant de la lexicographie française*,

Louvain-la-Neuve, Paris, Duculot/ De Boeck Université, coll. « Champs linguistiques », 2008, p.51-62.

SWIGGERS, Pierre, « L'insécurité linguistique : du complexe (problématique) à la complexité du problème », *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, vol. 19, n°3/4, p.19-29.

TÉTU, Pierre, « Aimez-vous les dictionnaires », *Nuit blanche, magazine littéraire*, n°47, 1992, p.40-43.

Trésor de la langue française au Québec, « Index lexicologique québécois », texte de présentation mis à jour le 09/09/2009, <http://www.tlfq.ulaval.ca/ilq/>.

Trésor de la langue française au Québec, « Fichier lexical », texte de présentation mis à jour le 01/03/2010, <http://www.tlfq.ulaval.ca/fichier/>.

TRUDGILL, Peter, « Sex, covert prestige and linguistic change in the urban British English of Norwich », *Language in Society*, vol.1, n°2, octobre 1972, p.179-195.

VALDMAN, Albert, Julie AUGER et Deborah PISTON-HATLEN, « Introduction », Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord : État présent*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2005, p.1-35.

VALDMAN, Albert, « Français des lointaines diasporas », Claudine Bavoux (dir.), *Le français des dictionnaires : L'autre versant de la lexicographie française*, Louvain-la-Neuve, Paris, Duculot/ De Boeck Université, coll. « Champs linguistiques », 2008, p.101-110.

VARGAS, Claude, *Norme(s) de la nomenclature*, Daniel Baggioni (dir.), *Encyclopédies et dictionnaires français (Problèmes de norme(s) et de nomenclature)/Actes de la 2^e Table ronde de l'APRODEL*, Association pour la promotion des études linguistiques francophones, Venelles, 12-13 juin 1992, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1993, p.37-48.

VAUGELAS, Claude Favre de, « Remarques sur la langue française », Francis Gingras (dir.), *Miroir du français; Éléments pour une histoire culturelle de la langue française*, 2^e édition, Montréal, Département des littératures de langue française, Université de Montréal, 2009[2007], p.210-214.

VERRAULT, Claude, « Français international, français québécois ou joul : quelle langue parlent donc les Québécois? », *Culture française d'Amérique*, 2000, p.119-131.

VINAY, Jean-Paul, « Note sur l'élargissement possible du terme *canadianisme* », *La Revue canadienne de linguistique*, Toronto, vol. XXVI, n°1, printemps 1981, p.150-159.

VINCENT, Nadine, « La lexicographie québécoise du 21^{ème} siècle : après les tempêtes, l'affirmation tranquille », *Repères DoRiF n° 2 Voix/voies excentriques : la langue française face à l'altérité : Autour du français québécois : Perspectives (socio-) linguistiques et identitaires* – volet n°2, juillet 2013
http://www.dorif.it/ezine/ezine_printarticle.php?dorif_ezine=473688a3393aa773a2677da1952b2299&art_id=80

VIOLETTE, Isabelle, « Pour une problématique de la francophonie et de l'espace francophone : réflexions sur une réalité construite à travers ses contradictions », *Francophonies d'Amérique*, n°21, 2006, p.13-30.

VIOLETTE, Isabelle, « Les représentations sociolinguistiques de locuteurs français à l'égard du " français québécois " : étude de cas à partir du concept de *risibilité* », France Martineau, Raymond Mougeon, Terry Nadasdi et Mireille Tremblay (dir.), *Le français d'ici : Études linguistiques et sociolinguistiques sur la variation du français au Québec et en Ontario*, Toronto, Éd. du Gref, 2009, p.185-206.

WISSNER, Inka, « Les diatopismes du français en Vendée et leur utilisation dans la littérature : l'œuvre contemporaine d'Yves Viollier », thèse de doctorat (philosophie), Université de Bonn & Université Paris-Sorbonne (Paris IV), Paris, décembre 2010.

IV. Divers

BÉLISLE, Louis-Alexandre, *Dictionnaire général de la langue française au Canada*, Montréal, Société des éditions Leland, 1958.

BÉLISLE, Louis-Alexandre, *Dictionnaire nord-américain de la langue française*, 4^e édition, Montréal, Éd. Beauchemin, 1979.

BERGERON, Léandre, *Dictionnaire de la langue québécoise*, Montréal, VLB éditeur, 1980.

COLPRON, Gilles, *Dictionnaire des anglicismes*, Montréal, Éditions Beauchemin, 1982.

CORMIER, Yves, *Dictionnaire du français acadien*, Montréal, Fides, 1999.

FRANCARD, Michel, Geneviève GERON et Régine WILMET, *Dictionnaires des belgicisms*, Bruxelles, De Boeck/Duculot, 2010.

Société du parler français au Canada, *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, Action sociale, 1930.

POIRIER, Claude, *Dictionnaire historique du français québécois*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1998.

VILLERS, Marie-Éva de, *Multidictionnaire de la langue française*, 4^e édition, Montréal, Éditions Québec Amérique, 2003[1988].

LISTE DES FIGURES

Figure I Introduction au dictionnaire <i>Usito</i> en 10 onglets	45
Figure II Disposition et organisation du contenu lexicographique.....	51
Figure III L'exemple de <i>brainstorming</i> dans <i>Usito</i>	92
Figure IV L'exemple de <i>fast-food</i> dans <i>Usito</i>	113

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Dépouillement des anglicismes des Corpus A et B pour l'ensemble du corpus dictionnaire79	79
Tableau 2 Distribution des anglicismes des Corpus A et B pour l'ensemble du corpus dictionnaire80	80
Tableau 3 Acceptation ou rejet des anglicismes du Corpus A après 1867 dans la nomenclature des dictionnaires à l'étude84	84
Tableau 4 Acceptation ou rejet des anglicismes du Corpus B dans la nomenclature des dictionnaires à l'étude85	85
Tableau 5 Classement normatif des anglicismes dans <i>Usito</i>89	89
Tableau 6 Classement normatif des anglicismes dans le NPR95	95
Tableau 7 Classement normatif des anglicismes dans le DFP.....98	98
Tableau 8 Classement normatif des anglicismes dans le DQA100	100
Tableau 9 Comparaison des anglicismes dans les dictionnaires québécois non différentiels115	115
Tableau 10 Marques dianormatives et diastratiques des dictionnaires non différentiels de notre corpus.....118	118
Tableau 11 Traitement des anglicismes critiqués du Corpus A d' <i>Usito</i> en comparaison avec le DFP et le DQA120	120
Tableau 12 Traitement des anglicismes critiqués du Corpus B d' <i>Usito</i> en comparaison avec le DFP et le DQA121	121
Tableau 13 Répartition des informations métalinguistique dans le DQF en comparaison d' <i>Usito</i>124	124
Tableau 14 Analyse distributionnelle des diastratismes de l'ensemble de notre corpus dictionnaire133	133
Tableau 15 Dépouillement des diastratismes pour l'ensemble du corpus dictionnaire134	134
Tableau 16 Les <i>Lexiques d'acadianismes, de belgicismes et d'helvétismes</i> comparés à la nomenclature principale d' <i>Usito</i>161	161
Tableau 17 Informations géolinguistiques du NPR et d' <i>Usito</i>171	171
Tableau 18 Informations géolinguistiques sur les diastratismes dans <i>Usito</i> , le DFP et le DQA.....180	180

Tableau 19 Informations géolinguistiques des diastratismes dans le DQF et dans <i>Usito</i>	188
Tableau 20 Marques de fréquence du DQF contre leur absence dans <i>Usito</i>	190
Tableau 21 Étymologie des diastratismes du DQF en comparaison aux informations métalinguistiques d' <i>Usito</i>	191
Tableau 22 Juxtaposition des variétés de langue pour les diastratismes d' <i>Usito</i> et du DQF	194

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	ii
REMERCIEMENTS	iii
Introduction	1
Chapitre 1 Concepts de base et état de la question	8
1. <i>L'insécurité linguistique</i>	8
1.1 <i>La sociolinguistique moderne</i>	8
1.2 <i>Norme(s) linguistique(s) et imaginaire linguistique</i>	16
1.3 <i>Le français standard</i>	19
2. <i>La situation au Québec</i>	23
2.1 <i>Une brève histoire du français québécois</i>	24
Chapitre 2 Cadre méthodologique	43
1. <i>Usito, dictionnaire en ligne</i>	43
1.1 <i>Présentation du produit</i>	43
1.2 <i>Projet lexicographique</i>	45
1.3 <i>La description du dictionnaire</i>	51
1.4 <i>Conclusion : Usito : Un outil avant tout pour les Québécois</i>	56
2. <i>Norme linguistique présente dans les dictionnaires</i>	57
2.1 <i>Un concept à définir</i>	57
2.2 <i>Mouvement lexicographique</i>	59
3. <i>Présentation méthodologique</i>	63
3.1 <i>Les anglicismes</i>	63
3.2 <i>Les diastratismes</i>	70
3.3 <i>Méthodologie</i>	74
3.4 <i>Limites de cette thèse</i>	77
Chapitre 3 Les anglicismes	78
1. <i>Introduction</i>	78
2. <i>Analyse distributionnelle</i>	78
2.1 <i>Anglicismes présents et absents chez Usito</i>	81
2.2 <i>Sélection lexicographique</i>	82

3. <i>Conception et présentation d'anglicismes</i>	87
3.1 <i>Usito</i>	87
3.2 <i>Le NPR</i>	94
3.3 <i>Le DFP</i>	97
3.4 <i>Le DQA</i>	99
3.5. <i>Le DQF</i>	101
3.6 <i>Conclusion de la présentation de l'anglicisme</i>	103
4. <i>Microstructure</i>	104
4.1. <i>Axe international</i>	104
4.2 <i>Axe québécois</i>	114
4.3 <i>Conclusion des anglicismes</i>	128
5. <i>Conclusion sur les aspects de normativité d'Usito</i>	128
5.1. <i>Intervention linguistique non dissimulée</i>	129
5.2. <i>Choix conformiste de la nomenclature</i>	129
5.3. <i>Français de référence et identités</i>	131
Chapitre 4 Les diastratismes	132
1. <i>Introduction</i>	132
2. <i>Analyse distributionnelle</i>	133
2.1 <i>Diastratismes nord-américains présents et absents chez Usito</i>	136
2.2. <i>Conception et présentation des diastratismes</i>	138
2.3 <i>Le NPR</i>	150
2.4 <i>Le DFP</i>	153
2.5 <i>Le DQA</i>	155
2.6 <i>Le DQF</i>	157
2.7 <i>Conclusion</i>	159
3. <i>Microstructure</i>	160
3.1 <i>Les plateformes variées d'Usito</i>	160
3.2 <i>Axe international</i>	170
3.3 <i>Axe québécois</i>	179
Conclusion	198
BIBLIOGRAPHIE	205

LISTE DES FIGURES	222
LISTE DES TABLEAUX	223